U d'/of OTTAWA
39003001910875

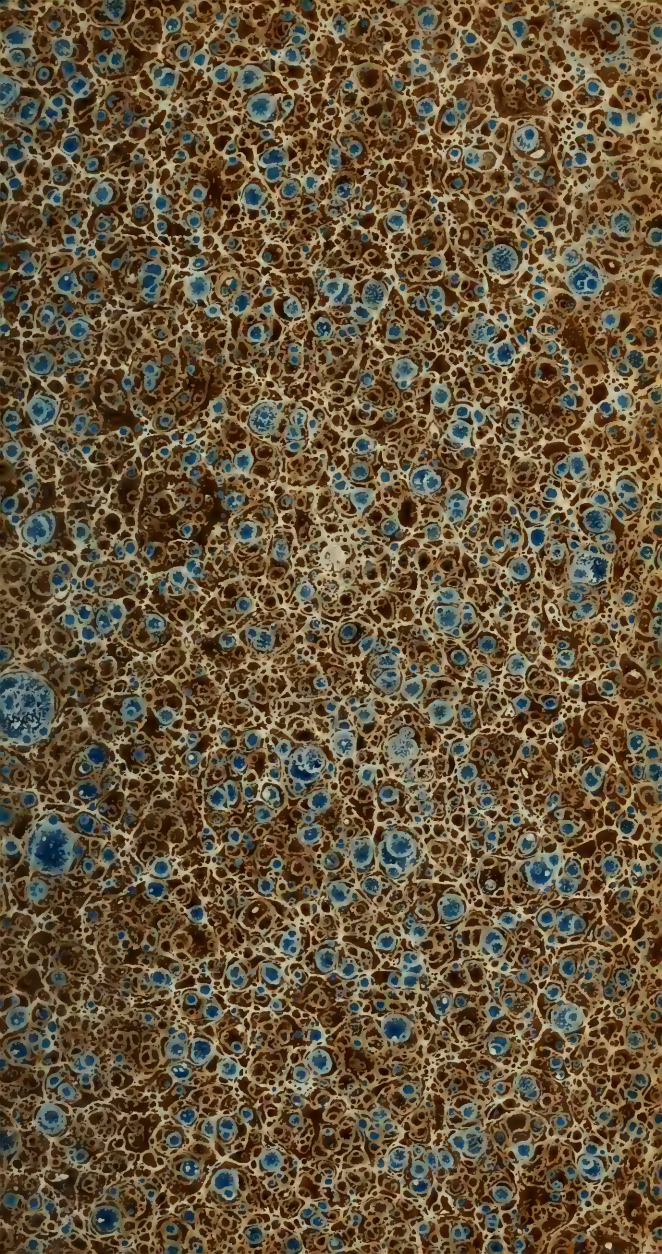

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/doctrinechrti00lhom

T
6c
13

DOCTRINE

CHRÉTIENNE.

DOCTRINE

CHRÉTIENNE

EN FORME

DE LECTURES DE PIÉTÉ

où l'on expose

LES PREUVES DE LA RELIGION, LES DOGMES DE LA FOI,
LES RÈGLES DE LA MORALE,
CE QUI CONCERNE LES SACREMENTS ET LA PRIÈRE.

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION
ET DES FAMILLES CHRÉTIENNES

Par LHOMOND
Ancien professeur de l'Université de Paris

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa
Ottawa
ANNEX
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
Universitas
BIBLIOTHECA

TOURS
AD MAME ET CIE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
1848

BX
1752
.L185
1948

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

La Doctrine chrétienne, dont la connaissance est si nécessaire, doit être présentée aux jeunes gens sous différentes formes, afin qu'elle entre plus facilement, et qu'elle se grave plus profondément dans leur esprit. Ils apprennent les éléments de la religion à un âge où ils ne comprennent pas assez ce qu'on leur dit : devenus grands, ils dédaignent une instruction faite par demandes et par réponses ; ils la regardent comme des leçons qui ne conviennent qu'à l'enfance. Les sermons qu'on leur fait ou qu'on leur lit ne traitent que quelques sujets détachés, et n'offrent pas l'ensemble des vérités de la religion. Les jeunes gens n'en ont donc qu'une connaissance superficielle quand ils entrent dans le monde : les discours qu'ils y entendent, les exemples qu'ils y voient ne peuvent manquer de faire les plus funestes impressions sur leur esprit et sur leur cœur, principalement dans l'âge des passions. L'on a cru qu'il était à propos de leur donner alors une nouvelle instruction, c'est-à-dire lorsque la

raison est développée, et qu'ils savent la lettre du catéchisme; en leur présentant, d'une manière plus étendue, et sous une forme qui soit plus de leur goût, la suite de la doctrine chrétienne, elle sera un préservatif contre les dangers auxquels ils seront exposés. C'est un usage établi dans les maisons où l'on élève la jeunesse, de terminer la prière du matin et du soir par une lecture de piété : ce livre pourra servir à cet usage, et remplir l'année, avec l'*Instruction de la jeunesse*, par M. Gobinet. Il serait bon de ménager quelques instants, à la fin de chaque lecture, pour interroger un ou deux élèves sur ce qu'on aura lu, afin de les exciter à être attentifs. Plaise à la divine bonté de répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, et de le rendre utile à ceux pour qui il a été entrepris!

EXTRAIT

Du rapport fait à l'assemblée du Clergé de 1785, *par Monseigneur l'Archevêque d'Arles, le* 9 *septembre* 1786.

Rien de plus important, et pour l'Église et pour l'État, que d'ouvrir, en faveur de l'enfance, des sources pures d'instruction; elles influent sur le cours entier de la vie, et décident du bonheur des peuples. Cette carrière a été remplie avec fruit par M....., professeur émérite de l'Université de Paris. On lui est redevable de l'*Abrégé de l'Histoire sainte*, et de *l'Exposé de la Doctrine chrétienne*, livres qui sont devenus le manuel des colléges, des pensionnats, des maisons religieuses et des familles particulières.

Délibéré le 9 *septembre* 1786.

PRIÈRES

DURANT LA SAINTE MESSE.

La Messe est de toutes les actions du Christianisme la plus glorieuse à Dieu et la plus utile au salut de l'homme. Jésus-Christ y renouvelle le grand mystère de la Rédemption; il s'y fait encore dans un vrai sacrifice, quoique non sanglant, notre victime, et vient en personne nous appliquer à chacun en particulier les mérites de ce sang adorable qu'il a répandu pour nous tous sur la croix. Cela doit inspirer une haute idée de la sainte Messe, et faire souhaiter de la bien entendre : car y assister avec irrévérence, volontairement distrait, sans attention, sans respect, c'est renouveler, autant qu'il est en soi, les opprobres du Calvaire, et déshonorer sa religion.

Pour éviter un si grand malheur, venez-y avec des dispositions chrétiennes, prenez-y l'esprit de Jésus-Christ; offrez-vous avec lui et comme lui. Entrez d'abord à l'église pénétré d'un saint respect; tenez-vous-y dans une modestie et un recueillement que rien ne soit capable de troubler; et pendant tout le sacrifice n'ayez d'imagination, d'esprit, de cœur ni de sentiment que pour honorer votre Dieu, et songer aux intérêts de votre âme.

Comme les prières suivantes sont trop courtes pour une Messe haute, on y a joint des réflexions ou pratiques intérieures dont vous pourrez vous servir utilement tout le temps que vous aurez de reste.

PRIERE AVANT LA MESSE,

POUR SE DISPOSER A LA BIEN ENTENDRE.

Je me présente, ô mon adorable Sauveur, devant les saints autels, pour assister à votre divin sacrifice. Daignez, ô mon Dieu, m'en appliquer tout le fruit que vous souhaitez que j'en retire, et suppléez aux dispositions qui me manquent.

Disposez mon cœur aux doux effets de votre bonté, fixez mes sens, réglez mon esprit, purifiez mon âme; effacez par votre sang tous les péchés dont vous voyez

que je suis coupable. Oubliez-les tous, ô Dieu de miséricorde; je les déteste pour l'amour de vous, je vous en demande très-humblement pardon, pardonnant moi-même de bon cœur à tous ceux qui auraient pu m'offenser. Faites, ô mon doux Jésus, qu'unissant mes intentions aux vôtres, je me sacrifie tout à vous comme vous vous sacrifiez entièrement pour moi. Ainsi soit-il.

OFFRANDE DU SACRIFICE

Pour demander quelque grâce particulière pour soi ou pour quelque autre.

Dieu de bonté, Père infiniment libéral, nous vivons de vos miséricordes, et tout ce que nous avons, nous ne l'avons que de vous. Vous seul, ô mon Dieu, pouvez connaître nos besoins, et nous secourir efficacement dans nos peines. Plein de confiance en votre miséricorde, Seigneur, j'implore votre assistance, et vous demande humblement pour moi (*ou* pour N.) la grâce de (*spécifiez-la*). Ce n'est pas moi, mon Dieu, qui vous en prie; je ne fais qu'emprunter la voix de cette victime qui va être immolée sur l'autel. Accordez, Seigneur, la grâce que je vous demande, au nom et par les mérites de celui qui est le cher objet de vos douces complaisances, et à la médiation duquel vous ne pouvez rien refuser.

On peut dire cette prière quand on fait une neuvaine pour obtenir quelque faveur, ou spirituelle, ou même temporelle.

COMMENCEMENT DE LA MESSE.

In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs sancti. Amen.

C'est en votre nom, adorable Trinité, c'est pour vous rendre l'honneur et les hommages qui vous sont dus, que j'assiste au très-saint et très-auguste Sacrifice.

Permettez-moi, divin Sauveur, de m'unir d'intention au ministre de vos autels, pour offrir la précieuse victime de mon salut, et donnez-moi les sentiments que j'aurais dû avoir sur le Calvaire, si j'avais assisté au sacrifice sanglant de votre Passion.

CONFITEOR.

Repassez dans l'amertume de votre cœur les péchés que vous avez commis. Rappelez en gros et confusément ceux qui vous humilient davantage. Exposez à Dieu vos faiblesses, priez-le qu'il vous les pardonne, et que l'abime de vos misères attire sur vous, en ce sacrifice, l'abime de ses miséricordes.

Je m'accuse devant vous, ô mon Dieu, de tous les péchés dont je suis coupable. Je m'en accuse en présence de Marie, la plus pure de toutes les vierges, de tous les Saints, et de tous les fidèles, parce que j'ai péché en pensées, en paroles, en actions, en omissions, par ma faute, oui par ma faute, et ma très-grande faute. C'est pourquoi je conjure la très-sainte Vierge et tous les Saints de vouloir intercéder pour moi.

Seigneur, écoutez favorablement ma prière, et accordez-moi l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous mes péchés.

KYRIE ELEISON.

Entretenez-vous dans un doux sentiment de confiance en la bonté de Dieu, qui, vous permettant d'employer un moyen aussi efficace que celui-ci, pour lui demander la grâce de votre réconciliation, vous donne en même temps un gage assuré que vous pourrez l'obtenir.

Divin Créateur de nos âmes, ayez pitié de l'ouvrage de vos mains; Père miséricordieux, faites miséricorde à vos enfants.

Auteur de notre salut, immolé pour nous, appliquez-nous les mérites de votre mort et de votre précieux sang.

Aimable Sauveur, doux Jésus, ayez compassion de nos misères, pardonnez-nous nos péchés.

GLORIA IN EXCELSIS.

Concevez un grand désir de procurer à Dieu toute la gloire, et au prochain tout le bien que vous pourrez. Réjouissez-vous avec les Anges de la part que vous avez à la connaissance des saints. Remplissez-vous des hautes et magnifiques idées de la majesté de Dieu et de Jésus-Christ son Fils.

Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes de

bonne volonté sur la terre. Nous vous louons, Seigneur, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons de très-humbles actions de grâces dans la vue de votre grande gloire, vous qui êtes le Seigneur, le souverain monarque, le Très-Haut, le seul vrai Dieu, le Père tout-puissant.

Adorable Jésus, Fils unique du Père, Dieu et Seigneur de toutes choses, Agneau envoyé de Dieu pour effacer les péchés du monde, ayez pitié de nous, et du haut du ciel où vous régnez avec votre Père, jetez un regard de compassion sur nous. Sauvez-nous, vous êtes le seul qui le puissiez, Seigneur Jésus, parce que vous êtes le seul infiniment saint, infiniment puissant, infiniment adorable, avec le Saint-Esprit, dans la gloire du Père. Ainsi soit-il.

ORAISON.

Accordez-nous, Seigneur, par l'intercession de la sainte Vierge et des saints que nous honorons, toutes les grâces que votre ministre vous demande pour lui et pour nous. M'unissant à lui, je vous fais la même prière pour ceux et celles pour lesquels je suis obligé de prier, et je vous demande, Seigneur, pour eux et pour moi, tous les secours que vous savez nous être nécessaires, afin d'obtenir la vie éternelle, au nom de N. S. J.-C. Ainsi soit-il.

ÉPÎTRE.

Transportez-vous en esprit au temps des Patriarches et des Prophètes, qui n'aspiraient qu'après le Messie. Entrez dans leur empressement. Formez leurs désirs, prenez les sentiments qu'ils eurent alors; vous attendez le même Sauveur, et plus heureux qu'eux vous le voyez.

Mon Dieu, vous m'avez appelé à la connaissance de votre sainte loi, préférablement à tant de peuples qui vivent dans l'ignorance de vos mystères. Je l'accepte de tout mon cœur, cette divine loi, et j'écoute avec respect les sacrés oracles que vous avez prononcés par la bouche de vos Prophètes. Je les révère avec toute la soumission qui est due à la parole d'un Dieu, et j'en vois l'accomplissement avec toute la joie de mon âme.

Que n'ai-je pour vous, ô mon Dieu, un cœur semblable à celui des saints de votre ancien Testament!

Que ne puis-je vous désirer avec l'ardeur des Patriarches, vous connaître et vous révérer comme les Prophètes, vous aimer et m'attacher uniquement à vous comme les Apôtres!

ÉVANGILE.

Regardez l'Évangile que vous allez entendre, comme la règle de votre foi et de vos mœurs; règle que Jésus-Christ lui-même vous a adressée, et que vous avez promis de suivre par les engagements du baptême: règle que vous observez mal, et sur laquelle vous serez jugé sans adoucissement et sans appel.

Ce ne sont plus, ô mon Dieu, les Prophètes ni les Apôtres qui vont m'instruire de mes devoirs: c'est votre Fils unique, c'est sa parole que je vais entendre. Mais, hélas! que me servira d'avoir cru que c'est votre parole, Seigneur Jésus, si je n'agis pas conformément à ma croyance? Que me servira, lorsque je paraîtrai devant vous, d'avoir eu la foi, sans le mérite de la charité et des bonnes œuvres?

Je crois et je vis comme si je ne croyais pas, ou comme si croyais un Évangile contraire au vôtre. Ne me jugez pas, ô mon Dieu, sur cette opposition perpétuelle que je mets entre vos maximes et ma conduite. Je crois, mais inspirez-moi le courage et la force de pratiquer ce que je crois. A vous, Seigneur, en reviendra toute la gloire.

CREDO.

Affermissez ici votre foi. Tout ce que l'Église vous propose à croire est fondé sur la parole de Dieu, annoncée par les Prophètes, révélée par les Écritures, déclarée par les miracles, vérifiée par l'établissement de la foi, confirmée par les martyrs, et rendue sensible par la sainteté de notre religion, et par le solide consentement de ceux qui la professent avec fidélité.

Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, les choses visibles et les choses invisibles: et en un Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né de Dieu son Père avant tous les siècles: Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu: engendré et non créé, consubstantiel à son Père, et par qui tout a été fait; qui est descendu du

ciel pour l'amour de nous et pour notre salut; qui s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge Marie, et qui s'est fait homme. Je crois aussi que Jésus-Christ a été crucifié pour l'amour de nous sous Ponce-Pilate, qu'il a souffert la mort, et qu'il a été enseveli; qu'il est ressuscité le troisième jour, suivant les Ecritures; qu'il est monté au ciel, et qu'il y est assis à la droite de son Père; qu'il viendra encore une fois sur la terre avec gloire pour juger les vivants et les morts, et que son règne n'aura point de fin.

Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivifiant, qui procède du Père et du Fils, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils, et qui a parlé par les Prophètes. Je crois que l'Eglise est une, sainte, catholique et apostolique; je confesse qu'il y a un Baptême pour la rémission des péchés, et j'attends la résurrection des morts, et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il.

OFFERTOIRE.

Songez au bonheur inconcevable que vous avez de trouver dans ce sacrifice de quoi honorer parfaitement Dieu, le remercier d'une manière qui égale ses dons, effacer entièrement vos péchés, et obtenir, tant pour vous que pour les autres, toutes les grâces dont vous avez besoin; et mettez à profit tous les précieux moments de cet inestimable bonheur.

Père infiniment saint, Dieu tout-puissant et éternel, quelque indigne que je sois de paraître devant vous, j'ose vous présenter cette hostie par les mains du Prêtre, avec l'intention qu'a eue Jésus-Christ mon Sauveur, lorsqu'il institua ce sacrifice, et qu'il a encore au moment qu'il s'immole ici pour moi.

Je vous l'offre pour reconnaître votre souverain domaine sur moi et sur toutes les créatures. Je vous l'offre pour l'expiation de mes péchés, et en action de grâces de tous les bienfaits dont vous m'avez comblé.

Je vous l'offre enfin, mon Dieu, cet auguste sacrifice, afin d'obtenir de votre infinie bonté, pour moi, pour mes parents, pour mes bienfaiteurs, mes amis et mes ennemis, ces grâces précieuses du salut, qui ne peuvent être accordées à un pécheur qu'en vue des

mérites de celui qui est le Juste par excellence, et qui s'est fait victime de propitiation pour tous.

Mais en vous offrant cette adorable Victime, je vous recommande, ô mon Dieu, toute l'Eglise catholique, notre saint Père le Pape, notre Evêque, tous les Pasteurs des âmes, notre Roi, la Famille royale, les Princes chrétiens, et tous les peuples qui croient en vous.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, des Fidèles trépassés, et, en considération des mérites de votre Fils, donnez-leur un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix.

N'oubliez pas, mon Dieu, vos ennemis et les miens; ayez pitié de tous les infidèles, des hérétiques, et de tous les pécheurs. Comblez de bénédictions ceux qui me persécutent, et me pardonnez mes péchés comme je leur pardonne tout le mal qu'ils me font ou qu'ils voudraient me faire. Ainsi soit-il.

PRÉFACE.

Élevez-vous en esprit dans le ciel jusqu'au pied du trône de la Divinité. Là, pénétré d'une sainte et respectueuse crainte à la vue de cette éclatante majesté, rendez-lui vos hommages, et mêlez vos louanges aux célestes cantiques des Anges et des Chérubins qui l'environnent.

Voici l'heureux moment où le Roi des Anges et des hommes va paraître. Seigneur, remplissez-moi de votre esprit; que mon cœur, dégagé de la terre, ne pense qu'à vous. Quelle obligation n'ai-je pas de vous bénir et de vous louer en tout temps et en tout lieu, Dieu du ciel et de la terre, Maître infiniment grand, Père tout-puissant et éternel!

Rien n'est plus juste, rien n'est plus avantageux que de nous unir à Jésus-Christ pour vous adorer continuellement. C'est par lui que tous les Esprits bienheureux rendent leurs hommages à votre majesté; c'est par lui que toutes les Vertus du ciel, saisies d'une frayeur respectueuse, s'unissent pour vous glorifier. Souffrez, Seigneur, que nous joignions nos faibles louanges à celles de ces saintes intelligences, et que, de concert avec elles, nous disions dans un transport de joie et d'admiration:

LE SANCTUS.

Saint, Saint, Saint, est le Seigneur, le Dieu des armées. Tout l'univers est rempli de sa gloire! Que les Bienheureux le bénissent dans le ciel. Béni soit celui qui nous vient sur la terre, Dieu et Seigneur comme celui qui l'envoie!

LE CANON.

Représentez-vous ici l'autel sur lequel Jésus-Christ va se rendre comme sur le trône de sa miséricorde, où vous avez droit de vous présenter pour y exposer tous vos besoins, pour demander et pour obtenir. Dieu, qui nous donne son propre Fils, peut-il nous refuser quelque chose?

Nous vous conjurons, au nom de Jésus-Christ votre Fils et notre Seigneur, ô Père infiniment miséricordieux, d'avoir pour agréable et de bénir l'offrande que nous vous présentons, afin qu'il vous plaise de conserver votre sainte Eglise catholique, avec tous les membres qui la composent, le Pape, notre Evêque, notre Roi, et généralement tous ceux qui font profession de votre sainte foi.

Nous vous recommandons en particulier, Seigneur, ceux pour qui la justice, la reconnaissance et la charité nous obligent de prier, tous ceux qui sont présents à cet adorable sacrifice, et singulièrement N. N. Et afin, grand Dieu, que nos hommages vous soient plus agréables, nous nous unissons à la glorieuse Marie toujours vierge, mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, à tous vos Apôtres, à tous les bienheureux Martyrs, et à tous les saints, qui composent avec nous une même Eglise.

Que n'ai-je en ce moment, ô mon Dieu, les désirs enflammés avec lesquels les saints Patriarches souhaitaient la venue du Messie? Que n'ai-je leur foi et leur amour? Venez, Seigneur Jésus, venez, aimable Réparateur du monde, venez accomplir un mystère qui est l'abrégé de toutes vos merveilles. Il vient, cet Agneau de Dieu; voici l'adorable Victime par qui tous les péchés du monde sont effacés.

ÉLEVATION.

Voilà votre Dieu, votre Sauveur et votre juge. Soyez quelque temps dans le silence, comme saisi d'admiration à la vue de ce qui se passe sur l'autel. Rappelez toute votre ferveur, et li-

vrez-vous à tous les sentiments que le respect, la confiance et la crainte sont capables d'inspirer.

Verbe incarné, divin Jésus, vrai Dieu et vrai homme, je crois que vous êtes ici présent, je vous y adore avec humilité; je vous aime de tout mon cœur; et, comme vous y venez pour l'amour de moi, je me consacre entièrement à vous.

J'adore ce sang précieux que vous avez répandu pour tous les hommes, et j'espère, ô mon Dieu, que vous ne l'aurez pas versé inutilement pour moi. Faites-moi la grâce ne m'en appliquer les mérites. Je vous offre le mien, aimable Jésus, en reconnaissance de cette charité infinie que vous avez eue de donner le vôtre pour l'amour de moi.

SUITE DU CANON.

Contemplez affectueusement votre Sauveur sur l'autel. Méditez les mystères qu'il y renouvelle. Unissez le sacrifice de votre cœur à celui de son Corps. Offrez-le à Dieu son Père: supplier-le d'accepter les prières que ce cher Fils lui fait pour vous, et priez vous-même pour les autres.

Quelles seraient donc désormais ma malice et mon ingratitude, si, après avoir vu ce que je vois, je consentais à vous offenser! Non, mon Dieu, je n'oublierai jamais ce que vous me représentez par cette auguste cérémonie: les souffrances de votre Passion, la gloire de votre Résurrection, votre corps tout déchiré, votre sang répandu pour nous, réellement présent à mes yeux sur cet autel.

C'est maintenant, éternelle Majesté, que nous vous offrons de votre grâce véritablement et proprement la Victime pure, sainte et sans tache qu'il vous a plu nous donner vous-même, et dont toutes les autres n'étaient que la figure. Oui, grand Dieu, nous osons vous le dire, il y a ici plus que tous les sacrifices d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech, la seule Victime digne de votre autel, notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, l'unique objet de vos éternelles complaisances.

Que tous ceux qui participent ici de la bouche ou du cœur à cette sacrée Victime, soient remplis de sa bénédiction.

Que cette bénédiction se répande, ô mon Dieu, sur les âmes des Fidèles qui sont morts dans la paix de l'E-

glise, et particulièrement sur l'âme de N. et N. Accordez-leur, Seigneur, en vertu de ces sacrifices, la délivrance entière de leurs peines.

Daignez nous accorder aussi un jour cette grâce à nous-mêmes, Père infiniment bon, et faites-nous entrer en société avec les saints Apôtres, les saints Martyrs, et tous les Saints, afin que nous puissions vous aimer et vous glorifier éternellement avec eux. Ainsi soit-il.

PATER NOSTER.

Nous voici avec Jésus sur un nouveau Calvaire. Tenons-nous au pied de sa croix avec une tendre compassion, comme Madeleine; avec un amour fidèle, comme saint Jean; avec espérance de le voir un jour dans sa gloire, comme les autres disciples. Regardons-le quelquefois de loin, et pleurons nos péchés avec saint Pierre.

Que je suis heureux, ô mon Dieu, de vous avoir pour Père! Que j'ai de joie de songer que le ciel où vous êtes, doit être un jour ma demeure! Que votre saint nom soit glorifié par toute la terre. Régnez absolument sur tous les cœurs et sur toutes les volontés. Ne refusez pas à vos enfants la nourriture spirituelle et corporelle. Nous pardonnons de bon cœur: pardonnez-nous. Soutenez-nous dans les tentations et dans les maux de cette misérable vie, mais préservez-nous du péché, le plus grand de tous les maux. Ainsi soit-il.

AGNUS DEI.

Dieu, qui est si glorieux dans le ciel, si puissant sur la terre, si terrible dans les enfers, n'est ici qu'un agneau plein de douceur et de bonté. Il y vient pour effacer les péchés du monde, et en particulier les vôtres. Quel motif de confiance! quel sujet de consolation!

Agneau de Dieu, immolé pour moi, ayez pitié de moi. Victime adorable de mon salut, sauvez-moi. Divin Médiateur, obtenez-moi ma grâce auprès de votre Père, donnez-moi votre paix.

COMMUNION.

Pour communier spirituellement, renouvelez par un acte de foi le sentiment que vous avez de la présence de Jésus-Christ. Formez un acte de contrition. Excitez dans votre cœur un désir ardent de le recevoir avec le Prêtre. Priez-le qu'il agrée ce désir et qu'il s'unisse à vous en vous communiquant ses grâces.

Qu'il me serait doux, ô mon aimable Sauveur, d'être

du nombre de ces heureux chrétiens à qui la pureté de conscience et une tendre piété permettent d'approcher tous les jours de votre sainte Table.

Quel avantage pour moi, si je pouvais en ce moment vous posséder dans mon cœur, vous y rendre mes hommages, vous y exposer mes besoins, et participer aux grâces que vous faites à ceux qui vous reçoivent réellement! Mais, puisque j'en suis très-indigne, suppléez, ô mon Dieu, à l'indisposition de mon âme. Pardonnez-moi tous mes péchés; je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent. Recevez le désir sincère que j'ai de m'unir à vous. Purifiez-moi d'un seul de vos regards, et mettez-moi en état de vous bien recevoir au plus tôt.

En attendant cet heureux jour, je vous conjure, Seigneur, de me faire participant des fruits que la communion du Prêtre doit produire en tout le peuple fidèle qui est présent à ce sacrifice. Augmentez ma foi par la vertu de ce divin Sacrement; fortifiez mon espérance; épurez en moi la charité; remplissez mon cœur de votre amour, afin qu'il ne respire plus que vous, et qu'il ne vive plus que pour vous. Ainsi soit-il.

DERNIÈRES ORAISONS.

Efforcez-vous de rendre au Sauveur sacrifice pour sacrifice, en devenant la victime de son amour, en lui immolant toutes les recherches de l'amour-propre, toutes les attentions du respect humain, toutes les répugnances et toutes les inclinations qui ne s'accordent pas avec l'accomplissement de vos devoirs.

Vous venez, ô mon Dieu, de vous immoler pour mon salut; je veux me sacrifier pour votre gloire. Je suis votre victime, ne m'épargnez point. J'accepte de bon cœur toutes les croix qu'il vous plaira de m'envoyer; je les bénis, je les reçois de votre main, et je les unis à la vôtre.

Je sors purifié de vos saints mystères; je fuirai avec horreur les moindres taches du péché, surtout de celui où mon penchant m'entraîne avec plus de violence. Je serai fidèle à votre loi, et je suis résolu de tout perdre et de tout souffrir, plutôt que de la violer.

BÉNÉDICTION.

Bénissez, ô mon Dieu, ces saintes résolutions; bénissez-nous tous par la main de votre ministre, et que les

effets de votre bénédiction demeurent éternellement sur nous. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DERNIER ÉVANGILE.

Verbe divin, Fils unique du Père, lumière du monde venue du ciel pour nous en montrer le chemin, ne permettez pas que je ressemble à ce peuple infidèle qui a refusé de vous reconnaître pour le Messie. Ne souffrez pas que je tombe dans le même aveuglement que ces malheureux qui ont mieux aimé devenir esclaves de Satan, que d'avoir part à la glorieuse adoption d'enfants de Dieu que vous veniez leur procurer.

Verbe fait chair, je vous adore avec le respect le plus profond ; je mets toute ma confiance en vous seul, espérant fermement que, puisque vous êtes mon Dieu, et un Dieu qui s'est fait homme afin de sauver les hommes, vous m'accorderez les grâces nécessaires pour me sanctifier, et vous posséder éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

Ne sortez point de l'église sans avoir témoigné votre reconnaissance pour toutes les grâces que Dieu vous a faites dans ce sacrifice. Conservez-en précieusement le fruit, et faites qu'on demeure convaincu, en vous voyant, que vous avez profité de la mort et de l'immolation d'un Dieu Sauveur.

PRIÈRE APRÈS LA SAINTE MESSE.

Seigneur, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite en me permettant aujourd'hui d'assister au sacrifice de la sainte Messe, préférablement à tant d'autres qui n'ont pas eu le même bonheur, et je vous demande pardon de toutes les fautes que j'ai commises par la dissipation et la langueur où je me suis laissé aller en votre présence. Que ce sacrifice, ô mon Dieu, me purifie pour le passé, et me fortifie pour l'avenir.

Je vais présentement avec confiance aux occupations où votre volonté m'appelle. Je me souviendrai toute cette journée de la grâce que vous venez de me faire, et je tâcherai de ne laisser échapper aucune parole, aucune action, de ne former aucun désir ni aucune pensée qui me fasse perdre le fruit de la Messe que je viens d'entendre. C'est ce que je me propose avec le secours de votre grâce. Ainsi soit-il.

DOCTRINE

CHRÉTIENNE

EN FORME DE LECTURES DE PIÉTÉ.

Ire LECTURE PRÉLIMINAIRE.

Nécessité de s'instruire de la religion.

Beatus homo quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum.

Heureux celui que vous avez instruit vous-même, Seigneur, et à qui vous avez enseigné votre loi. *Ps.* 93.

Le plus grand intérêt de l'homme est de connaître la religion, et son devoir le plus essentiel est de l'étudier. Vous en avez déjà appris les éléments, mon cher Théophile : ces premières leçons suffisaient à la faiblesse de l'enfance; mais votre raison qui se développe, et votre jugement qui commence à se former, demandent une connaissance plus étendue et plus approfondie. On vous présente dans cet ouvrage la doctrine chrétienne sous une forme nouvelle, qui paraît plus assortie au goût de ceux de votre âge : on ne se contente plus de vous proposer les dogmes de la foi, mais on vous met sous les yeux les raisons solides, décisives, convaincantes, pour lesquelles il faut croire ces dogmes. En vous exposant les règles que la religion prescrit, on vous en fait remarquer la sagesse et l'équité; en vous montrant les trésors de grâce qu'elle vous ouvre, on vous en fait sentir le prix inestimable. Ce n'est pas que votre foi, qui est un don de Dieu, ait besoin d'un nouvel appui; élevé dans le sein de l'Eglise, vous êtes docile à ses instructions : son autorité, la plus grande qu'il y ait dans l'univers, est une voie abrégée et très-sûre pour croire toutes les vérités qu'elle enseigne de la part de Dieu; mais ce développement est nécessaire ou du moins très-utile, pour vous prémunir contre les dangers auxquels vous serez bientôt exposé. Vous trouve-

rez dans le monde, où vous allez entrer, des hommes impies qui blasphèment ce qu'ils ignorent, qui osent soumettre la parole de Dieu à l'examen de leur faible raison, qui traitent de préjugés populaires les vérités les plus certaines et les plus respectables. Vous devez sans doute éviter leur société; mais si cela n'est pas possible, vous aurez du moins des principes à opposer à la séduction. Ce que je vous demande, c'est de ne pas vous laisser éblouir par les vaines subtilités de l'irréligion, c'est de ne point prendre des blasphèmes pour des raisons, ni des railleries pour des preuves. Vous devez alors vous rappeler les principes que vous aurez appris dans votre jeunesse, et vous y affermir, en lisant les excellents ouvrages qui démontrent la vérité de la religion, et où les sophismes qui l'attaquent sont réfutés avec autant de force que de lumières (1). Plus vous serez instruit, plus vous serez ferme dans la foi; plus vous étudierez votre religion, plus vous y découvrirez de caractères de divinité. Cette précaution est encore plus nécessaire pour vous garantir de l'illusion des passions : bientôt vous en sentirez les mouvements tumultueux. Le cœur agité répand des nuages dans l'esprit, et en obscurcit les lumières. Nous jugeons mal de ce qui contrarie nos inclinations, et gêne nos penchants. La religion combat toutes les passions; ce que je vous demande, c'est que vous ne les consultiez point dans une affaire si importante, et où la méprise a des suites si terribles; c'est que le désir de les satisfaire ne vous détermine jamais à abandonner la vérité. Serait-il sage, serait-il prudent de les établir juges dans une cause où elles ont un intérêt si vif et si pressant? Si vous êtes fidèle à suivre ces avis que je vous donne, vous conserverez le don précieux de la foi; car l'incrédulité vient toujours de ces deux sources, l'ignorance et la corruption du cœur. Il y aurait beaucoup moins d'impies, si la religion était mieux connue; et il n'y en aurait pas un seul, si les hommes étaient sans passions. L'on a beau vanter dans quelques incrédules l'étendue des connaissances, l'éclat des talents, et même la supériorité du génie, il n'en est pas moins vrai que ces hommes, si habiles dans les

(1) Existence de Dieu, par Fénelon. Discours sur l'histoire universelle. Abbadie, Principes de la foi, Fondements de la foi.

sciences humaines, ne sont pas instruits dans celle de la religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans les premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance, dont ils ne conservent qu'un souvenir confus et superficiel. Dans la suite, ils ont dédaigné cette sorte d'instruction comme fort au-dessous d'eux, et ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connaissent la religion que par des écrits aussi licencieux qu'impies, et où elle est indignement outragée et calomniée; ils ne savent que les blasphèmes que l'on a vomis contre elle, et ont appris à être incrédules avant d'apprendre à croire. Non, ils ne connaissent point cette religion si digne de Dieu, si proportionnée aux besoins de l'homme et si nécessaire à son bonheur; ils ne connaissent pas ce plan admirable qui en lie toutes les parties, cette harmonie, cet accord parfait entre l'Ancien et le Nouveau Testament, qui la rend aussi vénérable par son antiquité, qu'elle est auguste par la sublimité de ses dogmes, et respectable par la pureté de sa morale. Cette ignorance a ouvert en eux une voie libre, facile aux passions. La religion, qui n'était connue qu'imparfaitement, n'a opposé qu'une faible digue à leur impétuosité; ils ont commencé à douter d'une doctrine qui ne pouvait s'allier avec les plaisirs qu'ils aimaient; et ils ont secoué le joug de la foi, pour s'affranchir de celui de la vertu, de l'innocence et des mœurs. Vous concevez, mon cher Théophile, que le remède à un si grand mal est de donner aux jeunes gens une instruction plus développée sur les principes de la religion, sur les fondements inébranlables de la foi. Cette instruction écarterait une des causes de l'incrédulité, et elle affaiblirait l'autre, en apprenant à connaître Dieu et à le craindre. Si, malgré ce secours, un jeune homme se laisse emporter par ses passions, il lui reste du moins, au milieu de ses égarements, une ressource précieuse; les lumières de son esprit, le trouble salutaire de sa conscience le rappellent sans cesse à la vertu, et il y a lieu d'espérer qu'il sortira un jour de cet état funeste. Appliquez-vous donc, mon cher Théophile, à connaître votre religion; gravez-en profondément les principes dans votre esprit, et plus encore dans votre cœur. Vous étudiez avec soin les lettres et les sciences profanes. Je

loue votre empressement à vous y rendre habile : cette étude entre dans l'ordre de vos devoirs ; mais votre première, votre principale étude doit être celle de la religion, d'où dépend votre destinée éternelle.

Donnez-nous, ô mon Dieu, le goût de cette science divine qui fait les saints ; que nous aimions à en être instruits. Répandez sur cette étude l'onction de votre grâce, qui la rend douce et aimable, et qui porte dans l'âme la joie, la consolation et la paix. Donnez-nous l'intelligence de votre sainte loi, qu'elle dissipe les ténèbres de notre esprit, et qu'elle change notre cœur, en le délivrant de toute affection vicieuse, et en y faisant germer les vertus. Donnez-nous cette docilité qui soumet la raison aux vérités de la foi, et la volonté à l'amour de vos préceptes. Les sciences humaines ne sont pas à la portée de tous les esprits ; mais votre loi, ô mon Dieu, est proportionnée à l'intelligence de tous les hommes. Vous l'offrez aux petits comme aux grands, parce que vous voulez les sauver tous : elle donne la sagesse aux enfants, il faut même devenir humble et petit, pour la bien connaître et pour être votre disciple.

PRATIQUE.

Écouter attentivement les lectures de piété.

IIe LECTURE.

Existence de Dieu.

Accedentem ad Deum, oportet credere quia est.
Pour s'approcher de Dieu, il faut croire qu'il y en a un. *Hébr.* II.

Il y a un Dieu, c'est une vérité que vous avez connue dès l'enfance, mon cher Théophile ; elle s'est, pour ainsi dire, présentée d'elle-même à votre esprit : il n'a fallu qu'ouvrir les yeux et réfléchir un instant pour l'apercevoir. Tout ce qui est hors de vous, tout ce qui est en vous, prouve qu'il y a un Dieu. Je vais vous rappeler les preuves qui vous en ont convaincu. Regardez le ciel : quel magnifique spectacle ! Qui est-ce qui a fait cette voûte immense ? qui est-ce qui a suspendu tous ces globes éclatants, le soleil qui répand partout la lumière et la chaleur, la lune et les étoiles qui brillent au firmament pendant la nuit ? Voyez avec quelle régularité ces astres recommencent chaque jour leur course

majestueuse. Tous leurs mouvements sont réglés, jamais ils ne s'écartent de la route qui leur a été tracée ; et ce bel ordre subsiste depuis six mille ans. La succession des jours et des mois n'a jamais été interrompue. D'où peut venir une régularité si constante, si ce n'est d'une intelligence infinie et toute-puissante? Abaissez maintenant vos regards sur la terre : que de merveilles n'y apercevez-vous pas ! Considérez cette multitude innombrable d'animaux d'espèces différentes, dont elle est peuplée ; cette variété infinie d'arbres, de plantes et de fruits dont elle est converte ; la quantité prodigieuse de poissons que la mer renferme dans son sein : quel peut être l'auteur de tant de merveilles, si ce n'est Dieu? Dites-moi, le prince le plus puissant, le plus grand roi du monde pourrait-il seulement former une fleur, une feuille, un grain de sable? Non sans doute. Attribuer tout cela au hasard, ne serait-ce pas le comble de l'extravagance? Quand vous voyez un beau palais, vous jugez sans hésiter qu'il y a eu un habile architecte qui en a tracé le plan et dirigé l'exécution. En voyant un beau tableau, vous ne doutez pas qu'il n'y ait eu un excellent peintre qui en a conçu le dessin et distribué les couleurs. Si quelqu'un venait vous dire que c'est l'ouvrage du hasard ; que les pierres de l'édifice se sont taillées et posées d'elles-mêmes ; que les couleurs du tableau sont venues par hasard s'arranger sur la toile, se nuancer dans un si bel ordre et former une figure régulière, ne le regarderiez-vous pas comme un insensé? Quelle serait donc la folie de celui qui prétendrait que l'univers s'est formé par hasard? Quoi ! le hasard n'a jamais formé une maison, un tableau, et il aurait formé le monde ! enfin, considérez-vous vous-même, mon cher Théophile : vous avez un corps, et ce corps est composé d'une multitude étonnante de ressorts et d'organes qui sont placés et arrangés avec un ordre admirable. Partout l'on aperçoit un dessein marqué, et l'on voit que celui qui les a faits a employé les moyens les plus propres à l'exécution de ce dessein. Remarquez la situation de vos yeux : ainsi que des sentinelles, ils occupent le lieu le plus élevé pour apercevoir de loin les objets. N'est-il pas évident qu'ils ont été faits pour voir, comme les oreilles pour entendre, les mains pour agir, et les pieds pour marcher? Quel

autre que Dieu a pu faire un si bel ouvrage ? Dire que c'est la nature, c'est dire un mot vide de sens, à moins que par la nature on n'entende une cause pleine de sagesse et de puissance ; et alors c'est Dieu lui-même.

Secondement, vous n'avez pas seulement un corps, mon cher Théophile, vous avez aussi une âme ; cette âme n'est point matière, car la matière n'est pas capable de penser : c'est donc un esprit. Cependant l'âme est étroitement unie au corps. Certainement l'âme ne s'est point unie d'elle-même à notre corps ; cette union s'est faite avant qu'elle y eût pensé. Cette union est si étroite, que, quand le corps est en bon état, une douce joie se répand dans l'âme ; et dès que le corps s'altère, l'âme souffre de son côté. Qui a pu unir ainsi deux choses si différentes, et établir entre elles cette correspondance admirable, si ce n'est Dieu ?

Ces sentiments de joie et de douleur que vous éprouvez, sont encore une nouvelle preuve qu'il y a un Dieu ; car il ne dépend pas de vous de les avoir, ou de ne pas les avoir. Si vous pouviez vous les procurer ou vous y soustraire, vous seriez toujours dans la joie, jamais vous n'éprouveriez la douleur. Vous avez donc un Maître souverain et tout puissant, qui excite en vous ces sentiments, de qui vous dépendez, et qui dispose de vous à son gré. Ce Maître suprême, c'est Dieu. De là ce cri, *Mon Dieu !* qui vous échappe dans une douleur inopinée, dans un danger imprévu ; cri indélibéré, qui n'est pas l'effet de la réflexion, mais le témoignage d'une âme naturellement chrétienne, selon l'expression de Tertullien. Il est donc vrai, mon cher Théophile, que nous portons au-dedans de nous l'impression de la divinité, tracée en caractères ineffaçables : aussi n'y a-t-il jamais eu de peuple si barbare et si sauvage, qui n'ait reconnu une Divinité. On trouve des nations qui n'ont point de villes, point de lois, point de magistrats ; mais on n'en trouve aucune qui n'ait point de Dieu. Ce consentement si universel entre tous les hommes de tous pays et de tous les siècles, si différents d'ailleurs de génie et de mœurs, séparés par des intervalles immenses de temps et de lieux, ne peut être l'effet d'une convention arbitraire : il ne peut venir que d'une lumière qui éclaire tous les hommes, et que Dieu a mise dans notre âme en nous créant.

Oui, mon Dieu, vous avez gravé dans tous vos ouvrages la magnificence de votre nom en caractères si visibles que les plus simples même ne sauraient l'y méconnaître. Les cieux annoncent votre gloire, et le firmament publie les merveilles de votre puissance. Cette voix se fait entendre à tous les hommes et à toutes les nations. Quel autre, en effet, a pu dire au soleil : sortez du néant, et présidez au jour? Quel autre que vous a pu dire à la lune : Paraissez, et soyez le flambeau de la nuit? Toutes les créatures nous disent qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes, mais que c'est vous qui les avez faites : c'est vous qui avez étendu le ciel comme une tente magnifique, qui avez attaché les astres au firmament, qui leur avez tracé la route qu'ils doivent parcourir. C'est vous qui faites germer les plantes dans le sein de la terre, et qui leur donnez l'accroissement ; c'est vous qui avez réglé la succession des jours et des nuits, et fixé l'ordre invariable des saisons ; c'est votre main invisible qui a formé notre corps, qui en a arrangé tous les ressorts, et disposé tous les membres avec un art admirable. Pour connaître cette vérité, il ne faut ni des lumières sublimes, ni une étude profonde. Les premieres impressions de la raison suffisent : il ne faut qu'une âme qui porte encore en elle-même ces traits primitifs de lumière que vous y avez mis en la créant. Malheur à moi, si je laissais jamais éteindre, ou même obscurcir cette lumière précieuse, par les nuages de mes passions ; malheur à moi, si je devenais semblable à cet insensé qui a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu!* Ce n'est pas dans son esprit, c'est dans son cœur que l'impie a tenu ce langage ; car le cœur corrompu peut bien lui suggérer ce sentiment si contraire aux lumières de sa raison, mais son esprit ne saurait se le persuader. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que j'aie le malheur de tomber jamais dans un aveuglement si déplorable : vous avez fait vos créatures comme autant de degrés pour nous élever jusqu'à vous : c'est l'usage que je veux en faire : en les voyant, je verrai, j'adorerai leur auteur.

PRATIQUE.

Voir Dieu dans les créatures.

IIIe LECTURE.

Perfection de Dieu.

Magnus Dominus et laudabilis nimis, et magnitudinis eius non est finis.

Le Seigneur est grand, il est fort au-dessus de nos louanges; et sa grandeur n'a point de bornes. *Psal.* 144.

Dieu est si grand, et notre esprit est si borné, qu'il nous est impossible de comprendre ce qu'il est. Nous ne le connaissons qu'imparfaitement par la lumière de la foi et par celle de la raison. Cependant cette connaissance, tout imparfaite qu'elle est, suffit à l'homme dans cette vie; et il est à propos de vous l'exposer, mon cher Théophile. Rien ne nous donne une plus grande idée de Dieu que ce qu'il a dit de lui-même : *Je suis celui qui suis.* (Exode 3.) Parole sublime; tâchons d'en pénétrer le sens. C'est comme s'il disait : Je suis l'Etre par excellence, le principe et la source de tout ce qui est, celui en qui et par qui toutes choses subsistent; tout ce qui est au monde n'a qu'un être emprunté qu'il tient de moi, et que je peux lui ôter quand il me plaît; mais moi, je suis par moi-même ce que je suis. De cette idée de Dieu, il résulte qu'il possède toutes les perfections, et qu'il les a au suprême degré. Suivez-moi, mon cher Théophile, dans le développement que je vais en faire.

Dieu est esprit; c'est une pure intelligence : il n'a ni corps, ni figure, ni couleurs, Dieu ne ressemble à rien de tout ce qui nous environne, et qui frappe nos sens. Tout ce que vous voyez, tout ce que vous touchez est matériel; et un être infiniment parfait n'est point matière. Il n'y a que notre âme qui ait quelque ressemblance avec Dieu, qui puisse nous en faire concevoir une juste idée. Comme Dieu, elle est une intelligence; mais remarquez bien, il y a une distance infinie entre l'intelligence souveraine, qui est Dieu, et une intelligence créée, telle qu'est la nôtre. Les connaissances de notre âme sont bornées et imparfaites, celles de Dieu embrassent toutes choses. Dieu connaît tout, il sait tout, et la connaissance qu'il en a est infiniment parfaite : ses pensées sont aussi élevées au-dessus de nos pensées que le ciel est élevé au-dessus de la terre

Dieu est éternel. Il était avant toutes choses, puisqu'il a tout fait : il était avant tous les temps; il n'a point

commencé d'être : c'est lui qui a donné le commencement à tout. Remontez au-delà de six mille ans, le ciel et la terre n'étaient pas encore ; ils seront un jour détruits. Comptez les années qui se sont écoulées depuis votre naissance, le nombre en est fort petit, et bientôt vous arriverez au terme de votre vie. Il n'en est pas ainsi de Dieu : il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin. Avant la naissance des siècles, Dieu était en lui-même, et rien n'était que lui seul. Avant que les montagnes eussent été formées, dit le Prophète, avant que l'univers fût sorti du néant, vous étiez, Seigneur, de toute éternité, et vous serez dans tous les siècles. Les ouvrages de vos mains périront, mais pour vous, vous subsisterez éternellement, et vos années ne passeront point.

Dieu est tout-puissant : c'est le nom qu'il se donne lui-même dans les saintes Écritures. Il peut tout, il fait tout ce qu'il veut : par sa seule parole il a tiré du néant toutes les créatures, il pourrait encore créer mille autres mondes, et sa puissance ne serait pas épuisée. Il appelle, dit le Prophète, les choses qui ne sont pas, comme si elles étaient ; et elles obéissent à sa voix. Rien n'est donc impossible, rien n'est donc difficile à Dieu.

Dieu est indépendant. Eh ! de qui dépendrait-il, puisque tout dépend de lui ? Nous sommes dans une dépendance continuelle et universelle à l'égard de Dieu : c'est lui qui nous conserve et qui nous soutient : sans lui nous retomberions à chaque instant dans le néant d'où il nous a tirés : sans son secours, nous ne pouvons rien faire ; mais Dieu ne dépend d'aucune chose. Principe de tout ce qui est, il ne tient l'être que de lui-même. Source inépuisable de tous les biens, il les a tous de son propre fonds, et il les distribue à son gré à qui il lui plaît. Souverainement heureux, il n'a besoin de personne, il se suffit à lui-même, maître absolu de toutes choses, il n'a ni supérieur ni égal.

Dieu est immuable. Ce qu'il est, il l'a toujours été, et il le sera toujours. « Je suis le Seigneur, nous dit-il « lui-même, et je ne change point. » L'homme n'est jamais dans un état fixe et permanent ; son corps, sujet aux révolutions des différents âges, passe encore successivement de la force à la faiblesse, de la santé à la ma-

ladie, de la vie à la mort. Sa volonté change, soit par inconstance, soit parce qu'il découvre des raisons d'abandonner ce qu'il recherchait, ou de rechercher ce qu'il négligeait ; mais en Dieu il n'y a ni changement, ni même ombre de vicissitude. Tout ce qui est en lui est éternel. La volonté du Seigneur, dit le Prophète, demeure éternellement, et les pensées de son cœur subsistent dans toute la suite des générations.

Dieu est infini, c'est-à-dire que son essence et ses perfections n'ont point de bornes : il a toutes les perfections, et en lui chaque perfection est infinie. Sa nature est d'être souverainement parfait. Ainsi Dieu est non-seulement juste, mais infiniment juste, il est non-seulement saint, mais infiniment saint ; il est non seulement bon, mais infiniment bon ; et ainsi de toutes les autres perfections. Comme rien n'a pu en limiter le nombre, rien n'a pu en borner la grandeur.

Que vous êtes grand, ô mon Dieu ! que vous êtes digne de nos respects et de nos adorations ! Qui pourrait se lasser d'admirer vos merveilles ? Qui pourrait les raconter dignement ? Mais pourquoi avons-nous un esprit, si ce n'est pour les contempler, et une langue, si ce n'est pour les publier ? Pourquoi avons-nous un cœur, si ce n'est pour en être vivement touché, et pour être embrasé de votre amour ? Vous êtes infiniment bon, infiniment juste, infiniment sage, vous êtes souverainement aimable par votre parfaite et inaltérable beauté, souverainement redoutable par votre force invisible. Vous êtes toujours le même, vous ne changez jamais, et vous faites tous les changements qui arrivent dans le monde. Incapable de renouvellement et d'altération, vous renouvelez toutes choses ; toujours en action et toujours en repos, vous portez tout sans vous lasser ; vous nourrissez tout sans vous épuiser ; vous donnez à tous sans vous appauvrir. A vous, ô mon Dieu, appartiennent la puissance et la gloire ; à vous toute autorité et tout empire : à vous toutes les richesses et tous les biens : mais c'est vous qui êtes le bien au-dessus de tous les biens, et qui les renfermez tous en vous-même. Vous êtes si fort élevé au-dessus de nos pensées et de nos expressions, que nous ne pouvons ni faire comprendre aux autres ce que vous êtes, ni le comprendre nous-mêmes. Qu'est-ce que l'homme pour entreprendre de

vous louer? Qu'est-ce qu'une vile créature, pour oser sonder l'abîme de vos adorables perfections? A la vue de tant de gloire et de majesté, que puis-je faire autre chose que me prosterner devant vous, me taire et adorer? Un silence de respect et d'amour vous honorera plus que toutes mes paroles et toutes mes louanges.

PRATIQUE.

S'anéantir devant Dieu.

IVe LECTURE.

Immensité de Dieu.

In manu ejus sunt omnes fines terræ.
Il tient dans sa main la terre tout entière. *Ps.* 94.

Dieu est au ciel, en la terre et en tous lieux. Cette présence de Dieu partout s'appelle *immensité*, parce qu'elle est sans mesure et sans bornes. C'est Dieu qui anime tout, qui soutient tout, qui donne la vie et le mouvement à tout. Dieu est partout; il est en toutes choses, ou, pour mieux dire, toutes choses sont en lui. Sa présence s'étend au delà des bornes de l'univers: il pourrait en créer un autre; et, s'il le créait, ce nouvel univers serait dans l'étendue de son immensité. L'Ecriture sainte présente cette vérité presque à chaque page: « N'est-ce pas moi, dit le Seigneur, qui remplis le ciel « et la terre? Dieu est plus élevé que les cieux, plus « profond que les abîmes, plus étendu que la terre, plus « vaste que la mer! c'est-à-dire plus grand que l'uni« vers entier. Dieu n'est pas loin de nous, dit saint « Paul; c'est en lui que nous sommes, que nous vivons « et que nous agissons. » En quelque endroit que nous allions, nous trouvons Dieu présent; c'est ce qui fait dire au saint roi David: « Où irai-je pour éviter votre « présence? Où fuirai-je pour échapper à vos regards? « Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends « dans les abîmes de la terre, je vous y trouve encore: « partout où je vais, c'est votre main même qui m'y « conduit, c'est votre main qui me soutient. » Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous sommes sous les yeux de Dieu: il entend toutes nos paroles, il voit toutes nos actions; il est même au fond de notre cœur, il connaît toutes nos pensées et tous nos désirs. Quand nous faisons le mal, c'est en sa présence que nous le

faisons. Les ténèbres les plus épaisses, la nuit la plus obscure, ne nous dérobent point à ses regards ; aussi ce saint roi ajoute-t-il : « J'ai dit : Peut-être les ténèbres • me cacheront-elles ; mais les ténèbres n'ont aucune • obscurité pour lui : la nuit la plus profonde est à ses • yeux comme le jour le plus brillant. » La preuve de cette vérité est dans notre cœur, mon cher Théophile. D'où viennent ces remords qui nous agitent, quand nous avons fait quelque mauvaise action, même en secret, et sans avoir été aperçu de personne ? D'où viennent ces reproches si vifs et si amers que fait alors la conscience? En vain le pécheur s'efforce de les apaiser; le cri perçant de cette voix intérieure surmonte tout ce qu'on lui oppose : en vain il fuit son propre cœur, et se hâte de sortir de lui-même pour n'être pas accablé de confusion devant un juge qui lui reproche son crime; quelque part qu'il aille, il est saisi de crainte, et couvert de honte devant le censeur invisible qu'il porte dans son sein. Quel est-il ce censeur? Quelle est cette voix qui reproche si vivement le crime? Quelle est cette lumière qui luit dans les ténèbres mêmes, et que les ténèbres ne peuvent obscurcir? Quel est ce juge sévère auquel le pécheur ne saurait échapper, si ce n'est la vérité incorruptible et la justice éternelle? Et qu'est-ce que cette vérité et cette justice, si ce n'est Dieu, témoin véritable de toutes nos actions? N'oubliez donc pas, mon cher Théophile, que Dieu est toujours avec vous, et que vous n'êtes jamais seul ; qu'éloigné de la vue des hommes dans le lieu le plus retiré, dans la plus profonde solitude, vous avez un témoin invisible qui vous accompagne et qui observe toutes vos actions. Cette pensée vous éloignera du mal. L'ennemi de votre salut sera faible, ses efforts seront impuissants tant que vous conserverez la pensée de la présence de Dieu. Eh ! comment oseriez-vous commettre le péché sous ses yeux? Auriez-vous la témérité de faire en sa présence ce que vous ne feriez pas à la vue d'un père, d'un maître? C'était la leçon que donnait autrefois Tobie à son fils : • Mon fils, lui disait-il, ayez Dieu dans l'esprit tous les • jours de votre vie. » C'est le conseil que nous donne saint Augustin : « Si quelqu'un vous porte au péché, ré- « pondez-lui : Trouvez-moi un endroit où Dieu ne me « voie pas ; mais, puisqu'il n'y en a point où Dieu ne

« soit présent, ne m'en parlez plus, je ne suis point « assez méchant pour l'offenser sous ses yeux. » Cette pensée vous soutiendra dans la pratique de vos devoirs: rien n'est plus propre à vous animer à les remplir, que de songer que vous avez pour témoin de ce que vous faites un Dieu infiniment bon, qui vous tient compte de votre fidélité.

Vous êtes présent par tout, ô mon Dieu : le ciel et la terre sont remplis de votre gloire et de votre majesté. Que j'ai été aveugle de vivre jusqu'à présent sans penser à vous! Vous étiez, Seigneur, dans tous les lieux où j'étais, vous aviez les yeux ouverts sur moi, vous entendiez toutes mes paroles, vous connaissiez toutes mes pensées, vous considériez toutes mes actions, et je ne faisais aucune attention à votre présence; je parlais, j'agissais devant vous sans penser à vous. Hélas! mon Dieu, je reconnais que cet oubli de votre divine présence a été la cause de toutes mes chutes. Oui, si j'ai commis tant de péchés, c'est parce que je vous ai oublié, si je tombe encore dans beaucoup de fautes, c'est parce que je vous perds souvent de vue. Comment, en effet, oserais-je vous offenser, si je pensais que vous êtes auprès de moi, et que vous me voyez? Je veux désormais avoir continuellement cette pensée : *Dieu me voit.* je me la rappellerai, surtout dans les tentations, dans les occasions où je me sens porté au péché. *Dieu me voit,* cette pensée me soutiendra contre les attaques du démon, et me donnera la force de les surmonter. Je me la rappellerai dans mes dégoûts, dans ces moments où la langueur, la lâcheté me font négliger mes devoirs; cette pensée m'encouragera, m'animera à les remplir avec fidélité.

PRATIQUE.

Avoir souvent dans l'esprit cette pensée : *Dieu me voit.*

Ve LECTURE.

Providence de Dieu.

Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

Sa sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et elle dispose tout avec douceur. *Sap* 8.

Dieu prend soin de toutes les créatures, et ce soin s'appelle *Providence.* Il gouverne toutes choses, et rien

n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa permission. Le bien qui se fait arrive par son ordre ; Dieu l'approuve, il le veut, il le commande, il le récompense. Le mal n'arrive point par l'ordre de Dieu, il le défend, il le punit ; mais il le laisse commettre, il ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut point gêner notre liberté, et parce qu'il est assez puissant pour tirer le bien du mal même. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que Dieu abandonne ses créatures au hasard après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de les gouverner. Le hasard n'est rien et ne peut être cause de rien. Comme il a fallu une puissance et une sagesse infinies pour produire le monde, il faut aussi que cette même puissance et cette même sagesse le maintiennent et le conservent. L'histoire sainte tout entière atteste cette vérité ; et ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrivains sacrés, c'est leur attention continuelle à faire envisager tout ce qui arrive comme un effet de la Providence. Quand les Juifs étaient fidèles à la loi de Dieu, il répandait sur eux ses bienfaits, et les comblait de prospérités : abandonnaient-ils le Seigneur, les châtiments et les malheurs suivaient de près leur infidélité.

Cette Providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires ; son attention s'étend à la moindre créature. Elle est aussi appliquée à chacun de nous que s'il était seul au monde. Il ne tombe pas un passereau sur la terre sans l'ordre de votre Père céleste ; tous les cheveux de votre tête sont comptés, dit Notre-Seigneur lui-même. Voulez-vous en avoir des exemples, mon cher Théophile, ouvrez les livres saints. Joseph est vendu par ses frères, et emmené en Egypte ; il est chargé de chaînes, et jeté dans une prison obscure. Mais Dieu, dit l'Ecriture, descendit avec lui dans la fosse, et ne l'abandonna point dans les fers ; Joseph sortit glorieux de la prison, et fut mis à la tête de toute l'Egypte, où il était entré comme esclave. Lorsqu'il se fit reconnaître à ses frères, il leur dit : « Ce n'est point « par votre conseil, c'est par la volonté de Dieu que j'ai « été envoyé ici. » Vous voyez, mon cher Théophile, comment il attribue à la Providence de Dieu ce qui paraissait être la volonté des hommes. Moïse est exposé sur les eaux du Nil, en exécution des ordres du roi Pha-

raon ; mais, par une disposition admirable de la Providence, la fille du roi vint à l'endroit où était l'enfant ; elle en eut pitié ; elle le fit élever dans le palais même, comme si c'eût été son fils. Qui est-ce qui la conduisit si à propos au lieu où l'enfant allait périr ? Qui est-ce qui lui mit dans le cœur ce sentiment de compassion, et lui inspira le dessein de l'adopter pour son fils ? C'est Dieu, qui destinait cet enfant à être un jour le libérateur de son peuple. Est-il besoin, mon cher Théophile, de vous rapporter des faits anciens, pour vous convaincre qu'il y a une Providence ? Ne voyez-vous pas tous les ans croître et mûrir les moissons ? Ne voyez-vous pas les arbres se charger de fruits, pour nous nourrir ? Pouvez-vous ne pas apercevoir, dans ce renouvellement continuel de secours, l'attention d'un père qui veille à la conservation de ses enfants, et qui pourvoit à tous leurs besoins ? Ne vous imaginez pas, mon cher Théophile, que cette attention, que ce soin coûte à votre Dieu, et que son repos inaltérable puisse en être troublé. Tout est également aisé à une puissance et à une sagesse infinies. Si un roi ne s'occupe que des grandes affaires, sans descendre dans le détail des petites choses qui se passent dans son royaume, c'est qu'un roi, n'ayant qu'une intelligence bornée, ne pourrait s'appliquer aux petites choses sans négliger les grandes. Mais la sagesse de Dieu étant infinie embrasse tout sans peine et sans efforts : c'est elle qui donne la fertilité à la terre et l'accroissement aux plantes ; c'est elle qui nourrit les oiseaux du ciel, et les poissons qui nagent dans la mer, et les animaux qui rampent sur la terre. « Les créatures « insensibles, le feu, la pluie, les vents, les tempêtes « obéissent à sa voix, et écoutent ses ordres, dit le Pro- « phète : c'est lui qui couvre le ciel de nuages, et qui « prépare la pluie à la terre. » Il permet quelquefois que l'homme de bien soit dans la misère, tandis que l'impie est dans l'abondance. N'en prenez pas occasion de douter de la Providence. Si Dieu permet que le juste souffre sur la terre, c'est pour éprouver sa vertu, pour la récompenser magnifiquement dans l'autre vie ; c'est qu'il sait que cette affliction passagère est un moyen pour assurer son salut éternel.

De ce principe, *il y a une Providence*, naissent deux devoirs pour l'homme. Le premier est de se soumettre

sans réserve à la conduite de cette Providence : nous devons l'adorer dans les maux comme dans les biens qui nous arrivent, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie et les souffrances comme dans la santé et dans la joie ; nous devons dire alors : « Dieu le « veut, et il ne le veut que pour mon bien ; que son « saint nom soit béni. » Le second devoir est de se confier à la Providence, et d'attendre sans inquiétude, de la bonté de Dieu, tout ce qui nous est nécessaire pour cette vie et pour l'autre. « Considérez les oiseaux « du ciel, dit Notre-Seigneur ; ils ne sèment ni ne moissonnent, c'est Dieu qui les nourrit : combien ne va- « lez-vous pas mieux qu'eux! Voyez les lis des campa- « gnes ; ils ne travaillent ni ne filent. Cependant le roi « Salomon, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme « l'un d'eux. Si Dieu a soin de vêtir l'herbe des « champs, combien prendra-t-il plus soin de vous, qui « êtes ses enfants ! » Ce serait donc l'outrager, que de s'inquiéter et de manquer de confiance en sa bonté paternelle.

Je crois, ô mon Dieu, que tout ce qui m'arrive ne peut m'arriver que par votre ordre et par votre permission, et je m'abandonne sans réserve à la conduite de votre Providence. Vous savez ce qui me convient beaucoup mieux que je ne le sais moi-même ; vous connaissez mes besoins et ma faiblesse, disposez de moi, réglez tout selon votre bon plaisir, je veux tout ce que vous voulez. Dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie comme dans la santé, je bénirai, j'adorerai votre Providence. Vous êtes mon créateur, mon Dieu, mon père. Puis-je mettre mon sort en de meilleures mains ? Vous n'abandonnerez pas un enfant qui met toute sa confiance, en vous. Tant que j'aurai cette confiance, rien ne pourra me nuire ; tout me deviendra utile, et tournera à mon avantage. Si j'ai quelque chose à souffrir, je ne considérerai par la main de l'homme qui frappe ; je n'envisagerai que votre volonté qui le permet pour mon bien ; et, plein de soumission pour cette volonté sainte, j'accepterai cette affliction comme une chose que vous savez m'être utile, et comme un moyen que votre sagesse emploie pour assurer mon bonheur éternel. Comment pourrais-je douter de votre attention paternelle sur moi ? Combien de preuves touchantes ne

m'avez-vous pas données de votre amour ! Toute ma vie n'est qu'une suite de bienfaits que vous m'avez accordés. Votre Providence m'a conduit jusqu'à présent comme par la main : je serais bien ingrat si, après tant de grâces, je me défiais de votre bonté.

PRATIQUE.

Se soumettre en tout à la volonté de Dieu

VIe LECTURE.

Nécessité d'une religion.

Timete Dominum, et date illi honorem.

Craignez le Seigneur, et rendez-lui hommage. *Apoc.* 14.

Il faut honorer Dieu, c'est-à-dire le connaître, l'aimer et le servir. La religion consiste à rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû. Ce culte est un humble hommage que l'on rend à Dieu comme à l'Etre suprême. Nous le lui devons à cause de ses perfections infinies, et à cause des bienfaits dont il nous comble. Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses : nous lui appartenons à beaucoup plus de titres qu'un esclave n'appartient à son maître, nous devons donc le servir, et faire sa volonté en tout. Dieu est infiniment grand, infiniment juste, infiniment puissant ; nous devons le respecter et le craindre. Dieu est infiniment bon ; nous devons l'aimer et nous attacher à lui. Vous le savez, cher Théophile, c'est Dieu qui vous a fait ce que vous êtes ; tout ce que vous avez, c'est de lui que vous l'avez reçu : il vous a créé, il vous conserve, il ne cesse de répandre sur vous ses bienfaits depuis que vous êtes au monde. Tous les avantages dont vous jouissez, soit du côté de l'esprit, soit du côté du corps, vous les tenez de sa main bienfaisante. Son amour pour vous n'est pas encore satisfait, il vous prépare des biens infiniment plus précieux que ceux qu'il vous a déjà accordés ; il veut vous rendre éternellement heureux. Vous lui devez incomparablement plus qu'un enfant ne doit à son père. C'est donc pour vous un devoir indispensable de l'honorer, de l'aimer et de le servir. Que penseriez-vous d'un fils dénaturé, qui n'aurait que de l'indifférence pour le plus tendre, pour le meilleur des pères ? Ne le regarderiez-vous pas comme un monstre? Quel nom de-

vez-vous donc donner à un homme qui refuserait de rendre à Dieu le culte qui lui est dû à tant de titres? Vainement dirait-on que Dieu est trop grand et trop élevé au-dessus de nous, pour s'intéresser à l'honneur que nous lui rendons. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos hommages, mais il est juste, il veut ce qui est conforme à la raison, à l'équité, à l'ordre; et il est dans l'ordre que la créature honore le Créateur, et qu'elle lui marque sa reconnaissance. Dieu exige donc que nous l'honorions, non parce que cela lui est avantageux, mais parce que c'est un devoir que nous avons à remplir. Est-il convenable que Dieu ait fait l'homme capable de connaître et d'aimer son auteur, sans exiger qu'il s'acquitte de cette obligation essentielle? Un père peut-il donc dispenser son fils de lui témoigner son respect et son amour? En voilà assez, mon cher Théophile, pour vous convaincre que nous devons à Dieu, et que Dieu exige de nous un culte religieux. Mais quel est ce culte? C'est ce qu'il faut maintenant vous expliquer. Premièrement, il faut rendre à Dieu un culte intérieur, qui consiste à le connaître et à l'aimer. C'est cette connaissance et cet amour qui font l'essence de la religion: sans cet hommage de l'esprit et du cœur, on ne saurait honorer la Divinité. « Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur, il faut l'adorer en esprit et en vérité. » Secondement, nous devons à Dieu un culte extérieur et sensible, c'est-à-dire qu'il faut manifester au dehors les sentiments de notre âme. C'est Dieu qui a créé notre corps aussi bien que notre âme; le corps doit donc honorer Dieu à sa manière, et concourir avec l'esprit à lui rendre hommage. Si nous étions de purs esprits, notre religion serait tout intérieure: mais comme nous sommes des esprits unis à des corps, il manquerait quelque chose au culte que nous rendons à Dieu, si le corps n'y avait aucune part. Cela n'est pas même possible; car, pour peu que l'on s'observe soi-même, on s'aperçoit que l'âme n'est jamais affectée de quelque sentiment, qu'aussitôt ce sentiment ne se produise au-dehors par de certaines actions qui en sont comme les signes et les interprètes. Supposez un homme pénétré de respect et d'amour pour son Dieu, plein d'admiration pour ses perfections, de reconnaissance pour ses bienfaits, de confiance en sa bonté; vous vous repré-

senterez nécessairement cet homme tantôt humblement prosterné devant Dieu, tantôt chantant ses louanges, tantôt levant les mains et les yeux au ciel; et vous sentez, mon cher Théophile, que, si vous étiez dans ces heureuses dispositions, vous les manifesteriez au dehors par les mêmes actions.

De plus, il faut un culte public, parce que les hommes étant destinés à vivre en société, doivent se réunir pour bénir et adorer en commun celui qui les a tous créés. Sans un culte public, la religion ne peut subsister longtemps parmi les hommes; ils ont besoin de s'édifier mutuellement, et de s'exciter les uns les autres à la pratique de leurs devoirs. Aussi, dès la naissance du monde, les hommes se sont rassemblés pour rendre ensemble leurs hommages et leurs vœux au Seigneur. Partout on trouve un culte rendu à la Divinité au nom des peuples. La même lumière qui découvre à l'homme l'existence de Dieu, lui fait connaître l'obligation où il est de l'honorer. Ce culte était différent chez les différents peuples, mais il avait partout le même fondement c'est-à-dire la nécessité d'adorer la puissance suprême de qui ils dépendent. Tant il est vrai que l'homme entend sans cesse au-dedans de lui-même une voix qui lui crie qu'il a au-dessus de lui un Maître souverain, à qui il doit le tribut de ses hommages.

Je le comprends, ô mon Dieu, vous n'avez fait l'homme que pour votre gloire; et son devoir le plus indispensable est de vous rendre un culte religieux. Je ne suis au monde que pour vous connaître, vous aimer et vous servir. Tout ce que j'ai, c'est de vous que je l'ai reçu; il est bien juste que je le consacre à votre service. Toutes les facultés de mon âme et de mon corps doivent être employées à votre gloire, mon esprit à vous connaître, mon cœur à vous aimer, ma langue à vous bénir et à vous louer. Eh! quelle autre créature vous rendrait, ô mon Dieu, l'hommage qui vous est dû? Sans l'homme toute la nature est muette : c'est à l'homme à vous rendre en son nom des actions de grâces; c'est à l'homme qu'il appartient de payer le tribut de reconnaissance et d'adoration, que toutes les créatures vous doivent. Voilà sa destination, vous avez fait tout le reste pour l'usage de l'homme; mais vous voulez qu'il rapporte tout à votre gloire, et qu'il s'y rapporte lui-même. Je le sens,

ô mon Dieu, mon bonheur consiste à remplir ce devoir. Je ne puis être heureux qu'en m'attachant à vous, tout autre objet ne saurait satisfaire les désirs de mon cœur. Vous seul êtes la source des véritables biens : il n'y a point de science nécessaire que celle de vous connaître, point de plaisir solide que celui de vous aimer, point d'autre gloire que celle de vous servir.

PRATIQUE.

Rapporter tout à Dieu.

VIIe LECTURE.

Unité de Dieu.

Ego Dominus, et non alter... Non est Deus absque me.

Je suis le Seigneur, il n'y en a point d'autre..... Il n'y a point d'autre Dieu que moi. *Isa.* 45.

Si vous faites attention à ce que c'est que Dieu, mon cher Théophile, vous verrez clairement qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Dieu est l'Etre suprême, le souverain Seigneur de toutes choses. N'est-il pas évident qu'étant souverain, il est nécessairement unique? S'il avait un égal, il ne serait plus l'Etre suprême. Toutes les perfections de Dieu prouvent aussi son unité; il ne peut y avoir qu'un seul Etre immense, c'est-à-dire qui remplisse tout, et hors duquel il n'y ait plus rien. Il ne peut y avoir qu'un seul Etre infiniment parfait, c'est-à-dire qui possède toutes les perfections, en dehors duquel il n'y ait aucune perfection qui ne vienne de lui. Une si grande majesté ne peut avoir d'égal, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la grandeur et de la majesté. Cette vérité brille partout dans les Écritures, où il semble que Dieu nous dit à haute voix : « Connaissez que je suis le seul, « et qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi. » « Écoutez, « ô Israël, disait Moïse au peuple hébreu; le Seigneur, « votre Dieu est l'unique Seigneur. » « Je suis le Seigneur, « dit Dieu lui-même, et il n'y en a point d'autre; que « tous ceux qui sont à l'orient et à l'occident sachent « qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi : il n'y en a ni « avec moi ni hors de moi. (*Isaïe*, 45.) C'est pour rendre cette vérité sensible, que dans l'ancien Testament il n'y avait qu'un seul temple où il voulût être adoré, et un

seul autel où il fût permis de lui offrir des sacrifices. Il y a sans doute lieu de s'étonner qu'une vérité si claire ait autrefois généralement été ignorée, et que presque tous les peuples de la terre aient adoré un grand nombre de divinités. Cette erreur si grossière a été l'effet du péché. Lorsque Dieu créa l'homme, il se manifesta à lui. Dès ce moment, l'homme connut clairement qu'il n'y avait qu'un Etre suprême qui a fait toutes choses et de qui toutes choses dépendent. Il transmit à la postérité cette religion sainte et pure, qui se conserva pendant quelque temps. Les hommes alors, pour connaître l'unité de Dieu, n'avaient besoin que du témoignage de leurs pères. Cette tradition était d'ailleurs si conforme à la raison, qu'il semblait qu'elle ne pût jamais être oubliée ni obscurcie ; mais depuis le péché, la raison était faible et corrompue. A mesure que l'on s'éloigna de l'origine des choses, les hommes brouillèrent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, et ils ne voulurent plus adorer que ce qu'ils pouvaient voir. De là l'idolâtrie se répandit dans tout l'univers. L'idée de Dieu fut confondue avec celle de la créature. Ainsi l'on adora toutes les choses où l'on voyait quelque puissance extraordinaire. Le soleil et les autres astres, qui se faisaient sentir de si loin, furent les premiers objets de l'adoration publique. Les grands rois, les conquérants, qui pouvaient tout sur la terre, eurent bientôt après les honneurs divins. Un si grand mal fit des progrès étranges : on en vint jusqu'à adorer des bêtes et des reptiles ; tout était Dieu excepté Dieu lui-même. Le monde qu'il avait fait pour manifester sa puissance semblait être devenu un temple d'idoles. On ne s'en tint pas encore là : les vices mêmes et les passions eurent des autels. Enfin, au milieu de ces ténèbres, l'homme adora jusqu'à l'œuvre de ses mains : il crut pouvoir renfermer l'Esprit divin dans une statue ; et il oublia si profondément que Dieu l'avait fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un Dieu. Chaque peuple eut ses dieux particuliers, dont les uns présidaient au ciel, les autres à la mer et aux fleuves, d'autres aux enfers. Un si prodigieux aveuglement vous étonne, mon cher Théophile : éclairé des lumières de la foi, vous comprenez qu'une puissance infinie suffit seule pour produire toutes choses, et qu'une sagesse infinie suffit seule pour gouverner l'univers. Vous sen-

tez même que le bel ordre qui y règne atteste un seul créateur, un seul et unique maître, et que cet ordre admirable ne pourrait subsister, s'il y avait plusieurs dieux. Cependant ce n'étaient pas seulement des peuples grossiers et barbares qui tombaient dans cet excès de folie et d'aveuglement, c'étaient les nations les plus polies, les plus éclairées à tout autre égard, les Egyptiens, les Grecs et les Romains. Ces peuples surpassaient tous les autres en talents et en connaissances; mais, en matière de religion, ils n'étaient pas moins aveugles. On voyait chez eux de grands orateurs, des poëtes célèbres, d'excellents historiens, en un mot des génies rares en tous genres; et cependant ces peuples étaient dans la plus profonde ignorance sur la nature de la Divinité; et ce que l'on aurait peine à croire, si l'expérience ne l'eût prouvé, l'erreur la plus absurde a été non-seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes. Ils ne seraient jamais sortis des ténèbres de l'idolâtrie, si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison, et si Dieu n'eût parlé lui-même aux hommes pour leur apprendre ce qu'il est, et comment il veut être honoré.

Hélas! nous serions nous-mêmes plongés dans cet aveuglement, Seigneur, si vous n'aviez daigné nous éclairer. La raison seule, abandonnée à elle-même, aurait été aussi insuffisante pour nous, qu'elle l'a été pour tous les peuples de la terre qui ne vous connaissent pas; l'usage qu'en ont fait tous les hommes pendant un si grand nombre de siècles, ne montre que trop clairement celui que nous en aurions fait nous-mêmes. Sa lumière, obscurcie par le péché, nous aurait laissés, comme eux, dans les erreurs les plus grossières et dans l'ignorance de la vérité, qu'il nous importe de connaître. Mais vous avez daigné vous-même parler aux hommes, et leur révéler non-seulement les vérités naturelles qu'ils avaient oubliées, mais encore les mystères incompréhensibles de votre divine essence et les desseins impénétrables de votre miséricorde infinie. Grand Dieu! de quelle nuit profonde avez-vous tiré l'univers? et dans quels siècles heureux nous avez-vous fait naître! Si nos lumières sont plus pures, à qui en sommes-nous redevables? N'est-ce pas à la religion sainte que nous professons? cette lumière divine nous a éclairés dès le berceau. Les pre-

mières leçons qu'on nous a données dans notre enfance nous en ont plus appris que n'en ont jamais su les sages du paganisme. Que d'actions de grâces ne vous devons-nous pas, pour nous avoir préservés de cet aveuglement ! Car quelle folie n'est-ce pas d'adorer plusieurs dieux ! Vous êtes, Seigneur, l'Etre infini, l'Etre par excellence, et nul autre ne peut vous égaler. Vous remplissez toutes choses, et il ne reste plus de place dans tout l'univers, ni même dans ma pensée. Tout ce qui n'est pas vous, est infiniment moins que vous ; tout ce qui n'est pas vous n'est que néant. Périssent tous les fantômes de divinités que l'on a osé vous comparer ! Périsse toute idole à laquelle on adresserait des hommages qui ne sont dus qu'à vous ! Au Roi des siècles, immortel et invisible, à l'unique Dieu, soient honneur et gloire dans tous les siècles. *Amen.*

PRATIQUE.

Remercier Dieu de nous avoir appelés à la connaissance de la vérité

VIIIe LECTURE.

Il y a une révélation. Autorité des livres saints.

Multifariàm multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis : novissimè... locutus est nobis in Filio.

Dieu a parlé autrefois à nos pères, en diverses occasions et en diverses manières, par les prophètes ; enfin il nous a parlé à nous-mêmes par son Fils. *Hebr.* 1.

Vous connaissez, mon cher Théophile, les livres sacrés que l'on nomme l'*Ancien et le Nouveau Testament.* Vous croyez que tout ce qui y est contenu est la parole de Dieu ; que ceux qui ont écrit ces livres ont été les envoyés, les interprètes de Dieu ; que c'est en son nom, par son ordre et par son inspiration qu'ils les ont écrits; mais il vous est utile de réfléchir avec moi sur les motifs qui appuient votre croyance, et qui doivent la rendre ferme et inébranlable. Premièrement, on ne peut douter que ces livres n'aient eu pour auteurs ceux à qui on les attribue, qu'ils n'aient été conservés avec une vénération religieuse, qu'ils ne soient venus jusqu'à nous par une tradition constante et non interrompue. Le premier de ces saints livres a toujours été attribué à Moïse, législateur des Hébreux, par un peuple entier, dont la religion, les usages civils, la constitution même sont évidemment fondés sur ce livre : de sorte qu'on ne

pourrait nier que Moïse en soit l'auteur, sans nier l'existence de ce peuple ; ce qui est une absurdité manifeste. D'ailleurs ce livre porte l'empreinte de la plus haute antiquité : il est incontestablement le plus ancien livre du monde ; il renferme les premiers monuments de l'origine des choses. Cette origine y est rapportée avec une simplicité sublime, que les historiens profanes n'ont jamais pu imiter. Il en est de même des autres livres sacrés : les faits qui sont racontés supposent nécessairement ceux qu'on lit dans les livres précédents, et conduisent aux faits qui se trouvent dans les livres suivants : de manière qu'on ne peut changer les dates sans brouiller tout et sans y répandre la confusion. 1° Il n'est pas possible de se refuser à une tradition si bien suivie, à une chaîne de témoignages où tout se tient, où tout est lié. 2° On ne peut pas douter que ces livres n'aient été conservés purs et sans aucune altération. Le respect infini que toute la nation avait pour ces livres est un sûr garant de leur intégrité : on en gardait religieusement l'original dans le temple, tout le peuple les avait entre les mains ; on les lisait tous les jours ; les pères les transmettaient à leurs enfants, comme leur plus précieux héritage ; il n'aurait pas été possible d'y faire aucun changement sans exciter une réclamation générale : ces saints livres sont donc au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération. 3° Ceux qui les ont écrits étaient les ministres et les envoyés de Dieu ; ils ont prouvé leur mission divine par des prodiges éclatants, et par des prophéties qui ont été acomplies à la lettre. Et d'abord, les miracles qu'ils ont faits sont indubitables, ils ont été faits en présence de tout le peuple, qui y est pris à témoin de ces faits miraculeux. C'est sur ce fondement que l'on établit une loi dure et pénible, que l'on ordonne des châtiments rigoureux contre les transgresseurs, que l'on fait à ce peuple les réprimandes les plus vives et les plus humiliantes, qu'on lui reproche son infidélité, son ingratitude et ses crimes. Le peuple est si convaincu de la vérité des miracles, qu'il s'assujettit à cette loi sévère, qu'il se soumet à ces châtiments, qu'il révère les livres où se trouvent ces reproches accablants. En effet, ces miracles sont d'une évidence si palpable, qu'il était impossible d'y être trompé : c'est un royaume entier frappé, à diverses repri-

ses, de dix plaies terribles; c'est la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux; et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée; c'est un peuple immense nourri pendant quarante ans de la manne qui tombait du ciel, désaltéré par des torrents tirés du sein des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit; c'est le cours du Jourdain suspendu, le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire; c'est une armée de cent quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyée dans une nuit, sous les remparts de Jérusalem. Tous ces prodiges et mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles, établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, ne pouvaient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules. La preuve qui résulte des prophéties n'a pas moins de force : on voit dans les livres saints une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent point en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui, d'un ton affirmatif, déclarent hautement et en public que tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu et avec toutes les circonstances qu'ils marquent : et quels événements? les plus détaillés, les plus importants, les plus intéressants pour la nation, et tout à la fois les plus éloignés de toute vraisemblance dans le temps où ils ont été prédits : tels sont l'enlèvement des Juifs à Babylone, après la prise et la ruine de Jérusalem alors florissante; le terme précis de soixante-dix ans marqué pour la durée de la captivitée; le retour glorieux de ce peuple dans sa patrie; Cyrus, son libérateur, désigné et appelé par son nom plus de 200 ans avant sa naissance; telle est la succession des quatre grands empires, dont deux sont nommés, celui des Perses et celui des Grecs, quoique ces derniers fussent alors resserrés dans un pays pauvre, et partagés en plusieurs petits Etats. Comment pouvaient-ils connaître avec tant de certitude les bornes qu'ils assignent à chaque monarchie, et le nom des peuples conquérants, si ce n'est par une inspiration divine? Qui est-ce qui découvrait ainsi aux prophètes des événements si éloignés, si peu vraisemblables alors, sinon celui qui est le maître des empires aussi bien que des temps, celui qui a tout réglé par des décrets, et qui les révèle à

qui il lui plaît par une lumière surnaturelle ? C'est ainsi que les écrivains sacrés ont, de tout temps, été regardés comme les ministres et les envoyés de Dieu, qui parlait par leur bouche : c'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être révérés comme des livres divins, qui contenaient la parole de Dieu même. L'autorité des livres du Nouveau Testament est appuyée sur les mêmes fondements, et elle est incontestable. Le Nouveau Testament renferme l'histoire de la vie, des miracles, de la doctrine du Fils de Dieu écrite par ses disciples, tous auteurs contemporains, qui en rendent un témoignage uniforme, et qui racontent ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles et vu de leurs yeux. Le dépôt précieux de ces livres a été confié à l'Église, c'est-à-dire à une société répandue par toute la terre, qui a attesté de siècle en siècle que ces livres étaient les ouvrages de ceux dont ils portent le nom. Dès l'origine du christianisme, ces livres ont été cités et même transcrits par les plus grands hommes qui avaient vu les apôtres : jamais les ennemis du christianisme, tels que Julien l'apostat, Celse, Porphyre, n'ont élevé le moindre doute sur ce point, quoiqu'ils fussent si près du temps des apôtres et par conséquent à portée de connaître la vérité. Les hérétiques, qui avaient le plus grand intérêt à contester l'autorité de ce livre divin, l'ont reconnu hautement ; ils s'efforçaient seulement d'en détourner le sens. Dans tous les temps l'Église a conservé une profonde vénération pour ce livre; elle en faisait une lecture publique dans toutes les assemblées de religion ; elle l'a toujours regardé comme l'ouvrage du Saint-Esprit, comme la parole de Dieu; elle a toujours été persuadée que l'on ne pouvait y ajouter ni en retrancher sans impiété, sans sacrilége. Les livres du Nouveau Testament sont donc authentiques ; mais si ces livres sont authentiques, les faits divins qu'ils contiennent sont donc vrais ; et si ces faits sont vrais, Dieu lui-même a donc parlé aux hommes.

Qu'ils sont vénérables, ô mon Dieu ! ces saints livres qui renferment une doctrine toute céleste, où vous nous instruisez vous-même ! Avec quel respect ne dois-je pas recevoir cette divine parole ! Avec quelle docilité ne dois-je pas m'y soumettre ! C'est vous qui avez parlé par la bouche des prophètes et des évangélistes ; ils n'ont été que les instruments et les organes de votre divin

Esprit. Par eux vous nous avez appris ce que vous êtes, et ce que nous sommes, quelle est notre origine, notre destination et notre fin. Est-il rien de plus intéressant pour nous que la connaissance de ces vérités essentielles? Quel objet plus grand, plus digne de toute mon attention qu'un livre où vous manifestez vous-même vos desseins éternels sur les hommes, où vous avez daigné tracer de votre main le plan de tous leurs devoirs! Dès là que c'est vous qui nous parlez dans ce saint livre, tout ce qu'il contient est vrai, certain, incontestable, et je dois le croire sans hésiter; tout ce qu'il prescrit est saint, pur, inviolable, et je dois le pratiquer avec fidélité; toute doctrine contraire à ce qu'il enseigne n'est que mensonge et illusion, et je dois la rejeter avec horreur, je dois opposer l'autorité de l'Ecriture à la licence de l'incrédulité. Inspirez-moi, ô mon Dieu, un respect infini pour ce saint livre, et que ce respect me rende attentif à éviter tout ce qui pourrait affaiblir ma foi: faites luire à mes yeux cette lumière qui éclaire l'esprit et le cœur; qu'elle me rende fidèle à croire tout ce que vous nous enseignez, et à pratiquer tout ce que vous nous commandez.

PRATIQUE.

Ecouter avec respect la parole de Dieu.

IXe LECTURE.

Mystère de la sainte Trinité.

Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt.

Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose. 1. *Joan.* 5.

Quoiqu'il n'y ait qu'un seul Dieu, mon cher Théophile, il y a cependant en Dieu trois personnes. Dieu, qui est un et simple dans sa nature, est néanmoins Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père n'est pas le Fils; le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils. Cependant ces trois personnes ne sont toutes trois qu'une seule et même Divinité, qu'une seule et même nature. Ce n'est point ici une de ces vérités que la raison nous découvre, c'est un mystère que la foi nous enseigne. Tout l'Evangile nous annonce, toute la religion nous apprend qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, que chacune de

ces personnes est Dieu, et qu'elles ne sont qu'un seul Dieu. C'est Dieu lui-même qui nous a révélé ce mystère d'une manière sensible dans le baptême de son Fils, lorsqu'on entendit la voix du Père, qui le reconnut publiquement pour son Fils bien-aimé, et que l'on vit descendre le Saint-Esprit en forme de colombe sur le Fils de Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a déclaré manifestement, quand il a ordonné à ses apôtres de baptiser les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, montrant par là que ces trois personnes sont égales, puisque tous les hommes sont consacrés également à ces trois personnes; ce qui est confirmé par les paroles de saint Jean, que vous venez d'entendre : « Il • y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le • Père, le Fils et le Saint-Esprit, et ces trois ne sont • qu'une même chose. » Ce mystère est le grand objet de notre foi, et il n'y en a point auquel notre religion nous rappelle si souvent. Toutes nos prières commencent et finissent par l'invocation de la sainte Trinité. Le signe de la croix, qui revient si souvent dans les cérémonies de l'Eglise, dans les actions particulières des chrétiens, se fait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Vous voyez donc, mon cher Théophile, qu'il ne faut point diviser la nature divine qui est unique, ni confondre les personnes, qui sont distinguées l'une de l'autre; que le Fils est le même Dieu que le Père, mais qu'il n'est pas la même personne; que le Saint-Esprit est le même Dieu que le Père et le Fils, mais qu'il n'est pas la même personne. Le Père est ainsi appelé, parce que de toute éternité il engendre un Fils qui est la seconde personne; et du Père et du Fils procède le Saint-Esprit, qui est la troisième personne de la sainte Trinité. Ces trois personnes ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même divinité, qu'une seule et même nature; d'où il suit que ces trois personnes sont égales en toutes choses, et que l'une n'est pas plus grande, ni plus puissante, ni plus ancienne que les deux autres, puisqu'elles ont toutes trois la même grandeur, la même puissance, la même éternité. Voilà ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connaître du mystère de la sainte Trinité, mystère sublime auquel l'esprit humain ne peut atteindre; mais Dieu l'a révélé, ce mystère; et Dieu, qui est

la vérité même, ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Nous devons donc le croire sur l'autorité infaillible de sa parole. Rien n'est plus raisonnable que de soumettre sa raison à l'autorité de Dieu, dans les choses mêmes que nous ne comprenons pas. Il y aurait de la folie à vouloir approfondir ce mystère, qui est au-dessus de notre raison. La raison est fort bornée : comme il y a hors de la portée de nos yeux des objets que nous ne voyons pas, il y a aussi hors de la portée de notre esprit des vérités que nous ne comprenons pas. Ce n'est pas seulement quand il s'agit de Dieu, que notre raison est en défaut; dans les choses naturelles mêmes, combien n'y en a-t-il pas que nous ne pouvons comprendre, et qui n'en sont pas moins certaines et indubitables! Je vais, mon cher Théophile, vous rendre cette vérité sensible. Si un habile astronome vous parlait de la distance, de la grandeur, de la rapidité des astres dans leurs mouvements; s'il vous disait, par exemple, que le soleil est un million de fois plus grand que la terre, qu'il en est éloigné de plus de trente-deux millions de lieues, votre esprit ne pourrait s'assurer par lui-même de la vérité de ce que l'on vous dirait : vous le croiriez cependant sur la parole d'un homme fort habile; vous diriez : Si je ne le comprends pas, c'est que je suis encore enfant. Eh bien! mon cher Théophile, quand il s'agit de la nature de Dieu, tous les hommes ne sont sur la terre que comme des enfants. Ils parviendront un jour à la plénitude de l'âge parfait : alors les voiles se dissiperont, et ils verront clairement ce qu'ils ne peuvent maintenant ni pénétrer, ni comprendre. « Vouloir en • cette vie sonder ce mystère, c'est une témérité, dit • saint Augustin : le croire par la lumière de la foi, • c'est le fruit de la piété; le reconnaître dans l'autre • vie, c'est la souveraine félicité. » Il doit nous suffire, dit le catéchisme du concile de Trente, que c'est Dieu qui nous a enseigné ce mystère; puisqu'on ne peut sans folie refuser de croire à sa parole. Que celui donc qui, par le secours de sa grâce, croit ce divin mystère, prie Dieu de le rendre digne de la béatitude éternelle, pour y contempler sans voile ce mystère adorable; car c'est la foi du mystère de la sainte Trinité qui nous fait chrétiens, et ce sera la vue claire et parfaite de ce mystère qui nous rendra éternellement heureux.

Je crois, ô mon Dieu, et j'en fais une profession publique et solennelle, je crois qu'il y a un seul Dieu en trois personnes distinctes. J'adore le Père, j'adore le Fils, j'adore le Saint-Esprit; en adorant ces trois personnes, je n'adore qu'un seul et même Dieu. Je crois et je confesse que le Fils est éternellement engendré du Père, je crois et je confesse que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils : je crois que ces trois personnes n'ont qu'une même nature et qu'une même souveraine perfection, sans aucune dépendance et sans aucune inégalité. Je ne comprends pas, à la vérité, ce mystère; mais je sais, ô mon Dieu! que c'est vous qui l'avez révélé : cela me suffit. Je préfère, sans hésiter, votre raison à la mienne; le meilleur usage que je puisse faire de ma faible lumière, est de la soumettre à votre autorité. Je ne vois pas, à la vérité, ce que je crois; mais je vois clairement que je dois le croire, et que, quand vous parlez, je n'ai plus qu'à vous écouter et à me soumettre. Je sais que ma raison est bornée, et que vous êtes infaillible : je serais même surpris de comprendre ce que vous me révélez de vos perfections infinies; car vous ne seriez pas ce que vous êtes, si vous n'étiez pas incompréhensible; et vos merveilles ne mériteraient plus ce nom, si l'esprit humain pouvait y atteindre. Au lieu de vouloir pénétrer un mystère si relevé, je me livre à un sentiment de reconnaissance, de ce qu'il vous a plu de nous révéler ce que vous êtes. Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu! pour que vous ayez daigné vous faire connaître à lui? Je me livre à la douce espérance de voir et de contempler un jour dans le ciel ce que je crois maintenant sans le comprendre.

PRATIQUE.

Prononcer avec respect ces paroles : *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.*

Xe LECTURE.

Dieu a créé le ciel et la terre.

In principio creavit Deus cœlum et terram.
Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. *Genèse.* I.

Le monde que vous voyez, mon cher Théophile, n'a pas toujours été; il y a six mille ans, l'univers était encore dans le néant. La preuve en est sensible; il porte

des caractères manifestes de nouveauté. En remontant vers cette époque, on voit que tout commence, les arts, les sciences, les peuples, les empires. Nul monument, nul fait fait, nulle histoire ne nous dit que le monde existait auparavant. Le livre, qui rapporte à cette date la création du monde, est le plus ancien de tous les livres; c'est en même temps le plus authentique et le plus digne de foi. Le premier mot de ce livre est que Dieu créa au commencement le ciel et la terre, c'est-à-dire qu'il fit de rien toutes choses. Dieu existait par lui-même, et rien n'existait que lui. Au moment qu'il a voulu, le ciel et la terre sont sortis du néant; il les a créés par sa simple parole et par sa pure volonté, sans autre motif que sa gloire. « Dieu a parlé, dit l'Ecri- » ture, et tout a été fait; il a commandé et l'univers » a été créé. » La voix de Dieu, c'est sa volonté toute-puissante. Transportez-vous en esprit, mon cher Théophile, au moment de la naissance du monde, de quel étonnement n'auriez-vous pas été frappé, en voyant, à chaque parole du Tout Puissant, paraître une foule de créatures si belles et si parfaites! Vous savez que Dieu employa six jours à ce grand ouvrage : il aurait pu le faire en un instant; mais il a voulu nous apprendre qu'il est souverainement libre, et qu'il n'agit point par une impétuosité nécessaire, mais sans contrainte et comme il lui plaît. La terre était d'abord informe, nue et stérile, les eaux en couvraient la surface; Dieu n'a pas voulu la créer avec la parure qui l'embellit depuis, afin qu'elle ne parût pas riche et féconde de son propre fonds. Le premier jour, Dieu créa la lumière. Où était-elle auparavant? Comment a-t-elle pu sortir du sein même des ténèbres? Dieu dit : « Que la lumière soit, et la lumière fut. » Parole simple, mais pleine de majesté. A ce ton, je reconnais le Tout-Puissant; il appelle la lumière, et la lumière paraît; il la tire du sein des ténèbres, il pourrait l'y replonger. Le second jour il créa le firmament, c'est-à-dire cette voûte immense que nous appelons le ciel. « Que le firmament » soit fait, dit le Seigneur, et qu'il sépare les eaux » supérieures d'avec celles qui sont au-dessous; et » cela se fit ainsi. » Le firmament était alors sans éclat, le soleil et les astres qui le rendent maintenant si brillant, n'étaient pas encore; ce n'était que comme un

pavillon immense, mais sans ornements. Le troisième jour, Dieu rassembla en un seul lieu les eaux qui couvraient la terre, et lui fit produire les plantes et les arbres. A son ordre, une surface aride et stérile devint tout d'un coup un paysage diversifié de riches prairies, d'agréables vallons, de collines et de montagnes couronnées de forêts, semé de fleurs et de fruits de toute espèce; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que chaque plante reçut en même temps la vertu de se reproduire par la graine qu'elle renferme. Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles. Que de merveilles ce jour vit éclore! Levez les yeux au ciel, mon cher Théophile; regardez cet astre brillant qui efface tous les autres; voyez avec quelle pompe, il commence sa course, de quelles couleurs il enrichit la nature, de quelle magnificence il est revêtu lui-même en s'élevant sur l'horizon. Il est l'ouvrage du Très-Haut: que le Seigneur qui l'a fait est grand! Considérez la lune, dont la lumière est plus faible parce qu'elle est destinée à luire pendant le temps du repos, et à tempérer les ombres de la nuit par une douce clarté. Comptez, si vous le pouvez, le nombre des étoiles. Seriez-vous insensible à un si beau spectacle? C'est pour nous que Dieu a rendu le firmament si éclatant et si majestueux; il a voulu nous montrer sa magnificence, et le fonds inépuisable de lumière qui est en lui. Le cinquième jour, Dieu créa les poissons et les oiseaux. Il dit: « Que les eaux produisent des • animaux vivants qui nagent dans l'eau, et des oiseaux • qui volent sur la terre. » Cette parole a rempli la mer d'habitants, et peuplé l'air d'un nombre infini d'oiseaux. Le sixième jour, Dieu fit sortir de la terre les animaux qui l'habitent. Il dit: « Que la terre produise • des animaux vivants, chacun selon son espèce. • Par là il mit entre eux une prodigieuse variété dans les espèces, et une diversité admirable dans leur figure et dans leurs inclinations. Il donna aux uns la force, et aux autres l'industrie, à tous les qualités nécessaires pour remplir leur destination. Enfin toutes les autres créatures étant formées. Dieu voulut leur donner un maître. Avant de créer l'homme, il sembla se recueillir en lui-même. « Faisons l'homme, dit-il, à notre • image et à notre ressemblance. • Il forma son corps

du limon de la terre, il lui fit la taille droite et élevée. Cette figure annonce déjà le maître des animaux, qui tous sont courbés vers la terre. Dieu anima ensuite ce corps d'un souffle divin, c'est-à-dire qu'il y mit une âme spirituelle, intelligente, libre et immortelle. Tel est le titre de la grandeur de l'homme; il n'est pas seulement un corps, il a une âme capable de penser et d'aimer, une âme qui, de sa nature, est incorruptible: c'est par là que l'homme est fait à l'image de Dieu. Il fallait au premier homme une compagne; elle fut tirée de l'homme même. Dieu lui accorda la fécondité par une bénédiction particulière. Ainsi fut institué le mariage. Tous les hommes sont nés de ces premiers parents, afin qu'ils soient à jamais une seule et même famille.

Que votre puissance est admirable, ô mon Dieu! que vos ouvrages sont merveilleux! Vous n'avez prononcé qu'une parole, et toutes choses sont sorties du néant. Vous étiez avant tous les siècles, et vos ouvrages n'ont rien ajouté à votre grandeur: mais ils font connaître aux hommes votre gloire, votre puissance et votre sagesse. Tout vous obéit, parce que tout dépend de vous. Avec quelle facilité avez-vous étendu le ciel comme un magnifique pavillon! de combien d'astres l'avez-vous orné! quelle profusion de lumières y avez-vous répandue! quelle lumière admirable êtes-vous donc vous-même, ô mon Dieu, puisque vous êtes la source de tant d'autres! Quelle est votre beauté, puisqu'un faible écoulement que vous en laissez tomber sur les créatures, nous ravit et nous enchante! vous tenez la terre suspendue sans autre appui que votre volonté. Pour la rendre habitable, vous avez rassemblé les eaux comme dans un vase, et vous leur avez prescrit des bornes qu'elles n'osent passer. C'est votre défense qui tient la mer dans le respect, et qui l'empêche d'inonder la terre. Vous avez rendu la terre féconde, et vous la remplissez de biens. C'est pour nous, ô mon Dieu! que vous répandez sur elle tant de richesses. Vous ouvrez votre main, et vous comblez les hommes de bénédictions. Que toutes vos œuvres vous bénissent, et surtout l'homme pour qui vous avez tout fait. Que les rois et les peuples, que les princes et les sujets, que les vieillards et les enfants louent à l'envi votre nom! Que tout ce qui est

dans le ciel, sur la terre, dans la mer et dans l'air vous bénisse ! que toutes les créatures célèbrent à jamais votre puissance et votre bonté !

PRATIQUE.

Admirer la puissance de Dieu.

XIe LECTURE.

Chute de l'homme : péché originel.

Per unum hominem peccatum intravit in mundum.... in quo omnes peccaverunt.

Le péché est entré dans le monde par un seul homme.... en qui tous ont péché. *Rom.* 5.

L'homme, au sortir des mains de son Créateur, était juste, saint, heureux et orné de dons excellents : son esprit était éclairé d'une lumière divine, qui lui montrait tout ce qu'il devait connaître. Il n'avait besoin, pour s'instruire, ni de livres, ni de maîtres. Sa volonté était droite et sans aucun penchant vers le mal. Rien ne troublait la tranquillité de son âme ; il ne souffrait dans son corps ni douleur, ni incommodité, et il ne devait point mourir. Que cet état était heureux, mon cher Théophile ! Il aurait été le nôtre, si Adam eût persévéré dans la justice ; notre bonheur était attaché à sa fidélité. Pourquoi en sommes-nous déchus ! L'homme, créé libre et capable d'obéissance, la devait à son Créateur. Pour lui faire sentir qu'il avait un maître, et pour éprouver sa soumission, Dieu lui fit un commandement très-facile à observer ; il lui défendit de toucher à un fruit particulier, en lui accordant l'usage de tous les autres. Ce commandement fut accompagné de la plus terrible menace qui est la peine de mort. Malgré les bienfaits de Dieu et ses menaces, la femme se laissa séduire par l'esprit tentateur ; et, après avoir mangé du fruit défendu, elle en présenta à Adam, et l'entraîna dans sa désobéissance. Tel fut le péché de nos premiers parents ; péché ineffable par sa grandeur, péché qui a été la source de tous les autres. A ce moment tout fut changé pour eux, ils perdirent tous les avantages que Dieu leur avait accordés en les créant. D'épaisses ténèbres se répandirent dans leur esprit ; leur volonté se dérégla ; les passions obscurcirent les lumières de la raison ; leurs penchants se corrompirent, et les portèrent vers le mal.

En perdant la justice, et en se séparant de Dieu, ils devinrent sujets à la damnation éternelle. Leur corps fut assujetti à la douleur, aux maladies, à la mort. Ces suites affreuses du péché d'Adam ont passé à toute sa postérité, parce que son péché même a passé dans tous les hommes qui sont nés de lui. En désobéissant à Dieu, il s'est perdu lui-même, et avec lui tout le genre humain dont il est le père. Nous sommes les héritiers de sa faute et de sa disgrâce, comme nous l'aurions été de son innocence et de son bonheur. Tous ont péché dans le premier homme, tous ont désobéi en lui. Son péché, étant ainsi devenu le nôtre, fait que nous sommes tous coupables, même avant que de naître : vérité incompréhensible, mais dont la foi ne nous permet pas de douter. C'est le dogme fondamental de la religion chrétienne ; c'est à ce dogme qu'elle se rapporte tout entière, puisque ce péché, qui est la source de tous nos maux, est aussi la première cause du besoin que nous avions d'un médiateur et d'un sauveur qui nous réconciliât avec Dieu, qui expiât nos péchés, et qui nous rachetât de la servitude : c'est un des dogmes qui sont le plus clairement contenus dans la sainte Ecriture. Le saint roi David dit lui-même qu'il a été formé dans l'iniquité, et que sa mère l'a conçu dans le péché. L'apôtre saint Paul dit que le péché est entré dans le monde par un seul homme, et la mort par le péché ; et qu'ainsi tous les hommes ont été assujettis à la mort, parce que tous ont péché dans un seul. Nous naissons tous coupables et enfants de colère ; c'est pour cela qu'on appelle ce péché le péché originel. Nous n'avons pas besoin d'autres preuves après des oracles si formels. Dieu a parlé, cela suffit ; quoique nous ne comprenions pas ce mystère, nous sommes obligés de le croire sur la parole de Dieu. Je n'ajoute qu'une réflexion : les philosophes païens eux-mêmes sont parvenus, par le secours de la raison seule, non pas à connaître cette vérité, mais à soupçonner que l'homme naissait coupable de quelque crime. La vue des misères auxquelles il est assujetti dès le berceau, les avait conduits jusque-là. En effet, sans la foi du péché originel, l'homme est lui même un mystère encore plus incompréhensible ; car comment expliquer toutes les contrariétés qui se trouvent en lui ? Tant de grandeur et de bassesse tout à la fois, tant de lumière et tant de ténèbres, un penchant si vif pour le bonheur, et

une si profonde misère. Il approuve le bien, et il ne le fait pas ; il condamne le mal, et il le commet. Il n'y a que la foi du péché originel qui puisse expliquer ces difficultés, et concilier ces contradictions. Ce qu'il y a dans l'homme de bonté et de lumière vient de Dieu et de la première institution de la nature: ce sont de beaux restes d'un grand édifice tombé en ruines ; l'ignorance et les vices viennent du péché, qui a gâté l'ouvrage de Dieu, et défiguré son image jusqu'à la rendre méconnaissable. Ne cherchons pas à pénétrer ce mystère ; adorons les jugements de Dieu, qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut les faire sortir tous. Nous voyons quelque image de cette justice rigoureuse dans l'exemple d'un roi qui punit un sujet rebelle, en le dégradant lui et toute sa postérité ; mais les comparaisons tirées des choses humaines sont toujours imparfaites; les règles de la justice des hommes ne sont qu'une ombre de celles de la justice divine ; elles peuvent aider notre foi, mais elles ne peuvent nous découvrir le fond de ce mystère impénétrable. La justice aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes ; elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

De quel bonheur sommes-nous déchus, ô mon Dieu ! et dans quel abîme de maux avons-nous été précipités ! Vous aviez créé l'homme pour le rendre éternellement heureux, lui et toute sa postérité. Il était juste et saint, quand il est sorti de vos mains ; il ne tenait qu'à lui de conserver ces précieux avantages, et de les faire passer à ses enfants ; il ne lui fallait pour cela que demeurer fidèle. S'il eût persévéré dans la justice, il aurait communiqué le même bonheur à tous ses descendants. Nous serions tous nés justes comme lui, et assurés d'une félicité éternelle. Hélas ! en vous désobéissant, il a tout perdu. La mort du corps, à laquelle il a été condamné, n'est qu'une faible image de la mort de l'âme, qui est une suite de son péché. Vous êtes, ô mon Dieu ! la vie de notre âme, et le péché en est la mort; il la sépare de vous, et dès là elle tombe dans le plus grand des malheurs, qui est d'être éternellement bannie de votre présence. Ce malheur épouvantable est retombé sur toute sa postérité, parce qu'elle a péché en lui. Nous naissons tous enfants de colère, condamnés à la mort et à toutes

sortes de misères spirituelles et corporelles, assujettis aux révoltes de la concupiscence, exclus du ciel pour toujours, si par une miséricorde infinie, vous n'aviez préparé un remède à nos maux, si vous ne nous aviez fourni un moyen de réconciliation. J'adore, ô mon Dieu! j'adore en tremblant la sévérité de votre justice. Faites que, par ce châtiment terrible, je comprenne combien le péché est affreux à vos yeux, et combien les suites en sont funestes à l'homme. Faites que je le craigne plus que la mort, et qu'aidé du secours de votre grâce, je n'abuse jamais de la liberté que le péché n'a pas détruite.

PRATIQUE.

Regarder le péché comme le plus grand mal.

XIIe LECTURE.

Promesse d'un Sauveur.

Quæ repromissio ad patres nostros facta est, hanc Deus adimplevit.

Dieu a accompli la promesse qu'il avait faite à nos pères. *Act.* 13.

L'homme était perdu sans ressources, si Dieu n'avait eu pitié de lui : il avait offensé une majesté infinie, et par conséquent il était incapable de réparer son péché puisqu'il ne pouvait offrir une satisfaction égale à l'offense. Mais rassurez-vous, mon cher Théophile, Dieu l'a prévenu par une miséricorde dont les effets sont aussi incompréhensibles que ceux de sa justice. La promesse consolante d'un Sauveur a suivi de fort près le péché, et Dieu, avant même de prononcer à Adam l'arrêt de sa condamnation, lui a montré sous l'image de la malédiction lancée contre le serpent, le salut qu'il lui préparait, à lui et à sa postérité : car il maudit le serpent, c'est-à-dire le démon, qui s'en était servi pour tromper la femme; et il déclara que de la femme naîtrait un jour celui qui lui briserait la tête, c'est-à-dire qui détruirait la puissance du démon. Ainsi le comprirent nos premiers parents, et leurs descendants après eux. Cette promesse ne fut exécutée qu'au bout de quatre mille ans. Dieu se réservait de la développer pendant ce long intervalle, et de la réitérer avec plus de clarté et plus d'étendue. En effet, la promesse que Dieu avait faite à Adam fut confirmée dans la suite par celle

qu'il fit à Abraham, destiné à être la tige et le père d'un peuple singulièrement consacré au culte de Dieu. « Sortez, lui dit le Seigneur, sortez de votre patrie, et venez dans le pays que je vous montrerai: je ferai naître de vous un peuple nombreux, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui naîtra de vous. » Ces dernières paroles signifiaient que de la postérité d'Abraham devait naître le Sauveur du monde; elles montraient en quel sens on devait entendre la première promesse, et comment celui qui devait naître de la femme écraserait un jour la tête du serpent. Toutes les nations se précipitaient dans l'idolâtrie, et la terre était couverte de crimes.

Dieu promet à Abraham qu'en lui et dans le Sauveur qui naîtra de lui, toutes ces nations aveugles qui ont oublié leur Créateur seront affranchies de l'esclavage du démon, et rappelées à la connaissance de Dieu, où se trouve la véritable bénédiction. Vous verrez, dans la suite des prédictions, que c'est là le sens de ces paroles. La promesse fut renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob : ce dernier, éclairé d'une lumière divine, prédit plus clairement la venue du libérateur promis dès le commencement du monde ; et il en désigna le temps. Étant au lit de la mort, et annonçant, par l'Esprit de Dieu, à ses douze enfants assemblés, ce qui devait arriver à leur postérité dans la suite des siècles, il adressa à Juda, le quatrième de ses fils, ces paroles remarquables: « Juda, tes frères te combleront de louanges : les enfants de ton père se prosterneront devant toi; le sceptre ne sortira point de Juda, et il y aura toujours un chef de sa race jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente et le désiré des nations. » Remarquez, mon cher Théophile, que la promesse faite d'abord à Adam, puis à Abraham, se développe et s'éclaircit. L'objet de la promesse est ici appelé l'envoyé de Dieu par excellence. Il doit être attendu par les nations qui seront bénies en lui. On commence à connaître que le Sauveur naîtra de la famille de Juda. Le temps de son arrivée est marqué; c'est lorsque le sceptre, c'est-à-dire la prééminence et la principale autorité, sera ôté à la maison de Juda. Je vous montrerai bientôt, mon cher Théophile, cette prédiction accomplie à la lettre. Continuons le développe-

ment des promesses d'un Sauveur. Trois cents ans après la mort de Jacob, Dieu, voulant délivrer son peuple du joug des Egyptiens qui l'opprimaient, suscita un homme extraordinaire, qu'il remplit de son esprit et de sa puissance. Moïse, après avoir donné une loi à ce peuple, et l'avoir conduit à travers mille prodiges, jusqu'à l'entrée du pays qu'il devait posséder; Moïse, dis-je, se sentant près de mourir, assembla ce peuple, et lui confirma de la part de Dieu, la venue de ce Messie qui devait sortir de Juda. « le Seigneur, leur dit-il, • vous suscitera, du milieu de votre nation, et du nom- • bre de vos frères, un prophète semblable à moi : écou- • tez-le. » Ainsi Dieu tenait-il son peuple dans l'attente du Sauveur promis à leurs pères. Ce prophète semblable à Moïse, comme lui le libérateur de ses frères, auteur comme lui d'une nouvelle loi, médiateur comme lui d'une nouvelle alliance, devant qui Moïse lui-même doit se taire, et qui doit seul être écouté quand il commencera à parler, c'est le Sauveur du monde, dont la doctrine devait un jour éclairer l'univers et dont Dieu lui-même devait dire : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. » Jusqu'à lui il ne devait point paraître dans tout Israël un prophète semblable à Moïse, à qui Dieu parlât face à face et qui donnât une loi à son peuple.

Quelle était profonde, ô mon Dieu! cette plaie que le péché avait faite à l'homme, mais, quelque grands que soient nos maux, vous pouvez les guérir ; il n'y a point de maladie incurable pour un médecin tout-puissant. Si les effets de votre justice sont incompréhensibles, ceux de votre miséricorde ne le sont pas moins. Vous exigez, à la vérité, une réparation égale à l'offense, mais vous vous chargez de nous fournir la victime. Vous exigez le paiement d'une dette immense, mais vous nous mettez vous-même entre les mains le prix qui doit nous acquitter envers vous. Vous avez consolé l'homme pécheur par l'espérance d'un Sauveur qui viendrait le délivrer de ses misères, et le réconcilier avec vous. Ce vainqueur du démon, que vous aviez promis à Adam, vous l'avez annoncé ensuite à Abraham : celui qui répandrait la bénédiction sur tous les peuples de la terre, vous l'avez encore montré à Jacob, comme votre envoyé par excellence, comme l'objet des désirs et de l'attente des nations. Vous avez alors marqué l'époque de sa ve-

nue ; vous avez entretenu et fortifié cette précieuse espérance, en le désignant à Moïse sous de nouveaux traits; vous le lui avez montré comme le prophète par excellence, comme le libérateur de ses frères, le médiateur d'une nouvelle alliance, et vous nous avez ordonné de l'écouter. Nous sommes, ô mon Dieu ! dociles à sa voix ; nous faisons profession de suivre sa doctrine. Nous sommes donc les enfants de la promesse, puisque nous croyons en lui. Vous avez dit à Abraham que vous seriez son Dieu et le Dieu de sa postérité. Vous comptez parmi ses enfants tous ceux qui imitent sa foi. Nous sommes donc votre peuple ; c'est sur nous que s'est répandue la bénédiction qui devait faire le bonheur des nations. Nous ne cesserons jamais de célébrer votre miséricorde, qui a préparé à nos maux un remède si puissant et si admirable.

PRATIQUE.

Croire fermement aux promesses de Dieu.

XIIIe LECTURE.

Développement des promesses : conversion future des gentils.

Hæc locuti sunt prophetæ futura esse : Christus primus lumen annuntiaturus est populo et gentibus.

Voici ce que les prophètes ont prédit : Que le Christ serait le premier qui annoncerait la lumière aux gentils. *Act.* 26.

Dieu a dévoilé le même sens des promesses qu'il avait faites aux patriarches, et il a marqué clairement en quoi consistait cette bénédiction que le Messie devait répandre sur toutes les nations de la terre. A l'exception du peuple juif, tous les peuples étaient plongés dans les ténèbres et dans les désordres de l'idolâtrie. Dieu était profondément oublié, et le démon était adoré partout sous différentes formes; ce culte impie s'était affermi pendant une longue suite de siècles. Toutes les passions, auxquelles il était si favorable, lui avaient servi d'appui, et il semblait qu'on ne devait jamais revenir d'une erreur aussi ancienne, aussi universelle, et aussi accréditée. Cependant Dieu avait résolu de détruire l'empire du démon, comme il l'avait promis à Adam, et de rappeler les hommes à la connaissance de la vérité. Cette grande révolution devait être l'ouvrage du Messie,

et un des caractères les plus sensibles de sa venue : c'était en éclairant tous les peuples qu'il devait les bénir. Dieu suscita des hommes animés de son esprit, pour annoncer la conversion future des gentils. La prédiction est exprimée dans les termes les plus clairs et les plus précis ; elle est répétée mille fois dans les livres saints. Tous les prophètes ont vu par une lumière divine, et ils ont prédit en mille manières ce grand événement, bien des siècles avant qu'il s'accomplît, et dans le temps où il paraissait incroyable. Ils ont tous annoncé que le Messie dissiperait les ténèbres qui couvraient avant lui toute la terre ; qu'il éclairerait les gentils, qu'il en serait le libérateur aussi bien que des Juifs, et qu'il ne formerait des uns et des autres qu'un seul peuple, adorateur du vrai Dieu. Ouvrez leurs écrits, mon cher Théophile, vous serez étonné de la multitude des passages qui expriment cette prédiction, et de la force, de la lumière et de la précision avec lesquelles elle est annoncée. Je ne puis vous en rapporter qu'un petit nombre. Voici ce que dit David, ce saint roi inspiré de Dieu, en parlant des effets de la venue du Messie : « Tous • les peuples, jusqu'aux extrémités du monde, se res- • souviendront du vrai Dieu, et se convertiront à lui. • Toutes les nations se prosterneront devant lui pour • l'adorer, parce que le règne et la souveraineté ap- • partiennent au Seigneur, et qu'il règnera sur les na- • tions. (*Psalm.* 21.) » Ecoutez le prophète Isaïe : • Le « Juste de Sion (c'est le Messie) sera donné comme un • signe aux gentils, afin qu'ils l'invoquent ; il sera leur • chef et leur maître ; il leur apprendra la justice ; sous • sa conduite, un peuple inconnu se joindra au peuple • de Dieu, et les gentils y accourront de toutes parts : • le Seigneur sera grand en ce jour-là, et les idoles se- • ront toutes réduites en poudre. Le peuple qui mar- • chait dans les ténèbres a vu une grande lumière, et « le jour s'est levé pour ceux qui habitaient dans l'om- • bre de la mort. » Puis, adressant la parole au Messie même : « Je vous ai établi, dit le Seigneur, pour • être le médiateur de l'alliance, et la lumière des na- • tions, afin que vous ouvriez les yeux des aveugles, • et que vous délivriez ceux qui sont dans les téné- • bres. » Et ensuite : « C'est peu que vous me serviez à • réparer les tribus de Jacob, je vous envoie pour être

« la lumière des nations, et c'est par vous que je sauve-
« rai tous les peuples d'une extrémité du monde à l'au-
« tre.... Levez-vous, Jérusalem, la gloire du Seigneur
« éclatera au milieu de vous; les nations marcheront à
« sa lumière et les rois de la terre à la splendeur qui
« se lèvera vers vous. Les peuples qui sont du côté de
« l'occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui
« sont du côté de l'orient révèreront sa gloire, lors-
« que le Rédempteur de Sion sera venu. » Le prophète Zacharie en parle avec autant de force et de clarté. « Voi-
« ci ce que dit le Seigneur Dieu des armées: Il y aura un
« temps où une multitude de nations et de peuples vien-
« dront dans Jérusalem, pour chercher le Seigneur,
« et pour lui offrir leurs vœux.... Des hommes de tou-
« tes les langues prendront un Juif par la frange de sa
« robe, en lui disant: Nous irons avec vous, parce
« que nous avons appris que Dieu est au milieu de
« vous.... En ce jour-là j'abolirai de dessus la terre les
« noms des idoles, et il n'en restera plus de souvenir;
« le Seigneur sera le roi de toute la terre, et son nom
« seul sera révéré. » Parcourez les autres prophètes, et vous y trouverez le même langage, mon cher Théophile. Vous le voyez, la venue du Messie est attachée à un grand événement, à une révolution frappante, et qui sera aperçue dans tout l'univers. Il n'y a point à s'y méprendre; il suffira d'ouvrir les yeux: les nations éclairées, le monde converti, l'idolâtrie détruite, la connaissance du vrai Dieu répandue en tous lieux: voilà le fruit et le caractère du Messie. C'est ainsi que tous les peuples de la terre seront bénis en lui, parce que la lumière qu'il répandra partout sera pour eux la source de toutes sortes de grâces et de bénédictions. Je vous montrerai bientôt, avec la même évidence, que ce grand changement est arrivé du temps de Jésus-Christ, et qu'il a été opéré par ceux que Jésus-Christ a envoyés et qu'il a revêtus de sa force divine. Ce fait, quand il serait seul, suffirait pour former une preuve complète et décisive de la divinité de la religion chrétienne.

Je vois clairement, ô mon Dieu! comment les nations devaient être bénies en celui qui naîtrait d'Abraham. Je comprends que le Messie devait être l'objet de leur attente et de leurs désirs; c'est par lui qu'elles devaient sortir de ces ténèbres où elles étaient ensevelies depuis

si longtemps : le Messie devait être leur lumière et leur salut, il devait les réconcilier avec vous, et les affranchir de la malheureuse servitude où elles étaient sous l'empire du démon. C'est nous-mêmes, ô mon Dieu! que ces promesses regardent ; c'est sur nous que s'est répandue cette bénédiction si désirée : nos pères étaient du nombre de ces peuples assis à l'ombre de la mort ; c'est par le Messie promis aux patriarches, qu'ils ont été éclairés, et que nous avons été nous-mêmes appelés à votre admirable lumière. Par lui, nous avons le bonheur de vous connaître et de vous servir. Ne permettez pas, ô mon Dieu! que nous nous rendions indignes d'une si grande faveur : faites que cette sainte religion, que nos pères nous ont transmise, nous devienne chère de plus en plus. Elle porte des caractères de divinité si frappants, qu'il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître qu'elle est votre ouvrage. Il n'y a certainement qu'une intelligence infinie qui ait pu connaître, tant de siècles auparavant, le grand changement qui s'est fait dans l'univers à la venue du Messie, comme il n'y a qu'une puissance infinie qui ait pu l'opérer. Je vous remercie, ô mon Dieu! d'avoir rendu la vérité de notre sainte religion si sensible et si palpable, qu'à moins de fermer volontairement les yeux, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la vive lumière qui y brille de toutes parts.

PRATIQUE.

Bénir Dieu de nous avoir appelés à la foi.

XIVe LECTURE.

Caractères du Messie, tracés par les prophètes.

Huic omnes prophetæ testimonium perhibent.

Tous les prophètes rendent témoignage au Sauveur. Act. 10

Plus le temps du Messie approchait, plus les prédictions qui l'annonçaient étaient claires et circonstanciées. Dieu parut sans cesse occupé de ce grand objet. Il envoya de temps en temps des prophètes pour annoncer sa venue. Chacun de ces prophètes était chargé de le désigner par quelques traits particuliers, et propres à le faire connaître, quand il serait venu. C'étaient comme autant de courriers que le grand Roi envoyait devant son Fils, pour tenir les hommes dans l'attente de son avénement. Dieu marqua tous les caractè-

res qui devaient se réunir dans la personne du Sauveur. Il fit prédire toutes les circonstances qui accompagneraient sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection : l'histoire du Sauveur était déjà faite d'avance, quand il vint au monde. Ce tableau doit vous intéresser, mon cher Théophile, suivez-moi dans le détail où je vais entrer en vous rapportant les principales prophéties qui concernent le Messie. David, ce saint roi inspiré de Dieu, est un de ceux qui en ont parlé le plus clairement. Il appelle le Messie son Seigneur, et il le reconnaît pour le Fils de Dieu ; il prédit que son règne s'étendra sur toutes les nations, et n'aura point d'autres bornes que celles de l'univers. Il annonce ses ignominies, sa mort cruelle, et le genre de supplice qu'on lui fera souffrir : il voit ses pieds et ses mains percés, ses os marqués sur sa peau par tout le poids de son corps violemment suspendu, ses habits partagés et sa robe tirée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre ; mais il annonce en même temps qu'il n'éprouvera point la corruption du tombeau, et qu'il en sortira glorieux. Cette prédiction est d'autant plus admirable, qu'elle a été faite plus de mille ans avant son accomplissement. Isaïe, qui vivait trois cents ans après David, a parlé du Messie avec autant de clarté. Il le voit sortir du sang de Jessé, naître d'une mère vierge ; il l'appelle un enfant admirable, le père du siècle futur, le prince de la paix ; enfin il le nomme *Dieu*. Son règne sera éternel, toutes les nations se prosterneront devant lui : à sa parole les boiteux seront redressés, les sourds entendront, les muets parleront, les aveugles verront. Mais le même prophète, après avoir parlé de la gloire du Messie, parle aussi de ses humiliations : il le représente défiguré, méconnu, méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleur, chargé d'infirmités, parce qu'il a pris sur lui nos iniquités qu'il expie par ses souffrances. On lui crachera au visage, il sera traité comme un criminel, mené au supplice avec des méchants, et il se livrera lui-même à la mort aussi paisiblement qu'un agneau. Le prophète ajoute que, par sa mort, il deviendra le chef d'une postérité nombreuse ; c'est l'Eglise, où les gentils accourront de toutes parts, tandis que les Juifs, à la réserve d'un petit nombre, seront rejetés à cause de leur incrédulité. Que peut-on voir de

plus détaillé, si ce n'est l'Évangile et l'histoire même du Sauveur ? Cependant, remarquez-le bien, mon cher Théophile, cette prédiction a été faite plus de sept cents ans avant Notre-Seigneur. Les autres prophètes n'ont pas vu moins clairement le mystère du Messie : l'un prédit que Bethléem, la plus petite ville de Juda, sera illustrée par sa naissance. Un autre le voit vendu par un de ses disciples pour trente pièces d'argent ; il voit jusqu'au champ du potier, auquel cet argent sera employé. Le même prophète nous le représente comme un roi, mais un roi pauvre : il est monté sur une ânesse, et sur le petit de l'ânesse ; c'est là toute sa magnificence : c'est ainsi qu'il fera son entrée dans la ville de Jérusalem. Le prophète Aggée publie la gloire du second temple, parce que le Messie désiré des nations y viendra. Le prophète Daniel détermine l'époque précise de sa venue : pendant que ce prophète est occupé de la captivité de son peuple, et des soixante-dix ans qu'elle devait durer, tout à coup il est élevé par l'Esprit de Dieu à des pensées plus hautes ; il prédit après soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire après quatre cent quatre-vingt-dix ans, la fin d'une autre captivité bien plus funeste, dont le genre humain sera affranchi par la mort du Christ : délivrance qui consiste dans la rémission des péchés et dans le règne éternel de la justice. Il annonce que dans la dernière semaine, le Christ sera mis à mort, une nouvelle alliance sera confirmée, les anciens sacrifices seront abolis. Après la mort du Christ, il n'y aura plus qu'horreur et que confusion : la cité sainte et le sanctuaire seront détruits ; le peuple qui l'aura méconnu ne sera plus son peuple : on verra l'abomination dans le temple, et une désolation qui n'a point de terme. Enfin Malachie, le dernier des prophètes, prédit « Qu'à la place des sacrifices anciens, une offrande pure sera présentée au Seigneur, non plus seulement dans le temple de Jérusalem ; mais en tous lieux depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, non plus par les Juifs, mais par les gentils, parmi lesquels le nom de Dieu sera grand : » Ces dernières prophéties ont été faites cinq cents ans avant Notre-Seigneur. N'oubliez pas, mon cher Théophile, que l'on ne peut douter de l'antiquité de ces prophéties : elle est attestée par tout un peuple, dont le témoignage n'est pas

suspect ; c'est le peuple juif, ennemi déclaré des chrétiens, qui ne peut s'empêcher de respecter ces prophéties, quoiqu'il y trouve sa condamnation. Le livre où elles sont contenues est entre les mains des ennemis du nom chrétien : c'est d'eux que nous les avons reçues : on ne peut les soupçonner de nous être favorables ; et il semble que Dieu l'ait conservé au milieu de la ruine de tous les peuples anciens, pour le forcer de rendre à ces saints livres un témoignage éclatant et au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération.

Telles sont, ô mon Dieu ! les merveilles que vous avez montrées à vos prophètes, plusieurs siècles avant qu'elles fussent accomplies. Ainsi le mystère du Messie s'est-il développé successivement par des prédictions plus claires que le soleil. Je dois, ô mon Dieu ! pour affermir ma foi, rassembler les traits répandus dans les prophètes. Le Messie montré de loin comme le fils d'Abraham est encore montré de plus près comme le fils de David ; le temps de son avénement est marqué d'une manière précise : il aura une vierge pour mère, Bethléem sera le lieu de sa naissance : il sera roi, mais un roi pauvre ; il entrera triomphant dans Jérusalem, monté sur une ânesse ; il est Dieu, et le second temple où il viendra est son temple ; il fera de grands miracles, mais des miracles utiles aux hommes. Il annoncera une nouvelle loi, il établira une nouvelle alliance, mais son peuple le méconnaîtra : il sera vendu trente pièces d'argent, et ce prix sera employé à acheter le champ d'un potier : il sera outragé ; on lui crachera au visage ; il sera mis à mort : son supplice sera d'avoir les pieds et les mains percés ; ses habits seront partagés, et sa robe tirée au sort. Par sa mort tous les péchés seront effacés : il sortira glorieux du tombeau. En punition de ce crime, Jérusalem et le peuple seront détruits, les sacrifices anciens abolis. Alors les gentils se convertiront, tous les peuples de la terre l'adoreront ; par lui votre nom, ô mon Dieu ! sera grand dans tout l'univers, et l'on vous offrira en tous lieux un sacrifice pur et sans tache. Que ce détail est admirable, ô mon Dieu ! quand il est prédit avec tant de clarté, et si longtemps auparavant ! Quel autre que vous peut ainsi percer l'obscurité d'un avenir si éloigné, et y voir avec certitude des événements si circonstanciés ? J'adore ô mon Dieu !

votre sagesse infinie. C'est ainsi que tout est suivi dans vos conseils éternels; c'est ainsi que vous avez fait écrire d'avance l'histoire du Messie, Sauveur des hommes, afin qu'elle fût toujours une preuve subsistante de la vérité de la religion sainte que nous professons.

PRATIQUE.

S'attacher à la religion chrétienne, qui est aussi ancienne que le monde.

XVe LECTURE.

Je crois en Jesus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.

Hæc scripta sunt, ut credatis quia Jesus est Christus, Filius Dei. Ceci a été écrit, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, Fils de Dieu. *Joan.* 20.

Vous connaissez maintenant, mon cher Théophile, tous les traits sous lesquels les prophètes ont désigné le Messie; je les ai réunis sous vos yeux. Si tous ces traits conviennent à Jésus-Christ, et si l'ensemble ne convient qu'à lui, n'est-il pas évident qu'il est le Messie, c'est-à-dire ce Sauveur promis à Adam, ce fils d'Abraham, en qui toutes les nations devaient être bénies, ce fils de David, dont le règne sera éternel? Vous allez voir avec la même clarté que Jésus-Christ Notre-Seigneur a réuni dans sa personne tous les caractères du Messie: vous verrez que tous les traits qui désignent le Messie dans les prophètes forment le tableau de Jésus-Christ, mais un tableau si ressemblant, si exact, si parfait, qu'il est impossible de ne pas l'y reconnaître. Que faut-il pour s'en convaincre? il suffit de comparer les prédictions avec les événements, de tenir d'une main l'Ancien Testament, et de l'autre l'Évangile. Faisons ensemble ce parallèle. D'abord il est constant qu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, l'attente du Messie était généralement répandue, non-seulement dans la Judée, mais encore dans tout l'Orient. C'est un fait attesté par les auteurs païens mêmes. « C'était, dit « Suétone, une opinion ancienne et constante dans « tout l'Orient, qu'en ce temps-là des conquérants sor- « tis de Judée seraient les maîtres du monde. » Tacite rapporte la même chose. « Plusieurs, dit cet historien,

• étaient persuadés qu'en ce temps des hommes sor-
• tis de la Judée seraient les maîtres du monde. » Cette attente générale était fondée sur la célèbre prophétie de Jacob, qui avait prédit que le Messie viendrait, quand les Juifs cesseraient d'être gouvernés par des chefs de la race de Juda ; et sur celle de Daniel, qui avait fixé l'époque de la venue du Messie au terme de quatre cent quatre-vingt-dix ans. Jésus-Christ est né dans le temps que la Judée était soumise à Hérode, prince étranger, et à la fin des soixante-dix-semaines d'années marquées par Daniel. Selon les prophéties, le Messie devait être de la race de David, avoir une vierge pour mère, naître à Bethléem : ouvrez l'Évangile, vous y lirez que Jésus-Christ est né d'une vierge de la famille de David, dans la ville de Bethléem, quoique ce ne fût pas le séjour ordinaire de sa sainte Mère ; mais, par une disposition particulière de la Providence, Joseph et Marie furent obligés d'aller de Nazareth à Bethléem, pour inscrire leurs noms dans le lieu de leur origine. Selon Moïse, le Messie devait donner une nouvelle loi plus parfaite que la première, et établir une nouvelle alliance. Vous connaissez, mon cher Théophile, la loi que Jésus-Christ a enseignée aux hommes : vous êtes entré dans cette nouvelle alliance, dont il est l'auteur. Selon Isaïe, le Messie devait confirmer sa doctrine en rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Comparez cette prédiction avec ces paroles que Notre-Seigneur adressa aux disciples de saint Jean, pour les convaincre qu'il était le Messie : « Allez,
• dites à votre maître que les aveugles voient, les
• sourds entendent, les boiteux marchent, les morts
• ressuscitent. » Rappelez-vous ce que les prophètes avaient prédit de l'entrée triomphante que le Messie devait faire à Jérusalem et dans le temple, de la trahison d'un de ses disciples, du prix de cette trahison ; de l'usage qu'on ferait de cet argent, des outrages que le Messie devait essuyer de la part de son peuple, de la mort cruelle, ignominieuse qu'on lui ferait souffrir, du genre de supplice qu'il devait endurer, des circonstances et des suites de cette mort. Lisez maintenant le récit que les évangélistes nous ont fait de la Passion de Jésus-Christ, et jugez vous-même s'il est possible de trouver

une plus parfaite conformité entre les prédictions et les événements. Jésus-Christ fit son entrée dans la ville de Jérusalem au milieu des acclamations de tout le peuple, et son triomphe a été accompagné de cette circonstance singulière prédite par Zacharie, qu'il était monté, non sur un char magnifique comme les rois de la terre, mais sur une ânesse et sur l'ânon. Jésus-Christ est venu très-souvent dans le temple; il y a enseigné publiquement; il en a prédit la ruine, pour faire voir que la prophétie avait eu son accomplissement, et qu'on ne devait plus attendre un autre Messie, puisque le temple où il devait venir allait être détruit. Jésus-Christ a été vendu trente deniers, et le prix a été employé à acheter le champ d'un potier. Jésus-Christ a été chargé d'opprobres; on lui a craché au visage, il a été confondu avec des scélérats, il a été attaché à une croix avec des clous qui lui perçaient les pieds et les mains; il a été abreuvé de fiel et de vinaigre; les soldats qui l'avaient crucifié ont partagé entre eux ses habits, et ont tiré sa robe au sort. Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau, et il est ressuscité glorieux. Qui pourrait, à tous ces traits, ne pas reconnaître le Messie dépeint par les prophètes? Mais achevons le parallèle, et comparons les suites de sa mort avec les prédictions qui en avaient été faites. Il était prédit qu'aussitôt après la mort du Messie, et en punition de ce crime, la ville sainte et le temple seraient détruits, et que la guerre ne finirait que par une entière désolation. Vous pouvez, mon cher Théophile, vous convaincre par vous-même de l'accomplissement de cette prophétie. Lisez l'histoire des Juifs écrite par Josèphe, l'un des plus considérables d'entre eux, vous y verrez que, peu de temps après la mort de Jésus-Christ, Jérusalem fut prise et détruite par Tite, général des Romains; que le temple fut brûlé, et la Judée désolée. Onze cent mille Juifs périrent dans cette guerre; les restes de cette malheureuse nation furent dispersés par toute la terre, livrés à une entière désolation, et cette désolation dure encore depuis dix-huit siècles. Nous voyons les Juifs exilés de leur ancienne patrie, détestés, proscrits partout, sans temple, sans prêtres, sans sacrifices, sans magistrats, sans territoire, portant en tous lieux des marques sensibles de la vengeance céleste.

Enfin il est prédit que, dans le temps du Messie, tous les peuples, plongés jusqu'alors dans les ténèbres de l'idolâtrie, seront éclairés et se convertiront au Seigneur; que le nom de Dieu sera grand parmi eux; qu'il n'y aura plus qu'un seul peuple et une seule Eglise, dont le Messie sera le chef, et que partout on offrira à Dieu une victime pure et sans tache. Il ne faut ici qu'ouvrir les yeux et considérer l'état où est maintenant l'univers, pour savoir que Jésus-Christ est le Messie. Regardez l'Eglise chrétienne, composée de peuples autrefois idolâtres; voyez le culte rendu au Dieu unique dans ces mêmes lieux où il n'y avait des temples et des autels que pour les fausses divinités. N'est-ce pas Notre-Seigneur qui a éclairé ces nations aveugles? N'est-ce pas lui qui a envoyé ses disciples sur toute la terre, pour y porter la connaissance du vrai Dieu et renverser les idoles? il est donc évident que Jésus-Christ est le Messie, puisqu'il n'y a aucune prédiction sur le Messie futur, qui ne se trouve accomplie en Jésus-Christ. Il est né dans le temps, dans le lieu, et de la manière dont le Messie devait naître; il a vécu et il est mort comme le Messie devait vivre et mourir. Jérusalem détruite, le temple réduit en cendres, le culte ancien aboli, les Juifs chassés de leur patrie et toujours subsistant depuis dix-huit siècles, le monde devenu chrétien, tout concourt à démontrer, avec la dernière évidence, que Jésus-Christ Notre-Seigneur est le Messie promis aux anciens patriarches, et annoncé par les prophètes.

Le voilà donc accompli, ô mon Dieu! ce mystère ineffable, après lequel les patriarches et tous les justes de l'ancienne loi avaient si longtemps soupiré: le voilà manifesté aux yeux de toute la terre, ce secret admirable de votre sagesse et de votre miséricorde; il est enfin venu, ce libérateur promis à nos premiers parents, qui devait détruire l'empire du démon; cet enfant de bénédiction, qui devait répandre la lumière parmi les gentils; ce désiré des nations, qui devait s'attacher tous les peuples de la terre; ce législateur, qui devait établir une alliance sainte entre Dieu et les hommes; ce prince de la paix, qui devait réconcilier la terre avec le ciel, et faire régner al sainteté et la justice dans tout l'univers. Qu'il est consolant pour nous, ô mon Dieu! de trouver dans vos prophètes une prédiction si claire de ce que

nous lisons dans l'histoire de l'Evangile, et de reconnaître à chaque trait, dans leurs écrits, l'Agneau qui ôte les péchés du monde et qui nous a lavés dans son sang! Non, il n'est pas possible de s'aveugler au milieu de tant de lumières, et de méconnaître celui que vous avez désigné par des traits si frappants et par des caractères si marqués. Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, et que toute la terre le serve et l'adore!

PRATIQUE.

Témoigner son respect, quand on entend prononcer le nom de Jésus.

XVIe LECTURE.

Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.

Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel. *Isa.* 7.

Vous savez, mon cher Théophile, que Jésus-Christ est le Messie; ce Messie avait déjà, dans les prophètes, des titres et des qualités qui ne conviennent qu'à Dieu: Isaïe l'avait appelé Dieu et l'avait nommé Emmanuel, ce qui signifie *Dieu avec nous*, parce qu'il devait naître et habiter au milieu de nous. David l'avait vu sortant éternellement du sein du Père céleste; et, frappé d'un si grand spectacle, il appela son *Seigneur* celui qui devait naître de lui. C'est donc un Dieu, c'est la seconde personne de la sainte Trinité, c'est le Fils de Dieu qui s'est fait homme. Cette vérité est bien plus clairement manifestée dans l'Evangile; c'est ce qu'on appelle le *mystère de l'Incarnation*: et je dois maintenant vous exposer ce que la foi nous enseigne sur ce mystère. Le Fils unique de Dieu, le Verbe qui est de toute éternité dans le sein et dans la gloire du Père, s'est abaissé jusqu'à prendre un corps et une âme semblables aux nôtres. Ce n'est pas le Père qui s'est fait homme; ce n'est pas non plus le Saint-Esprit; c'est le Fils, c'est la seconde personne de la sainte Trinité. Son corps a été formé par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit, dans le sein et de la propre substance de la Vierge Marie, qui

l'a conçu et mis au monde, en demeurant toujours vierge. Il n'y a rien que de divin dans la conception et dans la naissance de Jésus-Christ ; tout y est au-dessus des lois de la nature. Le Saint-Esprit, qui a opéré cette merveille a rendu la sainte Vierge féconde, sans nuire à sa virginité. La manière dont ce mystère a été accompli ne peut ni se concevoir par l'esprit humain, ni s'exprimer par des paroles ; mais voici ce que l'Evangile nous en apprend. Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrivé, un ange vint annoncer à Marie qu'elle serait mère sans cesser d'être vierge, et que ce qui naîtrait en elle serait le Fils du Très-Haut et l'ouvrage du Saint-Esprit. La sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste et elle y donna son consentement. Dans ce moment, le mystère de l'Incarnation s'accomplit ; le Saint-Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ ; il y unit une âme, et en même temps se fit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine en la personne du Fils de Dieu. Ainsi le Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être Dieu. Jésus-Christ fut tout à la fois Dieu et homme parfait ; et la sainte Vierge devint véritablement et proprement la mère de Dieu, puisqu'elle conçut un Homme-Dieu. Cette sainte Vierge, après l'avoir porté neuf mois dans son sein, le mit au monde comme elle l'avait conçu, en demeurant toujours vierge. Vous voyez par ce récit, mon cher Théophile, que Jésus-Christ, comme homme, n'a point eu de père. Dieu n'a voulu que saint Joseph fût l'époux de Marie, qu'afin de cacher ce mystère sous le voile d'un chaste mariage. Mais comme Dieu, Jésus-Christ a un Père qui l'a engendré de toute éternité, et auquel il est égal. Il y a en Jésus-Christ deux natures sans confusion ni mélange, la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son Père, et la nature humaine, par laquelle il est homme comme nous ; mais il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain : nous ne laissons pas de le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, l'a révélé. Vous en trouverez en vous-même une image imparfaite, sans doute, mais qui peut aider votre foi. En effet, votre âme, qui est d'une nature spirituelle et incorruptible, est unie à un corps matériel et

corruptible; et l'union de ces deux substances si différentes ne fait qu'un seul homme, qui est tout à la fois esprit et corps, incorruptible et corruptible, intelligent et purement brute; de même la divinité du Verbe et la nature de l'homme, unies sans être confondues, forment un seul Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, engendré du Père dans l'éternité, et né d'une vierge dans le temps, tout-puissant comme Dieu et environné de faiblesse comme homme: car, excepté le péché et les suites inséparables du péché, telles que sont l'ignorance et la concupiscence, Notre-Seigneur s'est assujetti à toutes nos misères. Il a eu faim, il a eu soif, il a été sujet à la fatigue, au sommeil et à toutes les autres infirmités de notre nature; avec cette seule différence qu'il ne les souffrait que parce qu'il le voulait, au lieu que nous les éprouvons malgré nous. Ne croyez cependant pas, mon cher Théophile, que la nature divine ait été altérée dans l'incarnation. Dieu, sans cesser d'être tout ce qu'il est par lui-même, a daigné s'unir à la nature humaine; il n'a rien perdu par cette union; ses abaissements et ses souffrances ne tombent que sur l'humanité; c'est comme homme que Jésus-Christ a souffert, et c'est comme Dieu qu'il a donné un prix infini à ses souffrances.

Je vous adore, ô Verbe incarné! je crois que vous êtes Dieu et homme tout ensemble: Dieu engendré du Père avant tous les siècles; homme né, dans le temps, de la substance d'une vierge: comme Dieu, vous êtes égal à votre Père; comme homme, vous êtes semblable à nous. Quoique Dieu et homme, vous n'êtes qu'un seul Christ; quoique vous ayez deux natures, la nature divine et la nature humaine, il n'y a cependant en vous qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Voilà la foi dans laquelle j'ai été baptisé; je veux y vivre et mourir. Je crois fermement ce mystère ineffable, et infiniment supérieur à ma faible raison. Ah! Seigneur, je le crois, quoique je ne puisse pas le comprendre: pour être incompréhensible, il n'en est que plus digne de vous. Non, je ne serai point ingrat envers vous, parce que vous m'avez aimé au delà de ce que je puis concevoir; je ne méconnaîtrai pas votre bienfait, parce qu'il est au-dessus de ma faible intelligence. Je ne vois, après tout, dans ce mystère, que l'effet d'une

bonté et d'une miséricorde infinies; et bien loin que ma foi soit ébranlée à la vue d'une charité immense pour les hommes, je reconnais mon Dieu.

PRATIQUE.

Réciter avec piété l'*Angelus*, pour remercier Dieu du bienfait de l'incarnation.

XVIIe LECTURE.

Suite du mystère de l'Incarnation.

Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatæ sunt.

La miséricorde et la vérité se sont rencontrées: la justice et la paix ont fait alliance entre elles. *Ps.* 84.

Vous devez surtout vous souvenir, mon cher Théophile, que c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme; que c'est pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer; que c'est pour nous mériter la vie éternelle, à laquelle nous n'avions plus de droit. Nous avions offensé Dieu; cette offense était infinie, parce qu'elle attaquait une majesté infinie; la justice divine demandait que le péché fût réparé, et que la réparation fût proportionnée à l'injure. Un pur homme ne pouvait offrir une satisfaction infinie, parce qu'il est borné par sa nature; il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui pût satisfaire la justice divine; il fallait qu'il fût homme, pour être capable de souffrir; d'ailleurs c'était la nature humaine qui avait péché, c'était donc à la nature humaine à faire la réparation. Il fallait qu'il fût Dieu, afin de donner un mérite et un prix aux souffrances de l'homme. Par le mystère de l'incarnation, la même personne est Dieu et homme tout ensemble : le Verbe s'est fait chair pour nous racheter du péché; il s'est revêtu de nos misères, pour nous en délivrer. Par ce moyen admirable, le péché est puni, et le pécheur est sauvé : ainsi en lui la justice et la miséricorde se concilient; l'injure faite à Dieu est abondamment réparée; et Dieu est honoré comme il doit l'être. Jésus-Christ s'est rendu notre médiateur; c'est un médiateur parfait, qui tient à Dieu par sa divinité, et à nous par son hu-

manité ; qui peut souffrir comme nous, parce qu'il a une nature semblable à la nôtre, et nous réconcilier avec Dieu par ses souffrances, parce qu'il lui est égal ; médiateur qui, par sa parfaite sainteté, est infiniment agréable à celui auprès de qui il s'est entremis pour la réconciliation des pécheurs. Une comparaison nous fera encore mieux sentir cette vérité, mon cher Théophile : qu'un roi ait été insulté, outragé par le dernier de ses sujets; ni le coupable, ni aucun autre sujet du roi ne peuvent faire à la majesté royale une satisfaction égale à l'offense; tout ce que le coupable pourrait offrir serait toujours beaucoup au-dessous de la grièveté de l'injure ; mais si le fils du roi même, héritier de sa couronne, et déjà assis sur le trône, touché de compassion pour ce malheureux, descend du trône, quitte ses ornements royaux, se couvre la tête de cendre et le corps d'un sac, et qu'en cet état, prosterné devant son père, il s'offre à subir le supplice dû au coupable, pour obtenir sa grâce : vous concevez qu'une si profonde humiliation est une satisfaction proportionnée à la grandeur de la personne offensée ; que dès là l'injure est pleinement réparée, et que le roi, sans blesser la justice, peut faire miséricorde au criminel. Eh bien ! c'est l'image de la grâce que Dieu a accordée à l'homme pécheur, par l'incarnation de son Fils. Que Dieu est admirable dans toutes ses œuvres, et surtout dans ce grand ouvrage de son amour ! quel bienfait que celui de nous avoir donné son Fils unique pour nous sauver ! Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce Sauveur généreux, qui s'est abaissé jusqu'à se dépouiller de sa gloire, se revêtir de notre nature, s'assujettir à nos infirmités, paraître et être en tout semblable à nous ! Apprenez donc, mon cher Théophile, à adorer les humiliations de ce Dieu anéanti; il n'est pas moins adorable dans l'étable de Bethléem, sous les langes dont il se couvre, que dans le ciel et sur le trône où il réside. Ne méprisez point une bassesse et une infirmité qu'il n'a prises que pour vous, et qui font votre gloire et votre force. S'il n'était devenu ce que vous êtes, vous ne seriez jamais devenu l'enfant de Dieu, l'héritier de Dieu. Il n'a sauvé que la nature qu'il a prise : et il a pris votre nature tout entière, pour vous sauver tout entier, et dans l'âme et dans le corps.

C'est pour nous, ô mon Dieu ! que vous vous êtes fait

homme; c'est dans le temps que nous étions pécheurs, que vous vous êtes ainsi anéanti pour l'amour de nous. La satisfaction que vous avez offerte est proportionnée à la grandeur de notre péché, et l'offense est pleinement réparée. C'est ainsi que vous avez concilié les droits de votre justice avec les intérêts de votre miséricorde. Nous étions incapables de nous élever jusqu'à la Divinité; mais en vous rendant visible, en habitant parmi nous, vous vous êtes abaissé jusqu'à nous, pour nous élever jusqu'à vous. Nous étions morts par le péché; mais, en prenant notre nature, vous nous avez rendu la vie: en vous faisant semblable à nous, vous nous avez fait semblables à vous; nous sommes devenus les enfants de Dieu, depuis que vous êtes devenu vous-même le Fils de l'homme. Je connais, ô mon Sauveur, que vous aimez en Dieu, c'est-à-dire sans mesure et sans bornes. Que cet excès d'amour fasse en mon cœur toute l'impression qu'il doit faire: que je vous aime comme vous m'avez aimé, et que je me donne à vous sans partage et sans réserve.

PRATIQUE.

Avoir un tendre amour pour Jésus-Christ.

XVIIIe LECTURE.

Vie publique de Jésus-Christ; ses miracles.

Obtulerunt ei omnes malè habentes, variis languoribus comprehensos, et curavit eos.

On lui présentait tous ceux qui étaient malades, diversement affligés et il les guérissait. *Matth.* 4.

Vous reconnaissez la voix de Dieu, mon cher Théophile, dans les prophéties si claires, si circonstanciées et si exactement accomplies; dans une suite de prédictions qui commencent à la naissance du monde, qui se perpétuent de siècle en siècle, pendant quatre mille ans, qui se développent et se multiplient aux approches du grand événement qui en est l'objet. En effet, il n'y a que Dieu qui puisse prévoir des événements aussi éloignés, et les prédire avec certitude. Les miracles sont

encore un moyen dont Dieu se sert pour parler aux hommes, et pour leur déclarer ses volontés. Si vous voyiez un homme commander à la nature, par exemple, marcher sur les eaux, rendre la vue à un aveugle, ressusciter un mort, vous ne douteriez pas que cet homme ne fût un envoyé de Dieu. Vous sentez que de telles œuvres sont au-dessus des forces humaines, et qu'il n'y a que Dieu qui puisse interrompre le cours ordinaire de la nature. Notre-Seigneur a ajouté cette preuve de sa mission divine à celles des prophéties, il a fait un grand nombre de miracles pour montrer qu'il était le Messie. Vous les avez lus plusieurs fois dans l'Evangile: il a changé l'eau en vin; il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques. Les maladies les plus invétérées, il les guérissait en un moment, souvent d'une seule parole, quelquefois sans voir les malades ni les approcher. Il a ressuscité les morts, il a apaisé une tempête en menaçant les vents et la mer; deux fois il a multiplié les pains dans le désert, pour nourrir une multitude qui le suivait; il se rendait invisible quand il voulait: il connaissait les plus secrètes pensées des hommes, et il prédisait l'avenir. Etant sur le Thabor avec trois de ses disciples, il fut transfiguré devant eux. Remarquez, mon cher Théophile, que tous les miracles de Notre-Seigneur étaient utiles aux hommes, c'étaient autant de traits de sa bonté que des effets de sa puissance: il ne les faisait point par ostentation. En vain les pharisiens lui demandèrent-ils quelques signes dans le ciel: en vain Hérode désira-t-il de voir quelque prodige: jamais il n'en fit aucun pour satisfaire la curiosité; mais il ne refusa de guérir aucun des malades qui implorèrent son secours. Remarquez encore que la réalité de ces miracles est incontestable; il ne les a point faits dans des lieux cachés, mais au milieu des rues et des places publiques, dans le temple, et à la vue d'un peuple entier. La résurrection de Lazare se fit à Béthanie, qui n'est pas éloignée de Jérusalem, devant une multitude de témoins; la guérison du paralytique de trente-huit ans, celle de l'aveugle-né ont été opérées au milieu de Jérusalem. Ce dernier miracle fit beaucoup de bruit; les chefs de la Synagogue en furent alarmés; ils interrogèrent l'aveugle et ses parents; mais ces recherches ne servirent qu'à confirmer la vérité du

miracle, et à lui donner plus d'éclat. Si Notre-Seigneur en a fait quelques-uns dans le désert, c'était en présence de cinq et de sept mille personnes. Il a fait la plupart de ses miracles sous les yeux des pharisiens et des docteurs de la loi, ses ennemis les plus déclarés, et les plus disposés à les révoquer en doute. Ils ont été confondus par l'évidence même des miracles ; ils n'ont pu les nier; ils les ont même avoués formellement. « Que « faisons-nous? disaient-ils : cet homme fait beaucoup « de miracles ; si nous le laissons continuer, tout le « monde croira en lui. » C'est ce qui les détermina à le faire mourir. D'ailleurs ces miracles ont été attestés par des témoins oculaires, qui ont scellé ce témoignage de leur sang. La sincérité et la candeur brillent dans leurs écrits : lisez, mon cher Théophile, le récit de ces miracles, vous y remarquerez un ton de vérité que l'imposture ne saurait imiter. Ils prennent les Juifs eux-mêmes à témoins de ces faits, et personne n'a osé les contredire : ces miracles ont même converti un grand nombre de Juifs, qui étaient forcés d'avouer qu'ils ne pouvaient venir que de Dieu. « Nous savons, disaient-« ils, que vous ne pourriez faire les œuvres que vous « faites, si Dieu n'était avec vous. » Concluons, mon cher Théophile: les miracles de Jésus étaient assez multipliés et assez éclatants pour prouver qu'il était le Messie ; aucun des anciens prophètes n'en avait fait de semblables. Aussi le peuple, plein d'admiration, le reconnut-il pour le Messie. « Voici, disait-il, voici véritable-« ment le prophète qui doit venir dans le monde; un « grand prophète s'est élevé parmi nous. Dieu a visité « son peuple. » Notre-Seigneur a fait non-seulement un grand nombre de miracles, mais il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire : il leur a dit : « Guérissez « les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lé-« preux, chassez les démons. » En effet les apôtres ont opéré ces merveilles dans le cours de leur prédication. Par là ils ont montré qu'ils parlaient au nom de l'auteur de la nature; et nous voyons le grand effet que ces merveilles ont produit. C'est par ce moyen qu'ils ont converti le monde entier. L'univers devenu chrétien est une preuve toujours subsistante des miracles que les apôtres ont faits, puisque jamais il ne se serait converti, s'il n'avait vu des miracles.

Vous avez établi la religion chrétienne, ô mon Dieu! sur des fondements inébranlables. Vous lui avez donné deux sortes de preuves, qui sont en même temps à la portée des simples, et néanmoins capables de convaincre les esprits les plus éclairés; preuves qui portent visiblement le caractère de votre toute-puissance, et que, ni les efforts des hommes, ni les prestiges des démons ne sauraient imiter. Ces preuves consistent dans les prophéties et les miracles. Vous avez suscité une foule d'hommes inspirés, qui, plusieurs siècles auparavant, ont prédit, avec une entière exactitude, des événements qu'il est impossible à l'esprit humain de prévoir. Ces prédictions sont d'une évidence, et descendent dans un détail qui passe toute admiration. A cette première preuve vous avez joint celle des miracles; et quels miracles! Des miracles publics, exposés à la vue de toute la Judée, multipliés en une infinité de manières: ce sont des faits éclatants, sur lesquels les plus grossiers ne peuvent se méprendre, dont des milliers d'hommes sont non-seulement les spectateurs et les témoins, mais dont ils sont eux-mêmes la matière et l'objet, dont ils recueillent les fruits, et ressentent les effets. Que peut-on souhaiter de plus fort, pour opérer une pleine conviction et une croyance inébranlable? Car quel autre que vous, ô mon Dieu! peut, d'une seule parole, apaiser les tempêtes, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la vie aux morts? Et avec quel empire, avec quelle autorité commandiez-vous aux éléments, à la nature entière! « Calme-toi, disiez-vous à la mer, et la mer se calmait « à l'instant. Cessez de souffler, disiez-vous aux vents, « et les vents s'apaisaient. Ma fille, levez-vous, je vous « le commande: jeune homme, levez-vous, c'est moi « qui vous le dis: Lazare, sortez du tombeau. » Ainsi commandiez-vous à la mort, et la mort vous obéissait. A ce ton, puis-je méconnaître la voix du Tout-Puissant, et du Maître absolu de toutes choses?

Pratique

Se rappeler un des miracles de Notre-Seigneur, quand on est tenté contre la foi.

XIXe LECTURE.

Doctrine de Jésus-Christ.

Stupebant in doctrinâ ejus... omnes mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius.

Sa doctrine les remplissait d'étonnement, et ils admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche. *Luc.* 4.

La doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée, c'est celle qui est contenue dans l'Evangile et dans les autres livres du nouveau Testament; c'est celle que vous apprenez, mon cher Théophile, dans les catéchismes, dans les instructions publiques. Qu'elle est belle cette doctrine! qu'elle est digne de Dieu! qu'elle est proportionnée aux besoins de l'homme! Toutes les sciences humaines ne sont rien au prix de celle-là. Elle nous fait connaître Dieu, et nos devoirs envers cet Etre suprême : elle nous apprend ce que nous sommes, et quelles sont nos obligations à l'égard des autres hommes. Quelle sublimité dans les mystères qui sont l'objet de notre foi? Jamais, non jamais l'esprit humain n'aurait pu rien imaginer de semblable. C'est Notre-Seigneur qui nous les a révélés, ces mystères: c'est lui qui nous a appris qu'il y a trois personnes en Dieu : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu ; c'est lui qui nous a enseigné qu'il était lui-même tout à la fois Fils de Dieu et Fils de l'homme, d'où il s'ensuit qu'il est Dieu et homme tout ensemble. Nous comprenons par là que Dieu nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique pour nous sauver. Quelle pureté, quelle sainteté dans sa morale, c'est-à-dire dans les règles de conduite qu'il nous prescrit! Je dois, mon cher Théophile, vous en tracer le tableau en raccourci. Nous devons craindre Dieu uniquement. « Ne craignez « point, nous dit Jésus-Christ, ceux qui tuent le corps « et qui ne peuvent tuer l'âme; mais craignez celui qui « peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. » Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses. « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de

« toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos « forces. » Nous devons mettre toute notre confiance en Dieu. « Ne vous inquiétez point où vous trouverez « de quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où « vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps: « votre Père, qui est dans les cieux, sait que vous avez « besoin de toutes ces choses. N'est-ce pas lui qui nour- « rit les oiseaux? N'est-ce pas lui qui donne une si ri- « che parure à l'herbe des champs? Combien aura-t-il « plus de soin de vous, qui valez beaucoup mieux! » Nous devons servir Dieu, et n'avoir que lui en vue dans toutes nos actions. « Nul ne peut servir deux maîtres: « prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres de- « vant les hommes, pour en être regardé; autrement « vous n'en recevrez point la récompense de votre « Père qui est dans les cieux. » Jésus-Christ nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et par le prochain, il entend tous les hommes, même nos ennemis. « Aimez, dit-il, vos ennemis, faites du bien « à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous « persécutent et qui vous calomnient, afin que vous « soyez les enfants de votre Père céleste, qui fait luire « son soleil sur les bons et sur les méchants. « Il nous commande de pardonner à notre prochain toutes les offenses qu'il aura commises contre nous. » Pardonnez « aux autres, et l'on vous pardonnera. « Il nous défend de nous mettre en colère contre le prochain; et il menace du feu de l'enfer ceux qui lui disent des injures; il défend de juger et de condamner sur de simples apparences. « Ne jugez point, et vous ne serez point ju- « gés; ne condamnez point, et vous ne serez point con- « damnés; car on se servira envers vous de la même « mesure dont vous vous serez servis envers les autres. » Il nous commande de résister à nos passions, et il condamne non-seulement nos actions extérieures, mais encore le désir et la pensée du mal. Un législateur, qui porte de telles lois, ne peut être que l'envoyé de Dieu. Vous voyez, mon cher Théophile, que la doctrine de Jésus-Christ réprime tous les vices, et commande toutes les vertus; elle ferait le bonheur de l'homme, si l'homme était fidèle à la suivre et à la pratiquer. A cette doctrine si belle par elle-même, Notre-Seigneur joint les motifs les plus puissants et les plus propres à faire sur nous

une vive impression : il nous annonce que cette vie courte et fragile que nous passons sur la terre, sera suivie d'une vie éternelle, où Dieu récompense magnifiquement ceux qui auront accompli ses commandements, et où il punira d'un supplice affreux ceux qui les auront violés. C'est pour cela qu'il appelle heureux ceux qui renoncent aux avantages de la vie présente, pour s'assurer un bonheur éternel dans l'autre. C'est pour cela qu'il appelle malheureux ceux qui établissent leur félicité dans ce monde ; car que sert-il à un homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme pour l'éternité ?

Qu'elle est admirable, ô mon Dieu, la loi sainte que vous avez enseignée aux hommes ! que les dogmes en sont sublimes ! que la morale en est pure et élevée au-dessus des sens ! Non, ce n'est point la doctrine de l'homme ; elle ne peut venir que de vous, ô mon Dieu ! plus on l'approfondit, plus on y découvre de raison, d'équité et de sagesse. Elle remédie à tous les maux, elle guérit toutes nos misères, elle nous apprend en quoi consiste notre bonheur, et elle nous montre la route qui y conduit. Qu'on est heureux, ô mon Dieu, quand on y conforme sa conduite ! toutes les passions sont réprimées, toutes les vertus sont pratiquées ; une paix délicieuse règne dans le cœur d'un véritable chrétien : l'espérance d'une vie éternelle le remplit d'une joie vive et pure ; les plaisirs qu'il goûte ne laissent point de remords après eux ; les maux qu'il éprouve cessent d'être des maux, parce que l'onction de votre grâce en adoucit l'amertume, en affaiblit le sentiment. Il n'en est pas ainsi, ô mon Dieu, il n'en est pas ainsi de la doctrine des méchants ; ce sont des maîtres d'erreur et de mensonge ; ils ne parlent que le langage du vice et des passions ; leurs maximes n'enfantent que le trouble et le désordre ; mais votre parole est la vérité même ; elle répand la lumière dans l'esprit, et la consolation dans le cœur. La doctrine des impies passera avec eux, mais votre loi durera éternellement. Faites, ô mon Dieu ! que je la médite sans cesse, que je la goûte et surtout que je la pratique avec fidélité.

PRATIQUE.

Préférer la connaissance de la religion à toute autre science.

XXe LECTURE.

Vertus de Notre-Seigneur.

Quis ex vobis arguet me de peccato?
Qui de vous peut me convaincre de péché? *Joan.* 8.

Jésus-Christ a pratiqué lui-même, dans le plus haut degré de perfection, sa loi qu'il nous a enseignée, et toute sa vie n'a été qu'une fidèle expression de sa doctrine. Ouvrez l'Evangile, mon cher Théophile; plus vous méditerez les actions de Notre-Seigneur, plus vous admirerez la sainteté éminente qui éclate dans toute sa conduite. Il a voulu passer par l'état de l'enfance, pour vous donner l'exemple des vertus qui conviennent à votre âge : vous devez donc le prendre pour modèle, et vous proposer de l'imiter dans cet état. Jésus-Christ croissait en grâce et en sagesse à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire qu'il manifestait par dégrés, aux yeux des hommes, la sagesse dont il possédait la plénitude dès les premiers moments de son incarnation, comme le soleil paraît brillant à mesure qu'il avance vers son midi. Il est écrit que Jésus-Christ était soumis à sa sainte Mère et à saint Joseph. Cette docilité renferme toutes les vertus d'un enfant; quand il est soumis et docile, il écoute, il suit en tout les avis de ceux qui ont autorité sur lui; et par cette conduite, quels progrès ne fait-il pas dans la science et dans la vertu! Notre-Seigneur n'avait certainement pas besoin de ce secours; ce n'était point un enfant ordinaire, à qui il faut un appui pour le soutenir dans sa faiblesse, et un maître pour le guider dans son inexpérience; c'était la sagesse éternelle qui se laissait ainsi conduire; c'était le maître de l'univers qui se soumettait volontairement à ses créatures. Il voulait, mon cher Théophile, vous donner l'exemple; il voulait vous apprendre à obéir à vos parents, à être soumis à ceux qu'ils ont chargés du soin de vous instruire. Jésus-Christ est resté dans l'exercice de ces vertus paisibles et obscures jusqu'à l'âge de trente ans, où il a commencé son

ministère public : alors on vit briller en lui les vertus les plus sublimes. Sa douceur était admirable ; jamais il n'a rebuté personne ; les plus grands pécheurs mêmes, il les recevait avec bonté ; il ne faisait pas difficulté de manger avec eux, et, quand on lui reprochait cette condescendance, il répondait : « Je ne suis pas venu chercher • les justes, mais les pécheurs ; ce ne sont pas ceux qui • se portent bien qui ont besoin de médecin, ce sont les • malades. » Il s'est peint lui-même sous l'image d'un bon père qui court au-devant d'un enfant ingrat, qui se jette à son cou, qui l'arrose de ses larmes, et qui se livre aux transports de la joie que lui inspire son retour. Lisez vous-même, mon cher Théophile, cette parabole de l'Evangile : vous ne pourrez en achever la lecture, sans vous sentir attendri. Il embrassait avec bonté les enfants ; il les bénissait, en leur imposant les mains ; et il disait à ses disciples : « Laissez-les venir à moi ; c'est « à eux et à ceux qui leur ressemblent que le royaume • de Dieu appartient. » Partout c'est un caractère de bonté qui charme et qui inspire la confiance ; mais cette douceur ne l'empêchait pas de reprendre avec force les pécheurs endurcis, et principalement les pharisiens, à qui il reprochait hautement leur orgueil et leur hypocrisie. Jésus-Christ a montré une patience invincible dans toutes sortes de maux : suivez-le, mon cher Théophile, depuis l'étable où il est né jusqu'au Calvaire où il est mort ; depuis la crèche jusqu'à la croix ; partout vous le trouverez dans la douleur, dans les travaux, dans les souffrances. Il a enduré la faim, la soif, la fatigue des voyages, toutes les incommodités de la pauvreté ; il n'a rien voulu posséder sur la terre, il n'avait pas même où reposer sa tête ; il subsistait de ce que lui fournissaient volontairement ceux à qui il annonçait la parole de Dieu ; il supportait sans se plaindre les embarras de la foule qui le pressait, les importunités des malades, dont il était continuellement accablé. On lui disait des injures, on l'outrageait, et jamais il ne s'est vengé. C'est surtout dans les différentes circonstances de sa passion, qu'il a fait voir une patience vraiment divine. Vous savez quelles douleurs il a endurées, et quel supplice il a souffert ; il n'est sorti de sa bouche aucune plainte, aucun reproche, aucune menace : attaché à la croix, il priait pour ses bourreaux. Remar-

quez, mon cher Théophile, qu'il pouvait se garantir de tous ces tourments. D'un seul mot il a renversé ceux qui étaient venus pour se saisir de lui ! il n'a donc souffert une mort si cruelle, que parce qu'il l'a voulu. Toute la vie de Jésus-Christ a été un exercice continuel de l'humilité la plus profonde ; il a voulu naître d'une mère pauvre ; il a passé trente années dans l'obscurité : et quand il s'est fait connaître, ç'a été d'une manière si éloignée de la grandeur et de la pompe du monde, qu'elle ne pouvait en inspirer le désir et l'amour à personne. Jamais il n'a cherché sa propre gloire, il défendait de publier ses miracles. Le peuple, qu'il avait nourri miraculeusement, ayant voulu l'enlever pour le faire roi, il s'enfuit seul sur une montagne pour se dérober à ce pieux empressement. En lui le détachement des richesses allait jusqu'à aimer la pauvreté ; le détachement des honneurs allait jusqu'à rechercher les humiliations ; le détachement des plaisirs allait jusqu'à désirer les croix et les souffrances. Aussi a-t-il dit aux Juifs : « Qui « de vous peut me convaincre de péché? » C'est avec raison qu'il leur reprochait de ne pas se rendre aux vérités qu'il leur annonçait ; car une sainteté si parfaite prouvait qu'il était l'envoyé de Dieu ; c'est là le caractère de ceux que Dieu choisit pour annoncer sa parole aux hommes. Leurs mœurs pures et sans tache, leurs vertus inaccessibles aux passions humaines, forment une preuve complète en leur faveur. Les esprits bons et droits ne sauraient s'y refuser ; ils reconnaissent la voix de Dieu, quand ils l'entendent dans la bouche de la vertu.

Vous êtes, ô mon Sauveur, le modèle de toute sainteté, vous nous avez donné l'exemple de toutes les vertus, et, pour être parfait, il ne faut que vous étudier et vous imiter. Toute votre vie a été une instruction continuelle pour le règlement de nos mœurs ; et l'on ne pèche qu'autant que l'on s'éloigne de votre conduite et de vos exemples. Etant riche, vous vous êtes rendu pauvre pour nous inspirer le mépris des richesses de la terre ; étant dans la gloire de votre Père, vous vous êtes humilié pour guérir notre orgueil; étant souverainement heureux, vous vous êtes assujetti aux souffrances, pour nous détacher des plaisirs de la terre. Vous avez voulu, ô mon Dieu ! que nous fussions vos imitateurs : vous l'a-

vez dit vous-même : Je vous ai donné l'exemple, afin « que pensant à ce que j'ai fait, vous le fassiez vous-« mêmes. » Vous ne destinez une place dans votre royaume céleste, qu'à ceux qui auront été semblables à vous sur la terre. Nous devons donc, à votre exemple, mépriser la gloire du monde, les richesses et les plaisirs du monde. Mettez-nous, Seigneur, par votre grâce, dans les mêmes dispositions et les mêmes sentiments où vous avez été. Faites que nous jugions des choses comme vous en avez jugé ; que nous n'aimions, que nous n'estimions et que nous ne désirions que ce que vous avez aimé, estimé et désiré vous-même ; et qu'en faisant profession d'être vos disciples, nous le soyons en effet, par l'imitation de vos vertus.

PRATIQUE.

Unir toutes ses actions à celles de Jésus-Christ.

XXIe LECTURE.

Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié.

Pilatus tradidit Jesum, flagellis cæsum, ut crucifigeretur.

Pilate ayant fait fouetter Jésus, le livra pour être crucifié. *Marc.* 15.

La sainteté divine qui brillait en Jésus-Christ, la pureté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, au lieu d'adoucir et de gagner les pharisiens et les principaux d'entre les Juifs, ne firent qu'allumer leur envie, et leur inspirer le cruel dessein de le mettre à mort ; ils corrompirent Judas, l'un de ses disciples, qui leur livra son Maître pour trente pièces d'argent. Vous avez lu, mon cher Théophile, l'histoire de la passion de Jésus-Christ ; mais il est à propos de vous en rappeler les principales circonstances, pour exciter votre piété. Notre-Seigneur a été chargé d'opprobres, accablé d'injures et de malédictions. On lui a craché au visage, on lui a donné des soufflets, on lui a préféré un insigne voleur, il a été condamné à une cruelle flagellation ; et, après avoir été déchiré de coups, il a été livré aux soldats, qui lui mi-

rent sur la tête une couronne d'épines, et lui firent mille outrages. Le peuple, à qui il n'avait fait que du bien, demanda sa mort à grands cris, quoique le juge, tout païen qu'il était, le déclarât innocent. Enfin, il a été attaché à une croix entre deux scélérats : c'était le supplice le plus ignominieux qui fût alors en usage, on n'y condamnait que les esclaves et ceux qui avaient commis les plus grands crimes. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que ce soit par faiblesse et par impuissance que Jésus-Christ a souffert tant d'indignités et tant de tourments : sa mort a été très-volontaire et très-libre : il avait lui-même prédit plusieurs fois le lieu, le temps et le genre de son supplice. Il a été au-devant de ses ennemis, il s'est livré lui-même entre leurs mains. Dans la faiblesse apparente de sa mort, il a fait voir des traits éclatants de sa divinité ; il a montré qu'il était le maître de sa vie et le souverain de toute la nature. Il est mort en jetant un grand cri. A sa mort le soleil s'obscurcit, la terre trembla, d'épaisses ténèbres couvrirent l'univers, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent, et les morts ressuscitèrent. Ceux qui étaient présents revinrent à Jérusalem, saisis de frayeur, se frappant la poitrine, en disant hautement : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu.* Jésus-Christ n'a donc souffert la mort que par le mouvement libre de sa volonté, et par l'excès de son amour pour les hommes. C'est ce qui doit nous toucher davantage, lorsque nous pensons à ses souffrances. Jésus-Christ n'est mort que parce qu'il nous a aimés ; il a voulu se charger de nos péchés, et porter la peine que nous méritions : l'innocent s'est mis à la place des coupables, pour recevoir les coups qui devaient tomber sur eux, afin qu'ils fussent épargnés. Nous nous étions égarés, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de tous. C'est donc pour tous les hommes que Jésus-Christ est mort, et il n'y en a aucun qui ne puisse dire avec saint Paul : « Jésus-Christ m'a aimé, et il s'est livré lui-même pour moi. » Oui, mon cher Théophile, vous devez vous dire à vous-même : Ce sont mes péchés qui ont fait mourir mon Dieu ; il pensait à moi, il voyait les fautes que je devais commettre un jour : c'est pour les expier qu'il a souffert. Plus je commets de péchés, plus je contribue à ses souffrances et à sa mort. Sentez-vous quelle horreur vous devez en avoir ? Comprenez-

vous combien vous devez à Jésus-Christ, et quelle reconnaissance il exige de vous? Vous lui devez d'autant plus d'amour, de respect et d'adoration qu'il a souffert plus d'indignités pour vous sauver. Si vous aviez été sauvé d'un incendie, et tiré du milieu des flammes par la charité courageuse d'un ami qui se serait exposé au péril pour vous en délivrer, avec quels transports ne lui marqueriez-vous pas votre reconnaissance! Ne vous prosterneriez-vous pas aux pieds de cet ami généreux? Ne lui jugeriez-vous pas de conserver toute la vie le souvenir d'un tel bienfait ? Vous devez beaucoup plus à Jésus-Christ, mon cher Théophile, que vous ne devriez à celui qui vous auriez délivré d'un embrasement. Les maux dont vous auriez été garanti par cet ami, ne sont rien en comparaison des tourments de l'enfer; cet ami ne serait qu'un homme, Jésus-Christ est votre Dieu, et un Dieu que vous avez offensé : cet homme n'aurait exposé que sa vie, et Jésus-Christ a sacrifié la sienne pour vous sauver. Il a versé son sang pour vous; il l'a versé jusqu'à la dernière goutte; il l'a versé dans les douleurs les plus cruelles; il l'a versé dans les dernières ignominies. Par quel amour devez-vous donc répondre à la charité de votre Dieu, à une charité si excessive et si touchante!

A quel prix m'avez-vous racheté, ô mon Sauveur? Que mon salut vous a coûté cher! Je vous vois chargé d'opprobres, couvert de plaies et de sang, couronné d'épines, expirant dans les douleurs les plus cruelles. N'était-ce pas assez de vous être fait homme pour nous ? Fallait-il supporter tant d'outrages et souffrir tant de tourments ? Vous avez voulu nous apprendre ce que c'est que le péché, et nous faire juger de la grandeur du mal par la force du remède qui nous est appliqué. Comment puis-je le commettre avec tant de facilité? Je suis donc bien aveugle et bien insensé quand je m'y abandonne. Quoi! le péché vous a donné la mort, et j'ose le commettre! Ah! Seigneur, cette pensée ne s'effacera plus de mon esprit. Dans toutes mes tentations, je regarderai la croix où vous avez été attaché pour l'expier. Je tracerai sur mon cœur ce signe sacré, pour me fortifier contre les assauts que me livrent mes passions. Par l'excès de vos souffrances, vous avez voulu encore, ô mon Dieu! me faire connaître l'excès de votre amour ;

cet amour va jusqu'à naître pour nous dans une étable jusqu'à vivre pour nous dans la pauvreté, jusqu'à mourir pour nous sur une croix. Que pouviez-vous faire de plus pour nous témoigner votre amour? Pourrais-je être insensible à une bonté si touchante? Hélas! Seigneur, quoi que je fasse, mon amour pour vous sera toujours infiniment au-dessous de ce que vous m'avez témoigné. Quand je sacrifierais ma vie pour vous; je n'en ferais pas encore assez; mais vous ne me demandez pas ce sacrifice; tout ce que vous exigez, c'est que je vive pour vous, parce que vous êtes mort pour moi. Serais-je assez ingrat pour vous refuser cette faible marque de ma reconnaissance? Non, mon Dieu, ma vie vous appartient: je la consacre à vous aimer et à vous servir.

PRATIQUE.

Se souvenir qu'en péchant, on crucifie de nouveau Jésus-Christ.

XXIIe LECTURE.

Jésus-Christ est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers.

Christus mortuus est pro peccatis nostris, et sepultus est... descendit primùm in inferiores partes terræ.

Jésus-Christ est mort pour nos péchés; il a été enseveli... et il est descendu d'abord dans les lieux bas de la terre. 1. *Cor.* 15. *Eph.* 4.

Notre-Seigneur, après avoir souffert d'extrêmes douleurs sur la croix, où il resta attaché pendant trois heures, mourut le jour même où l'on immolait l'agneau pascal, dont le sacrifice était la figure de sa mort. Un soldat, pour s'assurer de sa mort, lui perça le côté avec une lance, et de la blessure il en sortit du sang et de l'eau. Vous comprenez aisément, mon cher Théophile, le sens de ces paroles: *Jésus-Christ est mort:* elles signifient que son âme a été séparée de son corps, mais il faut bien remarquer que sa divinité n'a point été séparée de l'âme ni du corps; elle est toujours demeurée unie à l'une et à l'autre; en sorte que le corps de Notre-Seigneur, même dans le tombeau, était le corps du Fils

de Dieu, et son âme, dans cet état de séparation, était aussi l'âme du Fils de Dieu. Jésus-Christ, en mourant, a cessé d'être un homme vivant, mais il n'a jamais cessé un instant d'être le Fils de Dieu. C'est le Fils de Dieu qui a été enseveli dans son corps; c'est le Fils de Dieu qui, par son âme, est descendu aux enfers, et partout il est digne de nos adorations. Vous comprenez aussi aisément ce que signifient ces paroles : *Jésus-Christ a été enseveli.* Vous avez vu dans l'Évangile que Joseph d'Arimathie alla trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ, afin de l'ensevelir honorablement; et qu'en ayant obtenu la permission, il détacha le corps de la croix, qu'il l'embauma avec des parfums précieux, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait taillé dans le roc. Il faut bien remarquer que le corps de Notre-Seigneur, quoique mis dans le tombeau, n'a point été sujet à la corruption; David l'avait prédit en ces termes : « Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve « la corruption dans le tombeau. » Les paroles qui suivent dans le Symbole, ont besoin d'être expliquées : *Il descendit aux enfers.* Que doit-on entendre par les enfers? Ce mot est employé dans l'Écriture sainte pour désigner différents lieux. Le premier est l'endroit où les démons et les réprouvés souffrent et souffriront éternellement : ce n'est point là que l'âme de Jésus-Christ est descendue. Ce n'est pas non plus le purgatoire, où les âmes des justes, qui ont encore quelques péchés à expier, achèvent de se purifier; mais il y a un troisième lieu où reposaient, avant la venue de Jésus-Christ, les âmes des patriarches et des saints qui étaient morts depuis le commencement du monde. Ces âmes saintes aimaient et glorifiaient Dieu dans l'attente du divin libérateur, mais elles n'étaient pas admises dans le Ciel, parce que l'entrée en avait été fermée par le péché de nos premiers parents, et qu'il ne devait leur être ouvert que par la mort et la résurrection de Jésus-Christ; c'est dans ce lieu que Notre-Seigneur descendit pour en tirer ces saintes âmes, et pour les mener avec lui en triomphe dans le Ciel. Faisons maintenant quelques réflexions, mon cher Théophile, sur le mystère de la sépulture de Notre-Seigneur, et tirons-en quelques instructions propres à nourrir notre piété. Ceux qui avaient enseveli son corps avaient roulé une grosse pierre à l'entrée du sé-

pulcre ; les Juifs, de leur côté, avaient scellé la pierre, et ils y avaient mis une garde de soldats, de peur, disaient-ils, que ses disciples ne vinssent enlever son corps et ne publiassent ensuite que leur Maître était ressuscité comme il l'avait promis. Ainsi la Providence disposait-elle les choses pour rendre la mort et la résurrection de Jésus-Christ plus certaine et plus authentique, par les précautions mêmes que prirent ses ennemis pour empêcher toute tromperie. Dieu fait servir à l'exécution de ses desseins les obstacles mêmes que les hommes lui opposent. La sépulture était nécessaire pour prouver la vérité de sa mort. Si Notre-Seigneur était ressuscité aussitôt ou peu de temps après avoir expiré, ses ennemis n'auraient pas manqué de dire qu'il n'était pas mort. Si les Juifs n'avaient pas fait garder avec tant de soin le sépulcre où le corps de Jésus-Christ avait été déposé, ils auraient pu dire que ses disciples l'avaient enlevé. Mais sa demeure pendant trois jours dans un sépulcre fermé, scellé et bien gardé, prouve qu'il était véritablement mort, et elle sert à établir la foi de la résurrection ; car, sa mort étant une fois certaine e indubitable, le témoignage que les apôtres ont rendu ensuite en faveur de sa résurrection, ce témoignage, dis-je, confirmé par leurs miracles, ne laisse plus aucun lieu de douter qu'il ne fût ressuscité. Ainsi a été achevée l'œuvre de notre rédemption. Jésus-Christ s'est soumis à la mort, et par sa mort il a sanctifié la nôtre, il nous a mérité la grâce de faire de cette peine du péché un sacrifice volontaire et très-agréable à Dieu. Jésus-Christ s'est soumis à l'humiliation de la sépulture, afin d'ôter à cet état ce qu'il y a de triste à la nature, et afin de nous remplir de l'espérance consolante de la résurrection future de notre corps. La vue de notre chef enfermé dans le tombeau, d'où il doit sortir plein de vie, nous assure l'accomplissement de ce que l'Apôtre nous promet pour nous-mêmes, en ces termes : « Le corps, « comme une semence, est mis en terre dans un état de « corruption, et il ressuscitera incorruptible ; il est mis « en terre tout difforme, et il ressuscitera glorieux ; « il est mis en terre comme un corps tout animal, et il « ressuscitera comme un corps spirituel. »

Vous vous êtes assujetti, ô mon Dieu ! à toutes les peines du péché, et en vous y assujettissant, vous nous

en avez adouci l'amertume, et vous nous avez procuré les plus grands biens. Par votre mort, vous nous avez rétablis dans le droit de l'immortalité ; votre mort a changé la nature de la nôtre, ce n'était qu'une peine due à notre désobéissance ; mais, maintenant, unie à la vôtre, elle devient le sacrifice le plus grand et le plus agréable que nous puissions faire à Dieu. La mort n'est plus que le passage d'une vie pénible et remplie de misères à une vie bienheureuse, d'une vie temporelle à une vie éternelle. Si la mort a des douleurs, votre exemple nous fortifie, et nous apprend à baisser la tête avec soumission, et à expirer avec confiance. Si le tombeau nous inspire encore de l'horreur, la pensée que vous y êtes descendu, et que vous en êtes sorti glorieux, nous rassure. S'il nous paraît que nous allons entrer dans un sentier ténébreux, et arriver dans un lieu inconnu, nous savons que vous y êtes vous-même entré, et que vous y serez notre guide, notre soutien et notre récompense. Faites, ô mon Dieu ! qu'en mourant, j'aie plus d'amour que de crainte ; et qu'ayant pour vous les sentiments d'un enfant, je puisse vous dire avec confiance : « Mon • Père, je remets mon âme entre vos mains. •

PRATIQUE.

Unir sa mort à celle de Notre-Seigneur.

XXXIIIe LECTURE.

Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour.

Jesum Deus suscitavit à mortuis tertiâ die, qui visus per multos dies his qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.

Dieu a ressuscité Jésus le troisième jour, et il a été vu, durant plusieurs jours, par ceux qui lui rendent témoignage aujourd'hui devant le peuple. *Act.* 13.

Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau. Il est ressuscité le troisième jour, c'est-à-dire qu'il a réuni son âme à son corps, et qu'il est sorti glorieux du sépulcre, comme il l'avait prédit lui-même plusieurs fois. « Il faut, avait-il dit, que le Fils de l'homme soit • livré aux gentils, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite

• le troisième jour. » Et ailleurs : « Comme le prophète
• Jonas a resté trois jours et trois nuits dans le ventre
• d'un poisson, de même le Fils de l'homme sera trois
• jours et trois nuits dans le sein de la terre, et ressus-
• citera le troisième jour. » Les apôtres avaient vu, dans ses souffrances et dans sa mort, la première partie de cette prédiction accomplie : ils devaient attendre avec confiance l'accomplissement de la seconde ; cependant abattus par l'ignominie de sa mort, ils n'étaient pas disposés à croire à sa résurrection. Nous espérions, disaient-ils, que ce serait lui qui rachèterait Israël, néanmoins voilà déjà le troisième jour qu'il est mort. Ils ont rejeté toutes les assurances qu'ils recevaient de sa résurrection : tout ce qu'on leur rapportait leur paraissait une rêverie, et ils ne le croyaient point. Lors même que Jésus-Christ leur a apparu, ils l'ont pris d'abord pour un fantôme, et ils ne se sont rendus qu'après avoir été forcés, par l'évidence des traits, à en reconnaître la vérité ; ils n'ont cru qu'après avoir vu de leurs yeux, et touché de leurs mains. Dieu a permis qu'ils hésitassent, qu'ils fussent lents à croire, afin que, convaincus par les preuves les plus certaines, ils pussent ensuite convaincre l'univers, et que leur incrédulité servît à affermir notre foi. Comme la résurrection de Jésus-Christ est le fondement de la religion chrétienne, Dieu a voulu que ce fondement fût inébranlable, et il n'a rien omis pour dissiper tous les doutes, et pour mettre cette vérité dans un tel degré de certitude, qu'elle ne pût être contestée par la mauvaise foi et par un aveuglement volontaire. « Jésus-Christ, dit saint Luc, se montra souvent à ses apôtres depuis sa Passion, et il leur
• fit voir, par beaucoup de preuves, qu'il était vivant,
• leur apparaissant pendant quarante jours, et leur
• parlant du royaume de Dieu. » Il apparut d'abord aux saintes femmes qui étaient venues au sépulcre pour embaumer son corps ; il se montra ensuite à saint Pierre, chef des apôtres ; puis aux deux disciples qui allaient à Emmaüs, et à qui il expliqua les Écritures. Il apparut aux apôtres rassemblés, auxquels il montra ses plaies, et avec lesquels il mangea. Comme saint Thomas était alors absent, et que n'ayant point vu Jésus-Christ, il s'obstinait à ne point croire sa résurrection, Jésus-Christ se montra une seconde fois aux apô-

tres assemblés, lorsque saint Thomas y était; il lui fit mettre le doigt dans les plaies de ses mains et de ses pieds, et enfoncer la main dans l'ouverture de son côté, pour convaincre son incrédulité. Cet apôtre ne put alors résister à la force de la vérité, et il s'écria avec transport: *Mon Seigneur et mon Dieu!* Jésus-Christ apparut à sept de ses disciples sur le lac de Tibériade, lorsqu'ils étaient occupés à la pêche; il leur fit faire une pêche miraculeuse, et mangea avec eux. Après le repas, il exigea de saint Pierre un triple témoignage de son amour pour lui, afin qu'il réparât la faute qu'il avait commise en le reniant trois fois: il lui confia ensuite le gouvernement de son Eglise, et il lui prédit le genre de martyre qu'il souffrirait. Il ordonna à ses disciples d'aller en Galilée; il marqua lui-même la montagne où il voulait se montrer à eux dans tout son éclat. Ses disciples se rendirent sur cette montagne au nombre de cinq cents, et il s'y manifesta à leurs yeux. Il apparut à saint Jacques, qui fut le premier évêque de Jérusalem. Enfin, après avoir passé quarante jours à consoler et à instruire ses apôtres, à affermir leur foi, et à jeter les fondements de son Eglise, le moment de quitter la vie étant arrivé pour lui, il conduisit ses disciples sur la montagne des Oliviers: il leur annonça encore les plus sublimes vérités, et il y joignit les promesses les plus consolantes; il éleva les mains, les bénit; et, en les bénissant, il se sépara d'eux, et il monta au ciel à leurs yeux. Qu'on réunisse tout ce que les évangélistes racontent des diverses apparitions de Jésus-Christ ressuscité, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles ont dû opérer sur l'esprit des disciples une conviction à l'épreuve de tous les doutes. Ces apparitions n'étaient ni rares ni rapides: pendant quarante jours, ils le virent plusieurs fois, ils mangèrent et s'entretinrent avec lui, écoutant les instructions qu'il leur donnait touchant le royaume de Dieu, c'est-à-dire son Eglise, lui proposant leurs questions en écoutant ses réponses. Ils eurent tout le temps et tous les moyens de s'assurer de la vérité, et leur persuasion ne fut rien moins qu'une crédulité indiscrète et téméraire. Ils ont commencé par ne pas croire, par douter, et ils n'ont cédé qu'à la force victorieuse des preuves et à l'évidence des faits. Ces faits sensibles et palpables étaient de nature à ne don-

ner lieu à aucune illusion, à aucune surprise, surtout à l'égard d'un si grand nombre de témoins. Ils craignent d'abord que ce ne soit qu'un fantôme : « Touchez, leur « dit Jésus-Christ, voyez, assurez-vous, un fantôme « n'a ni chair ni os, et vous voyez en moi l'un et l'au- « tre. » Ils voient, ils touchent, ils s'assurent ; et, convaincus les premiers de sa résurrection, ils lui rendent témoignage dans tout l'univers. Partout ils prêchent Jésus-Christ ressuscité, partout ils trouvent des contradictions sans nombre ; malgré ces contradictions, partout cette vérité est reconnue.

Vous avez donné à vos apôtres, ô mon Dieu ! des preuves si claires et si convaincantes de votre résurrection, qu'il ne pouvait leur rester aucun doute. Vous leur avez apparu à diverses reprises pendant quarante jours, vous entretenant avec eux, satisfaisant à leurs questions, et leur apprenant le véritable sens des Ecritures. Vous leur avez montré les cicatrices de vos pieds et de vos mains, ils les ont touchées, ils ont mis la main dans la plaie de votre côté ; vous avez mangé en leur présence ; vous les avez instruits de ce que vous alliez exécuter par eux dans tout l'univers. Vous êtes donc véritablement ressuscité ; et votre résurrection est devenue la base inébranlable de la religion que vous avez établie. Votre résurrection prédite par vous-même, et arrivée au temps marqué, prouve invinciblement la vérité de toutes vos paroles. Puisque vous êtes ressuscité, vous êtes véritablement tout ce que vous avez dit que vous étiez, Fils de Dieu et Fils de l'homme ; puisque vous êtes ressuscité, tout ce que vous avez enseigné est véritable, la religion que vous avez établie est divine. En croyant votre résurrection, je crois, par une suite nécessaire, toutes les vérités de la religion chrétienne, sans aucune exception. Mon Dieu, affermissez ma foi, rendez-la inébranlable comme les preuves sur lesquelles elle est appuyée, et faites que rien ne puisse jamais l'affaiblir.

PRATIQUE.

Bénir Dieu d'avoir rendu la religion chrétienne si certaine.

XXIVe LECTURE.

Suite des réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ.

Jesus præbuit seipsum vivum post Passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis.

Jésus se montra depuis sa Passion, et il fit voir, par beaucoup de preuves, qu'il était vivant, leur apparaissant pendant quarante jours. *Act.* 1.

Je vous ai exposé, mon cher Théophile, les preuves de la résurrection de Jésus-Christ; mais il est à propos que nous fassions encore ensemble quelques réflexions sur la force de ces preuves. Vous sentirez mieux la nécessité de se rendre aux témoignages des apôtres. On ne peut supposer qu'ils aient été trompés, car il faudrait dire que tous les disciples ensemble se sont imaginés voir Jésus-Christ, l'entendre, le toucher, manger et s'entretenir avec lui, et cela pendant quarante jours, qu'ils se sont imaginés apprendre de sa bouche plusieurs choses nouvelles et importantes sur la prédication de l'Evangile, sur l'établissement et le gouvernement des Eglises, sur l'administration des sacrements, tandis qu'ils ne voyaient et n'entendaient rien. On sent quelle absurdité il y aurait dans une telle supposition. On peut, à la vérité, se tromper sur une opinion; mais se tromper sur un fait sensible et palpable; mais s'imaginer voir, pendant quarante jours, ce que l'on ne voit pas, s'imaginer entendre ce que l'on n'entend pas, toucher un homme que l'on ne touche pas, manger avec lui quand on n'y mange pas; c'est ce que l'on ne saurait supposer sérieusement, surtout lorsque ce n'est pas seulement une personne, mais plus de cinq cents personnes qui seraient dans cette illusion pendant un si long espace de temps. Il est donc impossible que les disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de la résurrection. On ne peut pas non plus supposer qu'ils aient voulu nous tromper, qu'ils aient publié cette résurrection sans en être eux-mêmes persuadés. C'est au milieu de Jérusalem qu'ils annoncent la résurrection de Jésus-

Christ ; c'est le cinquantième jour après sa mort, dans un temps où il eût été facile de les convaincre de faux ; c'est devant le conseil suprême de la nation, devant les princes des prêtres, qui par là se trouvaient coupables du crime le plus énorme, d'un déicide, qu'ils le publient hardiment. S'ils n'eussent pas cru que Jésus-Christ était véritablement ressuscité, se seraient-ils ainsi exposés au grand jour? auraient-ils ainsi méprisé les menaces des chefs de la nation, que cette résurrection rendait furieux? Saint Pierre a été chargé de chaînes jusqu'à quatre fois : lui qui avait tremblé à la voix d'une servante, aurait-il eu le courage de prêcher Jésus-Christ ressuscité dans l'assemblée la plus imposante de la nation, s'il n'avait pas été persuadé de cette résurrection ? Loin qu'on les ait convaincus de faux, à la première prédication de saint Pierre trois mille personnes se convertirent, et cinq mille à la seconde. Les témoins oculaires de la résurrection étaient au nombre de plus de cinq cents, et parmi ces cinq cents témoins, aucun ne s'est démenti : tous, depuis le premier jusqu'au dernier, y ont persisté jusqu'à la fin, sans que ni la crainte des supplices, ni la vue de la mort, aient jamais pu les faire changer. Presque tous ont souffert la mort, et une mort cruelle, pour rendre témoignage à la vérité de ce fait. Ils n'avaient cependant aucun intérêt humain à le publier : il n'y avait rien à gagner pour eux en cette vie, il y avait même tout à perdre ; ils renonçaient à tout, ils sacrifiaient tout, ils se dévouaient aux travaux, à l'ignominie, aux tourments, à la mort. Vous savez, mon cher Théophile, quelles persécutions les apôtres et les autres disciples ont eues à soutenir. Ces persécutions ont duré jusqu'à leur mort, qui a été pour la plupart violente et cruelle. Or, il est absurde de supposer que cinq cents personnes ont conspiré contre leur conscience, et aux dépens de leur repos, de leur liberté et de leur vie, pour faire croire à l'univers un fait inouï, dont ils auraient connu la fausseté. S'ils ne croyaient pas que Jésus-Christ fût ressuscité, ils devaient le regarder comme un homme qui les avait séduits ; et, dans cette supposition, ils n'auraient pas sacrifié leur vie pour lui : car on ne se fait pas égorger pour un imposteur connu pour tel. Le témoignage des apôtres est donc un témoignage incontestable. Oui, sans doute, il

n'est pas possible de récuser des témoins oculaires, qui montent avec une constance inébranlable sur les échafauds, et qui se laissent égorger en criant : « Ce que • nous annonçons, nous l'avons vu de nos yeux, nous • l'avons entendu de nos oreilles, nous l'avons tou- • ché de nos mains. » Ce n'est pas tout : les apôtres, pour confirmer la vérité de leur témoignage, ont fait les miracles les plus éclatants. Saint Pierre guérit en un instant un homme de quarante ans, perclus de l'usage de ses membres depuis sa naissance, connu de toute la ville; et c'est au nom de Jésus-Christ ressuscité qu'il fait ce miracle dans le temple, à la vue d'une foule de témoins. On étend dans les rues par où il doit passer des malades de toute espèce, et l'ombre seule de l'apôtre leur rend à tous la santé. Jésus-Christ est donc ressuscité, puisque la seule invocation de son nom opère de grandes merveilles. Concluez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a rien de plus indubitable que la résurrection de Notre-Seigneur.

Oui, mon Dieu, vous êtes véritablement ressuscité. Plus de cinq cents témoins oculaires ont attesté ce fait; et ils en ont scellé le témoignage de leur sang. Il n'y avait que la force de la vérité et celle de votre grâce, qui pussent leur faire publier, avec tant de constance, un fait qui devait paraître si incroyable. Faibles et timides pendant votre vie, on les voit pleins de force et de courage dans le temps où, si vous n'étiez pas ressuscité, vous n'auriez pu les soutenir. L'incrédulité des Juifs, loin d'ébranler ma foi, ne sert qu'à l'affermir. Leur aveuglement avait été prédit par les prophètes. Vous-même, Seigneur, en prédisant votre résurrection, vous aviez prédit l'endurcissement de cette nation incrédule, sa ruine et sa dispersion, telle que nous la voyons de nos yeux. Ce peuple, errant et proscrit en tous lieux, porte partout, malgré lui, un témoignage frappant de votre résurrection. Que vos oracles sont fidèles, ô mon Dieu! qu'ils sont certains! qu'ils sont dignes de foi! Les choses que vous nous proposez à croire sont, à la vérité, des mystères, mais ces mystères sont si indubitables, ils sont appuyés sur tant de preuves, sur des preuves si sensibles et si palpables, que ce serait une folie de ne pas s'y rendre, et que l'incrédulité n'est pas moins contraire à la raison qu'elle l'est à la foi.

PRATIQUE.

Plaindre l'aveuglement de ceux qui ferment les yeux a une si grande lumière.

XXVe LECTURE.

Jésus-Christ est monté au ciel, il est assis à la droite de Dieu.

Videntibus illis, elevatus est, et nubes suscepit eum ab oculis eorum....., qui est in dextera Dei.

Ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs yeux.. . il est à la droite de Dieu. *Act.* 1.; *I. Petr.* 3.

Notre-Seigneur, quarante jours après sa résurrection, assembla ses disciples sur la montagne des Oliviers ; et là, ayant levé les mains, il les bénit, et il se sépara d'eux. Ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs yeux. Il fut ainsi élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu son Père. Quand vous entendez dire que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ne vous imaginez pas, mon cher Théophile, que Dieu ait un corps : il ne faut pas entendre ces paroles à la lettre ; c'est une image sensible, empruntée des choses humaines. Sous cette image, le Saint-Esprit veut nous faire concevoir que l'humanité sainte de Jésus-Christ est élevée dans le ciel au plus sublime degré de gloire et de puissance, et qu'il s'y repose après ses travaux, comme sur le trône éternel de son empire. Quand un roi associe son fils à la royauté, il le fait asseoir sur un trône, à côté de lui, pour marquer qu'il veut qu'on le regarde comme son égal, et que tous les ordres de l'Etat lui rendent le respect et l'obéissance comme à lui-même. Or, l'Écriture représente Dieu assis sur un trône, comme roi du ciel et de la terre : ainsi, quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, vous devez entendre qu'étant, comme Dieu, égal à son Père, il est, comme homme, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance, au-dessus de toutes les créatures, parce que son humanité sainte a le glorieux avantage d'être unie à la personne du Verbe. Notre-Seigneur, dans sa gloire, est occupé de nous ; il est

attentif à tous nos besoins : il exerce encore dans le ciel l'office de médiateur ; il présente à son Père les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans sa Passion, pour implorer sa miséricorde en faveur des hommes. Il y est notre avocat et notre défenseur. « S'il arrive que quel-
« qu'un pèche, dit saint Jean, nous avons pour avocat
« auprès du Père, Jésus-Christ, qui est juste. » Nos péchés nous accusent devant Dieu, mais Jésus-Christ nous défend ; et la voix de son sang est plus puissante pour obtenir miséricorde, que celle de nos crimes pour attirer sur nous les châtiments de la justice divine. Jésus-Christ est dans le ciel notre roi et notre Seigneur : il a sur nous un souverain empire, non-seulement parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve, mais encore parce qu'il nous a rachetés. Nous sommes donc à Jésus-Christ comme son héritage et sa conquête, qu'il a acquis au prix de son sang ; d'où l'Apôtre conclut que personne ne vit et ne meurt pour soi-même, mais que, soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur. Jésus-Christ dans le ciel est notre pontife : il a exercé la fonction de pontife sur la croix ; en s'offrant lui-même à son Père, comme une victime de propitiation pour nos péchés ; il l'exerce encore dans le ciel, où, étant assis à la droite de son Père, il se présente pour nous devant lui ; et comme il possède un sacerdoce éternel, il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise. « Ayant donc pour
« pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus
« haut des cieux, allons nous présenter avec confiance
« devant son trône, afin d'y recevoir miséricorde, et
« d'y trouver le secours de sa grâce dans tous nos be-
« soins ; car le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il
« ne puisse compatir à nos faiblesses, puisqu'il a été
« éprouvé comme nous par toutes sortes de maux,
« quoiqu'il fût sans péché. » Enfin, Jésus-Christ, dans le ciel, est notre chef, c'est-à-dire qu'il est la tête d'un corps dont nous sommes les membres. Ce corps, c'est l'Église ; et Jésus-Christ est à son Église ce que la tête est au corps : il lui communique la vie et il l'anime de son esprit ; toute grâce, toute bonne pensée, tout saint désir, toute bonne œuvre, toute vertu découle de cette plénitude, qui est en Jésus-Christ notre chef. « Jé-
« sus-Christ, dit le concile de Trente, répand conti

• nuellement son esprit dans les justes, comme le chef • dans les membres, comme la vigne dans ses branches. • Telle est la grandeur et la dignité d'un chrétien : il est membre d'un corps dont Jésus-Christ même est la tête, et que l'esprit de Dieu anime; et il devient ainsi participant de la nature divine. Vous devez donc, mon cher Théophile, vous tenir étroitement uni à Notre-Seigneur, et ne jamais vous en séparer par le péché. Vous devez aimer tendrement l'Eglise votre mère, qui est comme le corps de Jésus-Christ, dont vous avez le bonheur d'être membre.

Vous avez dit, Seigneur, avant de monter au ciel que vous alliez nous y préparer une place. Nous vous suivrons donc où vous êtes monté le premier. Vous êtes notre chef : étant devenus vos membres par le baptême, nous pouvons espérer d'entrer un jour dans votre royaume, et d'avoir part à votre gloire. Votre félicité n'est pas séparée de la nôtre; vous l'avez déclaré vous-même dans la prière que vous avez faite avant votre Passion, • Mon Père, avez-vous dit, je désire que où je serai, • ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec • moi. • Attirez-nous à vous, ô mon Dieu! ne permettez pas que nous nous attachions à la terre, qui n'est que le lieu de notre exil. Faites que nous soupirions sans cesse vers le ciel, où vous êtes assis à la droite de votre Père : apprenez-nous à y élever souvent notre esprit, à y attacher notre cœur. Faites que nous nous regardions comme des étrangers sur la terre et que notre désir le plus ardent soit d'entrer dans notre véritable patrie, et d'habiter cette cité sainte où vous régnez, et où nous devons nous-mêmes régner un jour avec vous. La gloire où vous avez été élevé, est la récompense de vos profondes humiliations. Nous acceptons volontiers les peines qu'il vous plaira de nous envoyer, afin que les unissant aux vôtres, nous ayons part à votre gloire. Peut-on refuser de souffrir quelque peine légère sur la terre, quand on considère ce poids immense de gloire qui doit en être le prix?

PRATIQUE.

Nourrir dans son cœur le désir du ciel.

XXVIe LECTURE.

Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts.

Ipse est qui constitutus est à Deo Judex vivorum et mortuorum.

C'est lui qui a été établi de Dieu pour être le Juge des vivants et des morts. *Act.* 10.

La foi nous enseigne que Jésus-Christ est le juge de tous les hommes. « Le Père ne juge personne, dit Notre-Seigneur lui-même ; mais il a donné à son Fils le « pouvoir de juger, afin que tous les hommes honorassent « le Fils comme ils honorent le Père. » Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun de nous reçoive ce qui est dû aux bonnes et aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. Vous le savez, c'est un arrêt porté contre tous les hommes, qu'ils doivent mourir une fois, et être jugés ensuite. Il y a deux sortes de jugements : l'un, que l'on nomme jugement particulier, s'exerce sur chacun de nous au moment de notre mort. Aussitôt que notre âme sera séparée de notre corps, Dieu nous demandera compte de toutes nos actions, de toutes nos paroles et de toutes nos pensées ; chacun de nous sera jugé sur tout le mal qu'il aura fait, et sur tout le bien qu'il aura manqué de faire. Son sort heureux ou malheureux sera fixé pour l'éternité. Ce jugement particulier s'exécutera à l'instant même sur les âmes : celles qui n'auront plus rien à expier entreront dès lors en possession de la gloire éternelle ; et celles dont les péchés mériteront l'enfer commenceront à en souffrir les tourments, en attendant la résurrection générale, qui doit réunir les âmes à leurs corps, et mettre ainsi le comble à la félicité des justes et aux supplices des méchants. C'est alors que se fera le jugement général, où sera confirmée et manifestée la sentence déjà prononcée dans le jugement particulier. Le jugement général sera précédé de signes effrayants. Notre-Seigneur lui-même nous en a

tracé la peinture dans l'Evangile. Il y aura des guerres, des famines, des pestes et des tremblements de terre. Le soleil et la lune seront obscurcis, les étoiles tomberont du ciel, la mer fera un bruit épouvantable par l'agitation de ses flots, et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Alors, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, tous les morts ressusciteront. Le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire une croix lumineuse, brillera dans les airs, et Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Il sera accompagné de ses anges, qui sépareront les bons d'avec les méchants. Que cette séparation sera terrible, mon cher Théophile! Quelle différence dans le sort des uns et des autres! les justes seront placés à la droite du souverain Juge, les méchants à sa gauche. Alors toutes les consciences seront manifestées aux yeux de l'univers : ce qu'il y a maintenant de plus caché et de plus secret sera connu et exposé à la lumière. Alors le juste, qu'on avait méprisé sur la terre, paraîtra rempli des bonnes œuvres qu'il avait cachées avec soin ; et le pécheur sera couvert de honte, à la vue des crimes qu'il avait dérobés à la connaissance des hommes. Alors le vice paraîtra tel qu'il est, avec la difformité et l'infamie qui lui conviennent. Ah! mon cher Théophile, quelle joie ne sentira pas alors un jeune homme vertueux, qui aura méprisé les discours des méchants, et résisté à la contagion de leur mauvais exemple! Qu'il sera bien dédommagé des combats qu'il aura eus à soutenir, des railleries qu'il aura essuyées! Mais quel désespoir dans le cœur d'un jeune libertin, en voyant exposé au grand jour, à la face du ciel et de la terre, les crimes qu'il avait commis dans les ténèbres; en voyant celui qu'il avait tourné en ridicule, placé au nombre des saints, et parmi les enfants de Dieu! Quelle horreur n'aura-t-il pas pour le vice, qui lui paraît maintenant si doux et si agréable! Ce n'est encore là que l'appareil et le prélude du jugement: quelle impression fera donc sur nos esprits la sentence même du souverain Juge! Toutes les créatures étant dans un profond silence et dans l'attente de leur destinée éternelle, le Fils de Dieu dira à ceux qui seront à sa droite ces consolantes paroles : « Venez, vous qui êtes

« les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous « a été préparé dès le commencement du monde. » Il adressera ensuite aux réprouvés cette sentence foudroyante : « Retirez-vous de moi, maudits; allez au « feu éternel. » Aussitôt que l'arrêt aura été prononcé, les justes iront régner avec Dieu pendant toute l'éternité; et les méchants seront précipités dans l'enfer pour y brûler éternellement. Alors les cieux seront anéantis; les éléments embrasés seront dissous; la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu. Prévenez, mon cher Théophile, ce jugement terrible; hâtez-vous de rentrer en grâce avec votre Dieu; profitez de l'avis que Notre-Seigneur nous donne dans l'Évangile : « Pre- « nez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'ap- « pesantissent, et que ce jour ne vienne tout d'un coup « vous surprendre; car il enveloppera, comme un filet, « tous ceux qui habitent sur la surface de la terre : « veillez donc et priez en tout temps, afin que vous « soyez trouvés dignes d'éviter tous ces maux qui arri- « veront, et de paraître avec confiance devant le Fils de « l'homme. »

Il est donc vrai, ô mon Dieu! que vous viendrez un jour dans tout l'éclat de votre majesté, pour juger tous les hommes; jour de terreur et de désespoir pour les méchants, jour de triomphe et de consolation pour les justes. Que sera-t-il pour moi, ô mon Dieu? En examinant la conduite que j'ai menée jusqu'à présent, n'ai-je pas sujet de craindre que je ne sois du nombre des réprouvés? Comment oserai-je paraître devant vous? Quoi, ces actions que j'ai cachées avec tant de soin aux yeux des hommes, seront révélées à tout l'univers, si je ne les efface par une sincère pénitence! Vous me demanderez compte d'une parole inutile! Que sera-ce donc de ces mauvais discours que j'ai tenus, ou que j'ai entendus avec plaisir? Que vos jugements sont terribles, ô mon Dieu! qu'il est horrible de tomber entre les mains d'un juge qui connaît tout, et que rien ne pourra plus fléchir! Ah, Seigneur! n'entrez point en jugement avec votre serviteur, ne me jugez pas dans votre colère, et ne perdez pas une âme pour laquelle vous êtes mort: le temps de votre miséricorde n'est point encore passé; je puis encore désarmer votre justice. Donnez-moi, ô mon Dieu! la grâce d'effacer mes péchés par une sin-

cère pénitence, et celle de n'en plus commettre à l'avenir.

PRATIQUE.

Penser souvent au jugement dernier.

XXVIIe LECTURE.

Je crois au Saint-Esprit.

Mittam vobis à Patre Spiritum veritatis, qui à Patre procedit. Je vous enverrai, de la part de mon Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père. *Joan.* 15.

Il ne suffit pas, mon cher Théophile, de croire au Père tout-puissant qui nous a créés, en Jésus-Christ son Fils unique qui nous a rachetés, si nous ne croyons en même-temps au Saint-Esprit qui nous sanctifie. C'est pour cette raison que les apôtres, après nous avoir proposé, dans le symbole, la puissance du Père et les mystères du Fils, nous proposent aussitôt les merveilles du Saint-Esprit. Il n'est donc pas moins nécessaire que vous soyez bien instruit de ce qui regarde le Saint-Esprit, que de ce qui regarde le Père et le Fils: vous devez croire d'une ferme foi, qu'en Dieu il y a une troisième personne qui est le Saint-Esprit; cette troisième personne procède du Père et du Fils, elle a la même nature et la même divinité que les deux autres personnes; ainsi le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils; il est, comme eux, éternel, tout-puissant, infini; il a les mêmes perfections: en un mot, il est un même Dieu avec le Père et le Fils. C'est en son nom, comme au nom du Père et du Fils, que nous avons été baptisés: comme il est le même Dieu que le Père et le Fils, nous lui devons les mêmes adorations et les mêmes hommages. De là vient que le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils; et que nous terminons toutes nos prières par ces mots: « Gloire soit » au Père, au Fils et au Saint-Esprit. » On attribue particulièrement au Saint-Esprit la sanctification des âmes, parce que c'est un Esprit d'amour, et que c'est lui

qui répand dans nos âmes cette charité qui les sanctifie. La charité, dit saint Paul, est répandue en nous par le Saint-Esprit, qui nous a été donné: c'est donc le Saint-Esprit qui nous communique la vie spirituelle, ou plutôt il est la vie de notre âme, comme l'âme est la vie du corps: l'âme n'a de vie qu'autant qu'elle est unie à l'Esprit saint, qu'autant qu'il habite en elle, et qu'il l'anime: notre âme n'a de mouvement vers Dieu que par le Saint-Esprit, et elle ne peut rien faire, dans l'ordre du salut, que par son inspiration et son impulsion. Il est cet Esprit d'adoption qui nous fait enfants de Dieu, et le sceau sacré qui est le gage de notre héritage éternel. Il est appelé dans l'Écriture, *l'Esprit de vérité*, c'est-à-dire qu'il est la source de toute vérité, et le maître qui l'enseigne. « Lorsque l'Esprit de vérité • sera venu, dit Notre-Seigneur, il vous enseignera • toute vérité. » En effet, il descendit sur les apôtres, et en un moment il les remplit de lumières, et leur communiqua les connaissances les plus sublimes. C'est lui qui a parlé par les prophètes et les évangélistes. • C'est par le mouvement du Saint-Esprit, dit le prince • des apôtres, que les saints hommes de Dieu ont parlé. • Nous apprenons par là que les écrivains sacrés n'ont été que les organes du Saint-Esprit, et que toutes les paroles de l'Écriture sont les propres paroles de Dieu. Avec quel respect ne devons-nous pas les entendre! et quel crime serait-ce de les profaner! C'est lui qui nous instruit encore, et qui dissipe, par sa lumière, les ténèbres de notre ignorance; il nous montre la voie du ciel, et nous donne la force d'y marcher. Votre Esprit, dit le prophète, me conduira dans une voie droite, dont le terme est le salut. Il nous parle intérieurement pour nous détourner du mal, et pour nous inspirer le bien que nous devons faire. Mille fois vous avez compris, mon cher Théophile, qu'il n'y a de véritable bonheur que dans la vertu; mille fois vous avez senti naître dans votre cœur le désir de la pratiquer. Cette lumière, ce pieux sentiment, c'est la voix de votre Dieu. C'est donc au Saint-Esprit que nous résistons, quand nous rejetons une bonne pensée, un bon mouvement. Songeons que l'on n'est point enfant de Dieu quand on ne se laisse pas conduire par l'esprit de Dieu; il est encore appelé dans l'Écriture *l'Esprit consolateur*. • Lorsque l'Esprit con-

• solateur sera venu, il rendra témoignage de moi. • Il nous est donné pour nous consoler dans nos peines. Que cette consolation est préférable à toutes les joies profanes et criminelles! Elle rend douces et légères toutes les peines de cette vie ; elle met dans le cœur une paix délicieuse. Adorez donc, mon cher Théophile, ce divin Esprit, qui est la source de toute grâce et de toute lumière; priez-le de se communiquer à votre âme, de la sanctifier, d'y répandre cette onction céleste et cette joie pure qui rendent la vertu douce et aimable.

Oui, mon Dieu, heureux et mille fois heureux celui que vous animez, que vous éclairez, que vous consolez! Son entendement est rempli de lumière ; son cœur est embrasé du feu sacré de la charité; il goûte, même au milieu des plus grandes afflictions, il goûte une paix délicieuse, cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, et que rien ne peut lui ravir. Venez en moi, ô Esprit saint! vous qui êtes le lien ineffable du Père et du Fils. Venez, ô Esprit de vérité! éclairez mon âme de vos divines lumières ; dissipez-en les ténèbres par votre présence ; soyez mon guide, conduisez mes pas; enseignez-moi à faire en toutes choses votre sainte volonté. Venez, ô Esprit de charité, Esprit sanctificateur! vous qui, en descendant sur les apôtres, et parlant par leur bouche, avez renouvelé la face de la terre, donnez-moi un cœur nouveau, échauffez-le de votre saint amour; consumez-en toutes les souillures par l'ardeur de ce feu sacré. Venez, ô Esprit consolateur, daignez adoucir mes peines, calmer mes inquiétudes, et me remplir de cette joie pure, qui est un avant-goût du bonheur ineffable que vous me destinez dans le ciel.

Pratique.

Réciter avec attention la prière: *Veni, Sancte*, avant le travail.

XXVIIIe LECTURE.

Je crois la sainte Eglise. Formation de l'Eglise chrétienne.

Ecclesia ædificabatur, ambulans in timore Domini, et consolatione Spiritûs sancti replebatur.

L'Eglise s'établissait, marchant dans la crainte du Seigneur, et elle était remplie de la consolation du Saint-Esprit. *Act.* 9.

Les apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit, sortirent de la maison où ils s'étaient tenus renfermés; et ils annoncèrent la résurrection de Jésus-Christ au milieu de la ville de Jérusalem, qu'ils étonnèrent par les miracles qu'ils opéraient. Trois mille Juifs se convertirent à la première prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Le nombre des fidèles augmentait tous les jours, et ces hommes, régénérés par le baptême et renouvelés par le Saint-Esprit, donnaient au monde le spectacle de la vertu la plus pure et la plus parfaite. Les apôtres prêchèrent ensuite la parole de Dieu avec le même succès dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie; de là ils passèrent dans la Syrie et dans les provinces de l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans la Grèce, annonçant partout l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par Jésus-Christ. Saint Pierre porta la foi à Rome, alors la capitale du monde. De cette multitude de peuples, si différents de génie et de mœurs, s'est formé en très-peu de temps un peuple nouveau, un corps et une société d'hommes unis tous ensemble par la profession d'une même foi, par la participation des mêmes sacrements, par la communication des mêmes biens spirituels, ayant tous un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible qui est le pape, ou l'évêque de Rome. Ce corps, cette société s'appelle l'Eglise chrétienne. Elle s'établit sans aucuns moyens humains, et malgré les plus grands obstacles. Les Juifs résistaient opiniâtrement à l'Evangile, et persécutaient avec fureur les disciples de Jésus-Christ. D'un autre côté, les païens s'opposèrent de toutes leurs forces à son établissement.

Tout ce qu'il y avait de grand et de puissant parmi eux, se déclara d'abord ennemi de cette religion ; mais, malgré la fureur des Juifs et l'opposition des empereurs, malgré la corruption générale des peuples, attachés depuis longtemps à une religion toute sensuelle, les apôtres établirent l'Eglise de Jésus-Christ dans toutes les contrées de l'univers, et scellèrent de leur sang la vérité de leur témoignage. Ceux qu'ils choisirent pour leur succéder dans le ministère apostolique imitèrent leur zèle, et transmirent pareillement à leurs successeurs le dépôt de la foi, qui est ainsi parvenue, d'âge en âge, dans toute sa pureté jusqu'à nous.

Faites avec moi, mon cher Théophile, quelques réflexions sur cet établissement de la religion, qui est évidemment l'ouvrage de Dieu. Représentez-vous douze hommes de la lie du peuple, sans biens, sans science, sans appui, à qui leur maître ne promet dans ce monde que des persécutions, des tourments et la mort : voilà ce qu'étaient les apôtres. Peut-on s'imaginer que douze hommes de ce caractère, s'ils n'eussent été animés de l'esprit de Dieu, auraient osé entreprendre de changer la face de l'univers, de convertir tous les peuples, Grecs et Romains, Juifs et païens; et cela, en leur proposant à tous également les mystères les plus difficiles à croire, et les règles les plus difficiles à pratiquer? Cependant ces douze hommes, ainsi dénués de tout secours humain, n'ayant d'autres armes que la parole, ni d'autre défense qu'une patience à toute épreuve, non-seulement ont osé former un dessein si extraordinaire, mais ils l'ont exécuté, ils ont prêché une doctrine qui captive l'esprit, et qui gêne le cœur; ils l'ont prêchée au milieu de l'empire romain, dans les plus grandes villes, dans les villes les plus riches, les plus savantes, les plus voluptueuses, à Antioche, à Alexandrie, à Ephèse, à Corinthe, à Athènes, à Rome enfin. Tout s'est soulevé contre cette nouvelle doctrine; tout a été mis en œuvre pour étouffer le christianisme dans son berceau, et pour en arrêter les progrès : perte de biens, exil, prisons, supplices; et cependant le christianisme, la chose du monde la plus difficile à persuader, s'est établi partout par la seule voie de la persuasion, malgré tout ce qu'ont pu lui opposer les puissances, la sagesse humaine, les passions, l'intérêt, la politique et la

violence la plus outrée. Vous conviendrez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a là rien de naturel, et qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu ; car enfin, ou les apôtres ont fait des miracles pour convaincre les peuples de la vérité de ce qu'ils leur annonçaient, ou il les ont convaincus sans miracles: s'ils ont fait des miracles, c'était donc Dieu lui-même qui présidait à cette œuvre; s'ils ont persuadé le monde sans miracles, la preuve n'en est donc que plus forte: il n'y a qu'une vertu divine qui puisse opérer cette persuasion dans tous les esprits, malgré tous les obstacles qui s'y opposaient. Une telle persuasion, produite sans miracle, serait elle-même le plus grand miracle que l'on pût concevoir.

Vous aviez prédit, Seigneur, qu'après que vous auriez été élevé de terre, c'est-à-dire après que vous auriez été attaché à la croix, vous attireriez tout à vous. Nous voyons cette prédiction exactement accomplie. La conversion de l'univers n'a pu être que l'ouvrage de votre toute-puissance, et nous ne pouvons le voir sans être frappés d'admiration: il est évident, ô mon Dieu! que l'exécution d'un tel dessein était impossible à toute la sagesse et à toute la puissance humaines; les moyens que vous avez employés y étaient de vrais obstacles. Vous avez choisi des hommes obscurs, pauvres, faibles et ignorants, pour montrer que vous n'avez pas besoin du secours humain, ni des puissances de la terre ; vous avez choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages ; vous avez choisi les faibles selon le monde, pour confondre les puissants ; vous avez choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qu'il y avait de plus grand, afin que nul homme ne se glorifiât devant vous. C'est donc vous qui avez tout fait : vous avez voulu paraître seul dans l'établissement de la religion chrétienne, afin que l'on ne pût s'empêcher de reconnaître que cette religion est vraiment divine. Oui, Seigneur, c'est là votre ouvrage : à vous seul appartient la gloire d'un succès si merveilleux, et qui porte visiblement le caractère de votre puissance infinie. Je vous bénis de ce qu'il vous a plu de rendre la foi si facile et si raisonnable, qu'il faut faire violence aux sentiments naturels et à son esprit, pour résister aux preuves qui la démontrent.

PRATIQUE.

Admirer la puissance de Dieu dans la conversion de l'univers.

XXIXe LECTURE.

Suite de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Constance des martyrs.

Ibant gaudentes.....quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

Ils étaient remplis de joie de ce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus. *Act.* 5.

La persécution contre l'Eglise de Jésus-Christ ne finit pas avec la vie des apôtres : toutes les puissances continuèrent, pendant trois cents ans, de lui faire la guerre. On compte, pendant cet intervalle de temps, dix persécutions suscitées par les édits des empereurs ; et il y a eu une multitude innombrable de chrétiens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, qui ont souffert les tourments et la mort pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Vous ne pourrez entendre sans frémir, mon cher Théophile, les cruautés que l'on exerça contre eux, les divers supplices que l'on inventa pour les tourmenter : on les étendait sur un chevalet, avec des cordes attachées aux pieds et aux mains ; on les suspendait par les mains, après leur avoir attaché des poids aux pieds ; et, en cet état, on les battait de verges et de fouets garnis de pointes de fer ; on les déchirait avec des peignes de fer, jusqu'à découvrir les côtes et les entrailles. Quand ils n'expiraient pas dans ces tourments, pour rendre leurs plaies plus sensibles on y jetait du sel et du vinaigre, et on les rouvrait, lorsqu'elles commençaient à se fermer; puis on renvoyait les martyrs dans la prison, pour les éprouver plus longtemps, et pour les tourmenter à diverses reprises. Les prisons mêmes étaient une autre espèce de supplice ; c'étaient les cachots les plus infects et les plus noirs : on leur mettait les fers aux pieds et aux mains ; on leur attachait au cou de grandes pièces de bois, ou des entraves aux jambes, pour les tenir élevées ou écartées,

pendant qu'ils étaient couchés sur le dos. Quelquefois on semait leurs cachots de petits morceaux de verre cassé, et on les y mettait tout nus et tout déchirés de coups ; souvent on laissait pourrir leurs plaies, et on les faisait mourir de faim; quelquefois on les nourrissait et on pansait leurs plaies, mais c'était afin de les tourmenter de nouveau. On défendait ordinairement de les laisser parler à personne, parce qu'on savait qu'en cet état ils convertissaient beaucoup d'infidèles, même les geôliers et les soldats qui les gardaient. Le supplice qui terminait toutes ces tortures était d'avoir la tête tranchée, ou d'être brûlé vif, ou d'être précipité dans la mer ou du haut des rochers, ou d'être dévoré par les bêtes. Les martyrs demeuraient fermes et inébranlables au milieu des plus longues et des plus vives douleurs ; les tourments mêmes paraissaient augmenter leur courage. Ce n'étaient pas seulement des hommes qui montraient une constance si admirable, c'étaient des femmes délicates, de faibles enfants, tant était puissante la grâce de Jésus-Christ, qui les fortifiait intérieurement! Ouvrez l'histoire ecclésiastique, mon cher Théophile, vous y verrez des exemples de courage, qui sont non-seulement au-dessus des forces humaines, mais encore au-dessus de toute admiration. On ne peut lire sans étonnement ce qu'ont souffert les martyrs de Lyon et de Vienne, sous l'empereur Marc-Aurèle ; ce que rapporte l'historien Eusèbe, des martyrs de la Palestine, et Sozomène, des martyrs de Perse; ce qu'on trouve dans les actes originaux des martyrs d'Afrique, entre lesquels deux illustres femmes, sainte Perpétue et sainte Félicité, se distinguèrent malgré la faiblesse de leur sexe. Tous ces généreux athlètes ont souffert, avec une patience invincible, des tourments dont le récit seul fait frémir; quelques-uns même les souffraient avec joie : ils allaient d'eux-mêmes au supplice; ils craignaient qu'on ne les épargnât. Vous entendrez volontiers, mon cher Théophile, la lettre que saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivit aux chrétiens de Rome, dans le temps qu'on le conduisait en cette ville pour y être exposé aux bêtes féroces ; il les conjure de ne pas employer leur crédit pour le délivrer du supplice. « Je crains, leur • dit-il, que votre charité ne me nuise; je vous en con- • jure, ne m'aimez pas à contre-temps : souffrez que

« je sois la pâture des bêtes qui me feront jouir de Dieu.
« Je suis le froment de Dieu, et je serai moulu par les
« dents des bêtes pour devenir un pain tout pur de Jé-
« sus-Christ.... Je souhaite de les trouver bien prêtes ;
« je les flatterai, afin qu'elles me dévorent prompte-
« ment, et qu'il ne m'arrive pas, comme à quelques-
« uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne voulaient
« pas, je les forcerai. Pardonnez-moi, je sais ce qui
« m'est utile ; maintenant je commence à être disciple
« de Jésus-Christ. Aucune créature visible ni invisible
« ne m'empêchera d'arriver à Jésus-Christ. Que le feu
« la croix, les bêtes, la séparation de mes os, la divi-
« sion de mes membres, la destruction de tout mon
« corps, que tous les tourments fondent sur moi, pour-
« vu seulement que je jouisse de Jésus-Christ. » Vous voyez, mon cher Théophile, avec quelle ardeur ce saint martyr désire de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ. Vous savez que saint Laurent, étendu sur un brasier allumé, disait à ses bourreaux de tourner son corps de l'autre côté, parce que le feu n'avait plus de prise sur celui qui était déjà brûlé. Quel langage au milieu des douleurs les plus cuisantes ! D'où venait à ces héros du christianisme ce courage invincible qui leur faisait braver les tourments et la mort? Qui est-ce qui leur donnait cette force supérieure à tout ce que la cruauté des tyrans pouvait inventer ? N'en doutez pas, cette force et ce courage ne pouvaient venir que de Dieu. Vous sentez vous-même qu'une telle constance n'est point naturelle à l'homme. Il fallait qu'une vertu divine soutînt leur faiblesse naturelle. La religion, que les martyrs ont cimentée de leur sang, est donc une religion divine? Oui, sans doute. Jamais elle n'aurait pu subsister, si une main toute-puissante ne l'eût soutenue contre des attaques si violentes et si multipliées ; mais Dieu la fit triompher de la fureur de ses ennemis : tous leurs efforts, qui auraient dû causer sa ruine, n'ont servi qu'à l'affermir : plus les persécutions étaient cruelles, plus la foi faisait de progrès. Le sang des martyrs était comme une semence féconde qui enfantait de nouveaux chrétiens, et le monde entier, après avoir persécuté avec fureur les disciples de Jésus-Christ, s'est enfin rangé de leur côté et a embrassé la foi.

Vous avez permis, ô mon Dieu ! de si longues et de

si cruelles persécutions contre votre Eglise naissante, pour mieux faire éclater la force de votre bras; vous avez permis que le monde entier se soulevât contre elle, et qu'elle n'opposât que la patience à la fureur de ses ennemis. Vous avez dit à vos disciples qu'ils devaient être comme des agneaux au milieu des loups. Cette leçon si difficile à pratiquer est devenue leur règle. On a vu une légion entière mettre bas les armes, et se laisser égorger sans faire la moindre résistance. C'est en montrant la douceur des brebis qu'ils ont converti les loups. La cruauté des tyrans a été obligée de céder à la patience invincible des martyrs. Vous seul, ô mon Dieu! pouviez enseigner un pareil moyen, vous seul pouviez le faire réussir; c'était vous qui combattiez dans ces généreux athlètes; c'était vous qui les animiez, c'était vous qui leur inspiriez, non-seulement la patience dans les douleurs les plus cruelles, mais le désir même de souffrir. Fortifié par votre grâce puissante, la sexe le plus faible, l'âge le plus tendre méprisait le mort, et lassait la cruauté des bourreaux. Les païens eux-mêmes, témoins de la constance des martyrs, reconnaissaient qu'elle ne pouvait venir que de vous; et, forcés d'admirer une religion qui élève l'homme au-dessus des plus terribles épreuves, ils se déclaraient chrétiens. Faites, ô mon Dieu! que j'imite la foi des martyrs, sinon en mourant pour elle, du moins en souffrant les railleries des libertins et la haine des impies.

PRATIQUE.

Demander à Dieu quelque participation à la foi et au courage des martyrs.

XXX° LECTURE.

Caractères de l'Eglise. Je crois la sainte Eglise catholique.

Unus Dominus, una fides, unum baptisma .....Sumus ædificati super fundamentum apostolorum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu.

Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême ... Nous sommes édifiés sur le fondement des apôtres, et unis en Jesus-Christ, qui est lui-même la principale pierre de l'angle. *Eph.* 4. 5.

L'Eglise est la société des fidèles réunis en un seul et même corps, et gouvernés par les pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef suprême, et le pape le chef visible, en qualité de successeur de saint Pierre. Il est facile de distinguer la véritable Eglise de Jésus-Christ, d'avec les sociétés qui en prennent faussement le titre. Elle a quatre caractères qui ne conviennent qu'à elle. Premièrement, elle est une dans sa foi, dans ses sacrements, dans ses membres, dans son chef. Tous les fidèles, en quelque lieu du monde qu'ils soient, professent tous une même foi ; ce que l'Eglise croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, et elle le croira toujours. La foi qui vous est annoncée, mon cher Théophile, on l'annonce de même à Rome, à la Chine, en Afrique, en Amérique ; c'est partout un accord parfait, partout on fait profession de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous propose par la voix des pasteurs. C'est un fait constant, de notoriété publique, et que le commerce des nations rend incontestable. Dans toutes les contrées du monde, les fidèles participent aux mêmes sacrements ; partout on leur administre le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence et les autres sacrements ; partout ces sacrements sont reçus comme autant de moyens établis par Notre-Seigneur, pour nous sanctifier. Tous les fidèles répandus dans l'univers ont entre eux une société et une communauté de prières et de biens spirituels. Chaque fidèle a part aux prières de tous les autres ; c'est pour cela, mon cher

Théophile, qu'en récitant l'Oraison dominicale, vous ne dites pas : *Mon Père, donnez-moi mon pain quotidien ;* mais vous dites : *Notre Père, donnez-nous notre pain, etc.*, pour faire entendre que ce que vous demandez, vous ne le demandez pas pour vous seulement, mais pour tous les fidèles. Enfin, ils n'ont tous qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et le successeur du premier des apôtres. Vous comprenez aisément que pour être membre de cette Eglise, il faut croire tout ce qu'elle croit : quiconque en altère la foi, n'est point de l'Eglise. Il faut participer aux mêmes sacrements : quiconque en retranche ou y ajoute, n'est point de l'Eglise. Il faut être uni au corps des fidèles par une société de biens spirituels ; ainsi ceux qui sont excommuniés ne sont pas de l'Eglise. Enfin, il faut être soumis aux pasteurs légitimes : quiconque ne reconnaît point le pape pour vicaire de Jésus-Christ, n'est pas de l'Eglise.

Le second caractère qui distingue la véritable Eglise des autres sociétés, c'est qu'elle est sainte, non pas en ce sens que tous les membres de l'Eglise sont saints, mais en ce que sa doctrine est sainte, que ses sacrements sont saints, qu'elle seule enfante des saints, et que son chef invisible, l'auteur de toute sainteté, perpétue au milieu d'elle cette nation de saints, destinés à peupler la Jérusalem céleste.

Troisièmement, la véritable Eglise est catholique ou universelle, c'est-à-dire qu'elle n'est bornée ni par les lieux, ni par les temps, avantage qui ne convient à aucune des sectes qui se sont séparées d'elle : elle embrasse tous les temps ; car l'Eglise a toujours subsisté sans aucune interruption, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles, selon la promesse de son divin auteur. Au contraire, les autres sociétés portent toutes, pour ainsi dire, sur le front, le caractère de leur nouveauté ; on connaît la date de leur naissance : par exemple, avant Luther, en 1517, il n'y avait point de société luthérienne, et ainsi des autres ; preuve certaine qu'elles ne sont point la véritable Eglise de Jésus-Christ. L'Eglise embrasse tous les lieux : les fidèles qui la composent sont répandus dans toutes les régions de la terre, au lieu que chacune des autres sociétés est

renfermée dans un certain pays. L'Église est beaucoup plus étendue que chacune des autres sociétés qui se disent chrétiennes; aussi est-elle en possession de porter partout le nom de *catholique* : ses ennemis mêmes la désignent par ce nom.

Enfin, la quatrième marque qui caractérise la véritable Eglise, c'est qu'elle est *apostolique,* c'est-à-dire qu'elle a été fondée par les apôtres, et qu'elle est gouvernée par les successeurs des apôtres, de manière qu'il n'y a aucun évêque catholique qui ne tienne son autorité et sa mission des apôtres ou de ceux que les apôtres avaient établis par une succession qui n'a jamais été interrompue. Les autres sociétés, en se séparant de la véritable Eglise, ont perdu cette succession; ainsi les luthériens ne peuvent assigner l'origine de leur prétendue mission qu'au temps de Luther, c'est-à-dire il y a trois siècles. Leur chaîne ne remonte point au delà de cette époque. Au contraire, le pape Grégoire XVI, qui est actuellement évêque de Rome, remonte sans aucune interruption, par une longue suite de papes auxquels il a succédé, jusqu'à saint Pierre, le chef des apôtres. A ces traits vous reconnaissez sans peine votre mère, mon cher Théophile. La véritable Église est visible, et à la portée de tous les regards; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la découvrir. On aperçoit partout une société qui professe une même foi, qui croit les mêmes mystères, qui reçoit les mêmes sacrements, qui reconnaît la même autorité dans ses ministres, et la même origine de cette autorité.

Que je suis heureux, ô mon Dieu! d'être membre de cette Eglise dont vous êtes le chef et dans laquelle seule se trouvent la sainteté et le salut! Vous m'avez fait entrer dans cette arche, hors de laquelle personne ne peut être sauvé des eaux du déluge. Que je dois estimer ce bonheur, qui est pour moi la source d'une infinité de grâces? Dans cette Eglise sainte je suis nourri du pain tout pur de votre parole, je suis purifié, je suis soutenu, sanctifié par les sacrements que vous y avez établis; j'entre en participation des prières que cette sainte mère ne cesse de vous adresser pour tous ses enfants; je suis conduit par des pasteurs que vous avez vous-même envoyés, et non par des mercenaires qui se sont appelés eux-mêmes, et qui ne peuvent qu'égarer

les âmes. Vous n'avez pas fait, ô mon Dieu ! la même grâce à tant de nations infidèles qui ne vous connaissent pas, à tant de peuples qui ont perdu la foi ; séparés du corps de l'Église, ils sont privés de la vie spirituelle, comme une branche se dessèche quand elle est détachée de l'arbre qui lui communiquait sa sève et son suc. Fortifiez, ô mon Dieu ! resserrez les liens qui m'attachent à cette Église; mettez dans mon cœur une docilité parfaite pour les pasteurs qui la gouvernent. C'est dans son sein que je suis devenu votre enfant, c'est dans son sein que je veux vivre et mourir. Vous me reconnaîtrez pour votre enfant, tant que je la reconnaîtrai pour ma mère.

PRATIQUE.

Remercier Dieu de nous avoir faits enfants de l'Église.

XXXIe LECTURE.

De l'autorité de l'Église.

Ipse dedit pastores..., ut non simus parvuli fluctuantes et circumferamur omni vento doctrinæ.

Jésus-Christ a donné à son Église des pasteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfants et comme des personnes flottantes, qui se laissent emporter à tout vent de doctrine. *Eph.* 4.

Jésus-Christ a donné aux pasteurs de l'Église le pouvoir d'enseigner et de gouverner les fidèles dans l'ordre du salut. Cette autorité est toute spirituelle, et elle ne réside que dans les pasteurs, c'est-à-dire dans le pape, qui est le chef de l'Église universelle, et dans les évêques, comme successeurs des apôtres. « Allez, dit Jésus-Christ à ses apôtres, instruisez les nations, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées, et voilà que je suis tous les jours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles. » (*Matth.* 28.) Vous voyez, mon cher Théophile, que notre Seigneur a chargé ses apôtres et leurs successeurs, jusqu'à la fin du monde, d'enseigner à tous les peuples ce qu'il leur avait lui-même appris, c'est-à-dire les vérités de la foi et les règles des mœurs : vous voyez qu'il leur

a promis de les assister tous les jours, et par conséquent, sans aucune interruption, dans leur enseignement, jusqu'à la consommation des siècles. En vertu de cette promesse, l'Église est infaillible dans la doctrine de la foi et des mœurs, de quelque manière qu'elle prononce, soit assemblée, soit dispersée : ayant avec elle Jésus-Christ, qui est la vérité même, étant toujours éclairée et dirigée par son Esprit, qui est l'Esprit de vérité, jamais elle n'enseignera l'erreur; autrement elle cesserait d'être Église de Jésus-Christ, et d'avoir le Saint-Esprit pour maître. Aussi l'apôtre saint Paul l'appelle-t-il la colonne et l'appui inébranlable de la vérité. Concluez donc avec moi, mon cher Théophile, que le corps des pasteurs ne peut jamais se tromper dans ce qui intéresse la foi et les mœurs, et que les jugements qu'il prononce, soit pour proposer aux fidèles les vérités de la foi, soit pour condamner les erreurs qui la combattent, sont des jugements infaillibles, auxquels tout fidèle doit se soumettre. L'Église est la chaire de vérité, la chaire de Dieu même; elle parle aux hommes au nom de Dieu, par l'autorité et avec l'assistance de Dieu; et quand nous soumettons notre esprit à l'enseignement et aux décisions de l'Église, c'est à Dieu même que nous rendons l'hommage de notre foi. « Qui vous « écoute m'écoute, a dit Notre-Seigneur à ses apôtres; et « qui vous méprise me méprise : si quelqu'un n'écoute « pas l'Église, regardez-le comme un païen et un publicain. » La voix des pasteurs est donc la voix de Dieu même. Aussi les apôtres, instruits du privilége qu'ils avaient reçu de Jésus-Christ, mirent-ils à la tête du premier jugement qu'ils prononcèrent, ces paroles remarquables : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à « nous, » pour nous faire comprendre que leur jugement était le jugement de Dieu même. En effet, il était nécessaire que Jésus-Christ donnât à son Église cette autorité infaillible. S'il n'y avait point de tribunal pour décider souverainement les questions qui s'élèvent sur ce que l'on doit croire, chaque fidèle s'égarerait dans ses propres pensées, et il n'y aurait plus d'uniformité dans la croyance. Si ce tribunal n'était pas infaillible, on pourrait douter de la vérité de ses décisions, et les fidèles demeureraient incertains et flottants, exposés à être emportés à tout vent de doctrine. Il était donc de

UNIVERSITAS BIBLIOTHE

la sagesse de Jésus-Christ d'assurer à son Eglise le privilége d'être préservée de toute erreur dans son enseignement.

Secondement, Jésus-Christ a donné aux pasteurs le pouvoir de gouverner les fidèles; c'est-à-dire de faire des lois pour régler leur conduite en ce qui concerne le culte de Dieu et les bonnes mœurs, et de punir, par des peines spirituelles, les esprits indociles et rebelles à ses lois. Le Nouveau Testament est rempli de passages qui établissent cette vérité. Saint Paul, parlant aux anciens de l'Eglise d'Ephèse, leur dit: « Prenez garde « à vous-mêmes, et au troupeau sur lequel le Saint-« Esprit vous a établis évêques, pour gouverner l'E-« glise de Dieu. (*Act.* 20.) » Les évêques sont donc établis pour gouverner les fidèles; leur résister, c'est donc résister au Saint-Esprit. Le même apôtre déclare dans l'Epître aux Corinthiens, qu'il a en main de quoi punir ceux qui lui désobéissent. En effet, il a exercé ce pouvoir à l'égard d'un pécheur scandaleux de la ville de Corinthe, qu'il retrancha pour un temps de la société des fidèles, par l'excommunication. Ce pouvoir d'excommunier est renfermé dans ces paroles que Jésus-Christ a adressées à ses apôtres: « Tout ce que vous « lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que « vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. « (*Matth.* 18.) » Par ces paroles, on a toujours entendu que la sentence par laquelle les pasteurs séparent un pécheur du corps des fidèles, sera ratifiée dans le ciel par Jésus-Christ lui-même, et que celle par laquelle ils rétabliront un pénitent sera de même confirmée dans le ciel. Jésus-Christ se sert des mots *lier* et *délier*, parce que celui que l'Eglise excommunie, étant livré à Satan, devient son esclave, il est retenu dans ses chaînes, et il ne peut être remis en liberté que par la même autorité qui l'a commis lié et enchaîné. Respectez, mon cher Théophile, cette autorité qui vient de Dieu même; appliquez-vous à connaître ce que l'Eglise enseigne, pour y soumettre votre esprit, et ce qu'elle commande, pour y conformer votre conduite. Sa doctrine est toujours vraie, ses lois sont toujours sages, et ses pratiques toujours saintes.

Vous avez établi dans votre Eglise, ô mon Dieu! des pasteurs pour nous instruire et nous gouverner. Vous

avez attaché à leur enseignement le privilége de l'infaillibilité, en promettant d'être avec eux tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. Par là vous avez prévenu et fixé tous nos doutes. Vous voulez, ô mon Dieu! que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité ; vous avez établi un moyen facile et à la portée de tout le monde, de la connaître avec une entière certitude. Sans ce moyen, nous aurions vécu dans une ignorance funeste ou dans une incertitude cruelle sur ce qu'il nous importe le plus de savoir. Quelles actions de grâces ne vous devons-nous pas, pour nous avoir ainsi garantis de toute erreur et de toute inquiétude! oui, Seigneur, en m'attachant à votre Eglise, je ne crains pas de m'égarer. Dès que je sais qu'elle a parlé, je suis en repos. Appuyé sur vos promesses, je crois sans hésiter tout ce qu'elle me propose; je rejette, sans balancer, tout ce qu'elle condamne; je sais qu'en écoutant l'Église, c'est vous-même que j'écoute. Loin de moi, ô mon Dieu! cet esprit d'orgueil, qui fait qu'on se révolte contre une autorité que vous avez vous-même établie! Daignez me préserver de cet aveuglement; faites que je respecte et que j'observe les lois qu'elle prescrit à ses enfants, que je sois en tout docile à la voix de cette sainte mère que vous nous avez donnée pour guide dans la route qui conduit au ciel.

PRATIQUE.

Se soumettre d'esprit et de cœur à toutes les décisions de l'Eglise.

XXXIIe LECTURE.

La Communion des Saints.

Multa quidem membra, unum autem corpus.... ut pro invicem sollicita sint membra; vos estis corpus Christi, et membra de membro.

Il y a plusieurs membres, mais ils ne font tous qu'un même corps, afin que tous conspirent à s'aider les uns les autres; vous êtes le corps de Jésus-Christ, et ses membres les uns des autres. 1. *Cor.* 2.

Tous les fidèles qui composent l'Église chrétienne sont unis ensemble, et ne forment qu'un seul corps

dont Jésus-Christ est le chef. L'union étroite de tous les membres de ce corps établit entre eux une communauté de biens spirituels. Voilà, mon cher Théophile, ce que l'on entend par la *Communion des Saints*. On nomme les fidèles *Saints*, parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême, et qu'ils sont tous appelés à la sainteté. Les biens spirituels, qui sont communs entre tous les fidèles, sont les grâces infinies que Notre-Seigneur nous a méritées par ses souffrances, les mérites de la sainte Vierge et des saints, les sacrements, les prières et toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Église. De tous ces biens spirituels, il se forme un trésor qui appartient à toute l'Eglise, et chaque fidèle y a sa part selon la disposition où il se trouve. Ceux qui sont en état de grâce participent pleinement à tous les biens et à toutes les grâces qui sont dans l'Eglise. Ceux qui sont en péché mortel, ne laissent pas d'en tirer du secours pour sortir de ce malheureux état. Cette communauté de biens spirituels est une suite de l'unité de l'Eglise. Ne voyez-vous pas, mon cher Théophile, que tous ceux qui composent une famille, travaillent pour le profit de la famille entière, que tous les membres y ont part? Il en est de même de l'Eglise, dont tous les membres ne composent qu'une même famille et qu'un même corps. Saint Paul compare l'Eglise au corps humain; en effet, rien n'est plus propre à nous faire entendre ce que c'est que la communion des saints: le corps a plusieurs membres, et chaque membre a sa fonction particulière? mais tous ces membres ensemble ne font qu'un seul corps. Ils ont tous un même chef, une même âme, une même vie. Les fonctions de chaque membre, leurs avantages, sont pour le bien de tout le corps: tous concourent à la même fin, qui est la conservation du corps: les yeux voient, les oreilles entendent, les mains agissent, les pieds marchent pour tout le corps, en un mot, tous les membres conspirent au bien les uns des autres, et se donnent, dans le besoin, tous les secours possibles. De même dans l'Eglise, tous les fidèles vivant du même esprit sous un même chef, sont unis entre eux dans leurs différentes actions. Chacun des fidèles prie, travaille, mérite pour tout le corps, et il reçoit en même temps le fruit des travaux, des vertus et des prières de toute l'Eglise. Le

sacrifice de la messe, offert par un prêtre dans une église particulière, est utile à tous les fidèles, parce que l'Eglise, par les mains du prêtre, y offre pour tous ses enfants la victime immolée pour tous. Tandis que vous vous livrez au sommeil, mon cher Théophile, plusieurs communautés religieuses se relèvent pour chanter les louanges de Dieu; cet exercice de religion, dont elles s'acquittent pour vous, tourne à votre profit; elles apaisent la colère de Dieu, et elles attirent sur vous les effets de sa miséricorde. Mais pour profiter de ces avantages, il faut être membre de l'Eglise; ceux qui se sont séparés d'elle par l'hérésie, ou par le schisme, et ceux qu'elle a retranchés de son sein par l'excommunication, n'ont aucune part aux avantages spirituels qui se trouvent dans la communion des saints. Pour jouir même pleinement de tous ces biens, il faut être un membre vivant de l'Eglise, c'est-à-dire en état de grâce. Les pécheurs, en qui l'Esprit-Saint n'habite point par la grâce, sont à la vérité membres de l'Eglise, mais ce sont des membres morts: or, comment des membres morts pourraient-ils prétendre aux mêmes avantages que les membres vivants? Un bras mort, quoiqu'il reste uni au corps humain, ne peut recevoir la nourriture, l'accroissement, le mouvement, ni l'action. Cependant les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps; c'est un grand avantage d'être de cette société, dans laquelle seule se trouvent la vérité, la charité, la justice, le salut et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort, mais, tant qu'il demeure uni au corps, il peut revivre par les prières de l'Eglise, qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Outre cette union des fidèles qui sont sur la terre, il y a encore une union plus générale entre les saints qui règnent dans le ciel, et les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et les fidèles qui combattent encore sur la terre. Nous nous réjouissons du bonheur des saints, nous en bénissons Dieu, nous les prions d'intercéder pour nous; les saints, de leur côté, nous aiment comme leurs frères, et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu. Nous avons aussi communion avec les âmes du purgatoire, en ce que nous adressons nos prié-

res à Dieu, nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres, pour qu'il les soulage dans leurs souffrances, et qu'il en abrège la durée par sa miséricorde.

Que les avantages dont jouissent les enfants de votre Eglise sont grands, ô mon Dieu! qu'ils sont précieux! L'union étroite qui règne entre eux, rend communs tous leurs biens spirituels. Celui qui est riche, fait part de son abondance à ceux qui sont pauvres; celui qui est fort, communique sa force aux faibles. Rien n'est plus consolant pour moi que cette pensée. Je serais bien à plaindre, si je n'avais à vous présenter que mes bonnes œuvres; mais toutes les saintes âmes prient pour moi, elles pratiquent des pénitences et des mortifications pour moi; toutes leurs bonnes œuvres sont les miennes; les dons de l'Esprit de Dieu qu'elles possèdent sont à moi. La ferveur de leurs prières supplée à la tiédeur des miennes; la solidité de leur vertu, à la faiblesse de la mienne. Touché des saints gémissements que leur charité vous adresse pour moi, vous m'accorderez, ô mon Dieu, un accroissement de grâce. Je fais plus de cas de ces richesses spirituelles que de tous les trésors du monde. Ne permettez pas que j'en perde la moindre partie par ma faute. Faites, ô mon Dieu! que j'en tire tout l'avantage possible, en me conservant toujours en état de grâce.

PRATIQUE.

S'estimer heureux de participer à tous les biens spirituels de l'Eglise.

XXXIIIe LECTURE.

Je crois la rémission des péchés.

Per Jesum Christum vobis annuntiatur remissio peccatorum.

C'est par Jésus-Christ que la rémission des péchés vous est annoncée. *Act.* 13.

Ce n'est que dans l'Eglise catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfants par le baptême; tous ceux qui sont hors de l'Eglise, comme les infidè-

les, qui n'y sont jamais entrés, et ceux qui en sont sortis, comme les hérétiques, les schismatiques, et les excommuniés, ne peuvent y participer, tant qu'ils resteront hors de son sein. Pour vous, mon cher Théophile, vous jouissez de cet avantage : vous avez déjà reçu dans le baptême la rémission du péché originel, dans lequel nous sommes tous conçus. Dieu n'a pas borné sa miséricorde à cette première grâce. Comme il n'arrive que trop souvent que l'on perd l'innocence baptismale, il a établi un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême : c'est le sacrement de Pénitence. Nous pouvons y avoir recours autant de fois que nous retombons dans le péché. Dieu est toujours disposé à nous pardonner, pourvu que nous recevions ce sacrement avec un regret sincère de nos fautes. Il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par ce moyen : quand vous auriez commis les plus grands crimes ; quand le nombre en surpasserait celui des cheveux de votre tête, vous pouvez en obtenir la rémission par le sacrement de Pénitence. Ce n'est pas, sans doute, par nos propres mérites que le pardon nous est accordé, mais par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur. La promesse que Dieu a faite de remettre nos péchés, est un pur effet de sa miséricorde ; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs et le motif de leur confiance. Vous sentez bien, mon cher Théophile, qu'il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés : quand les prêtres prononcent la sentence de l'absolution, c'est Dieu qui efface vos péchés par leur ministère. Les prêtres ne sont que les instruments dont Dieu se sert pour produire cet effet admirable. Ils n'agissent qu'au nom de Dieu, et en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de lui. « Nous sommes, dit saint • Paul, les ministres de Dieu, et nous tenons sa place. • Que Dieu ait accordé aux pasteurs de l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, vous ne pouvez en douter; vous savez que Jésus-Christ a adressé ces paroles à ses apôtres et à leurs successeurs : « Recevez le Saint-Esprit: • les péchés seront remis à ceux à qui vous les remet- • trez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les re- • tiendrez. » Il est donc certain que Notre-Seigneur a communiqué à ses apôtres le pouvoir qu'il avait de remettre toutes sortes de péchés, et qu'il a promis de ratifier et de confirmer dans le ciel la sentence qu'ils pro-

nonceraient sur la terre. Des apôtres ce pouvoir a passé aux évêques et aux prêtres que les évêques députent pour remplir ce ministère. Vous comprendrez le prix de cette grâce, mon cher Théophile, si vous voulez réfléchir un moment sur le malheureux état de ceux qui, après avoir offensé Dieu, n'auraient aucun moyen de se réconcilier avec lui. Je vous rapporterai à ce sujet les paroles qu'un vieillard, engagé dès l'enfance dans l'hérésie de Calvin, adressait à un catholique, à qui il ouvrait son cœur. Ce vieillard, que des raisons d'intérêt retenaient dans son parti, lui disait: « Que vous êtes heureux dans votre Eglise! Quand on a eu le malheur d'offenser Dieu, l'on y trouve un moyen de tranquilliser sa conscience; on se repent de ses fautes, on se confesse, et l'on en obtient le pardon; le calme et la paix renaissent dans le cœur. Mais chez nous, l'on est privé de cet avantage inestimable, il faut rester toute sa vie chargé de ce poids qui accable. Je vous avoue que les péchés de ma jeunesse ne m'ont jamais laissé un instant en repos. Le souvenir de ces péchés, qui n'ont jamais été effacés, me suit partout, il a troublé tous les jours de ma vie, parce que je n'avais rien qui pût me rassurer. » Connaissez par là, mon cher Théophile, combien il est avantageux de pouvoir rentrer en grâce avec Dieu.

Quelle consolation pour une âme de se dire à elle-même: Il est vrai que j'ai péché et que j'ai mérité l'enfer; mais par la miséricorde de Dieu, j'en ai reçu l'absolution, et j'ai lieu d'espérer que mes péchés ont été remis! Prenez bien garde cependant d'abuser de la miséricorde de votre Dieu, et d'en prendre occasion de pécher plus librement. Quoi! vous l'offenseriez parce qu'il est toujours disposé à vous pardonner! vous seriez méchant parce qu'il est infiniment bon! Ne vous y trompez pas, cet abus de la miséricorde de Dieu est le crime qui l'irrite le plus, et Dieu qui pardonne toujours à ceux qui s'approchent comme il faut du sacrement de la réconciliation, pourrait ne pas vous laisser le temps d'y recourir. Combien de jeunes gens que la mort a surpris dans le péché! Qui vous a dit que vous ne seriez pas surpris comme eux?

Malheur à moi, ô mon Dieu! si la passion m'aveuglait au point de me livrer au péché, dans l'espérance de m'en confesser et d'en obtenir la remission! Je me

souviendrai de votre miséricorde; et comment pourrais-je l'oublier, après en avoir éprouvé tant de fois les effets! Je me souviendrai de votre miséricorde, pour m'exciter à vous servir avec fidélité, et non pas pour vous offenser avec plus de liberté. Oui, mon Dieu, votre miséricorde est infinie: combien de fois ne l'avez-vous pas exercée à mon égard! Combien de péchés ne m'avez-vous pas pardonnés! Vous pouviez m'abandonner à la sévérité de votre justice, je le méritais. Vous avez eu pitié de moi, ô mon Dieu! dans mon égarement même, vous m'avez prévenu, vous m'avez recherché; et lorsque je suis revenu à vous, vous m'avez reçu avec la bonté d'un père, et vous m'avez tout pardonné. Je me souviendrai de votre miséricorde, pour la bénir et non pas pour en abuser; je m'en souviendrai pour considérer combien mon âme vous a été chère jusqu'à présent, et combien elle vous l'est encore; je m'en souviendrai pour apprendre ce que je dois à l'amour d'un Dieu qui veut me sauver, tout pécheur que je suis. Voilà, Seigneur à quoi doit me servir la vue de votre miséricorde : voilà l'usage que je veux en faire.

PRATIQUE.

Bénir la miséricorde divine d'avoir établi des moyens d'effacer nos péchés.

XXXIVe LECTURE.

La résurrection de la chair.

Ecce ego aperiam tumulos, et educam vos de sepulcris vestris.

J'ouvrirai vos tombeaux, et je vous ferai sortir de vos sépulcres. *Ezéch* 37.

C'est un article de notre foi, que nos corps ressusciteront un jour. Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivaient. Ces corps, mis en terre, éprouveront la corruption, et seront réduits en cendres ; mais quelques changements qu'ils aient éprouvés, leurs cen-

dres se réuniront un jour, et seront ranimées par le souffle de Dieu. Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie dans les divines Ecritures, et plus fortement appuyée de la foi constante de tous les siècles. Cette vérité a été connue de tous les temps ; le saint homme Job lui-même fait profession de cette foi. « Je « sais, dit-il, que mon Rédempteur est vivant, et que « je ressusciterai de la terre au dernier jour ; que je se- « rai encore revêtu de ma peau, que je verrai mon « Dieu dans ma chair, que je le verrai moi-même, et « non un autre, que je le contemplerai de mes propres « yeux. » Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour. « Le « temps viendra, dit Jésus-Christ, que tous ceux qui « sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de « Dieu, et tous ceux qui auront fait de bonnes œuvres, « ressusciteront pour vivre ; mais ceux qui en auront « fait de mauvaises, ressusciteront pour être condam- « nés. » En un moment, dit saint Paul, en un clin d'œil, au son de la trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir. Comme tous sont morts par un seul homme, qui est Adam, tous revivront par un seul homme, qui est Jésus-Christ. Cette résurrection sera générale: tous, grands et petits, bons et méchants, justes et pécheurs, ceux qui ont vécu avant nous depuis le commencement du monde, ceux qui sont maintenant sur la terre, ceux qui viendront après nous, tous ressusciteront au dernier jour avec les mêmes corps qu'ils avaient avant leur mort. C'est Dieu qui opèrera cette merveille par sa toute-puissance. Comme il a tiré toutes choses du néant par sa seule volonté, de même il rassemblera facilement nos membres épars, et les réunira à nos âmes. Il n'est pas plus difficile au Tout-Puissant de faire revivre nos corps, qu'il ne lui a été de les créer. Vous avez sous les yeux, chaque année, mon cher Théophile, une image de cette résurrection : les arbres ne sont-ils pas comme morts pendant l'hiver, et ne paraissent-ils pas ressusciter au printemps ? Les grains et les autres semences que l'on jette en terre, s'y corrompent et y meurent en quelque manière: elles en sortent ensuite plus belles qu'elles n'y ont été mises ; il en est de même de nos corps : c'est une espèce de semence que l'on met en terre, et qui en sortira pleine de vie. Les

corps des justes ne seront plus alors grossiers, pesants et matériels comme ils le sont maintenant ; ils seront brillants comme le soleil, exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités, pleins de force et d'agilité, tel qu'était le corps de Notre-Seigneur après sa résurrection ; les justes qui sont ses enfants, sanctifiés par sa grâce, unis et incorporés avec lui par la foi, ressusciteront comme lui, Jésus-Christ transformera leur corps vil et abject, et le rendra conforme à son corps glorieux et impassible. Le corps, qui a eu part au bien que l'âme a fait pendant qu'elle lui a été unie, doit participer aussi à son bonheur. Les méchants ressusciteront, à la vérité, mais leurs corps n'auront pas ces qualités glorieuses ; ils ressusciteront, mais ils ne seront point changés, comme l'a été le corps de Jésus-Christ. Ils demeureront assujettis à des misères éternelles dans leur durée, et inconcevables dans leur grandeur. L'immortalité de leurs corps ne sera que pour rendre leur supplice éternel et leur malheur irrémédiable. « Toute la multitude de ceux • qui dorment dans la poussière de la terre, dit un pro- • phète, se réveillera, les uns pour la vie éternelle et • les autres pour un opprobre et une ignominie qui • ne finiront jamais. » Quel spectacle s'offrira alors à vos yeux, mon cher Théophile? quels sentiments s'élèveront dans votre cœur, lorsque vous entendrez le son de la trompette, lorsque cette voix terrible retentira de toutes parts : « Levez-vous, morts, venez compa- • raître au tribunal du Seigneur ; » lorsque vous verrez reparaître tous les hommes, et qu'il n'y aura plus entre eux d'autre distinction que celle de leurs œuvres ? Saint Jérôme, dans le désert, croyait entendre continuellement retentir la dernière trompette, et son âme en était effrayée. Nous avons bien plus sujet de craindre que lui : comment pouvons-nous être tranquilles ? Si la résurrection future de nos corps est un sujet d'espérance et de consolation pour les justes, elle est un objet de terreur et d'effroi pour les pécheurs; et ne sommes-nous pas du nombre de ces derniers ?

La mort n'est qu'un sommeil, ô mon Dieu ! c'est l'expression ordinaire des saintes Écritures. Mon corps tombera un jour en poussière, mais, après avoir reposé dans le tombeau pendant quelque temps, il en sortira plein de vie, il ressuscitera, non plus dans cet état d'infir-

mité et de faiblesse où il est maintenant, mais éclatant, impassible, immortel. Je l'espère, ô mon Dieu! de votre miséricorde, et cette espérance, que je nourris dans mon sein, me rassure contre les frayeurs de la mort. La nature, à la vérité, redoute ce passage du temps à l'éternité; mais la foi de la résurrection me console et me soutient. Vous aviez créé l'homme immortel, et, s'il était resté fidèle, il n'aurait jamais connu la mort. Il a une horreur naturelle pour un état dans lequel il ne devait point passer : la mort est la peine due à son péché; mais vous avez bien adouci cette peine, ô mon Dieu! en mourant vous-même pour expier nos péchés, en ressuscitant pour nous donner un gage de notre résurrection future. Vous avez dit vous-même : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en « moi, quand même il serait mort, vivra. » Vous êtes ma vie, ô mon Dieu! c'est de vous que je tiens la vie naturelle : vous êtes ma résurrection, c'est par vous que ce corps mortel doit être un jour revêtu de l'heureuse immortalité. Je crois en vous; je revivrai donc après avoir subi l'arrêt de mort porté contre tous les hommes, je revivrai pour ne plus mourir et pour régner avec vous dans l'éternité.

PRATIQUE.

Se consoler dans les maux du corps par l'espérance de la résurrection.

XXXVe LECTURE.

Je crois à la vie éternelle.

Ibunt hi in supplicium æternum, justi autem in vitam æternam.

Les méchants iront dans un supplice éternel, et les justes dans une vie éternelle. *Matth.* 25.

Vous le savez, mon cher Théophile, lorsque nous mourons, notre âme ne cesse point de vivre. Elle est alors séparée du corps; mais elle ne meurt pas. Immortelle de sa nature, elle passe de cette vie dans une autre, de ce monde visible dans un monde invisible et

spirituel. Les païens eux-mêmes croyaient à une vie future, dans laquelle on sera récompensé ou puni selon ses œuvres. L'attente d'une vie future, dit Tertullien, est le dogme du genre humain, et la foi de la nature. Il y a donc une vie après celle-ci, et cette seconde vie ne finira jamais. Nous y serons éternellement heureux ou malheureux, selon que nous serons justes ou injustes aux yeux de Dieu au moment de notre mort. L'âme juste, au sortir de son corps, entrera dans la société des bienheureux, pour y jouir avec eux de la vue de Dieu. « Maintenant, dit l'Apôtre, nous ne voyons • Dieu que comme dans un miroir et en énigme, mais • alors nous le verrons face à face; nous ne le connaissons • qu'imparfaitement, mais alors nous le connaîtrons • comme nous en sommes connus. » — « Nous savons, • dit saint Jean, que quand Dieu se montrera à nous • dans sa gloire, nous serons semblables à lui, parce • que nous le verrons tel qu'il est. « Voir Dieu, le posséder, c'est le plus grand bonheur qu'il soit possible de désirer, puisque Dieu est le souverain bien, la plénitude et la source de tous les biens. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nos pensées et de nos paroles. L'œil de l'homme n'a point vu, l'oreille de l'homme n'a point entendu, le cœur de l'homme ne pourrait comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment et qui le servent. Ils seront enivrés de l'abondance des biens de la maison du Seigneur et inondés d'un torrent de délices. Eternellement ils aimeront Dieu, éternellement ils en seront aimés. Cet amour sera la source d'une joie pure, d'une joie ineffable. Leurs corps, après la résurrection générale, auront part à ce bonheur immense. Il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni douleurs, parce que le premier état sera passé. Ils n'auront ni faim, ni soif, et le soleil ni les vents brûlants ne les incommoderont plus ; et Dieu lui-même essuiera les larmes de leurs yeux. La mort ne sera plus; il n'y aura plus de nuit, parce que le Seigneur les éclairera lui-même. Tel sera le sort des élus. Au contraire, l'âme réprouvée à l'instant de la mort sera précipitée dans l'enfer, où, éternellement séparée de Dieu, elle brûlera avec les démons dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Toute issue de cette horrible demeure est fermée pour toujours. Sans cesse elle s'efforcera de s'élever vers

Dieu, qu'elle connaîtra comme le souverain bien, et sans cesse elle sera repoussée. Dieu, qui est maintenant si miséricordieux, ne sera plus pour elle qu'un juge irrité et inflexible. Un anathème irrévocable, et un abîme sans fond la sépareront pour toujours de la céleste Jérusalem et de ses heureux habitants; un affreux désespoir augmentera à chaque instant son supplice. Les corps des réprouvés ressusciteront aussi; mais cette résurrection ne fera qu'accroître et consommer leur malheur : leur vie sera une mort continuelle : plongés dans un gouffre de feu, ils ne seront immortels que pour souffrir des douleurs éternelles ; ils brûleront sans être consumés, assujettis à une justice toute-puissante qu'ils ne pourront ni éviter, ni fléchir. Des larmes amères et inutiles, des grincements de dents : voilà leur unique partage pour l'éternité. « Le ver qui les ronge, dit notre Seigneur, ne meurt pas, et le feu qui les brûle ne s'éteint point. » Quel tableau, mon cher Théophile ! Pouvez-vous en soutenir la vue sans être saisi de frayeur ? Cependant rien n'est plus vrai, c'est Jésus-Christ lui-même qui vous a fait la peinture de ces horribles tourments, auxquels les réprouvés seront condamnés. Ce serait accuser de mensonge la vérité même, que de soupçonner quelque exagération dans ces paroles, qui sont d'ailleurs si claires et si précises, qu'on ne saurait les obscurcir. C'est lui qui prononce contre les réprouvés ce formidable arrêt : « Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. » C'est lui qui nous parle de ces larmes infructueuses et de ces grincements de dents ; c'est lui qui met entre Lazare et le mauvais riche un abîme insurmontable, et qui fait refuser par Abraham une goutte d'eau à ce malheureux plongé dans les flammes ; c'est lui qui nous dit que le feu de l'enfer ne s'éteindra point, et que le ver qui ronge les réprouvés ne mourra jamais. En l'entendant, est-il permis de faire autre chose que de trembler? Des menaces si terribles de la part de la vérité même, ne doivent-elles pas réveiller de leur assoupissement ceux en qui la foi n'est pas éteinte?

Je comprends, ô mon Dieu! pourquoi vous nous rappelez si souvent dans l'Évangile au souvenir des biens et des maux de la vie future, de cette vie où la vertu

sera récompensée sans mesure, et le crime puni sans miséricorde; c'est que les biens de ce monde ne sont rien en raison de ceux que vous préparez aux justes dans le ciel; c'est que les maux qu'on peut souffrir sur la terre n'ont aucune proportion avec ceux dont vous menacez les méchants dans l'enfer. Vous voulez que nous n'ayons que du mépris pour la vie présente, qui passe comme un songe, et que nous occupions notre esprit de la pensée de celle qui doit suivre et qui ne finira jamais. Le temps que nous passons sur la terre est un temps d'épreuves; si nous sommes fidèles à accomplir votre sainte loi, nous sommes assurés d'une éternité de bonheur. Si, au contraire, nous vivons dans le péché, nous sommes menacés d'une éternité de malheur. Pénétrez, Seigneur, mon esprit et mon cœur de la crainte de l'enfer, afin que cette crainte salutaire me détourne du péché: inspirez-moi le désir du ciel, afin qu'il me soutienne dans la pratique de la vertu; faites-moi la grâce de n'oublier jamais que la vie présente ne m'a été donnée que pour en mériter une autre qui sera éternelle.

PRATIQUE.

Penser souvent qu'il y a pour nous un enfer à éviter et un paradis à gagner.

SECONDE PARTIE.

DES COMMANDEMENTS.

XXXVIe LECTURE.

De la Foi.

Qui timetis Dominum, credite illi.
Vous qui craignez le Seigneur, croyez en lui. *Eccl.* 2.

La foi est le premier devoir que Dieu impose à l'homme, et ce devoir est renfermé dans le premier commandement : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, « et vous ne servirez que lui seul. » La foi consiste à croire, sans hésiter, toutes les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise nous enseigne de sa part. Ces vérités sont contenues dans l'Ecriture sainte et dans la tradition : on appelle Ecriture sainte, les livres sacrés qui ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit; ce sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Par la tradition on entend la parole de Dieu, qui n'a point été écrite par des auteurs inspirés, mais qu'ils ont enseignée de vive voix à leurs successeurs et qui a été ainsi transmise de bouche en bouche jusqu'à nous. C'est à l'Eglise que le dépôt de l'Ecriture et de la tradition a été confié : c'est elle qui en fixe le véritable sens, et qui le propose aux fidèles, par un jugement infaillible, et avec une souveraine autorité. Dieu lui a donné ce pouvoir; il lui a promis de la préserver de toute erreur, et de l'assister dans son enseignement jusqu'à la fin du monde. Nous-

devons donc croire tout ce que l'Eglise nous enseigne; et il n'y a point de salut à espérer pour celui qui n'a point de foi. La parole de Notre-Seigneur est formelle : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; et celui « qui ne croira pas sera condamné. » Sans la foi, dit l'Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu. Le concile de Trente l'appelle le commencement du salut, le fondement et la racine de la justification. Vous voyez, mon cher Théophile, que la foi est une nécessité indispensable pour être justifié et pour être sauvé. La foi honore Dieu, et lui rend hommage comme à la souveraine vérité; elle est, comme parle saint Paul, un sacrifice et une offrande que nous lui faisons, en soumettant notre esprit à sa parole infaillible, et faisant taire nos difficultés, nos préjugés et nos répugnances, pour croire, sans aucune ombre de doute, sur l'autorité de cette divine parole, ce que nos sens n'aperçoivent pas, et ce que notre esprit ne peut comprendre. Mais, me direz-vous, peut-on croire ce que l'on ne voit pas, et ce que l'on ne comprend pas? Oui, mon cher Théophile; tous les jours vous croyez des choses que vous n'avez jamais vues : vous les croyez sur le témoignage des personnes qui vous les rapportent. Qu'un homme de bien vous rapporte un fait dont il a été témoin, vous y ajouterez foi : le témoignage de Dieu ne mérite-t-il pas plus de créance que celui d'un homme? Les dogmes de la foi, ajoutez-vous, sont incompréhensibles : j'en conviens; mais combien de choses, même dans la nature, que nous ne pouvons comprendre! Comprenez-vous comment un grain jeté en terre produit une plante, une fleur, un fruit? Non; vous le croyez cependant; à plus forte raison devez-vous croire les mystères que Dieu a révélés. N'est-il pas évident que Dieu, qui est la souveraine vérité, ne peut ni être trompé, ni nous tromper? Rien n'est donc plus raisonnable que de croire, sur la parole de Dieu, des choses même qu'on ne comprend pas. On croit alors, non parce que l'on conçoit, mais parce que Dieu l'a dit : la foi est fondée sur la parole de Dieu, et non pas sur nos propres lumières. Nous ne pouvions connaître les mystères que par la révélation; Dieu les a révélés; de plus, il a établi une autorité infaillible pour nous les proposer. Comme il appelle tous les hommes à la connaissance de la vérité, il

leur a fourni un moyen qui est à la portée de tous. Pour être chrétien, il ne faut que de la docilité, et cette docilité n'est pas une crédulité aveugle et stupide, mais une soumission éclairée et appuyée sur les motifs les plus forts et les plus capables de déterminer un homme raisonnable. Mais comment sait-on que Dieu a parlé? On le sait par toutes les preuves qui établissent la divinité de la religion chrétienne; on le sait par des faits publics et incontestables, et principalement par les miracles. Jésus-Christ, dit saint Augustin, a demandé la foi aux hommes; mais avant que de la demander il l'a méritée par des miracles: c'est à cette preuve qu'il rappelait lui-même les Juifs. Il leur disait: « Les œuvres • que je fais au nom de mon Père rendent témoignage • de moi: si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne • me croyez pas; mais si je les fais, quand même vous • ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres. • Les miracles sont donc la voix de Dieu, et l'on ne peut, sans impiété, rejeter une doctrine confirmée par des miracles; car ce serait une absurdité impie de dire que Dieu a déployé sa toute-puissance pour autoriser une fausseté. Appuyé sur ces principes, mon cher Théophile, croyez toutes les vérités de la foi; car, rejeter un seul article, c'est avoir perdu la foi. Croyez-les fermement, c'est-à-dire sans aucun doute: c'est pécher contre la foi que de douter volontairement de quelqu'une des vérités qu'elle enseigne. On s'expose à tomber dans le péché, quand on a la témérité de lire les livres des hérétiques et des impies; c'est mettre sa foi en danger; et quiconque aime le danger y périra. On pèche contre la foi, quand par la crainte des hommes on la renonce extérieurement et de bouche, quoique l'on en conserve le sentiment dans le cœur: cette lâcheté outrage Dieu; les martyrs ont mieux aimé souffrir toutes sortes de tourments et la mort même, que de dissimuler leur foi devant les tyrans. Enfin, c'est pécher contre la foi que de négliger de s'instruire des vérités dont la connaissance est nécessaire au salut. C'est par cette négligence que beaucoup de chrétiens vivent dans l'ignorance de ce qu'ils devraient savoir, et qu'ils commettent un grand nombre de fautes dont ils ne s'aperçoivent même pas.

Je crois, ô mon Dieu! toutes les vérités qu'il vous a

plu de révéler aux hommes. Je veux être toute ma vie un enfant docile à la voix de votre Église, que vous conduisez, que vous éclairez par votre Esprit-Saint. Quelque impénétrables que soient les mystères que vous m'ordonnez de croire, je les crois fermement. Je ne puis, à la vérité, les comprendre, mais je sais que vous les avez révélés : cela me suffit. Loin de moi la présomption de ces esprits orgueilleux, qui osent soumettre votre parole à l'examen de leur faible raison ! Loin de moi la curiosité de lire leurs ouvrages impies ! Non ; je n'écouterai jamais ces maîtres d'erreur et de mensonge. Vous avez parlé, Seigneur : il ne me reste plus d'autre parti à prendre que celui d'imposer silence à mes faibles raisonnements et à mes sens, et de les soumettre à votre autorité. Je crois maintenant sans comprendre ; mais le jour viendra, je l'espère ainsi de votre miséricorde, il viendra cet heureux jour où j'entrerai dans votre sanctuaire éternel, où la vérité brillera dans tout son éclat, où la foi fera place à une clarté sans nuages. Vous voulez, ô mon Dieu ! que pendant cette vie je me contente d'être guidé par le flambeau de la révélation, vous l'avez ainsi réglé, pour nous laisser le mérite de la foi. Fortifiez-la en moi, garantissez-la des piéges qu'on lui tend de toutes parts ; faites que j'évite avec soin tout ce qui pourrait l'affaiblir ; et ne permettez pas qu'un trésor si précieux me soit jamais enlevé.

PRATIQUE.

Faire souvent des actes de foi.

XXXVIIe LECTURE.

De l'Espérance.

Qui timetis Dominum, sperate in illum.

Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui. *Eccl.* 2.

Le second devoir de l'homme envers Dieu, c'est d'espérer en lui, c'est-à-dire d'attendre avec une ferme confiance, de sa bonté infinie, les biens qu'il nous a promis. Ces biens sont le salut éternel, et les grâces

dont nous avons besoin pour y arriver. Qu'ils sont grands ces biens, mon cher Théophile ! qu'ils sont précieux ! Ce n'est rien moins que la possession éternelle de Dieu même. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nous et de nos efforts, aussi est-ce par sa pure miséricorde qu'il nous en a fait la promesse. Nous ne sommes pas capables par nous-mêmes de mériter un tel bonheur ; mais Dieu, qui nous aime, malgré notre misère et notre indignité, nous promet toutes les grâces nécessaires pour y parvenir ; il nous a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. La vue de nos misères ne doit point nous empêcher d'espérer en Dieu, et d'attendre la possession des biens qu'il nous a promis. Sa toute-puissance, à laquelle rien n'est impossible, sa miséricorde infinie, le don qu'il nous a fait de son Fils, les mérites de sa mort qui sont inépuisables, la vertu de sa grâce, ses promesses, le commandement qu'il nous fait d'espérer en lui : voilà les fondements inébranlables de l'espérance chrétienne. Après de telles assurances, nous lui ferions injure de ne pas espérer. Comme Dieu veut être cru quand il parle, il veut aussi qu'on se confie en lui quand il promet. L'espérance n'est pas moins nécessaire au salut que la foi même. « Espérez en Dieu, » dit le prophète, et faites le bien. » L'apôtre nous ordonne non-seulement d'être fondés et affermis dans la foi, mais encore d'être inébranlables dans l'espérance que nous donne l'Evangile; « car, ajoute-t-il, nous sommes sauvés par l'espérance. » Il veut qu'au milieu des » afflictions mêmes un chrétien se glorifie dans l'espé- » rance des enfants de Dieu, persuadé que cette espé- » rance ne trompe jamais. » Remarquez, mon cher Théophile, que notre confiance doit être ferme et constante. Non, l'espérance chrétienne n'est point incertaine et chancelante : c'est une confiance ferme, parce qu'elle est appuyée sur un fondement inébranlable. Saint Paul la compare à une ancre ferme et assurée, qui retient un vaisseau au milieu des flots et de la tempête : cette espérance n'est jamais confondue, quand elle est humble, sincère et persévérante. Dieu ne peut manquer à sa promesse. » Le ciel et la terre passeront, mais » ses paroles ne passeront point. » Considérez, dit un auteur sacré, considérez tout ce qu'il y a eu d'hommes

parmi les nations : et sachez que nul n'a espéré au Seigneur, qu'il n'ait éprouvé des effets de sa bonté. Il est vrai que, durant cette vie, l'espérance est toujours mêlée de crainte. Dieu le permet ainsi pour nous tenir dans l'humilité et dans une salutaire défiance de nous-mêmes : mais ce qui produit en nous cette crainte et cette incertitude, ne vient pas du côté de Dieu, qui est toujours riche en miséricorde, et fidèle à ses promesses ; il vient uniquement de nous-mêmes. Nous sommes, à la vérité, assurés que si nous ne manquons pas de confiance en Dieu, il nous accordera tout ce qu'il nous a promis ; mais nous avons sujet de craindre que nous ne mettions nous-mêmes obstacle aux grâces de Dieu. L'espérance chrétienne est combattue par deux vices opposés : le désespoir d'un côté, et la présomption de l'autre. On pèche contre l'espérance, lorsque, désespérant de son salut, on demeure dans l'impénitence, et que l'on ne fait rien pour en sortir. Tel a été le péché de Caïn, qui, après avoir tué son frère, dit : « Mon « iniquité est trop grande pour en obtenir le pardon. » Le désespoir est le péché le plus horrible aux yeux de Dieu, parce qu'il l'outrage dans sa bonté, celle de toutes ses perfections qu'il aime le plus à manifester aux hommes, et à laquelle il désire le plus que nous rendions hommage par une confiance sans bornes. En effet, quelque énormes que puissent être nos crimes, la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande : il n'y a point de péché que Notre-Seigneur n'ait expié par sa mort, et dont il ne nous ait mérité le pardon. Il nous crie du haut de sa croix, que tout son sang est pour nous. Si vous avez le malheur de tomber dans quelque péché, mon cher Théophile, ne désespérez jamais de la miséricorde divine : vous avez un père tendre et plein de bonté ; il ne demande que le retour de son enfant ; votre repentir réveillera toute sa tendresse : mais, d'un autre côté, n'abusez pas de sa patience et de sa bonté, pour l'offenser avec plus de liberté, et pour persévérer dans le désordre. On pèche encore contre l'espérance lorsque, présumant de la miséricorde de Dieu ou de ses propres forces, on diffère sa conversion ; tel est le péché de ceux qui, se formant une fausse idée de la miséricorde de Dieu, croient qu'ils se sauveront sans cesser de l'offenser ; ou qui, comptant sur une longue vie, se

persuadent qu'il suffira de penser à leur salut quand le temps de la jeunesse sera passé. Ne dites pas: La miséricorde de Dieu est grande; il me pardonnera la multitude de mes péchés. Combien de jeunes gens ont été trompés par cette fausse confiance! ils ont compté sur un avenir, et il ne devait point y avoir d'avenir pour eux. Evitez cette illusion, mon cher Théophile; ne différez point à vous donner à Dieu: vous ne savez quelle sera la durée de votre vie. La mort ne peut-elle pas vous surprendre avant la fin de votre jeunesse? Heureux l'homme qui espère en vous, ô mon Dieu! vos promesses s'accompliront infailliblement sur tous ceux qui mettent en vous toute leur confiance. Je l'ai, Seigneur, cette espérance que vous me sauverez par votre grâce. Ce n'est pas sur mes efforts que je me fonde; car ce serait un bien faible appui, c'est sur votre miséricorde, c'est sur les mérites infinis de mon Sauveur que je m'appuie: j'attends tout de vous, et mon salut éternel, et les grâces qui doivent me conduire à cet heureux terme. Vous êtes infiniment bon; vous nous avez donné votre Fils: comment pourriez-vous nous refuser quelque chose après cela? S'il me venait jamais quelque tentation de désespoir, un coup d'œil sur la croix me rassurerait; et, pourvu que je n'abuse point de votre miséricorde pour demeurer dans le péché, cette espérance me conduira infailliblement au salut. Les dangers auxquels je suis exposé ne me décourageront pas; vous saurez bien m'en délivrer. Non, mon Dieu, vous n'abandonnerez pas celui qui espère en vous: vous viendrez à son secours, et vous le sauverez, parce qu'il espère en vous: Vous êtes fidèle dans vos promesses; et votre parole ne peut manquer d'être accomplie.

PRATIQUE.

Faire souvent des actes d'espérance.

XXXVIIIe LECTURE.

De la charité.

Qui timetis Dominum, diligite illum.
Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le. *Eccl.* 2.

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre « cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de « tout votre esprit. » C'est le commandement que Moïse avait fait aux Israélites de la part de Dieu. Notre-Seigneur l'a renouvelé et confirmé dans l'Evangile. Nous y lisons qu'un docteur de la loi ayant fait à Jésus-Christ cette question : Maître, quel est le plus grand des commandements? en reçut cette réponse : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, etc. « Voilà le premier et le plus grand commandement. » Etait-il donc nécessaire que Dieu nous commandât de l'aimer ? Dieu n'est-il pas de lui-même souverainement aimable? Ses perfections infinies, sa bonté pour nous, les bienfaits dont il nous comble, les avantages que l'on trouve à s'attacher à lui, tout ne nous engage-t-il pas à l'aimer ? Il nous a créés, il nous conserve, il nous nourrit ; le ciel, la terre, toutes les créatures qu'il a formées pour notre usage, tout ne nous crie-t-il pas que nous devons l'aimer ? Dieu a fait encore beaucoup plus pour nous dans l'ordre du salut : il nous a donné son propre Fils; il l'a sacrifié pour nous racheter; il nous a admis au nombre de ses enfants; chaque jour, à chaque instant, il nous soutient par sa grâce; il nous destine après cette vie une félicité éternelle dans le séjour de la gloire ? N'en est-ce donc pas assez pour gagner notre cœur? C'est tout ce qu'il nous demande pour tant de bienfaits. « Mon fils, nous dit-il, donnez-moi votre « cœur. » Pourriez-vous lui refuser ce qu'il vous demande, mon cher Théophile ; seriez-vous insensible à cette tendresse de votre Dieu? Ce cœur qu'il vous demande ne lui appartient-il pas ? N'est-ce pas Dieu qui vous l'a donné? Et pourquoi vous l'a-t-il donné, si ce n'est

pour que vous l'aimiez? Quoi donc! faut-il prouver à un enfant bien né qu'il doit aimer son père? Ce sentiment n'est-il pas naturel à l'homme? Le cœur ne s'y porte-t-il pas de lui-même? Vous avez sans doute éprouvé bien des fois, mon cher Théophile, cet attendrissement que fait naître la présence, le souvenir même d'un père; et Dieu n'est-il pas votre père? Est-il quelqu'un à qui ce nom convienne mieux qu'à lui? Y en eut-il jamais un meilleur? Ajoutez à tous ces motifs, les douceurs que l'on goûte dans l'exercice de son saint amour. Oh! quelle joie pure, quelle douce consolation ne répand-il pas dans un cœur qui en est embrasé! Non, tous les plaisirs que le monde nous offre n'ont rien de comparable à cette paix délicieuse que Dieu met dans une âme qui l'aime. Attachez-vous donc à Dieu, mon cher Théophile; hâtez-vous de lui donner votre cœur, avant que le péché le rende indigne de lui être offert. Vous ne pouvez être heureux qu'en l'aimant; et plus vous l'aimerez, plus vous serez heureux. Oui, Dieu seul peut faire notre bonheur: un homme à qui Dieu manque, est malheureux dans le sein même des richesses, de la gloire et des plaisirs; il désire toujours quelque chose; il n'est pas content, mais celui qui aime Dieu trouve dans ce saint amour des consolations qui lui tiennent lieu de tout le reste. Ses désirs sont satisfaits, son cœur est tranquille; et rien ne peut troubler le calme de son âme; dans l'indigence même, il est riche; dans l'humiliation, il est grand, dans les souffrances, il est comblé de joie. Si vous en doutez, écoutez l'Apôtre qui vous dit: « Je suis rempli de joie au milieu de toutes mes tribu- » lations. » Lisez dans l'Histoire ecclésiastique avec quel empressement les martyrs couraient aux plus cruels tourments et à la mort; essayez vous-même et voyez combien le Seigneur est doux pour ceux qui l'aiment. Mais comment devons-nous aimer Dieu? Un amour faible, un amour partagé, un amour stérile suffirait-il pour remplir le précepte? Non, mon cher Théophile, vous devez aimer Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces. Dieu veut posséder votre cœur tout entier; il faut préférer Dieu à toutes les créatures, être disposé à perdre tout plutôt que sa grâce; enfin n'aimer rien que par rapport à lui. C'est donc pécher contre ce commandement que de

mettre son souverain bien dans un autre objet que Dieu, comme les ambitieux, dans les honneurs; les avares, dans les richesses; les voluptueux, dans les plaisirs des sens. L'amour de Dieu doit-être agissant: « Si quelqu'un m'aime, dit Notre-Seigneur, il gardera mes commandements. » En effet l'on cherche à plaire à celui qu'on aime: le moyen de lui plaire, c'est de faire sa volonté, et d'accomplir fidèlement tout ce qu'il exige. Il ne suffit donc pas de dire à Dieu qu'on l'aime; non, des paroles ne suffisent pas: il faut des œuvres. L'amour de Dieu ne peut être oisif: c'est un feu qui agit toujours: s'il ne produit point d'effet, c'est une preuve qu'il est éteint.

Répandez-la dans mon cœur, ô mon Dieu! cette divine charité; allumez-y le feu sacré que vous avez apporté sur la terre: mon cœur a été fait pour vous; vous l'avez formé, non pour aimer les créatures, mais pour s'attacher à vous: que puis-je trouver hors de vous, qui mérite mon amour? Oui, je le sens, mon cœur sera toujours agité tant qu'il ne se reposera point en vous. Je ne désire, ô mon Dieu, ni les richesses, ni tous les autres biens de ce monde; je ne désire que de vous aimer. Vous seul, Seigneur, vous seul savez si je vous aime, et combien je vous aime; ce que je sais, c'est que je voudrais vous aimer, c'est que je voudrais vous aimer beaucoup, c'est que je voudrais vous aimer uniquement, vous aimer toujours. Si mon amour est encore faible, augmentez-le, fortifiez-le, rendez-le plus puissant que les attraits séducteurs de la volupté, plus fort que la crainte de la douleur et de la mort même. Que cet amour me fasse accomplir avec fidélité tous vos commandements, et que par là je mérite de vous aimer parfaitement dans l'éternité.

Pratique.

Faire souvent des actes d'amour de Dieu.

XXXIXe LECTURE.

De l'adoration.

Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies.
Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. *Deut.* 6.

Le quatrième devoir qui est renfermé dans le premier commandement, c'est d'adorer Dieu, c'est de lui rendre le culte et l'hommage qui lui sont dus, comme au souverain Seigneur de toutes choses. L'adoration est un profond abaissement de l'âme devant la Majesté suprême; devant celui qui d'un seul mot a créé le ciel et la terre, qui d'un regard fait fondre les montagnes comme la cire, sous les pas duquel les collines se courbent avec respect; devant ce Dieu qui envoie les foudres et les tempêtes, pour être les ministres de sa colère, et qui les enchaîne quand il lui plaît d'exercer sa miséricorde. A la vue de la grandeur de Dieu, l'âme s'humilie, se confond et s'anéantit; en sa présence elle fait l'humble aveu de sa dépendance et de sa servitude : elle loue et glorifie le saint nom de Dieu; elle lui rend grâces des biens qu'elle a reçus de lui, et lui demande humblement ceux qui lui manquent, et qu'elle n'attend que de sa seule bonté; elle s'offre elle-même et se consacre à lui sans réserve, pour accomplir en tout sa sainte volonté. Ces sentiments intérieurs se manifestent au dehors par des actions qui y répondent, comme des génuflexions, des prières, et surtout par le sacrifice de la messe, qui est de tous les actes d'adoration le plus excellent et le plus auguste. Vous devez donc, mon cher Théophile, rendre à Dieu tous les jours, principalement le matin et le soir, le tribut de louange et d'adoration qu'il exige de vous. C'est par cet exercice de religion qu'il faut commencer et finir la journée. Ne manquez jamais de remplir un devoir si important et si essentiel; que votre première pensée, que le premier mouvement de votre cœur s'élève vers celui qui vous a créé, qui vous conserve et qui vous comble chaque jour de nouveaux bien-

faits. « L'homme sage, dit l'Ecriture, appliquera « son cœur et il veillera dès le point du jour pour « s'attacher au Seigneur, et il offrira ses prières au « Très-Haut. » (*Eccl.* 39.) Que votre première action soit de vous prosterner aux pieds de la souveraine Majesté, de l'adorer, de la remercier de ses bienfaits, de vous consacrer à son service, et de lui demander les grâces dont vous avez besoin. Faites-vous une loi d'assister au saint sacrifice de la messe aussi souvent que vous le pourrez; c'est la pratique de tous les chrétiens qui ont de la piété, c'est le moyen de sanctifier toute la journée. Avant et après chaque repas, adorez ce Père tendre qui ouvre sa main bienfaisante, et qui remplit ses enfants de bénédictions. Que jamais une mauvaise honte ne vous empêche de vous acquitter de cette obligation. Un enfant rougit-il de témoigner sa reconnaissance à son père, toutes les fois qu'il en reçoit de nouveaux gages de sa tendresse ? A la fin de la journée, vous devez renouveler à Dieu l'hommage que vous lui avez rendu le matin. Humiliez-vous alors en sa présence; demandez-lui pardon des fautes que vous avez commises, et remerciez-le des grâces qu'il vous a accordées; mais souvenez-vous que les formules de prières, et les autres pratiques sensibles de piété, ne sont que le corps de la religion; c'est le sentiment intérieur d'adoration qui en est l'âme. Sans cette disposition du cœur, les paroles et toutes les actions extérieures ne sauraient plaire à Dieu; elles nous attireraient ce reproche qu'il faisait autrefois au peuple juif: « Ce peuple « m'honore des lèvres, et son cœur est loin de moi. » Dieu est esprit, et il veut être adoré en esprit et en vérité.

L'adoration n'appartient qu'à Dieu: nous honorons, à la vérité, les saints, nous les révérons; mais nous ne les adorons point. Nous ne leur rendons point le culte suprême, qui n'est dû qu'à Dieu: nous les honorons seulement comme ses serviteurs et ses amis. Il est bon et utile de les invoquer, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces dont nous avons besoin; mais c'est à Dieu seul que nous les demandons, au nom de Jésus-Christ leur Sauveur et le nôtre, qui seul nous les a méritées par ses souffrances et sa mort. Nous honorons aussi leurs reliques parce que ce sont les pré-

cieux restes d'un corps qui a été le temple du Saint-Esprit, et qui doit ressusciter glorieux : en cela, nous ne faisons que suivre l'usage de tous les siècles. L'Eglise catholique a regardé de tout temps, avec une religieuse vénération, les corps des saints. Nous en avons un monument remarquable dans la belle lettre où les fidèles de l'Eglise de Smyrne racontent le martyre de saint Polycarpe, leur évêque « Nous retirâmes, • disent-ils, ses ossements, plus précieux que des pier- • reries et que l'or le plus épuré, et nous les mîmes • dans un lieu convenable, où le Seigneur nous fera la • grâce de nous assembler, pour célébrer avec joie la « fête de son martyre. « Nous honorons encore les images ; mais cet honneur se rapporte à l'objet qu'elles représentent ; nous ne reconnaissons point en elles d'autre vertu que celle de nous rappeler le souvenir de ceux dont elles portent la ressemblance. Ainsi, en nous mettant à genoux devant l'image de Jésus-Christ, devant l'image d'un saint, ce n'est pas l'image, c'est Jésus-Christ que nous adorons ; ce n'est pas l'image, c'est le saint que nous honorons.

Tous les instants de ma vie devraient être employés à vous adorer, ô mon Dieu ! puisqu'il n'en est aucun où vous ne répandiez sur moi vos bienfaits ; mais vous voulez bien vous contenter de quelques exercices de religion pratiqués chaque jour. Que je serais coupable, si je manquais de fidélité à vous payer ce léger tribut de ma reconnaissance ! Non, mon Dieu, je ne négligerai jamais un devoir si juste et si facile. Les premiers moments de la journée vous seront consacrés : dès le matin, prosterné au pieds de votre souveraine Majesté, je vous adorerai et je vous offrirai toutes mes actions : j'aurai soin de sanctifier mon travail et mes repas, en les commençant et les finissant par la prière. Le soir, avant de prendre mon repos, je me mettrai à genoux ; et là, en votre présence, je me rappellerai les péchés dans lesquels je serai tombé, pour les effacer par mes regrets, et les grâces que j'aurai reçues de vous, pour en bénir votre miséricorde. Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que je m'acquitte avec lâcheté de ces différents exercices de religion. Remplissez-moi de l'esprit de piété qui doit les animer pour les rendre dignes de vous, et agréables à vos yeux.

PRATIQUE.

Ne jamais manquer de faire la prière du matin et du soir.

XLe LECTURE.

Du respect dans les églises.

Dominus in templo sancto suo : sileat à facie ejus omnis terra.

Le Seigneur habite dans son saint temple : que toute la terre demeure en silence devant lui. *Habac.* 2.

Parmi les différents péchés que l'on peut commettre contre l'adoration qui est due à Dieu, le plus commun, et celui que vous devez éviter avec le plus de soin, mon cher Théophile, c'est l'irrévérence dans le lieu saint. Le précepte qui nous ordonne de respecter les temples consacrés au culte de Dieu, est répété mille fois dans les divines Écritures. « Veillez sur vos pas, « en entrant dans la maison de Dieu : adorez le Seigneur dans son saint tabernacle : soyez saisi d'une « crainte respectueuse en approchant de son sanctuaire, » dit le Seigneur. Vous voyez, par ces avertissements multipliés, combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa maison, et combien il est offensé des profanations qui s'y commettent. Aussi est-ce le seul crime contre lequel Notre-Seigneur ait fait éclater son indignation, pendant qu'il était sur la terre. Il était bon et condescendant pour tous les pécheurs : il les recevait avec douceur, il mangeait avec eux ; mais à l'égard des profanateurs du temple, il parut oublier cette bonté et cette patience qui faisaient son caractère propre et distinctif ; son zèle s'allumait, une sainte colère le transportait ; deux fois il renversa les tables de ceux qui déshonoraient la maison de son Père ; deux fois il les chassa du temple, en leur disant : « Il est écrit : Ma « maison sera appelée une maison de prière, et vous « en avez fait une caverne de voleurs. » En effet, de tous les crimes qui outragent la grandeur de Dieu, il n'en est point qui soient plus dignes de ses châtiments que les profanations du lieu saint. Qu'est-ce qu'une église, mon cher Théophile? c'est la maison de Dieu,

qu'il remplit de sa gloire et de sa présence ; le lieu où il réside d'une manière particulière, et qui est spécialement consacré à son culte. Sans doute l'univers entier est son temple, sa présence est répandue sur toute la terre; mais une église est un lieu qu'il s'est spécialement réservé, et où il veut être adoré. C'est là que les fidèles s'assemblent pour prier, pour célébrer ses louanges et pour célébrer les saints mystères ; c'est là que Jésus-Christ habite corporellement, et qu'il s'offre à son Père pour nous. En faut-il davantage pour nous inspirer le respect le plus profond et l'attention la plus religieuse? Ne devrait-on pas, en entrant dans ce lieu, être saisi de crainte et s'écrier avec un ancien patriarche : « Que « ce lieu est terrible ! c'est véritablement la maison de « Dieu ; c'est la porte du ciel. » Oui, les temples sont un nouveau ciel, où Dieu habite avec les hommes. Celui qui réside dans ce tabernacle auguste, n'est-il pas le même Dieu que les bienheureux adorent dans le ciel ? N'est-il pas le même Agneau devant qui les anges se prosternent et se couvrent la face de leurs ailes? Nous devrions donc, comme eux, être anéantis d'esprit et de cœur devant la Majesté divine. Elle est voilée dans nos temples, j'en conviens, mais en est-elle moins digne de nos profondes adorations? Comment donc ose-t-on entrer dans les églises sans respect? Comment ose-t-on s'y tenir sans recueillement, sans modestie, quelquefois même avec la dissipation la plus scandaleuse, y promener ses regards de côté et d'autre, pour satisfaire sa curiosité; se permettre des paroles vaines, des ris dissolus ? Mon Dieu ! sont-ce là des chrétiens? sont-ce là vos enfants? Qu'est devenu votre amour ? où est, du moins, votre crainte ? Qu'est-ce qu'une église ? c'est une maison de grâces et de bénédictions. C'est là que Dieu se plaît à manifester sa bonté, à faire éclater sa miséricorde. Tout nous y parle de ses bienfaits : ces fonts sacrés, où avec la vie de la grâce nous avons reçu le droit inestimable à l'héritage céleste ; ces tribunaux de réconciliation, où nous avons été si souvent purifiés de nos péchés et guéris de nos blessures ; cette croix, où Jésus-Christ notre Sauveur est mort pour nous; cet autel enfin, où il s'immole chaque jour pour appliquer le fruit de ses souffrances. Des objets si touchants ne devraient-ils pas enflammer notre recon-

naissance? Ne devraient-ils pas remplir notre esprit de saintes pensées, et notre cœur de pieux sentiments? Une âme chrétienne devrait, à l'exemple de David, brûler du désir de se présenter souvent devant le Seigneur, pour lui rendre grâce de tant de bienfaits, et pour en obtenir de nouveaux. Elle devrait s'écrier avec le Prophète: « Que vos tabernacles sont aimables, ô « Dieu des vertus! un seul jour passé dans votre maison « sainte est bien préférable à des années entières pas- « sées dans les tentes des pécheurs. » Comment arrive-t-il donc qu'on n'y va qu'avec répugnance; qu'on n'y reste qu'avec dégoût; qu'on n'y est occupé que de pensées vaines, pour ne pas dire criminelles? Tant de monuments de la bonté de notre Dieu ne disent-ils donc rien à notre cœur? Quel outrage, que de ne répondre à son amour que par une mortelle indifférence!

Je me repens, ô mon Dieu! des fautes que j'ai commises dans votre sainte maison, par ma légèreté et ma dissipation; daignez me les pardonner: je veux les réparer désormais par ma modestie et mon recueillement. Je veillerai sur tous mes sens, afin d'éviter tout ce qui pourrait me distraire de l'attention religieuse que je dois conserver en votre présence. Je veillerai sur toutes mes pensées, afin d'écarter toutes celles qui ne se porteraient pas vers vous. Non, Seigneur, je n'entrerai plus dans votre saint temple, sans me rappeler que vous le remplissez de votre gloire et de votre majesté; mon unique occupation sera de vous y adorer, d'y chanter vos louanges, d'appliquer mon esprit aux grandes merveilles qui s'y opèrent, de vous remercier de vos bienfaits, de vous y exposer mes besoins, et d'intéresser votre miséricorde à y remédier. Des objets si grands et si importants ne suffiraient-ils donc pas pour fixer mon attention, et pour remplir les moments que je passe en votre présence? Donnez-moi, ô mon Dieu! les sentiments d'une piété tendre; inspirez-moi une crainte religieuse, un respect mêlé de joie et de confiance: faites que je m'y conserve toujours dans le recueillement, et dans une attention tranquille et soutenue.

PRATIQUE.

Se recueillir en entrant dans l'église.

XLIe LECTURE.

Du jurement.

Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum.

Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu. *Exod.* 20.

Dieu nous défend de jurer contre la vérité ou sans nécessité. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on assure ou de ce que l'on promet. Quelquefois le jurement est accompagné d'imprécations, quand on se souhaite à soi-même ou à d'autres quelque mal, quelque châtiment, si ce que l'on dit n'est pas vrai. Il y a un véritable serment, lorsque, pour assurer une chose, on prend à témoin quelque créature, comme le ciel, la terre, parce que toutes les créatures appartiennent à Dieu: ainsi jurer par les créatures, c'est jurer par le Seigneur, dont elles sont les ouvrages. « Ne jurez point, » nous dit Jésus-Christ, ni par le ciel, parce que c'est » le trône de Dieu; ni par la terre, parce que c'est son » marchepied; ni par Jérusalem, parce que c'est la » ville du grand Roi. » Ce n'est pas que le serment soit toujours défendu; il y a des circonstances où il est important de faire croire ce que l'on dit, et d'en établir la certitude: par exemple, quand on est cité devant le juge. Alors on s'adresse à Dieu qui est la vérité même; et l'on proteste, par son saint nom, de la vérité de ce que l'on affirme: l'invocation de ce nom redoutable imprime aux paroles de l'homme un caractère d'autorité qui fixe tous les doutes. Alors non-seulement le serment est permis, mais c'est même un acte de religion et un hommage que l'on rend à la souveraine et éternelle vérité. « Les hommes, dit l'apôtre saint Paul, jurent » par celui qui est plus grand qu'eux, et le serment » est la plus grande assurance qu'il puisse donner, » pour terminer leurs différends, et pour dissiper toutes » les défiances. » Mais, remarquez-le bien, mon cher Théophile, le serment, pour être permis, doit avoir trois conditions, que l'Ecriture a marquées en ces ter-

mes : « Vous jurerez avec vérité, avec discrétion et « avec justice. » La première condition c'est la vérité : c'est-à-dire qu'il faut non-seulement que la chose soit vraie, mais encore que l'on en ait une connaissance certaine, et s'il s'agit d'une promesse il faut être dans la sincère résolution de l'exécuter. Affirmer avec serment une chose fausse, ou promettre ce qu'on n'a pas dessein de faire, c'est un parjure, c'est une profanation sacrilége du saint nom de Dieu, c'est appeler la souveraine vérité en témoignage du mensonge, c'est la rendre complice et comme garante de la fraude et de la tromperie. Quel crime horrible ! peut-on faire à Dieu un outrage plus sensible ? La seconde condition d'un serment légitime est la discrétion ; c'est-à-dire qu'il ne soit employé que pour des sujets importants, et lorsqu'il y a une véritable nécessité. Ainsi, jurer pour des choses vaines et frivoles, jurer par un emportement de colère, jurer à tout propos, comme pour assaisonner ses discours, c'est déshonorer le saint nom de Dieu. Ce nom redoutable est-il donc fait pour être le langage de la légèreté et de l'indiscrétion, l'expression du dépit et de la vengeance, l'agrément impie de nos conversations ? Quel usage, bon Dieu ! d'un nom si saint, que nous ne devons prononcer qu'avec un profond respect ! d'un nom si terrible, que nous ne devons proférer qu'avec une crainte religieuse ! Profitez, mon cher Théophile, de cet avis que le Saint-Esprit vous donne dans l'Écriture : « Que votre bouche ne s'accoutume point au jurement : « celui qui jure souvent sera rempli d'iniquités, et le « châtiment ne sortira point de sa maison. » Enfin, la troisième condition, c'est la justice, c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de jurer que l'on fera quelque chose de mauvais. S'engager par serment à faire une chose injuste, c'est vouloir faire servir Dieu, qui est la sainteté même, à l'iniquité de l'homme ; c'est le rendre témoin d'une résolution qu'il condamne et qu'il défend ; c'est profaner indignement son nom. Quand on a eu le malheur de faire un tel serment, on ne doit pas l'exécuter ; ce serait un nouveau péché. Il faut alors rétracter sa promesse, et demander pardon à Dieu, non pas d'avoir manqué d'accomplir son serment, mais d'avoir fait un serment injuste. Ainsi Hérode, qui avait promis à la fille d'Hérodias de lui accorder tout ce qu'elle lui de

manderait, loin d'être obligé par son serment à donner la tête de saint Jean-Baptiste, qu'elle lui demanda, a commis un grand crime en exécutant son serment. Un serment devient nul, quand on ne peut l'accomplir sans offenser Dieu.

Pardon, ô mon Dieu ! pardon de ce que j'ai prononcé tant de fois votre saint nom par légèreté, sans respect et sans aucun sentiment de religion. Jusqu'à présent, je n'ai pas connu la grandeur du mal que je faisais en violant ce précepte ; aujourd'hui que je suis instruit, je déteste ce péché, et je veux m'en corriger. Je vais, dès ce moment, travailler sérieusement à déraciner cette mauvaise habitude. Je veillerai sur ma langue, pour ne jamais prononcer votre nom en vain ; si, par inattention, il m'échappe de le proférer sans respect, je vous en témoignerai sur-le-champ mon repentir, et je renouvellerai ma résolution de ne plus tomber dans cette faute. Augmentez en moi, ô mon Dieu ! l'horreur de tout ce qui déshonore votre saint nom : mettez une garde de circonspection à ma bouche, afin qu'il ne m'arrive jamais de le profaner. Que ne puis-je réparer, par mes hommages et mon respect, tous les outrages que l'on fait à votre nom adorable ! Faites que vous honorant, et dans vous-même et dans vos créatures, je sois si attentif sur toutes mes paroles, qu'il n'y en ait aucune qui ne vous glorifie.

PRATIQUE.

Prendre bien garde de contracter l'habitude de jurer.

XLIIe LECTURE.

De la sanctification du dimanche.

Memento ut diem sabbati sanctifices.... Sex enim diebus fecit Dominus cœlum et terram ... et requievit die septimo : idcircò benedixit Dominus diei sabbati, et sanctificavit eum.

Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat ; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi Dieu a béni le jour du sabbat, et il l'a sanctifié. *Exod.* 20.

Tous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne devions rapporter à sa gloire ;

mais comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement à des exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque semaine, qu'il nous ordonne d'employer à l'adorer et à le servir. Ce précepte est aussi ancien que le monde. Dieu, aussitôt après avoir créé l'univers, a consacré ce jour afin que les hommes célébrassent la mémoire de la création et du repos mystérieux où il est entré, après avoir consommé ce grand ouvrage. Cette raison est rapportée dans l'Ecriture. « Le Seigneur s'est reposé le septième » jour, c'est-à-dire qu'il a cessé de produire de nou- » velles créatures ; c'est pourquoi le Seigneur a béni » le jour du sabbat, il l'a sanctifié. » Ce jour du repos de Dieu était, dans l'ancienne loi, le septième jour, et on l'appelait *sabbat*, qui signifie repos : il était destiné à honorer le Dieu tout-puissant, par qui toutes choses ont été faites ; mais dans la nouvelle loi, c'est le premier jour de la semaine, qu'on appelle *dimanche*, ou le jour du Seigneur. Il a été substitué au samedi, dès le temps des apôtres et par autorité divine, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, parce que c'est le jour auquel Notre-Seigneur, après les travaux de sa vie mortelle, est entré dans son repos éternel. Ce jour est destiné à honorer Dieu vainqueur de la mort, par qui nous avons été rachetés.

Pour sanctifier le jour du Seigneur, il faut, premièrement, s'abstenir en ce saint jour de toute œuvre servile, c'est-à-dire de tout travail qui nous détournerait du service de Dieu, et qui serait incompatible avec l'application qu'il demande. « Vous travaillerez pen- » dant six jours, dit le Seigneur ; mais le septième jour » est le repos du Seigneur votre Dieu ; vous ne travail- » lerez point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni » votre serviteur, ni l'étranger qui sera parmi vous » et dans l'enceinte de vos murs. » Dans la loi judaïque ce précepte était observé à la rigueur : on était obligé de préparer, dès la veille, la nourriture du lendemain; et un homme fut condamné à mort pour avoir ramassé un peu de bois le jour du sabbat. La loi de l'Evangile est moins rigoureuse ; elle permet les travaux que demande la nécessité ou la charité, mais elle interdit tout autre travail. C'est donc un grand mal de s'occuper en ce saint jour de travaux mercenaires, sans une

nécessité indispensable. C'en serait un plus grand encore de s'y livrer à une dissipation profane, de se permettre des divertissements criminels, comme sont les bals, les spectacles; ce ne serait pas sanctifier, ce serait profaner le dimanche. Quoi! des actions qui sont défendues en tout temps, ne le sont-elles pas davantage dans le jour consacré au Seigneur? De toutes les œuvres serviles, en est-il de plus contraires à la sanctification de ce jour que les œuvres du péché, qui nous rendent les esclaves du démon? Le péché, qui est toujours un grand mal, même quand on le commet dans un jour ordinaire, ne paraît-il pas avoir un nouveau degré d'énormité, lorsqu'il est commis le dimanche? Une telle conduite n'annonce-t-elle pas un plus grand oubli de Dieu, un mépris plus marqué de sa loi sainte? Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles ou criminelles, il faut, secondement, employer le dimanche au service de Dieu, en s'appliquant à des œuvres de piété et de religion; c'est là l'essentiel et la fin du précepte : si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires, c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu serait-il donc honoré par un repos d'oisiveté? sanctifierait-on ce jour en le passant au jeu et à la table, ou en visites? Non, sans doute: ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé, c'est l'assistance aux offices divins, aux instructions publiques; ce sont de saintes lectures, et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu, notre sanctification et le soulagement du prochain. Il est vrai, mon cher Théophile, que Dieu ne nous défend pas un délassement honnête et modéré. Ce délassement vous est nécessaire, et vous pouvez vous l'accorder: mais ce ne doit jamais être au préjudice de la piété, et le temps de vous récréer ne doit pas être pris sur celui qui est destiné à la prière, au chant des louanges de Dieu, et à votre instruction. Ne croyez donc pas qu'après avoir entendu la messe vous n'êtes plus obligé à rien: sanctifier une journée, ce n'est pas en donner à Dieu une aussi légère partie. L'Eglise nous prescrit, à la vérité, l'assistance à la messe comme la principale des œuvres qui doivent sanctifier ce jour; mais elle ne s'en tient pas à cette seule action; cette suite de prières et d'instruc-

tions qu'elle y ajoute à différentes heures, vous fait assez connaître son intention à cet égard.

Vous nous commandez, ô mon Dieu! d'honorer le jour où vous êtes entré dans votre repos éternel. Vous voulez qu'en ce saint jour nous abandonnions nos travaux ordinaires, pour nous occuper uniquement des exercices de piété et de religion, que nous n'ayons d'autre soin que celui de vous adorer et de chanter vos louanges. Peut-il y avoir une occupation plus douce pour vos enfants que celle de vous glorifier, ô mon Dieu! ce sera notre occupation éternelle dans le ciel, où vous nous appelez : le repos que vous nous prescrivez en ce jour, est l'image de ce repos qui ne sera jamais troublé, jamais interrompu. Nous y entrerons un jour, si nous sommes fidèles à observer votre sainte loi. Cette espérance fait toute ma consolation ; elle est comme un avant-goût de la félicité éternelle qui m'est réservée. Faites que je soupire sans cesse après cet heureux repos ; détachez mon cœur de la terre ; élevez mes pensées et mes affections vers le ciel, où je me reposerai dans votre sein ; où, débarrassé pour toujours des peines et des misères de cette vie, je ne serai plus occupé qu'à vous aimer et à vous louer pendant toute l'éternité.

PRATIQUE.

Être assidu aux offices de l'Église tous les dimanches.

XLIIIe LECTURE.

De l'amour du prochain.

Qui diligit proximum, legem implevit.. plenitudo legis est dilectio.

Celui qui aime le prochain a accompli la loi..., car l'amour est l'accomplissement de la loi. *Rom.* 13.

Les trois premiers commandements règlent nos devoirs envers Dieu, et les sept autres marquent ce que nous devons à nos semblables, aux autres hommes. Ils sont tous renfermés dans ce précepte : « Vous aimerez

« votre prochain comme vous-même. » (Matth. 22.) Aimer son prochain comme soi-même, c'est lui désirer et lui procurer le même bien qu'à soi. Il n'y a rien que Jésus-Christ nous ait recommandé plus fortement que l'amour du prochain. « Le commandement que je vous « fais, nous dit-il, c'est de vous aimer les uns les au- « tres. » Il veut que ce soit la marque à laquelle on reconnaisse ses disciples. Quiconque n'aime pas son prochain, n'est donc plus disciple de Jésus-Christ; il a renoncé à son Evangile et à ses promesses. Aussi, dans les beaux jours du christianisme naissant, vit-on régner parmi les fidèles l'union la plus intime et la charité la plus tendre; on eût dit qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme.

Les païens eux-mêmes ne pouvaient voir sans étonnement une union si admirable. « Voyez, disaient-ils, « comme ils s'aiment les uns les autres. » Hélas ! que les temps sont changés ! Aimable charité, qui faite les caractère propre de la religion chrétienne, qu'êtes-vous devenue ? Cependant, mon cher Théophile, sans cette charité, il n'y a point de paradis à attendre pour nous. Quand on n'aime pas son prochain, on n'aime pas Dieu; c'est ce que dit saint Jean, cet apôtre de Notre-Seigneur, qui connaissait si bien la doctrine de son divin maître. Voici ses propres paroles : « Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu, et qu'il n'aime pas son frère, c'est un « menteur. Comment celui qui n'aime pas son frère « qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas? » Ce saint apôtre n'a cessé, jusqu'au dernier soupir, d'inculquer cette doctrine. On rapporte que, dans son extrême vieillesse, il répétait souvent ces mots : « Mes « chers enfants, aimez-vous les uns les autres : » et comme on lui demandait pourquoi il disait toujours la même chose, il répondit : « C'est le commandement du Seigneur ; s'il est fidèlement accompli, il suffit. » Saint Paul réduit aussi toute la loi à ce seul précepte. En effet, quand on aime véritablement le prochain, on est bien éloigné de faire à son égard rien de ce qui est défendu par les autres commandements ; on ne lui dit point d'injures, on ne commet point de violence contre lui, on ne lui fait point de tort, on ne le trompe point ; on lui rend même toutes sortes de bons offices. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que, par ce mot de *prochain*, l'on

entende seulement ceux avec qui nous avons quelques liaisons de parenté ou d'amitié. « Si vous n'aimez, dit « Notre-Seigneur, que ceux qui vous aiment, que fai- « tes-vous en cela de plus que les païens? » Il faut entendre tous les hommes; parce qu'ils ont tous le même créateur et la même origine, parce qu'ils ne composent tous qu'une même famille, dont Dieu est le père; parce qu'ils ont tous été créés pour la même fin, qui est la félicité éternelle, et qu'ils ont tous été rachetés au même prix, c'est-à-dire par le sang de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes. Cet amour doit s'étendre à nos ennemis mêmes; le précepte de Jésus-Christ est formel: « Et moi je vous dis: Aimez vos ennemis; fai- « tes du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux « qui vous persécutent et qui vous calomnient; rendez « le bien pour le mal, afin que vous ressembliez à votre « Père céleste, qui fait luire son soleil sur les bons et « les méchants. » Ne dites pas, mon cher Théophile, que c'est assez de ne point vouloir du mal à ceux qui nous haïssent; mais que de les aimer, de les prévenir, de leur rendre service, cela est impossible. Non, cela n'est pas impossible avec la grâce; et Dieu la donne, cette grâce, à ceux qui la lui demandent. Dieu vous le commande, et il ne commande rien d'impossible; mais il veut que nous fassions tout ce que nous pouvons, avec les forces qu'il a mises en nous, et que nous lui demandions ce que nous ne pouvons pas encore; et il nous aide à le faire. Jésus-Christ nous a donné l'exemple de cette charité généreuse, il a prié pour ses bourreaux. Des hommes, faibles comme nous, ont fait, avec son secours, ce qui nous paraît impossible. Joseph a sauvé la vie à ses frères, qui avaient voulu la lui ôter; David a conservé celle de Saül, dans le temps même que Saül cherchait à le faire mourir; saint Étienne a prié pour ceux qui le lapidaient.

Vous êtes amour, ô mon Dieu! et vous nous avez appris que nous ne serons vos disciples qu'autant que nous aurons de l'amour pour nos frères. Vous nous avez enseigné cette divine charité par vos exemples. Donnez-moi la grâce de les aimer chrétiennement, de les aimer comme moi-même; que je leur fasse tout le bien qui est en mon pouvoir, et que je leur souhaite sincèrement celui que je ne peux pas leur faire; que je

les aime, non par des vues humaines, mais par des motifs que la religion suggère, et que rien ne puisse jamais éteindre ou affaiblir en moi cette charité. Qu'elle s'étende à tous les hommes, à mes ennemis mêmes, à ceux qui me haïssent, qui me font de la peine. Oui, mon Dieu, si j'ai quelque chose à souffrir de la part des hommes, je me souviendrai que vous êtes mort pour nous, dans le temps que nous étions vos ennemis, et que vous avez prié pour ceux qui vous faisaient mourir. Je renonce à cet esprit de vengeance, qui me porterait à leur rendre le mal pour le mal; j'éviterai avec soin de les aigrir; et pour les gagner à vous, ô mon Dieu! je tâcherai d'entrer dans leur cœur par tous les services que je pourrai leur rendre.

PRATIQUE.

Faire du bien à tout le monde autant qu'on le peut.

XLIVe LECTURE.

Devoirs des enfants à l'égard des parents.

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram.

Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre. *Exod.* 20.

Ce précepte, déjà gravé dans le cœur de tous les hommes, Dieu l'a renouvelé de vive voix, afin de nous en faire sentir l'importance et la nécessité. Il met cette obligation à la tête de tous les devoirs qui regardent le prochain; à peine le Seigneur a-t-il prescrit ce que nous lui devons à lui-même, qu'il nous marque ce que nous devons à nos parents, pour nous faire comprendre qu'après Dieu ce sont eux que nous devons le plus honorer. Ce commandement est le seul auquel il ait attaché une récompense sur la terre: il promet une longue vie à ceux qui l'accompliront. Jugez par là, mon cher Théophile, combien Dieu a à cœur qu'on rende aux parents l'honneur qui leur est dû. Comprenez combien il est indispensable, combien il est avantageux pour vous d'honorer votre père et votre mère. Cet honneur que

vous leur devez renferme quatre obligations : il faut les respecter, les aimer, leur obéir, et les secourir dans leurs besoins. Le premier devoir des enfants envers leurs parents, c'est le respect, et un respect inviolable, en tout temps et dans quelque situation qu'ils se trouvent : ce respect consiste à recevoir avec docilité leurs avis et leurs corrections, à leur parler toujours avec soumission, à craindre de leur déplaire, à cacher et à excuser leurs défauts. « Il est bien juste, dit un saint docteur, que les enfants aient du respect et de la vénération pour ceux qui leur ont donné la vie ; ce serait une énorme ingratitude dans un enfant que de mépriser ceux de qui il a tout reçu. » Un père et une mère sont les images de Dieu à l'égard de leurs enfants ; ils en tiennent la place ; ils sont les dépositaires de son autorité : leur manquer de respect, c'est en manquer à Dieu même ; l'injure qu'on leur fait retombe sur celui qu'ils représentent ; aussi, dans l'ancienne loi, Dieu avait-il ordonné qu'on la punît du dernier supplice. « Si quelqu'un, dit-il, outrage de paroles son père ou sa mère, qu'il soit mis à mort. » Le second devoir des enfants, c'est d'aimer leurs parents. Est-il nécessaire de prouver cette obligation ? Il suffit, sans doute, mon cher Théophile, de vous rappeler tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils font encore pour vous. Ils vous ont donné la vie : dès que vous avez été au monde, ils ont pris soin de vous ; et dans ce premier âge, qui demandait une attention continuelle, ils n'ont été, pour ainsi dire, occupés que de vous ; ils ont veillé sur votre enfance, et, quelque rebutants qu'aient été les soins qui vous étaient alors nécessaires, ils s'y sont prêtés avec joie : souvenez-vous de leur tendre empressement, de leurs inquiétudes sur votre santé, de leurs alarmes dans vos maladies. Que de peines ne se donnent-ils pas encore aujourd'hui, à quels travaux ne se livrent-ils pas pour vous procurer un sort heureux ! Ah ! mon cher Théophile, pourrez-vous jamais aimer assez un père et une mère qui vous aiment si tendrement et si constamment ? Un enfant qui n'aimerait pas son père et sa mère ne serait pas un chrétien, ne serait pas même un homme, ce serait un monstre. Le troisième devoir d'un enfant envers ses parents, c'est l'obéissance. « Enfants, dit l'apôtre saint Paul, obéissez à vos parents, car cela est

juste devant le Seigneur. » C'est à cette marque que vous reconnaîtrez si vous les respectez et si vous les aimez sincèrement: un enfant qui désobéit à son père ou à sa mère, ou qui ne leur obéit qu'à regret, n'a pour eux ni le respect, ni l'amour qu'il leur doit. Évitez, mon cher Théophile, une conduite si criminelle aux yeux de Dieu et des hommes; obéissez toujours à vos parents, obéissez promptement, obéissez avec amour. Souvenez-vous que Jésus-Christ lui-même vous a donné l'exemple de cette soumission. Quoiqu'il fût le maître et le souverain de toutes choses, il a voulu obéir à la sainte Vierge sa mère, et à saint Joseph, parce qu'il lui tenait lieu de père. Enfin le quatrième devoir des enfants à l'égard de leurs parents, c'est de les secourir dans leurs besoins: par exemple, dans leurs maladies, dans la vieillesse, dans la pauvreté; en toutes ces occasions un enfant est obligé de les aider et de ne les laisser manquer de rien. Pour sentir cette obligation, il suffit d'avoir un cœur. On doit se trouver heureux de pouvoir rendre à son père et à sa mère une partie de ce que l'on a reçu d'eux. Manquer à ce devoir, ce serait une monstrueuse ingratitude; il faudrait avoir étouffé tous les sentiments de la nature: aussi l'Écriture s'exprime-t-elle avec force contre ceux qui se rendent coupables de ce crime. « Combien est infâme celui qui abandonne son père; et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère, en refusant de prendre soin d'elle! »

Était-il donc besoin, ô mon Dieu! de me faire un précepte particulier sur l'obligation d'honorer mes parents? mon cœur ne m'instruisait-il pas assez de ce devoir? Vous avez voulu, Seigneur, me faire sentir la nécessité de l'accomplir fidèlement. Je n'y manquerai jamais, ô mon Dieu! avec votre sainte grâce. Je respecterai toujours ceux que vous avez rendus les instruments de votre puissance pour me donner la vie, et de votre Providence, pour me nourrir et prendre soin de moi. Après vous, je les aimerai plus que tout ce qu'il y a au monde. Eh! qui pourrait me toucher de plus près que ceux de qui je tiens tout, la vie et l'éducation, tout, en un mot? Je serai leur joie et leur consolation, par une obéissance entière et sans réserve. Je serai leur appui et leur soutien dans leur vieillesse,

comme ils ont été le mien dans mon enfance. Rien ne pourra jamais affaiblir les sentiments que j'ai maintenant pour eux, et que je leur dois à tant de titres. Par cette conduite, ô mon Dieu ! je mériterai, j'attirerai sur moi les bénédictions précieuses que vous avez promises aux enfants bien nés, qui honorent ceux de qui ils ont reçu la vie.

PRATIQUE.

S'appliquer à contenter en tout son père et sa mère.

XLVe LECTURE.

Devoirs des disciples envers leurs maîtres.

Obedite præpositis vestris, et subjacete eis, ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri; ut cum gaudio hoc faciant, et non gementes, hoc enim non expedit vobis.

Obéissez à vos conducteurs, et soyez soumis à leur autorité, car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte ; afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait point avantageux. *Hebr.* 13.

Les maîtres qui sont chargés d'élever les enfants, tiennent auprès d'eux le premier rang après leurs pères et mères. Leur fonction est d'enseigner à leurs élèves la religion et les sciences humaines, de veiller sur leur conduite, de former leur cœur et leurs sentiments. Ils sont obligés d'avoir pour leurs disciples un cœur de père, et d'en remplir les devoirs. Les disciples doivent donc, de leur côté, les honorer à peu près comme ils honorent leurs parents : ils doivent à leurs maîtres le respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance. Leur premier devoir, à l'égard des maîtres, est de les respecter. Votre père, mon cher Théophile, vous a donné la vie ; il tient, à votre égard, la place de Dieu : c'est à ce double titre que vous êtes obligés de le respecter ; mais le maître qui vous forme à la vertu et à la science, n'est-il pas aussi en quelque sorte le père de votre âme et de votre esprit ? N'est-il pas pour vous l'interprète de Dieu ? Il n'y a proprement qu'un seul maître, qui est la sagesse et la vérité éternelle : c'est cette lumière

qui éclaire tout homme qui vient dans ce monde. Le maître qui vous enseigne consulte le premier cette lumière, et son devoir est de vous la montrer. C'est donc Dieu qui vous instruit par son organe. Avec quel respect, avec quelle attention ne devez-vous donc pas l'écouter! Apprenez un beau trait de l'empereur Théodose. Ce prince entra un jour dans l'appartement de son fils, dans le temps qu'Arsène, précepteur du jeune prince, lui faisait la leçon. Arsène était debout, et le prince assis: Théodose en témoigna son mécontentement: il ôta à son fils les ornements de sa dignité, il fit asseoir Arsène à sa place, et ordonna au jeune prince de recevoir debout et tête nue les leçons de son maître. Voilà ce qu'un grand empereur pensait des égards qui sont dus aux maîtres. Le second devoir d'un disciple envers ses maîtres est de les aimer. Vous serez bientôt convaincu, mon cher Théophile, de cette obligation si vous faites attention aux peines que se donnent tous les jours ceux qui vous instruisent. Un maître consacre, pour le bien de ses élèves, son temps, ses veilles, sa santé, je dirais presque sa vie; il sacrifie pour eux sa liberté, et se réduit à une espèce de servitude; il supporte avec patience le dégoût, l'ennui de répéter sans cesse les mêmes choses. Quels droits n'acquiert-il pas sur votre cœur, tandis qu'il fait pour vous tant de sacrifices, et qu'il vous procure des avantages si estimables! Les avis qu'il vous donne vous sont nécessaires pour éviter les dangers auxquels les passions vous exposent; c'est un frein salutaire qui vous arrête et qui vous empêche de tomber dans les précipices ouverts de tous côtés sous vos pas. Les réprimandes qu'il vous fait quelquefois ne doivent point affaiblir votre amour, si vous êtes raisonnable. Il vous reprend, mais c'est par zèle pour votre avancement; s'il vous aimait moins, il ne prendrait pas tant à cœur votre éducation. Ce n'est qu'à regret qu'il use de sévérité, et sa tendresse souffre toujours des reproches qu'il est obligé de vous faire. Qui vous reprendra de vos fautes, si ce n'est celui qui est établi votre guide? Le troisième devoir des disciples, c'est la docilité. Comme le devoir du maître est d'instruire, celui du disciple est de se prêter à l'instruction. Quelque habile que soit le maître, quelques peines qu'il se donne, ses élèves ne profiteront pas de ses

leçons et de ses avis, s'ils sont d'un caractère indocile, que l'on ne sache comment prendre. On voit quelquefois dans le monde des hommes qui ont passé par les exercices ordinaires de l'éducation publique, et n'en ont retiré presque aucun profit, ils sont incapables des emplois dont ils se trouvent chargés, et ils y commettent une infinité de fautes par leur ignorance. Voulez-vous savoir d'où vient ce désordre, interrogez ceux qui les ont connus dans leur jeunesse; c'étaient, vous diront-ils, des esprits rebelles, pleins d'eux-mêmes et déterminés à ne jamais plier sous l'autorité; ils n'écoutaient les avis de personne, ils ne pouvaient souffrir aucune réprimande, ils se croyaient tout permis à l'égard de leurs maîtres, ils relevaient leur moindres défauts ils ne leur pardonnaient rien; ils prenaient un plaisir malin à parler mal d'eux, et à indisposer les autres contre eux. Qu'est-il arrivé! Ils sont restés ignorants et pleins de défauts, et sont devenus des hommes au moins inutiles et méprisés du public; en un mot, ils sont de mauvais citoyens, parce qu'ils ont été dans leur jeunesse des disciples indociles. Ne les imitez pas, mon cher Théopile, mais suivez le conseil que le Saint-Esprit vous donne dans l'Ecriture: « Mon fils, aimez à « être instruit dans votre jeunesse; ayez un cœur sou- « ple et docile aux leçons de vos maîtres, et vous ac- « querrez une sagesse qui ne vous quittera point jus- « que dans la vieillesse. » (*Eccl.* 6.) N'est-il pas dans l'ordre que les enfants se laissent conduire par ceux qui ont nécessairement plus de lumières et d'expérience qu'eux? Enfin, le quatrième devoir d'un disciple à l'égard de son maître, c'est la reconnaissance. Vous ne sentez peut-être pas maintenant l'obligation que vous avez à ceux qui vous instruisent, ni l'importance du service qu'ils vous rendent; mais un jour vous connaîtrez le prix d'une bonne éducation, et vous comprendrez combien vous leur êtes redevable. Le bienfait de l'éducation ne saurait s'estimer: on n'en est pas quitte envers ceux de qui on l'a reçu, en leur payant un modique honoraire. Les avantages que l'on en retire durent autant que la vie: la reconnaissance d'un disciple ne doit point avoir d'autres bornes.

C'est vous, ô mon Dieu! qui êtes notre véritable maître. Ceux qui nous instruisent ne sont que vos inter-

prêtes. C'est de votre part et en votre nom qu'ils nous parlent ; c'est par votre autorité qu'ils nous gouvernent, qu'ils veillent sur nous, qu'ils nous corrigent de nos défauts ; c'est vous qui leur inspirez le zèle dont ils sont animés pour notre avancement. Vous nous ordonnez de les respecter, de les aimer et de leur obéir. Faites-moi la grâce de m'acquitter de tous ces devoirs: donnez-moi un cœur docile pour profiter de leurs sages leçons. Que je respecte en eux votre autorité ; si cet assujettissement a quelque chose de pénible, que je le supporte en vue de vous plaire : que je sente la valeur du service qu'ils me rendent, et que je paie un bienfait si précieux au moins par le retour d'un sincère attachement, qui facilite mes progrès dans les sciences et dans la vertu, et qui adoucisse l'amertume des fonctions pénibles qu'ils remplissent pour mon avantage.

PRATIQUE.

Être docile et obéissant à ses maîtres.

XLVIe LECTURE.

Du cinquième commandement.

Non occides. (Exod. 20.) *Non reddes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto.*

Vous ne commettrez point d'homicide. (*Exod.* 20.) Vous ne rendrez point le mal pour le mal, ni outrage pour outrage. (1. *Petr.* 3.)

Dieu défend par ce commandement d'ôter d'autorité privée la vie à son prochain, et de se l'ôter à soi-même. Cette défense ne regarde point le prince, ni ceux qui exercent l'autorité publique, pour maintenir le bon ordre parmi les citoyens. Ils ont le droit de punir de mort les malfaiteurs qui troublent cet ordre. « Ce • n'est point en vain, dit saint Paul, que le prince • porte l'épée ; car il est le ministre de Dieu pour • exercer sa vengeance, en punissant celui qui fait le • mal. » Les gens de guerre peuvent aussi, dans un combat, tuer un ennemi public, pour obéir au prince et défendre la patrie ; mais un particulier ne peut, sans

un crime énorme, donner la mort à un autre homme, pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. C'est un attentat sur le souverain pouvoir de Dieu, qui seul est le maître absolu de la vie des hommes, à qui seul il appartient de la leur ôter, comme lui seul peut la leur donner. C'est la plus grande injustice que l'on puisse commettre contre un homme, à qui l'on ravit ce qu'il a de plus cher et de plus précieux au monde. On est coupable d'homicide, non-seulement quand on l'exécute par soi-même, mais encore quand on y contribue, soit en commandant ce crime, soit en le conseillant, soit en aidant celui qui le commet. La loi de Dieu ne se borne pas à défendre l'homicide, elle défend même la colère, le mépris du prochain, les injures, les violences. C'est Jésus-Christ lui-même qui donne cette étendue au précepte: voici ses propres paroles: « Vous avez appris « qu'il a été dit aux anciens: Vous ne tuerez point; « quiconque tuera méritera d'être condamné par le « jugement (on appelait ainsi un tribunal qui connaissait des causes criminelles, et qui avait le pouvoir de condamner à mort). » Mais je vous dis que quicon- « que se mettra en colère contre son frère, méritera « d'être condamné par le jugement; celui qui dira à « son frère *raca*, terme de mépris, méritera d'être con- « damné par le conseil; et celui qui lui dira: Vous êtes « un insensé, méritera d'être condamné au feu de l'en- « fer. » Vous voyez, mon cher Théophile, que, sans se souiller par un meurtre, on est coupable aux yeux de Dieu, et que l'on mérite d'être condamné à son redoutable tribunal, quand on se laisse aller à des mouvements de colère et de haine contre son prochain; vous voyez que cette condamnation devient plus sévère, quand à la haine on ajoute le mépris, et que ce mépris se produit au dehors par des termes insultants; enfin, quand on se permet des discours capables de le déshonorer. Jésus-Christ veut que nous étouffions dans notre cœur tout mouvement de colère et tout désir de vengeance; il nous en interdit absolument tous les effets, comme les paroles injurieuses, les mauvais traitements, parce que tous, jusqu'au moindre mouvement de colère et de haine, sont par eux-mêmes une semence de l'homicide, et peuvent y conduire, s'ils ne sont réprimés; c'est pour cela que saint Jean déclare que tout homme

qui hait son frère est homicide. Que devez-vous donc penser de ceux qui proposent ou qui acceptent un duel, sinon qu'ils sont très-coupables aux yeux de Dieu? Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus légère insulte, pour un mot, pour une petite raillerie, et de sacrifier à un faux honneur son salut éternel et celui de son prochain! Les Grecs et les Romains, tout païens qu'ils étaient, n'ont jamais connu cet usage barbare. Ils étaient passionnés pour la gloire; mais ils connaissaient mieux que nous la véritable gloire: ils la faisaient consister à répandre son sang pour la patrie, et à tirer l'épée contre les ennemis de l'État, et non pas contre ses concitoyens. Le duel est donc un crime aussi contraire à l'humanité qu'au christianisme, aussi opposé à la raison qu'à la religion. Ce n'est pas un moindre crime de s'ôter la vie à soi-même. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous le redemande. En disposer sans son ordre et malgré sa défense, c'est usurper les droits de celui qui seul est arbitre de la vie. Ce crime est d'autant plus horrible, qu'il est sans remède, puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite sans retour dans la damnation éternelle. Quelle folie d'éviter un chagrin passager, en se jetant tête baissée dans les supplices affreux de l'enfer, qui dureront pendant toute l'éternité!

A quels excès une passion violente ne peut-elle pas nous porter! O mon Dieu! ne permettez pas que je donne jamais entrée dans mon cœur à la colère, à la haine; elles aveuglent la raison ; elles étouffent tous les sentiments de la nature: si j'en éprouve les mouvements, faites-moi la grâce de les réprimer dès ma première jeunesse ; donnez-moi cet esprit de douceur et de patience que vous recommandez si fort dans l'Evangile, et dont vous êtes vous-même un modèle si parfait. Vous avez souffert avant moi, et plus que je ne souffrirai jamais : exposé aux insultes et aux outrages de vos ennemis, vous n'avez point ouvert la bouche, vous ne vous êtes point vengé, vous n'avez point répondu des injures à ceux qui vous en disaient, vous avez supporté avec patience les mauvais traitements que l'on vous a faits. Faut-il que je suive si mal les exemples que vous m'avez

donnés? Faut-il que je sois si sensible à un léger mépris, à une parole échappée, tandis que je vous vois garder le silence au milieu des plus sanglants outrages, et expirer sur une croix, en priant même pour ceux qui vous y avaient attaché? Seigneur, soutenez ma faiblesse, et donnez-moi la force de vous imiter.

PRATIQUE.

Se taire dès que l'on sent son cœur ému par la colère.

XLVIIe LECTURE.

Du scandale.

Væ homini illi per quem scandalum venit!

Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! *Matth.* 18.

Le scandale consiste à porter les autres au péché, ou à les détourner de la vertu. C'est une seconde espèce d'homicide, dont les sens ne sont point frappés, mais qui n'est pas moins réel aux yeux de la foi, ni moins criminel devant Dieu. Le scandale tue l'âme, et lui ôte la vie spirituelle de la grâce, qui est infiniment plus précieuse que celle du corps. Aussi Jésus-Christ fait-il les plus terribles menaces à ceux qui sont pour leurs frères un sujet de scandale et une occasion de chute. « Malheur, dit-il, à ceux par qui le scandale arrive! Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il lui serait plus avantageux d'être précipité au fond de la mer. » Jugez, mon cher Théophile, de l'énormité de ce péché par l'horreur que Jésus-Christ veut nous en inspirer. Considérez les effets du scandale, et vous reconnaîtrez la justice des châtiments terribles que Dieu lui réserve. Que fait le pécheur scandaleux? Il s'oppose à la volonté que Dieu a de sauver les hommes. « La volonté de votre Père céleste, dit « Jésus-Christ, est qu'aucun de ces petits ne périsse. » Il les a tous adoptés pour ses enfants, il veut les sauver tous; mais, par le scandale, on met obstacle à cette volonté de Dieu, puisque l'on fait périr ceux que Dieu voulait rendre heureux. Le pécheur scandaleux

anéantit la rédemption de Jésus-Christ. Notre-Seigneur est venu sur la terre pour sauver les âmes ; il a répandu son sang pour les racheter : par le scandale, on lui ravit ces âmes qui lui ont coûté si cher; on lui enlève sa conquête ; on rend inutile le prix de son sang, et l'on expose à un malheur infini ceux à qui Jésus-Christ avait mérité une félicité éternelle. Ce jeune homme avait des inclinations vertueuses : docile à ses parents et à ses maîtres, recueilli dans la prière, appliqué à tous ses devoirs, il était l'objet des complaisances de son Dieu. Il a le malheur de se trouver dans la société d'un libertin, qui fait gloire de n'avoir point de piété, qui donne à la vertu un nom odieux ou ridicule, qui se moque de ceux qui en ont : le jeune homme ébranlé par ses discours succombe à la crainte de ses dérisions et de ses censures ; il rougit de la vertu. Le libertin va plus loin : il tient en sa présence des propos licencieux, il lui donne de mauvais conseils, il les appuie par ses exemples. Le jeune homme apprend le mal qu'il ignorait ; il reçoit les plus funestes impressions, et finit par se livrer aux mêmes désordres. Le voilà devenu l'esclave des mêmes passions, assujetti aux mêmes vices. Dieu voulait sauver cette âme ; Jésus-Christ était mort pour elle, et le pécheur scandaleux la fait périr. Cette âme devait jouir éternellement de Dieu, et le pécheur scandaleux l'entraîne dans un malheur éternel. A quel châtiment ne doit-il pas s'attendre ! Est-il un supplice trop rigoureux pour lui ? Malheureux ! vous auriez horreur de tremper vos mains dans le sang de votre frère ; cependant le mal que vous lui faites est infiniment plus horrible. Vous seriez moins cruel à son égard, si vous lui enfonciez un poignard dans le sein, et si vous lui arrachiez la vie du corps. Cette âme que vous avez séduite criera éternellement vengeance contre vous : et ses cris seront entendus du souverain Juge. Malheur donc à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore ; malheur à celui qui séduit l'innocence par ses exemples ou par ses discours ; malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété par des railleries insensées ; malheur à celui qui communique des livres pernicieux contre la religion ou contre les mœurs ; malheur à celui qui montre, ou fait remarquer à d'autres des peintures indécentes ; malheur à celui qui com-

pose ou apprend à d'autres des chansons déshonnêtes ; enfin, malheur à celui qui cause du scandale, de quelque manière que ce soit, ou qui, pouvant empêcher le scandale, ne s'y oppose pas de tout son pouvoir ! Il est coupable de tous les péchés dont il est la cause ; et il sera puni de tout le mal qui se fera, même après sa mort, à l'occasion du scandale qu'il aura donné.

Je ne connaissais pas, ô mon Dieu ! toute l'horreur du péché de scandale ; je n'avais jamais réfléchi sur les suites affreuses qu'il entraîne, et sur les châtiments dont vous menacez ceux qui le donnent. Ne permettez pas que je devienne jamais pour les autres une occasion de chute et de péché. Je suis bien résolu de veiller sur moi-même, pour ne rien dire et ne rien faire qui puisse les porter au mal. Hélas ! n'est-ce pas assez que j'aie à répondre de mes propres fautes, sans me charger encore de celles des autres? S'il m'est arrivé de scandaliser quelqu'un, daignez, ô mon Dieu ! me le pardonner. Je vais réparer ce mal en ne donnant que de bons exemples, et en édifiant mon prochain par une exacte fidélité à remplir tous mes devoirs. Vous nous l'avez commandé, ô mon Dieu ! par ces paroles : « Que votre « lumière luise devant les hommes, afin qu'en voyant « vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père céleste. » Je veux pratiquer ce commandement, et inspirer aux autres l'amour de la vertu par ma bonne conduite, non afin d'en être loué, mais pour que votre nom soit glorifié. Accordez-moi cette grâce pour la gloire de votre nom, pour mon salut et celui de mes frères, que vous avez vous-même si fort à cœur.

PRATIQUE.

Prendre bien garde de donner jamais de mauvais exemples.

XLVIIIe LECTURE.

Sixième commandement. De l'impureté.

Non mœchaberis. (Exod. 20.) *Fugientes ejus, quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem.*

Vous ne commettrez point de fornication... Fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le siècle par le dérèglement des passions. 2. *Petr.* 1.

Dieu nous défend toutes sortes d'impuretés dans les actions et dans les paroles. Cette défense s'étend à tout ce qui peut être une occasion de commettre ce péché, comme l'excès du boire et du manger; les spectacles, les mauvaises lectures, les peintures lascives, les regards et les manières déshonnêtes de s'habiller. Il n'y a point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu et qu'il punisse plus sévèrement. Il fait souvent éclater sa vengeance, dès cette vie même, sur ceux qui le commettent; nous en voyons des exemples terribles dans l'Ecriture. C'est pour ce crime honteux que Dieu fit périr, dans un déluge universel, le monde entier, à l'exception d'une seule famille; c'est pour le même péché qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, qui furent consumées avec tous leurs habitants. Ce châtiment terrible n'est qu'une faible image du feu éternel qu'il réserve dans l'autre vie à ceux qui les imitent. L'apôtre saint Paul prononce généralement contre eux que le Ciel ne sera point leur partage, qu'ils en seront exclus. « Sachez, leur dit-il, • que nul fornicateur, nul impudique ne sera héritier • du royaume de Dieu; » et ailleurs: « Ne vous y trompez • pas; ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les • impudiques, n'auront de part au royaume de • Dieu. » Ce péché sera puni, même dans les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire, parce que s'y abandonnant, l'homme se dégrade lui-même, et qu'étant par sa nature au-dessus de la bête, il se met au même rang, et se confond avec elle; mais il est beaucoup plus énorme enco-

re dans les chrétiens, dans ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ, parce que rien n'est plus contraire à leur vocation, parce qu'il fait injure au Saint-Esprit dont il profane le temple, à Jésus-Christ, dont il souille les membres. C'est encore l'apôtre saint Paul qui nous l'enseigne. « La volonté de Dieu, dit-il, est que vous soyez « saints et purs, et que vous vous absteniez de toute « souillure; car Dieu ne vous a point appelés pour « être impurs, mais pour être saints. Ne savez-vous « pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit « de Dieu habite en vous? Si quelqu'un profane le tem- « ple de Dieu dans son corps, Dieu le perdra, car le « temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce « temple. » Il ajoute ensuite que nos corps sont les membres de Jésus-Christ. « Ne savez-vous pas que vos corps « sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je « donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en « faire les membres d'une prostituée! » Quel crime que de profaner le temple de Dieu! Quel sacrilége que de déshonorer les membres de Jésus-Christ! Cette idée vous fait horreur, mon cher Théophile; vous vous affermirez dans cette disposition, si vous considérez les suites affreuses de ce péché. Il ruine la santé, il renverse la fortune, il déshonore les familles, il couvre d'infamie ceux qui le commettent. Un impudique, devenu l'opprobre de sa famille et la fable de toute une ville, périt misérablement à la fleur de l'âge, ou il traîne une vie languissante dans l'ignominie, dans la douleur et le désespoir. Les suites de ce péché sont encore plus funestes à l'égard de l'âme : il éteint les lumières de l'esprit, il le rend incapable de toute application sérieuse. Un jeune homme livré à ce vice honteux ne peut penser à rien de solide : sa passion le suit partout et l'occupe tout entier; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse et l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit : il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété; c'est cet homme animal dont parle saint Paul, qui ne conçoit rien aux choses de Dieu; la vue même des gens de bien lui fait peine, parce que leur conduite est comme une censure secrète de ses désordes. « Ce- « lui qui fait le mal, dit Notre-Seigneur, hait la lu- « mière; il ne s'en approche pas de peur que ses œu-

• vres ne soient condamnées. » Il tombe bientôt dans l'endurcissement; il n'y a point de vice qui répande des ténèbres plus épaisses dans l'âme : les intérêts les plus chers ne touchent plus, les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées; un bonheur, un malheur éternels ne font plus d'impression; tout est sacrifié, tout est compté pour rien. On oublie ce que l'on doit aux autres, et ce que l'on se doit à soi-même; ce n'est plus la raison qui guide, c'est un penchant aveugle et impétueux qui emporte; et tandis qu'on se donne en spectacle au public, seul on ne se voit pas soi-même. On en vient même jusqu'à perdre la foi : la religion ne peut s'allier avec une vie dissolue. Pour étouffer les remords de la conscience, et vivre tranquillement dans le crime, on commence par douter des vérités les plus certaines, et l'on finit par ne rien croire. De là l'impénitence finale : on meurt dans le péché, et l'on paraît au tribunal de Dieu tout couvert des crimes dont la vie entière a été souillée, selon cette maxime de l'Ecriture : « les désordres de sa jeu-• nesse pénètreront jusque dans ses os, et l'accompa-• gneront dans la poussière même du tombeau. »

Le sentiment qui s'élève dans mon âme, ô mon Dieu ! est un sentiment de crainte et de frayeur; d'un côté, votre voix se fait entendre et me crie que l'impureté est horrible à vos yeux, qu'elle est suivie des maux les plus affreux; de l'autre, je sens en moi un malheureux penchant qui me porte à ce vice; je sens dans mes membres une loi impérieuse qui est contraire à votre sainte loi. Ce n'est pas que j'hésite, ô mon Dieu ! je veux vous obéir; mais quels combats ne me faut-il pas soutenir ! à quels dangers ne suis-je pas exposé ! Mon Dieu, je crains de vous trahir; ma faiblesse m'épouvante; que puis-je de moi-même contre un ennemi si redoutable? Mon Dieu, je ne m'appuierai point sur mes propres forces, je serais bientôt vaincu; mais je m'appuierai sur votre grâce : avec elle je serai inébranlable. Soutenez-moi, Seigneur, et ne me quittez pas un seul instant, de peur que mon ennemi ne prévale sur moi : je puis tout avec vous, mais sans vous je ne puis rien. Vous me commandez d'être pur et chaste, donnez-moi ce que vous me commandez. Non, mon Dieu, vous ne m'abandonnerez pas, vous l'avez promis et vous

êtes fidèle dans vos promesses; vous ne m'abandonnerez pas, si je ne vous abandonne le premier. Ah! Seigneur, j'aimerais mieux mourir que de vous offenser; je puis donc compter sûr votre secours; oui, vous serez avec moi dans ce combat qu'il faut que je me livre sans cesse: voilà, mon Dieu, ce qui me rassure; avec vous, qu'ai-je à craindre? Je suis sûr de vaincre et de triompher.

PRATIQUE.

Concevoir une vive horreur de l'impureté.

XLIXe LECTURE.

Des mauvaises compagnies

Discedite à me, omnes qui operamini iniquitatem.
Eloignez-vous de moi, vous tous qui êtes livrés à l'iniquité. Ps. 6.

Les principales occasions du péché de l'impureté sont les mauvaises compagnies, les mauvaises lectures et les spectacles; il est nécessaire de vous en faire connaître le danger, afin que vous les évitiez: je commence par les mauvaises compagnies. Rien n'est plus dangereux pour vous, mon cher Théophile, que la société des libertins qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur, et qui portent les autres à commettre le mal, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Si vous fréquentez ces sortes de personnes, elles deviendront l'écueil de votre vertu. Le Saint-Esprit vous avertit souvent dans l'Ecriture de fuir les méchants et de rompre tout commerce avec eux. Voici les paroles qu'il vous adresse lui-même: « Mon fils, si les méchants veulent vous attirer à eux, ne les écoutez pas; s'ils vous disent: Venez avec nous, prenez bien garde de les suivre; si vous les fréquentez, vous deviendrez bientôt aussi méchant qu'eux. » Mépriserez-vous cet avis, mon cher Théophile? Instruit par la vérité même que le vice est une maladie contagieuse, que les méchants répandent cette contagion sur ceux qui les approchent, qu'en les fréquentant on s'accou-

tume à penser, à parler et à agir comme eux, vous exposerez-vous à contracter, dans leurs compagnies, des habitudes vicieuses, et à périr avec eux? Voudriez-vous vivre avec des pestiférés? Non, sans doute, vous appréhenderiez d'être bientôt attaqué de leur maladie; conduisez-vous de la même manière avec ceux dont les discours et les exemples ne tarderaient pas à infecter votre âme, et à lui donner la mort. Les mauvaises compagnies sont la peste de l'âme. Comme ceux dont les entrailles sont gâtées communiquent, par leur haleine, la corruption de leur corps, de même les méchants communiquent par leurs entretiens la corruption qu'ils portent au fond de leur cœur: car, de quoi s'entretient-on dans la société des jeunes gens livrés à leurs passions? Quel est le sujet ordinaire de leurs conversations, quand ils se trouvent en liberté? il faut vous l'apprendre, mon cher Théophile; on y parle de tout ce qui peut flatter les passions: tout ce que l'on a vu, tout ce que l'on a entendu de scandaleux, on le raconte avec complaisance; on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux, on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres, jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a point commis. La pudeur y est tournée en ridicule: la piété y devient un objet de mépris et de dérision. A quel danger n'est pas exposé alors un jeune homme encore vertueux, s'il ne prend aussitôt la fuite, et s'il ne se sépare d'une compagnie si pernicieuse! Le venin du péché entre dans son cœur; d'abord une mauvaise honte le retient: il n'a pas le courage de reprendre ceux qui offensent Dieu, et de s'opposer au mal qu'ils font: il craint de leur déplaire ou d'en être moqué, s'il ne fait pas comme eux; peu à peu il se familiarise avec ce qui lui faisait horreur auparavant; il se livre aux mêmes désordres, et il finit par rougir de son ancienne modestie. N'est-ce donc pas avec raison que saint Augustin s'écrie: Oh! que la compagnie des méchants est une chose pernicieuse! il l'avait éprouvé lui-même dans sa jeunesse: l'exemple de ses condisciples l'avait entraîné dans le crime; c'est lui-même qui le raconte dans ses Confessions. « Je me souviens, dit-il, que je n'aurais jamais commis ce crime, et que je n'en aurais même pas été tenté, si j'eusse été seul. Oh! que l'on est ennemi de soi-même, quand on lie amitié avec les méchants!

A quoi une telle amitié peut-elle conduire, si ce n'est à renverser la raison au delà de ce que l'on peut croire? car dès que quelqu'un de la troupe avait dit: Allons, faisons cela, il n'y en avait pas un qui ne suivît, et qui n'eût honte de n'avoir pas perdu toute honte. » Vous voyez, mon cher Théophile, à quels excès conduisent les mauvaises compagnies. Fuyez-les donc, je ne cesserai de vous le répéter, fuyez la société des méchants. L'ami des pécheurs deviendra semblable à eux; celui qui aime le danger y périra. L'éducation la plus chrétienne, l'innocence la plus pure ne vous sauveront pas; vous ne devez pas compter sur votre vertu, ni sur vos résolutions: il ne faut souvent qu'une mauvaise conversation pour ébranler, pour renverser la vertu la plus affermie. « Le sage, dit l'Ecriture, craint et se détourne du mal; l'insensé se croit en sûreté, et il périt. » Je vous conjure donc, avec l'apôtre saint Paul, de vous séparer de ceux de vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée.

J'en prends la ferme résolution devant vous, ô mon Dieu! je me retirerai de la société de tous ceux dont la conduite est dérangée; en vain m'attireront-ils par les apparences trompeuses de la douceur et de l'amitié; cette douceur n'est qu'un piége qu'ils me tendent pour m'entraîner avec eux dans l'abîme du vice, ils ne cherchent qu'à me communiquer le venin dont leur cœur est infecté. Peu contents de vous offenser, ô mon Dieu! ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres: railleries, discours impies, mépris de la vertu, ils mettent tout en œuvre pour détourner les autres de votre service. Pourrais-je avoir quelque liaison avec eux sans m'exposer à me perdre avec eux? Hélas! Seigneur, je ne suis déjà que trop porté au mal par le penchant de la nature corrompue; que serait-ce donc, si j'y étais encore poussé par un mouvement étranger? Je veux, au contraire, chercher un appui à ma faiblesse dans la société des personnes vertueuses; je n'aurai pour amis que ceux qui vous craignent et qui vous aiment.

PRATIQUE.

Fuir les mauvaises compagnies.

Le LECTURE.

Des mauvais livres.

Multi qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros et combusserunt coràm omnibus.

Plusieurs de ceux qui avaient suivi leur curiosité apportèrent leurs livres, et les brûlèrent devant tout le monde. *Act.* 19.

Un second écueil pour l'innocence et la pureté des mœurs, c'est la lecture des mauvais livres. Elle remplit l'esprit de mille pensées dangereuses, et l'imagination de mille fantômes indécents ; de là le poison passe dans les cœurs, et il y porte le ravage et la mort. Oh ! combien de jeunes gens se sont perdus par ces lectures pernicieuses ! combien de personnes parvenues à un âge mûr, gémissent de cette curiosité téméraire, qui les a portées autrefois à faire ces lectures ! Elles sentent que le dérèglement de leur conduite, que la perte de leur santé, que la ruine de leurs affaires temporelles, viennent de cette source funeste. La lecture d'un ouvrage licencieux a développé le germe de corruption que nous portons dans le cœur, et qui est le fruit malheureux du péché originel : les passions se sont nourries, fortifiées, et elles n'ont plus connu de bornes. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains, la contagion se répand, le poison circule et infecte une maison entière. L'effet est bien plus funeste encore, si c'est un de ces ouvrages abominables, où, à des intrigues passionnées, à des anecdotes lascives, à des peintures obscènes, se trouvent jointes des maximes impies, des principes d'irréligion capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Cette barrière une fois rompue, à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison ! dans quels désordres ne tomberont-ils pas ! et qui pourra les retenir dans leur chute ? La religion est la meilleure sauvegarde des mœurs ; c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux passions. Si l'on lève cette di-

gue, le torrent se débordera, et ravagera tout. La foi, tant qu'elle reste dans le cœur, est un principe de retour à la vertu ; si l'on fait le mal, du moins on se condamne soi-même, on se le reproche ; mais quand on a perdu la foi, il n'y a plus moyen de se relever de ses chutes : le mal est sans remède, et la dépravation sans ressources. Hélas ! mon cher Théophile, notre malheureux siècle, qui a été inondé de ces productions impies, ne nous a fourni que trop d'exemples des maux affreux qu'elles causent. Une funeste expérience nous en a appris à ce sujet plus que n'en ont jamais su nos pères. Déjà les plaintes retentissent de toutes parts, que la jeunesse ne connaît plus de règles ; que l'autorité paternelle elle-même est impuissante pour réprimer ; que ce qui n'était autrefois que dissipation et légèreté, est devenu libertinage et corruption. Voulez-vous savoir quelle est la cause d'un si grand mal ? les mauvais livres, qui se sont multipliés à l'infini, en sont une des principales causes. Ecoutez donc, ô vous que la contagion n'a pas encore gagnés, écoutez le conseil d'un ami ; ne lisez jamais de livres pernicieux ; rejetez avec horreur ceux qu'on vous présenterait. S'il vous en tombe quelqu'un entre les mains, ne le regardez même pas, vous succomberiez à la tentation de le lire ; et vous qui avez eu le malheur de vous livrer à cette curiosité criminelle, renoncez-y au plus tôt ; imitez la conduite de sainte Thérèse. Elle avait d'abord été formée à la piété, mais elle tomba ensuite dans un relâchement qui pensa la perdre. Elle rapporte elle-même qu'un changement si déplorable vint surtout de la liberté qu'elle se donna de lire des romans ; mais Dieu lui fit la grâce de reconnaître sa faute, et elle trouva dans de bonnes lectures le contre-poison dont elle avait besoin. Ne dites pas que vous ne lisez ces sortes de livres que dans la vue de vous instruire, d'orner votre esprit et de former votre style ; vous pouvez puiser ces avantages dans de meilleures sources. Nous ne manquons pas d'ouvrages excellents en tout genre, qu'on peut lire sans aucun danger pour les mœurs : consultez un homme instruit, il vous en indiquera plus que vous ne pourriez en lire dans le cours d'une longue vie, qui réunissent aux grâces du style l'utilité des connaissances. Si vous donnez la préférence à ceux qui peuvent vous

corrompre, ce sera donc la passion qui présidera à votre choix. J'ajoute que tous les avantages du monde ne méritent pas d'être achetés au prix de votre innocence.

C'est vous, ô mon Dieu ! qui nous parlez dans les bons livres; les lire c'est vous écouter; vous êtes la source de toute lumière, le principe de toute vérité. C'est le démon, au contraire, qui nous parle dans les mauvais livres; c'est lui qu'on écoute quand on les lit; ceux qui les ont écrits sont les organes du démon. Serais-je donc assez malheureux, assez ennemi de moi-même, pour me livrer à un tel maître et pour recevoir ses leçons? Qu'apprendrais-je à son école? il est le père de l'erreur, du mensonge et du vice; il répandrait les ténèbres dans mon esprit et la corruption dans mon cœur; il y exciterait les passions funestes, qui feraient mon malheur dès cette vie même, et qui me perdraient éternellement dans l'autre. Je renonce de bon cœur à toute curiosité que je ne pourrais satisfaire que par la perte de votre grâce, de mon innocence et de mon bonheur éternel.

PRATIQUE.

Prendre la résolution de ne jamais lire aucun mauvais ouvrage.

LIe LECTURE.

Des spectacles.

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt.

N'aimez point le monde, ni les divertissements du monde. 1. *Joan.* 2.

Les spectacles sont dangereux pour la vertu, et en particulier pour la pureté. Vous devez vous les interdire, mon cher Théophile, si vous voulez conserver le trésor de la grâce. Sans parler de ces spectacles où la pudeur est ouvertement blessée par des bouffonneries révoltantes et par des gestes dissolus, où les honnêtes gens ne vont point, et qui ne sont fréquentés que par une vile populace qui n'a ni éducation, ni sentiment,

quel danger n'y a-t-il pas même dans ceux que l'on appelle des spectacles décents, épurés, où l'on ne se permet rien de grossier, rien qui puisse révolter les oreilles délicates ! Malgré ce vernis de décence, c'est au fond la même passion qui en fait l'âme. L'amour profane est le grand ressort de toutes les pièces qu'on y représente ; c'est sur cette passion dangereuse qu'est fondé le principal intérêt du théâtre ; tout ce qu'on y entend, tout ce qu'on y voit, est propre à la réveiller, à la nourrir, à la fortifier. La décence même, que l'on y observe, augmente le danger, en diminuant l'horreur naturelle que le vice exciterait, s'il paraissait sans déguisement ; elle ajoute un nouvel attrait à ce sentiment perfide, qui perd ceux qui s'y livrent. En effet, qu'entend-on au théâtre? le récit vif et animé de tous les transports et de toutes les agitations que la passion, irritée par les obstacles, excite dans un cœur qui en est dominé ; elle n'y est présentée que comme une faiblesse, et pour la rendre plus touchante, on l'attribue à un personnage qui intéresse d'ailleurs par de grandes qualités. La pompe des décorations, les richesses de la poésie ; l'art de la déclamation, les charmes de la musique, les mouvements d'une danse lascive, tout est employé pour allumer dans l'âme des spectateurs une passion qu'ils ne sont déjà que trop disposés à recevoir. Qu'y voit-on? des objets dangereux par eux-mêmes, plus dangereux encore par les mauvaises dispositions de ceux qui y vont : le poison entre dans l'âme par tous les sens. Eh! comment pourrait-elle s'en défendre, au milieu des attaques qu'on lui livre de toutes parts, au milieu des continuelles émotions qui l'énervent et qui la rendent incapable de résister ? La vertu la plus solide et la plus affermie ne s'y soutiendrait pas. Que deviendra celle du jeune homme qui s'y expose volontairement? Que ne doit-on pas éprouver à cet âge où l'impureté bouillonne avec le sang dans les veines? N'en doutez pas, mon cher Théophile, l'innocence y reçoit des blessures mortelles. Vous trouverez cependant des personnes qui voudront justifier les spectacles ; on vous citera des gens qui passent pour réguliers, et qui y vont ; on vous citera qu'on y assiste sans éprouver de mauvaises impressions; ne le croyez pas. Ceux qui tiennent ces discours vous trompent, où ils s'abusent

eux-mêmes : l'illusion vient de ce qu'ils ne sont point accoutumés à veiller sur leur cœur, et qu'ils ne font aucune attention à ce qui s'y passe. Tant qu'on se laisse aller au courant de l'eau, on ne sent rien ; ce n'est que quand on y résiste, que l'on s'aperçoit de sa force. Retenez bien, mon cher Théophile, trois principes qui vous affermiront contre tout ce que l'on vous dira pour vous engager à assister aux spectacles. Le premier principe est fondé sur l'opposition sensible qu'ils ont avec l'esprit du christianisme et les maximes de l'Evangile. Un chrétien a renoncé dans son baptême aux pompes du démon et aux vanités du monde : où ces pompes règnent-elles avec plus d'éclat que dans les spectacles ? L'esprit du christianisme est un esprit de pureté, de modestie, de prière et de pénitence. Y a-t-il quelque chose de plus contraire à cet esprit, que l'appareil et les maximes du théâtre ? L'expérience apprend que l'on remporte ordinairement du théâtre un amour effréné du plaisir, et un dégoût affreux de la piété. Le second principe est fondé sur cette parole de l'Ecriture : *Celui qui aime le danger y périra.* Il est certain, quoi qu'on en dise, qu'il y a un très-grand danger dans ces lieux-là, et que la plupart de ceux qui y vont, y perdent leur innocence. Comment justifier une personne qui s'expose volontairement au danger presque certain d'offenser Dieu ? Ou vous comptez sur votre vertu, et c'est présomption ; ou vous vous défiez de vous-même, et alors vous êtes coupable de vous jeter dans une occasion où vous prévoyez que vous pourrez tomber. Le troisième principe, c'est qu'en allant aux spectacles, vous autoriserez ceux qui y vont, et qui y perdent leur âme ; c'est que vous ne pouvez y aller sans participer au péché de ceux qui représentent, que l'Eglise prive de la communion, même à la mort, à moins qu'ils ne renoncent à leur profession. Souvenez-vous de ce que dit saint Paul, que ce n'est pas seulement ceux qui font le mal qui sont coupables, mais encore ceux qui l'autorisent et qui l'approuvent : votre présence serait l'approbation la plus expresse que vous pussiez donner à ces sortes d'assemblées.

Que d'écueils dans le monde, ô mon Dieu ! qu'il y a de piéges tendus à la vertu ! mais avec votre grâce, je puis les éviter tous. Si le monde étale ses charmes

trompeurs pour me séduire ; s'il cherche à m'éblouir par l'éclat de ses pompes, vous m'instruisez du danger, et vous me donnez la force de le fuir : vous m'avertissez que ma faiblesse y succomberait, et qu'il n'y a pour moi de sûreté que dans la fuite. Je ne devrais donc m'en prendre qu'à moi-même de ma perte, si j'avais la témérité de m'y exposer. Pourrais-je, ô mon Dieu ! m'aveugler au point de regarder comme innocents des spectacles profanes où tout est propre à allumer et à nourrir des passions funestes, où l'on débite des maximes opposées à votre sainte loi, où ma présence seule autoriserait une profession que votre Eglise condamne et proscrit? Si je tombais dans cette illusion, daignez la dissiper; ne permettez pas que je me laisse séduire par l'exemple et par les discours de ceux qui les fréquentent, et qui ne cherchent à les justifier, que parce qu'ils y trouvent l'aliment d'une passion chérie, ou parce qu'ils n'ont pas le courage d'y renoncer. Faites-moi connaître que le vice n'en est que plus séduisant, pour être plus déguisé, et que le poison n'en est que plus dangereux, pour être préparé par des mains habiles.

PRATIQUE.

Prendre la ferme résolution de n'aller jamais aux spectacles.

LIIe LECTURE.

Vous ne déroberez point.

Non facies furtum.
Vous ne déroberez point. *Exod.* 20.

Dieu, à qui tous les biens appartiennent, les distribue comme il lui plaît. Il veut que l'on respecte cet ordre que sa Providence a établi, et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette loi est écrite dans votre cœur, mon cher Théophile; consultez-le; vous y lirez qu'il ne faut point faire aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Si l'on vous enlevait ce qui vous appartient, vous crieriez à l'injustice, c'en serait une en effet; mais un autre a le même droit de se plain-

dre, quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans la justice, la société ne saurait subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain dans ses biens, de quelque manière que ce soit. « Les ravisseurs du « bien d'autrui, dit saint Paul, ne seront point héri- « tiers du royaume de Dieu. » C'est une injustice de prendre le bien d'autrui, soit par violence, soit par surprise, soit par fraude. Il y a bien des manières différentes de commettre ce péché. Arrêtons-nous à ce qui peut regarder ceux de votre âge. Il est rare que des jeunes gens bien élevés aient assez peu de sentiments pour voler des étrangers, une âme honnête a naturellement horreur d'un crime si bas et si odieux; mais il peut s'en trouver qui ne respectent pas également ce qui appartient à leurs parents, et qui se persuadent qu'il n'y a pas grand mal à le leur dérober en secret. Cependant, il n'est pas plus permis de rien prendre à ses parents qu'à des étrangers; c'est un véritable vol, contre lequel le Saint-Esprit s'élève avec force dans l'écriture : il déclare que celui qui dérobe à son père ou à sa mère, et qui dit que ce n'est point un péché, a part au crime des homicides. Comment cela? C'est qu'un jeune libertin, qui vole ses parents pour fournir à ses passions, semble vouloir s'emparer de leur succession, et jouir de leur bien avant leur mort, qui tarde trop à son gré; ce qui suppose un cœur barbare, et qui a dépouillé tous les sentiments de la nature. C'est encore une injustice que de retenir le bien d'autrui, en ne payant pas ce que l'on doit, comme les gages aux serviteurs, ou le salaire aux ouvriers. « Lorsque quelqu'un aura tra- « vaillé pour vous, disait Tobie à son fils, payez aus- « sitôt ce qui lui est dû; et que la récompense du mer- « cenaire ne demeure jamais chez vous. » C'est une injustice que ne pas rendre ce qui vous a été confié, de s'approprier les choses qu'on a trouvées, sans s'informer à qui elles appartiennent; enfin, c'en est une que de causer quelque dommage au prochain, comme de détruire et de gâter ce qui lui appartient, soit qu'on le fasse soi-même, soit que l'on conseille aux autres de le faire. Quand on a pris quelque chose au prochain, ou quand on lui a causé quelque préjudice, il ne suffit pas de s'en repentir et d'en demander pardon à Dieu; il faut encore restituer au prochain ce qu'on

lui a pris, ou réparer le dommage qu'on lui a causé : sans cette réparation, il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre. On ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Quoi ! me direz-vous, est-on perdu sans ressource, lorsqu'après avoir fait tort à son prochain, on se trouve dans l'impossibilité de le réparer? Non, Dieu ne commande pas l'impossible ; il suffit, en ce cas, d'avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et de faire tous ses efforts pour se mettre en état de la remplir.

Vous me défendez, ô mon Dieu ! de faire tort à mon prochain, et s'il m'arrivait de commettre quelque injustice, vous m'ordonnez de la réparer. Je sens l'équité de cette loi, et je m'y soumets de tout mon cœur. Je veux qu'on soit juste à mon égard ; je dois donc l'être moi-même envers les autres. Grâce au fond de droiture que vous avez mise dans mon cœur, et à la bonne éducation que votre Providence me procure, le vol me fait horreur, et il n'y a point de crime pour lequel je me sente plus d'éloignement. Conservez et fortifiez en moi ces sentiments, ô mon Dieu ! faites que je ne m'écarte jamais des lois de la plus exacte probité, et que toute ma vie, dans quelque état, dans quelque situation que je me trouve, elles soient la règle de ma conduite, et que je sanctifie, par des motifs chrétiens, une probité qui, sans cela, serait toute humaine, toute naturelle, et qui, en m'attirant l'estime des hommes, ne mériterait pas cette récompense éternelle à laquelle vous m'appelez.

PRATIQUE.

Faire profession d'une probité scrupuleuse.

LIIIe LECTURE.

Du mensonge.

Mendacium fugies... Non loquens contra proximum falsum testimonium.

Vous éviterez avec grand soin le mensonge. Vous ne porterez point faux témoignage contre le prochain. *Exod.* 20 et 23.

Dieu est la vérité même ; tout ce qui blesse la vérité offense Dieu : voilà le fondement de la défense qu'il nous fait si souvent dans l'Ecriture, de parler contre la vérité. « Renoncez au mensonge, dit saint Paul, et que « chacun de nous parle à son prochain selon la vérité. » Nous lisons, dans un autre endroit, « que la bouche qui « ment tue l'âme, et que Dieu perdra tous ceux qui « profèrent le mensonge. » Ce vice est en effet très-opposé à la société que Dieu a établie entre les hommes. Pourquoi la parole leur a-t-elle été donnée? N'est-ce pas afin qu'ils se communiquent mutuellement leurs pensées ? C'est donc abuser du don de la parole, que de s'en servir pour exprimer le contraire de ce que l'on pense. Ce principe est si évident, que les païens mêmes l'ont fort bien compris, et quelques-uns d'entre eux l'ont pratiqué. On rapporte que l'un des grands hommes de l'antiquité païenne avait tant d'amour et de respect pour la vérité, qu'il ne se croyait pas permis de la blesser, même en riant; et d'un autre, qu'il ne proférait aucun mensonge, et qu'il ne pouvait pas même le souffrir. Quelle honte que des chrétiens soient moins délicats sur cet article que des païens ! Comment arrive-t-il que des enfants, qui reçoivent une éducation chrétienne, comptent pour rien le mensonge ; qu'ils tombent dans cette faute à tout propos, qu'ils s'en fassent même un jeu, un divertissement ? Le mensonge, qui est déjà si odieux par lui-même, est beaucoup plus criminel encore, quand il nuit au prochain, quand il tend à le diffamer, par exemple quand on lui attribue un vice qu'il n'a point, ou une faute qu'il n'a point commise : c'est ce qu'on appelle *calomnie*. Ce crime renferme une mé-

chanceté et une noirceur qui révoltent toute âme honnête. « La langue du calomniateur, selon l'expression de « l'Ecriture, est une épée tranchante qui fait des blessures mortelles, et sa bouche distille un poison plus « funeste que le venin de la vipère. » Ce n'est pas seulement la fortune du prochain qu'il attaque, c'est son honneur, sa réputation qu'il veut lui ravir injustement; c'est-à-dire un bien plus précieux que l'or, et dont la perte nous est infiniment plus sensible. Quelle fureur! quelle injustice! Mais ce qui met le comble à l'énormité de ce crime, c'est lorsque la calomnie est portée devant le juge, et confirmée par la religion du témoignage, qui consiste à déposer en justice contre la vérité. Le faux témoin, outre l'injustice atroce qu'il commet envers l'innocent qu'il veut perdre, se rend coupable d'une impiété horrible envers Dieu, dont il profane le nom redoutable, en le faisant servir à appuyer le mensonge et l'iniquité. Tels furent les deux infâmes vieillards qui accusèrent la chaste Suzanne d'un crime dont elle était innocente. Cette sainte femme aurait succombé sous les traits de cette noire calomnie si Dieu n'eût suscité le jeune Daniel, et s'il ne l'eût rempli de son esprit, pour confondre l'imposture et sauver l'innocence. Ses injustes accusateurs furent découverts, et punis eux-mêmes du dernier supplice. C'est à quoi s'exposent ceux qui portent faux témoignage contre leur prochain: Dieu permet souvent que la calomnie soit connue, et qu'ils tombent dans le malheur où ils avaient voulu précipiter l'innocent. Mais quand même ils réussiraient à se cacher aux yeux des hommes, ils ne pourront certainement échapper à la connaissance du souverain Juge, à qui rien n'est caché; et qu'ils ne s'imaginent pas fléchir sa justice par une pénitence secrète et par des larmes stériles; non, il faut qu'ils réparent l'injustice qu'ils ont commise, et toutes les suites qu'elle a entraînées; il faut qu'ils rétablissent l'honneur qu'ils ont ravi, ce qui ne peut se faire que par l'aveu public de leur crime et de leur imposture; il faut qu'ils sacrifient leur propre réputation, pour rétablir celle qu'ils ont injustement flétrie. Voyez, mon cher Théophile, combien il en coûte pour obtenir de Dieu le pardon de ce crime, et apprenez à l'éviter.

Le mensonge est abominable à vos yeux, ô mon

Dieu ! vous voulez que je parle toujours selon la vérité ; vous menacez de perdre celui qui cherche à tromper son frère. Sur ce point, les lois du monde s'accordent avec votre sainte loi : un homme qui parle contre sa pensée est généralement haï et méprisé, au lieu qu'on estime celui qui est connu pour être sincère et vrai dans ses paroles. Cependant je suis fort sujet à tomber dans ce péché. Ce n'est pas, ô mon Dieu ! en accusant faussement les autres, que j'ai coutume de le commettre : non, par un effet de votre grâce je déteste une telle noirceur ; c'est pour excuser ou cacher mes fautes. Mais, ô mon Dieu ! cette espèce de mensonge, pour être moins criminelle, n'en est pas moins défendue : tout mensonge vous déplaît : tout mensonge vous offense. En faut-il davantage pour que je l'évite avec soin ? quel égarement, d'ailleurs, que celui de vouloir couvrir une faute légère, en commettant une faute beaucoup plus grande, et qui mérite un châtiment plus sévère ! J'avouerai, ô mon Dieu ! les fautes que j'aurai commises, et je n'emploierai jamais de fausses excuses pour les dissimuler, ou pour en diminuer la gravité ; cet aveu sincère en sera la réparation, et le moyen le plus efficace pour en obtenir le pardon entier. Mais quand même j'aurais quelque réprimande à essuyer, j'aime mieux la souffrir que de vous déplaire, en blessant la vérité. Affermissez-moi dans cette disposition, ô mon Dieu ! c'est vous qui me l'inspirez, rendez-la constante, et ne permettez pas qu'elle change jamais.

PRATIQUE.

Ne jamais dire de mensonge avec réflexion et de propos délibéré.

LIVe LECTURE.

De la médisance.

Fratres, nolite detrahere alterutrum.

Mes frères, ne parlez point mal les uns des autres. *Jac.* 4.

La médisance consiste à faire connaître les défauts secrets du prochain : le mal qu'on en dit alors est vrai

(sans cela ce ne serait pas une simple médisance, ce serait une calomnie); mais ce mal n'est pas connu. Tant que la faute qu'il a commise reste cachée, il conserve sa réputation; publier cette faute, c'est la lui ravir injustement: c'est donc un péché que de révéler la honte secrète du prochain; c'est violer le précepte de Notre-Seigneur, qui nous commande d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Voudrions-nous qu'on fît connaître nos défauts cachés? Non, certainement; nous devons donc taire ceux de nos frères. Aussi la médisance est-elle mise dans l'Écriture sainte au nombre des crimes qui excluent du bonheur éternel. Saint Paul déclare que les médisants ne possèderont point le royaume de Dieu. L'apôtre saint Jacques s'élève avec force contre ce vice, et il le peint avec les couleurs les plus propres à nous le rendre odieux. « La langue, » dit-il, est un feu dévorant, un monde d'iniquité, un mal » inquiet, une source pleine d'un venin mortel. » Comme une étincelle portée par le vent en différents lieux, la médisance passe de bouche en bouche, embrase tout, et noircit du moins ce qu'elle ne peut consumer; c'est un mal inquiet qui trouble la société, jette la dissension dans les familles, remplit tout de désordre et de confusion; elle est une source empoisonnée de haines et de vengeances, et par conséquent un assemblage de crimes et d'iniquités. Le médisant est coupable de tous les péchés dont il a été l'occasion; il a péché dans tous ceux qui ont répété cette médisance après lui: il a péché dans ceux mêmes qui l'ont écoutée, car apprenez-le, mon cher Théophile, il est défendu non-seulement de parler mal de son prochain, mais encore d'écouter le mal qu'on en dit: si personne n'écoutait la médisance, il n'y aurait point de médisants. La complaisance avec laquelle on écoute les médisants, les autorise et les enhardit, et par là on se rend complice de leur péché. D'ailleurs c'est toujours une secrète malignité qui fait prendre plaisir à entendre dire du mal des autres. De toutes les médisances, la plus noire et la plus funeste dans ses suites est celle qui consiste à rapporter, en secret à un homme, ce qu'un autre a fait ou dit contre lui; ces rapports produisent presque toujours, dans le cœur de celui à qui on les fait, des haines, des désirs de vengeance, qui se terminent par des inimitiés irré-

conciliables. L'accusé qui ne sait pas ce qu'on a dit de lui n'a aucun moyen de se justifier, ou de s'expliquer, ou de faire satisfaction. Le caractère de celui qui fait ces rapports secrets est tracé dans l'Ecriture en ces termes : « Les paroles du semeur de rapports paraissent « simples; mais elles pénètrent jusqu'au fond du cœur. » Et, pour montrer combien ce caractère déplaît à Dieu, l'Ecriture ajoute : « Il y a six choses que le Seigneur « hait, et son cœur déteste la septième : cette septième « chose est celui qui sème la discorde entre ses frè- « res. » Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, de cet avis que vous donne le Saint-Esprit : « Avez-vous « entendu une parole contre le prochain, ne la rappor- « tez point, mais faites-la mourir en vous. » Remarquez cependant qu'il est permis de découvrir les défauts du prochain à ceux qui ont l'autorité pour y remédier, surtout lorsque ces défauts sont contagieux et qu'ils peuvent nuire aux autres. Alors on peut les déclarer pour garantir les autres du danger; c'est même un devoir de le faire. Par exemple, vous connaissez la mauvaise conduite d'un jeune homme; vous savez qu'il porte les autres au mal par ses discours et par ses exemples; vous êtes obligé d'en donner avis à son supérieur : loin de blesser en cela la charité, vous en remplissez le devoir le plus naturel et le plus pressant. C'est aimer son prochain, que de l'empêcher de se perdre lui-même, et de perdre les autres ; c'est l'aimer, que de préférer à sa réputation son salut éternel, et celui des personnes avec qui il vit. Quoique la médisance soit moins criminelle en elle-même que la calomnie, cependant elle est plus funeste dans ses suites ; le tort qu'elle fait au prochain est presque irréparable. En effet, quand on a imputé à quelqu'un une faute qu'il n'a point commise, l'on peut et l'on doit se rétracter. Par ce désaveu, on guérit la plaie qu'on lui a faite, et l'on rétablit sa réputation : mais quand le mal qu'on en a dit est vrai, on ne peut pas se retracter; ce serait dire un mensonge, ce qui n'est pas permis. Ainsi, quand on viendrait à s'en repentir, il n'est presque pas possible de lui rendre ce qu'on lui a fait perdre. Il faut néanmoins réparer le mal autant qu'on le peut, en disant de lui tout le bien que l'on connaît, pour effacer ou du moins affaiblir les mauvaises impressions que la médisance a causées.

Je comprends, ô mon Dieu ! combien il est injuste de révéler sans nécessité les fautes secrètes de mon prochain, et de flétrir sa réputation. Je prends la ferme résolution d'éviter ce péché, dont les suites sont si funestes et si difficiles à réparer. Eloignez de moi, Seigneur, cette malignité qui porte à s'entretenir des défauts d'autrui; guérissez-moi de cette légèreté d'esprit qui fait qu'on ne veille pas sur sa langue, et qui expose à des indiscrétions. Mettez un frein à ma bouche, afin qu'il ne m'échappe aucune parole qui puisse être préjudiciable aux autres. Mais ce n'est point assez, ô mon Dieu ! de ne point en dire du mal, vous me défendez encore d'écouter avec complaisance ceux qui en disent. Je dois fermer les oreilles pour ne point prendre part au péché qu'ils commettent en ma présence. Apprenez-moi, ô mon Dieu ! ce que je dois faire pour ne pas vous offenser : c'est sans doute de détourner la conversation sur un autre sujet, ou du moins de garder un profond silence, en montrant, par l'air du visage, que de tels discours me font de la peine; et, s'il est possible, de me retirer d'une compagnie où l'on vous offense. Soyez alors ma lumière, afin que je sache ce que vous voulez de moi; soyez ma force, afin que j'aie le courage de l'exécuter.

PRATIQUE.

Ne parler mal de personne hors le cas de nécessité.

LVe LECTURE.

Des jugements téméraires.

Nolite judicare, et non judicabimini; nolite condemnare, et non condemnabimini.

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Luc, 6.

Dieu nous défend non-seulement de parler mal de notre prochain, mais encore d'en penser désavantageusement, d'en avoir mauvaise opinion sur de légères raisons. « Ne jugez point sur de simples apparences, nous

« dit Jésus-Christ, mais jugez selon la justice. » Il n'est donc pas permis de juger son prochain sur de faibles indices, sur des apparences équivoques : croire sans preuve qu'il a fait une faute, c'est une injuste témérité, puisque par là on s'expose à condamner un innocent. Il a droit à notre estime tant qu'il n'est pas convaincu ; la lui retirer sans une raison suffisante, c'est lui faire tort. Le jugement téméraire est donc contraire à la justice ; il ne l'est pas moins à la charité. Cette vertu, qui nous est si fort recommandée dans l'Evangile, nous porte à penser avantageusement de nos frères, à interpréter favorablement leurs actions, à excuser tout ce qui n'est pas manifestement mauvais. La charité, dit saint Paul, ne pense point de mal; elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident; elle ne le croit que lorsqu'il est prouvé. En effet, quand on aime quelqu'un, on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable ; nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Mettons-nous donc à sa place; voudrions-nous que, sans des raisons suffisantes, on nous jugeât coupables d'une mauvaise action ou sujets à quelque défaut? Non sans doute. Ne faisons donc pas aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. Ce serait un jugement plus téméraire encore, et beaucoup plus criminel, d'attribuer de mauvaises intentions à des actions bonnes et louables par elles-mêmes, et de supposer des motifs vicieux dans ceux dont la conduite extérieure est régulière et édifiante. Rien n'est cependant plus commun que cette malignité qui cherche à répandre son poison sur des actions vertueuses. Un jeune homme fait-il une profession ouverte de piété, le voit-on fréquenter les sacrements; ceux qui n'ont pas le courage de l'imiter ne le regardent que comme un hypocrite, qui joue le personnage de la vertu pour se concilier l'estime et la faveur de ceux dont il dépend. Mais juger ainsi des intentions et des pensées qu'on ne voit point, n'est-ce pas usurper l'autorité de Dieu, à qui seul il appartient de pénétrer le fond des cœurs et d'en connaître tous les mouvements? D'ailleurs quel caractère que celui d'un homme qui soupçonne tant de noirceur et de corruption dans les autres! Il n'y a qu'un mauvais cœur qui puisse supposer une telle dissimulation. Oui, ce fonds de malignité, qui voit le vice à travers les apparences

de la vertu, ne peut partir que d'une âme noire et corrompue. Les gens de bien jugent des autres par eux-mêmes; comme ils sont droits et sincères, ils se persuadent aisément que les autres le sont aussi; ils sont édifiés d'un extérieur qui convient à la vertu, et il ne leur vient pas dans l'esprit que ces dehors puissent cacher le vice. Occupés de leurs propres défauts, dont ils doivent rendre compte, ils ne font point attention à ceux des autres, et, par cette conduite charitable envers le prochain, ils se préparent à eux-mêmes un jugement favorable au tribunal de Dieu, car Jésus-Christ nous a promis de nous juger de la même manière que nous aurons jugé les autres. Cette pensée rassurait autrefois un solitaire à l'heure de la mort; il n'avait pas édifié sa communauté pendant sa vie, et cependant, étant sur le point de paraître devant Dieu, il était fort tranquille. Son supérieur craignit que ce ne fût une fausse confiance, et le lui représenta : « Ma tranquillité, dit le mou-
« rant, est appuyée sur la parole de Jésus-Christ : je n'ai
« jamais jugé ni condamné personne, et Jésus-Christ
« nous assure que nous ne serons point jugés ni con-
« damnés, si nous ne jugeons point les autres. »

Hélas ! Seigneur, comment oserais-je juger mon prochain, moi qui ai tant de défauts à me reprocher? Vous ne me demandez compte que de mes propres fautes; je ne dois songer qu'à m'en corriger et à me rendre votre jugement favorable. Voudrais-je, en condamnant mes frères, m'exposer à être condamné moi-même ? J'ai besoin de miséricorde, et vous me présentez un moyen de l'obtenir; c'est de ne pas juger les autres. Mon salut est entre vos mains ; je veux employer ce moyen, ô mon Dieu ! Indulgent pour mes frères, je ne serai sévère que pour moi-même; j'aurai les yeux ouverts sur mes défauts, et je les fermerai sur ceux de mon prochain ; j'excuserai leurs fautes : loin de leur prêter de mauvais motifs dans les bonnes actions que je leur verrai faire ; je m'édifierai de leurs exemples, et je tâcherai de les imiter.

PRATIQUE.

Prendre en bonne part ce que disent ou font les autres.

LVIe LECTURE.

Des mauvais désirs.

Omni custodiâ serva cor tuum.... Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.

Gardez avec soin votre cœur.... Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu *Prov.*, 4. *Matth.*, 5.

Dieu, après avoir défendu, par le sixième commandement, toutes les actions extérieures de l'impureté, en défend, dans le neuvième, tous les désirs et toutes les pensées. Notre-Seigneur a renouvelé et expliqué ce commandement en ces termes. « Vous avez appris qu'il « a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point « d'adultère ; et moi je vous dis que quiconque regarde « une femme avec un mauvais désir pour elle a déjà « commis l'adultère dans son cœur. » Ne croyez donc pas, mon cher Théophile, qu'il suffise, pour accomplir la loi de Dieu, de s'abstenir d'une action criminelle ; cela ne suffit pas : le désir seul est un crime. Dieu, qui sonde le cœur et les reins, ne se contente pas d'une pureté extérieure : il veut que notre cœur soit pur ; il ne permet pas de désirer ce qu'il défend de faire. La pensée même du mal nous rend coupables à ses yeux, quand elle est délibérée et consentie, c'est-à-dire quand on s'y arrête avec réflexion et qu'on prend plaisir à s'en occuper. « Les mauvaises pensées, dit l'Écriture, séparent de Dieu. » Elles donnent donc la mort à notre âme, si l'on n'a pas soin d'en détourner son esprit et de les rejeter aussitôt qu'on s'en aperçoit, ainsi la loi de Dieu va jusqu'à la racine du mal : elle l'étouffe dans son principe. On n'en vient pas tout d'un coup à des actions criminelles ; ce n'est que par degrés qu'on s'y abandonne. Le mal commence par une pensée que l'on écoute et à laquelle on s'arrête volontairement ; de la pensée naît le désir, et du désir on passe aux effets extérieurs. « C'est du cœur, dit Jésus-Christ, que sortent « les mauvaises pensées, les fornications, les adultè- « res, les homicides. » Notre-Seigneur met les mauvai-

ses pensées à la tête de tous les crimes, parce qu'elles en sont le principe et la source. Le vrai moyen de prévenir le désir du mal, c'est donc d'en rejeter la pensée ; et celui d'empêcher la mauvaise action, c'est d'en étouffer le désir. Mais, me direz-vous, mon cher Théophile, comment se garantir des mauvaises pensées ? Vous ne pouvez pas, à la vérité, vous garantir de toutes les mauvaises pensées, mais vous pouvez n'y pas consentir : il ne dépend pas de vous de ne pas en avoir, mais il dépend de vous de ne pas y donner occasion et de n'y pas prendre plaisir. Remarquez bien, je vous ai dit que la pensée du mal est un crime, mais c'est lorsqu'elle est libre, et que l'on s'y arrête volontairement ; si vous n'y donnez pas occasion, ou par des lectures dangereuses, ou par des conversations trop libres, ou par des regards indiscrets ; si vous la rejetez aussitôt que vous vous en apercevez, vous n'êtes pas coupable. Il n'y a point de péché sans liberté ni consentement : c'est une tentation, mais la tentation n'est pas un péché. Il ne faut pas espérer dans cette vie une paix qui soit exempte de combats : la vertu ne consiste pas à n'être point attaqué, mais elle consiste à résister avec courage à tous les assauts que nous livrent nos passions. Retenez donc bien cet avis, mon cher Théophile ; ne donnez jamais occasion à de mauvaises pensées. Si, malgré votre vigilance, il s'en présente à votre esprit, détournez aussitôt votre attention, élevez votre cœur à Dieu, appliquez-vous à quelque occupation honnête. C'est un grand remède contre ce vice, que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile, de ne jamais rester oisif. Que le démon vous trouve toujours occupé, et ses traits seront impuissants. Cet avis est de saint Jérôme, qui l'a pratiqué lui-même. Voilà tout ce que Dieu vous demande ; soyez-y fidèle, et ne craignez rien. Si le démon vous importune et cherche à vous effrayer, ne l'écoutez pas, et vous l'aurez vaincu ; attachez-vous à Dieu, il ne permettra jamais que vous soyez tenté au-delà de vos forces. Alors la tentation que vous aurez combattue, loin de vous nuire, deviendra la matière de votre triomphe, et votre fidélité méritera une récompense éternelle.

Vous voyez, ô mon Dieu ! les combats que j'ai à soutenir ; des pensées que votre loi condamne se présen-

tent malgré moi à mon esprit; des sentiments que je déteste s'élèvent dans mon cœur: je rejette toutes ces misères, et elles renaissent sans cesse. L'ennemi de mon salut ne se lasse point de me livrer des assauts. Ah! plutôt mourir, ô mon Dieu! que de donner occasion à ces mauvaises pensées; plutôt mourir que de m'y arrêter avec complaisance: je suis bien résolu d'y résister toute ma vie: mais, Seigneur, vous connaissez ma faiblesse et la force de mes ennemis; je crains de succomber à tant d'attaques réitérées. Mon Dieu, je vous en conjure, ne vous éloignez pas de moi; dites à mon âme que vous êtes sa force et son salut; vous seul pouvez dissiper ces fantômes qui me mettent en danger de me perdre: levez-vous, Seigneur! et mes ennemis disparaîtront comme la fumée se dissipe; commandez, et le calme renaîtra dans mon âme. Vous l'avez promis, vous ne permettrez pas que je sois tenté au-dessus de mes forces: je suis sûr de vaincre, pourvu que je sois fidèle à votre grâce.

PRATIQUE.

Dès qu'on s'aperçoit d'une mauvaise pensée, en détourner son esprit.

LVIIe LECTURE.

Du désir injuste du bien d'autrui.

Non concupisces domum proximi tui..., nec omnia quæ illius sunt.

Vous ne désirerez point la maison de votre prochain..., ni rien qui soit à lui. *Exod.*, 20.

Dieu, après avoir défendu, par le septième commandement, de prendre ou de retenir le bien d'autrui, défend, par le dixième, de le désirer à son préjudice. Remarquez, mon cher Théophile, la différence essentielle qu'il y a entre la loi de Dieu et les lois humaines; celles-ci ne règlent que les actions extérieures, parce que les hommes ne voient que ce qui paraît au dehors; mais la loi de Dieu défend jusqu'aux désirs et aux pensées les plus secrètes, parce que Dieu voit le

fond du cœur. Vous comprenez qu'il n'est point défendu de désirer le bien d'autrui, quand on se propose de l'acquérir par des voies légitimes et de son consentement; autrement il ne serait permis de rien acheter. Quand on achète une maison, une terre, c'est qu'on désire de l'avoir; mais ce désir est légitime, lorsqu'on n'emploie, pour s'en rendre maître, que les moyens justes et autorisés par les lois. Ce qui est défendu par le dixième commandement, c'est de désirer une chose qui appartient au prochain, et qu'il ne peut point vendre. Tel fut le péché du roi Achab, que Dieu punit avec tant de sévérité. Ce prince, pour agrandir ses jardins, voulait acheter la vigne de Naboth; mais celui-ci ne put se résoudre à vendre l'héritage de ses pères. Le roi, irrité de son refus, lui suscita une mauvaise affaire, le fit périr, et s'empara de sa vigne. Dieu tira une vengeance éclatante de cette injustice. Ce qui est défendu par ce commandement, c'est l'attachement déréglé que l'on a pour les richesses; c'est l'empressement d'en acquérir, c'est la cupidité, que saint Paul appelle la racine et la source de toutes sortes de maux, et que Dieu maudit en ces termes dans le prophète Isaïe: « Malheur à vous qui joignez maison à maison, qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce que la place vous manque, comme si vous étiez les seuls qui habiterez sur la terre! » Je sais bien, mon cher Théophile, que ce n'est point le défaut de votre âge; mais il vient un temps où cette passion prend la place des jeux et des amusements de l'enfance, et il faut vous précautionner contre les attaques qu'elle pourra vous livrer alors. Rien n'est plus opposé à l'esprit de l'Evangile que cette avidité des richesses qui veut toujours acquérir, qui fait que l'on n'est jamais content de ce que l'on a, que l'on craint toujours de manquer, que l'on amasse, que l'on accumule comme si l'on ne devait pas mourir. Un homme livré à cette passion n'est occupé que du soin de la satisfaire. Il y pense le jour, il y réfléchit la nuit; il y sacrifie son repos, sa santé, sa vie même. A force de vouloir se procurer un prétendu bonheur, que l'imagination fait consister dans l'opulence, il se rend malheureux, et consume ses années dans un tourment que la mort seule finit. Que d'injustices cette passion ne fait-elle point commettre, que de fraudes! que de violences!

On compte pour rien sa conscience et son salut, pourvu que l'on grossisse son trésor; en un mot on ne connaît plus d'autre Dieu que l'argent. Voilà pourquoi saint Paul appelle cette passion une idolâtrie; voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit, dans l'Evangile, qu'on ne peut servir deux maîtres, qu'on ne peut aimer en même temps Dieu et l'argent. Ce n'est pas qu'il nous défende de posséder les richesses, puisque c'est la Providence qui les donne; mais il défend de s'y attacher; il défend d'y mettre son affection, de faire consister son bonheur à les posséder : ce ne sont pas les richesses qu'il condamne, c'est le désir immodéré de les acquérir. Qu'est-ce en effet que ces biens qui allument une soif si ardente? Des biens passagers, des biens périssables, qui coûtent mille peines à acquérir, que l'on ne conserve qu'avec des inquiétudes infinies, qui nous seront certainement enlevés un jour, et dont on n'emportera rien avec soi; des biens qui nous causeront d'autant plus de douleur quand malgré nous il faudra les quitter, que nous y aurons été plus attachés. De tels biens sont-ils propres à nous rendre heureux? Rien n'est donc plus sage que cette leçon que nous donne le saint roi David: « Si vous avez des richesses, n'y attachez point votre « cœur, » ; et si Dieu ne nous a point fait naître dans l'opulence, ne cherchons pas à devenir riches, selon cet avis de Notre-Seigneur : « Ne cherchez point à amasser « des trésors sur la terre, où la rouille et les vers con- « sument tout; mais travaillez à amasser des trésors dans « le ciel, où il n'y a ni rouille ni vers qui les consu- « ment; car, où est votre trésor, là est votre cœur. »

Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que mon cœur se livre jamais à des désirs injustes, préservez-moi de la passion des richesses. Si vous m'en donnez, faites, Seigneur, que mon cœur ne s'y attache point, et que je m'en serve pour votre gloire. Si vous m'en privez, que je sois content de l'état où votre providence m'aura mis. Les biens que je vous demande, ô mon Dieu ! ce n'est point de l'or et de l'argent, qui ne me rendraient pas plus heureux, et pourraient devenir la cause de ma perte éternelle, par l'abus que j'en ferais peut-être : ce que je vous demande, c'est votre grâce en cette vie, et votre gloire en l'autre. Voilà les vrais biens, les biens solides qu'on ne peut nous enlever, les seuls biens que

je doive désirer, que je doive m'efforcer d'acquérir. Quand même je mènerais une vie pauvre en ce monde, je serai toujours assez riche, si j'ai votre crainte et si je m'éloigne de tout péché : c'est le trésor le plus précieux que je puisse posséder. Je n'hésite pas à le préférer à tous les avantages de la terre.

PRATIQUE.

Être content de ce que l'on a.

LVIIIe LECTURE.

Les fêtes tu sanctifieras, etc. *De la sanctification des fêtes.*

Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des commandements, et il nous a ordonné de lui obéir. Dieu ne regarde comme ses enfants que ceux qui la respectent comme leur mère. Ce pouvoir réside dans les pasteurs qu'il a établis pour nous gouverner : c'est d'eux que Notre-Seigneur a dit : « Qui vous écoute m'écoute : « qui vous méprise me méprise ; » et ailleurs : « Si « quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme « un païen et un publicain. » L'Eglise a toujours fait usage de ce pouvoir, qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Dès la naissance du christianisme, les apôtres ont fait différentes ordonnances, et nous lisons, dans le livre des Actes, que saint Paul, allant de ville en ville, en prescrivait l'observation dans les Eglises, et que les premiers fidèles les recevaient avec beaucoup de joie. Nous devons donc les respecter nous-mêmes. Ce serait désobéir à Dieu que de ne pas nous soumettre à ceux qui nous gouvernent en son nom. Il y a six commandements de l'Eglise qui regardent tous les fidèles. Le premier nous oblige à sanctifier les fêtes qu'elle a instituées, en nous abstenant des œuvres serviles, et en nous appliquant à des œuvres de piété et de religion. Les unes ont été établies pour célébrer les mystères de Notre-Seigneur, son incarnation, sa naissance temporelle, sa circoncision, sa manifestation aux Gentils, sa présentation au temple, sa passion et sa mort, sa résurrection et son

ascension dans le ciel, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, et le mystère de la divine Eucharistie. Ces mystères étant la source de toutes les grâces que nous recevons de Dieu et du salut que nous attendons, le souvenir de ces mystères doit exciter en nous des sentiments de reconnaissance, d'adoration, de confiance, et nous aider à en recueillir les fruits par un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Les autres fêtes sont destinées à honorer, dans la sainte Vierge et les saints, les grâces dont Dieu les a comblés, et la gloire dont il les a couronnés. On y rapporte leurs principales vertus; et nous nous encourageons à les imiter par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés du sentiment de notre faiblesse, dont une expérience continuelle nous avertit, nous les prions d'employer pour nous leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent. Voilà pourquoi l'Église, chaque année, nous remet sous les yeux les bienfaits de Dieu et les exemples des saints. Dans l'ancienne loi, Dieu avait prescrit aux Israélites un certain nombre de fêtes pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avait opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle que les fêtes de l'Église chrétienne ont été instituées; elle veut par là honorer Dieu, instruire les fidèles, et nourrir leur piété. La majesté des divins offices, les lectures qu'on y entend, les saints cantiques dont les temples retentissent, nous transportent en esprit aux temps et aux lieux où les mystères ont été accomplis; et nous y adorons Jésus-Christ comme si ces mystères s'accomplissaient actuellement sous nos yeux. Ces grands objets, ainsi rendus présents à notre foi, et secondés des instructions et des exhortations des pasteurs, augmentent la ferveur et la piété. C'est d'ailleurs une occasion, pour les plus simples d'entre les fidèles et pour les enfants même, de s'instruire du sujet de la fête, et d'en apprendre l'histoire. Elle ordonne aux pasteurs de l'enseigner aux peuples qui leur sont confiés; elle veut que les pères et les mères ne les laissent pas ignorer à leurs enfants. C'est ce que Dieu avait prescrit lui-même aux Israélites; après avoir commandé d'immoler chaque année

l'agneau pascal, et de célébrer la fête des Azymes, il leur déclara la raison de cette institution. « Quand « vos enfants, dit-il, vous demanderont quel est ce culte « religieux, vous leur répondrez : C'est la victime du « passage du Seigneur, lorsqu'en frappant de mort les « premiers-nés des Egyptiens, il passa nos maisons et « les préserva. » Vous devez donc, pour sanctifier les fêtes, vous devez, mon cher Théophile, entrer dans l'esprit de l'Eglise, considérer le mystère ou la vie du saint qui en est l'objet, louer Dieu de ses bienfaits, et lui demander la grâce d'en profiter; vous devez vous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les saints qu'elle honore, afin d'avoir part un jour au bonheur éternel dont ils jouissent. Vous devez les prier d'intercéder pour vous auprès de Dieu, et de vous obtenir les secours dont vous avez besoin.

Qu'elles sont respectables, ô mon Dieu ! les lois de cette Église que vous avez établie pour nous gouverner dans l'ordre du salut ! Les commandements qu'elle nous fait, c'est en votre nom, c'est par votre autorité qu'elle nous les fait. Je m'y soumets de tout mon cœur : donnez-moi la grâce de me conformer à son intention dans la célébration des fêtes qu'elle m'ordonne de sanctifier. La fin qu'elle se propose, c'est de nous affermir dans la connaissance et dans la foi des mystères que vous avez opérés pour notre salut ; c'est de renouveler dans notre cœur des sentiments d'amour, de reconnaissance et de confiance que nous vous devons pour tant de bienfaits; c'est de nous exciter à marcher sur les traces des saints qu'elle honore. Faites, ô mon Dieu ! que je remplisse des intentions si salutaires, que je m'occupe des mystères et des exemples qu'elle met sous mes yeux dans ces saintes solennités ; donnez-moi les dispositions où elle veut que je sois pour en tirer plus de fruit ; que je me souvienne que c'est pour moi que ces mystères ont été accomplis, et que la gloire dont jouissent les saints m'est réservée à moi-même, si j'imite les vertus qu'ils ont pratiquées.

PRATIQUE.

S'instruire de l'objet de chaque fête, et y réfléchir ce jour-là.

LIXe LECTURE.

Les dimanches la messe entendras, et les fêtes pareillement.

De toutes les œuvres de piété par lesquelles on doit sanctifier les dimanches et les fêtes, la principale, la plus indispensable, c'est d'entendre la messe; et l'Église en a fait un commandement exprès. Le sacrifice est l'action la plus sainte de la religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait : l'obligation d'y assister dans les jours consacrés à son culte est aussi ancienne que l'Église. Nous lisons dans les Actes des apôtres que le premier jour de la semaine, qui est le dimanche, les fidèles s'assemblaient pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour offrir la victime sainte, et y participer. Tous les ouvrages, qui nous restent des premiers siècles, parlent des saints mystères célébrés le dimanche : on y voit quels étaient l'ordre et la ferveur de ces saintes assemblées, l'on y aperçoit avec consolation le modèle de ce qui se pratique encore parmi nous : la messe de paroisse, où le pasteur offre le saint sacrifice au milieu de son peuple réuni, est une imitation fidèle de ce qui était observé par les premiers chrétiens; car c'est à cette messe, célébrée par votre pasteur, que vous devez assister, mon cher Théophile; et vous ne rempliriez pas l'intention de l'Église, si, n'ayant pas un empêchement légitime, vous vous contentiez d'entendre une messe basse. Dans les premiers siècles de l'Église, la seule assemblée légitime était celle où l'évêque présidait en personne. Dans la suite, lorsque les chrétiens se furent multipliés, chaque diocèse fut partagé en différentes paroisses, où l'évêque envoyait des prêtres pour les gouverner sous son autorité, pour y instruire les fidèles, célébrer le saint sacrifice, et administrer les sacrements. Depuis cet établissement, les fidèles sont dans l'obligation d'assister à la messe célébrée par leur curé, comme ils étaient obligés auparavant de se trouver aux assemblées où l'évêque présidait. La loi

qui les y oblige se trouve dans un grand nombre de conciles, qui l'ont renouvellée de siècle en siècle jusqu'à nos jours ; quelques-uns mêmes de ces conciles menacent de l'excommunication ceux qui, sans une raison légitime, y manqueraient trois dimanches de suite. Vous voyez, mon cher Théophile, que l'Église regarde ce devoir comme grave et important, puisqu'elle menace des peines les plus sévères ceux qui le négligent. Cette loi est d'ailleurs fondée sur les raisons les plus solides : chaque paroisse est une famille dont le curé est le chef et le père ; n'est-il pas dans l'ordre que ceux qui la composent se rassemblent avec leur chef pour rendre à Dieu le culte solennel de l'adoration et du sacrifice ? La messe de paroisse se dit pour tous les fidèles réunis sous un même pasteur, et en leur nom : ils doivent donc s'unir à lui dans une auguste fonction, et entendre sa voix. Les instructions que l'on y fait s'adressent à eux, elles sont plus proportionnées à leurs besoins, que le pasteur connaît mieux ; elles leur sont plus utiles que celles qui se font ailleurs. Pour satisfaire à ce précepte, il faut entendre la messe tout entière ; on ne le remplirait certainement pas, si l'on n'arrivait que lorsque la messe est déjà avancée, ou s'il y en avait une partie considérable omise. Il faut l'entendre avec attention, avec respect et avec piété ; il ne suffit pas d'être présent de corps seulement, on doit s'unir au prêtre qui, parle à Dieu au nom de tous les assistants, et s'offrir soi-même avec Jésus-Christ et avec toute l'Église. S'y distraire volontairement, promener ses regards de tous côtés, se permettre des entretiens profanes, ce n'est pas entendre la messe, ni remplir le précepte de l'Église ; c'est outrager Jésus-Christ, c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la religion. Il est à propos de vous rappeler, mon cher Théophile, ce que je vous ai déjà fait remarquer ailleurs ; c'est qu'il ne suffit pas d'assister à la messe, il faut sanctifier le jour entier : l'Église met cette action à la tête des œuvres de religion, mais elle ne nous exempte pas des autres ; il est vrai qu'elle appuie davantage sur l'obligation de la messe, parce que c'est l'action la plus importante, et qu'il faut une plus forte raison pour en être dispensé.

Votre Église, ô mon Dieu ! me prescrit, parmi les

autres œuvres de religion, d'entendre la messe les dimanches et les fêtes ; elle m'en fait une loi particulière, dont je ne puis être dispensé que par une nécessité inévitable. Son intention est que j'assiste à la messe solennelle qui est célébrée par mon pasteur, par celui que vous avez chargé du soin de mon âme. Je me soumets volontiers à cette loi : je ne me bornerai point à assister au sacrifice, je me rendrai assidu aux autres offices, autant qu'il me sera possible. Je l'ai éprouvé, ô mon Dieu ! ces exercices publics de piété me sont beaucoup plus utiles que ceux que je pourrais faire en particulier ; mes prières sont languissantes, quand elles ne sont pas accompagnées de cette douce onction que porte avec elle la prière qui se fait en union d'esprit, de cœur et de voix avec la réunion des fidèles ; c'est que vous n'y répandez pas votre bénédiction avec autant d'abondance. Vous avez dit, ô mon Dieu ! que lorsque deux ou trois personnes seraient réunies pour prier, vous vous trouveriez au milieu d'elles ; votre présence est bien plus sensible encore, quand tout un peuple, assemblé comme une famille, vous adresse ses prières avec le pasteur qui la gouverne en votre nom et par votre autorité.

PRATIQUE.

Être assidu aux offices de paroisse.

LXe LECTURE.

Tous tes péchés confesseras, au moins une fois l'an.

L'Église a fait ce commandement dans le quatrième concile de Latran ; en voici les termes : « Que tout fidèle, qui a atteint l'âge de discrétion, confesse seul fidèlement tous ses péchés à son propre prêtre, au moins une fois l'an, et qu'il ait soin d'accomplir, de tout son pouvoir, la pénitence qui lui aura été enjointe..... Que si quelqu'un, pour une cause juste, désire de se confesser à un prêtre étranger, qu'il en demande auparavant la permission à son propre pasteur, et qu'il l'obtienne, car autrement le prêtre

• étranger ne peut ni le délier ni le lier. » Remarquez, mon cher Théophile, que l'Église ordonne deux choses : la première est de se confesser au moins une fois l'année, quand on est parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire lorsqu'on est capable de discerner le bien et le mal, et par conséquent de pécher mortellement ; la seconde est de se confesser à son propre prêtre, c'est-à-dire à son curé. Elle a voulu, par ce sage règlement, remédier à deux abus : premièrement, mettre des bornes à la négligence des mauvais chrétiens qui passaient plusieurs années sans s'approcher du tribunal de la pénitence, et qui croupissaient dans leurs habitudes criminelles ; secondement, prévenir l'abus où tombaient ceux qui s'adressaient à des prêtres étrangers, dont ils n'étaient point connus, pour en obtenir plus facilement l'absolution, sans être obligés de renoncer à leurs péchés, et de changer de vie. Pour accomplir le précepte de l'Église votre mère, vous devez donc vous présenter, au moins une fois chaque année, au tribunal de la pénitence, et faire l'aveu de vos fautes à votre propre pasteur, ou à l'un des prêtres qui confessent dans son église, sous son autorité, à moins qu'il ne consente que vous le fassiez ailleurs. Quoique l'Église, par condescendance, n'exige qu'une seule confession par an, pour ne pas rebuter ceux à qui ce devoir paraît pénible et difficile, cependant elle désire qu'on y ait recours beaucoup plus souvent, et elle témoigne assez ce désir par ces mots *au moins*, qu'elle a ajoutés. Ainsi, quoiqu'il suffise absolument, pour ne pas transgresser le précepte de l'Église, de se confesser une fois dans l'année, ce n'est pas assez pour répondre à son intention, et pour remplir son désir, surtout quand on a eu le malheur de tomber dans quelque péché mortel. Dieu oblige tous ceux qui se sentent coupables de ne pas différer de se convertir à lui : il faut donc alors s'adresser sans délai à un ministre prudent et éclairé, afin d'en recevoir les conseils nécessaires pour se relever. Le précepte de l'Église, loin de les dispenser de cette obligation, n'a pour but que de les empêcher de croupir dans le péché. C'est une plaie faite à notre âme : quand on a reçu quelque blessure, diffère-t-on si longtemps à y appliquer le remède ? C'est une maladie bien plus dangereuse que celle du corps : quand le corps est at-

taqué de quelque maladie, attend-on une année entière à appeler le médecin ? On voit d'ailleurs, par l'expérience, qu'une confession par an ne suffit pas pour se soutenir dans une vie chrétienne ; ceux qui se bornent là sont presque toujours engagés dans des habitudes criminelles dont ils ne veulent pas sortir, et ils font mal cette confession. Par là, ils ne satisfont pas même au commandement de l'Eglise, car, en imposant à ses enfants la loi de la confession annuelle, elle les oblige en même temps à apporter les dispositions nécessaires pour en recevoir le fruit. S'approcher de la pénitence sans un examen sérieux, ou sans une véritable contrition, ce n'est pas remplir le précepte de l'Eglise, c'est ajouter un nouveau péché à ceux dont on était déjà coupable. En un mot, on n'accomplit point le commandement de l'Eglise par une mauvaise confession. Vous me demanderez peut-être, mon cher Théophile, en quel temps il faut remplir ce devoir que l'Eglise nous impose. Elle n'a point fixé le temps précis de la confession annuelle ; mais, comme elle ordonne dans le même canon de communier à Pâques, il est visible qu'elle désire que cette confession se fasse vers le carême, pour qu'elle serve de préparation à la communion pascale. Présentez-vous au saint tribunal dès les premiers jours du carême, et recevez avec docilité les avis de votre confesseur, pour vous préparer à cette grande action.

Vous avez préparé, Seigneur, un remède aux maux de mon âme. Le sacrement de la pénitence est un bain salutaire qui nous purifie de nos péchés. L'Eglise nous ordonne d'y avoir recours au moins une fois chaque année : ce n'est pas qu'elle ne désire de nous en voir approcher plus souvent, mais elle a voulu ménager la faiblesse de ses enfants. Serait-il possible qu'une loi si adoucie trouvât encore des trangresseurs ? pourrais-je le devenir moi-même ? Non, mon Dieu ! je ne négligerai jamais un remède que votre Eglise me présente avec autant de condescendance ; je ne me bornerai pas même à ce qu'elle me commande ; je ferai ce qu'elle désire de moi. Dès que je sentirai ma conscience chargée de quelque péché, j'irai sans délai à cette piscine salutaire. Voudrais-je demeurer dans un état où je serais votre ennemi et l'objet de votre colère ? Je sais que

le péché, quand il n'est pas rétracté, conduit à un autre : je me hâterai donc de me purifier, et de me réconcilier avec vous.

PRATIQUE.

Aller à confesse dès qu'on se sent coupable de quelque péché mortel.

LXIe LECTURE.

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.

Le quatrième commandement de l'Église est contenu dans les paroles qui suivent celles que j'ai déjà rapportées du quatrième concile de Latran; les voici : « Que tout fidèle.... reçoive avec respect, au moins à « la fête de Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, si « ce n'est que, de l'avis de son propre prêtre, et pour « quelque cause juste et raisonnable, il jugeât devoir « s'abstenir pendant quelque temps de la communion : « s'il y manque, qu'on lui interdise l'entrée de l'Église « pendant sa vie, et qu'après sa mort il soit privé de « la sépulture chrétienne. » Jugez, mon cher Théophile, de l'importance de ce précepte, par la sévérité de l'Église à en punir la transgression. Si cette tendre mère décerne la peine la plus terrible contre ses enfants qui ne satisfont pas au devoir pascal, c'est qu'elle connaît la nécessité de recevoir cette nourriture céleste; elle a appris de Jésus-Christ même que, si nous ne mangeons sa chair et si nous ne buvons son sang, nous n'aurons point de vie en nous. Elle commande donc, à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion, de communier au moins une fois l'année, dans la quinzaine de Pâques, avec le respect dû au très-saint sacrement de l'Eucharistie; et elle veut que chacun remplisse ce devoir dans sa propre paroisse. Ce qui l'a engagée à faire ce commandement, c'est l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens pour cet auguste sacrement, qui est la source de la vie spirituelle. Les premiers fidèles communiaient très-souvent : ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu,

ils ne connaissaient point de douleur plus sensible que celle d'en être privés. Dans la suite, la charité se refroidissant, on s'est éloigné de la sainte communion, et beaucoup de chrétiens en étaient venus au point de passer plusieurs années sans s'approcher de la sainte table. C'est pour arrêter un si grand mal, qu'elle a exigé de tous ses enfants, sous les peines les plus sévères, qu'ils reçussent, au moins à Pâques, la divine Eucharistie. Quoiqu'elle ne les oblige qu'à une seule communion par an, elle désire cependant qu'ils s'en approchent plus souvent; par exemple, aux fêtes solennelles. Elle a même déclaré, dans le concile de Trente, qu'elle souhaitait qu'à chaque messe tous les fidèles qui y assistent communiassent réellement, afin de retirer plus de fruit du sacrifice. Ainsi, en ne communiant qu'à Pâques, on accomplit à la rigueur le précepte de l'Eglise; mais on ne remplit pas l'étendue de son désir. En effet il est difficile qu'une seule communion par an suffise pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce; il est même à craindre qu'on ne satisfasse point au précepte, parce qu'on s'expose à communier indignement, et une mauvaise communion, loin d'être l'accomplissement du précepte, est un outrage fait à l'Eglise, et un sacrilége horrible. Elle nous commande de communier *avec respect*, et ce respect consiste principalement à y apporter une conscience purifiée de tout péché mortel; c'est pour nous marquer cette intention, qu'elle veut qu'on diffère pendant quelque temps la communion pascale, quand on a une cause juste et raisonnable. Il n'y a point de cause plus juste de la différer, que le besoin de se purifier; mais remarquez-bien, mon cher Théophile, que ce délai doit être employé à se préparer, et qu'on doit faire tous ses efforts pour en abréger le temps; car, quoique la quinzaine soit passée, l'obligation de communier subsiste toujours, jusqu'à ce qu'on l'ait remplie; c'est une dette dont on n'est pas libre, pour ne l'avoir pas acquittée dans le temps marqué, mais qui dure jusqu'à ce qu'on y ait satisfait.

Elle est trop douce à mon cœur, cette loi de votre Eglise, ô mon Dieu! pour que j'y manque jamais. Quel bonheur n'est-ce pas pour moi de m'asseoir à votre table sainte, de recevoir votre corps adorable, et de

m'unir à vous de la manière la plus étroite ! Serais-je assez ennemi de moi-même pour me priver volontairement d'un avantage si précieux ? Non : j'y courrai avec le plus vif empressement ; je ne m'en tiendrai pas à la lettre du précepte. Vous désirez, ô mon Dieu ! et votre Eglise, toujours animée de votre Esprit, souhaite que je reçoive souvent la divine Eucharistie : je ferai mes efforts pour y être admis à toutes les fêtes solennelles. Plus je mangerai souvent ce pain des anges, plus je serai heureux ; si j'avais le malheur de m'en rendre indigne, et de forcer votre ministre à m'en éloigner pour un temps, je me soumettrais humblement à ses avis ; et j'emploierais ce délai à gémir de mon indignité, à me purifier de mes péchés, et à me mettre au plus tôt en état d'en approcher.

PRATIQUE.

Se mettre en état de communier aux fêtes solennelles.

LXIIe LECTURE.

Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement.

L'Église nous commande de jeûner pendant tout le carême, les veilles de certaines fêtes solennelles, et les trois jours de chaque saison, que l'on nomme les *quatre-temps*. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas, et à s'abstenir de certains aliments, comme de la viande, etc. On appelle *carême* ou *quadragésime*, les quarante jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques. Le jeûne du carême est de la plus haute antiquité, et l'institution en vient des apôtres mêmes. Quelle autorité ne donne pas à la loi du jeûne une origine aussi ancienne et aussi respectable ! Quels poids n'y ajoute pas cet usage si solennel, si universel, pratiqué pendant tant de siècles ! Le jeûne du carême a été établi pour imiter celui de Notre-Seigneur, et pour nous préparer à célébrer dignement la grande fête de Pâques. Ce jeûne a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres : dans les autres jeûnes, on prenait

son repas après l'heure de none, c'est-à-dire à trois heures du soir; au lieu que dans le carême on demeurait sans manger et sans boire jusqu'après l'heure de vêpres, c'est-à-dire jusqu'à six heures du soir. Pendant tout ce temps de pénitence, tous les chrétiens vivaient dans la retraite et le silence, interrompant le sommeil de la nuit par de longues veilles, pour gémir devant Dieu, et pleurer leurs péchés, s'occupant une bonne partie du jour à la lecture et à la prière, et nourrissant les pauvres de ce qu'ils se retranchaient à eux-mêmes par mortification. Cette ferveur de nos pères s'est soutenue pendant plusieurs siècles; mais enfin le relâchement s'introduisit ensuite par degrés; l'on avança insensiblement le repas jusqu'à midi, et, pour conserver une ombre de l'ancienne discipline, l'office du soir fut aussi avancé en même temps : c'est pour cette raison que, dans le carême, les vêpres se disent avant midi. Alors on crut pouvoir prendre sur le soir un peu de nourriture, pour supporter plus aisément le jeûne jusqu'au lendemain; et l'Eglise a toléré cette *collation*, pourvu qu'elle soit légère, et qu'elle ne puisse pas être censée un repas, car il est essentiel pour le jeûne de ne faire qu'un repas. Le jeûne des quatre-temps a été établi pour consacrer par la pénitence toutes les saisons de l'année, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre, et pour le prier de donner à son Eglise de bons ministres; car c'est alors que ceux qui se destinent aux augustes fonctions de l'autel reçoivent les ordres sacrés. Enfin les *vigiles* sont les jours qui précèdent les principales fêtes. On les appelle ainsi, parce qu'autrefois les fidèles s'assemblaient dans les églises la veille des grandes solennités, et qu'ils y passaient une partie de la nuit à louer Dieu par le chant des psaumes et par la lecture des livres saints, comme on fait encore la veille de Noël. On jeûne ces jours-là pour se disposer à bien célébrer ces fêtes, et à en tirer plus de fruit.

La loi du jeûne est imposée à tous les fidèles généralement; il faut, pour en être dispensé, que la faiblesse de l'âge, ou des infirmités, ou des travaux rudes et fatigants mettent hors d'état de jeûner. C'est donc un grand péché de ne point observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, quand on n'a point de cause légitime de dis-

pense : les violer sans nécessité, c'est pécher contre Dieu même, qui nous ordonne d'obéir à l'Eglise. On voit cependant un grand nombre de chrétiens qui, sans aucune raison, manquent à la loi du jeûne, mais cette loi n'en subsiste pas moins, et la multitude des prévaricateurs ne saurait ni l'anéantir ni affaiblir. Il est vrai, mon cher Théophile, que l'Eglise ne vous assujettit à la loi du jeûne qu'à cet âge où la santé étant affermie, l'homme formé ne peut plus en recevoir de dangereuses atteintes : c'est une condescendance de cette tendre mère, toujours attentive à ce qui intéresse ses enfants ; mais cette indulgence même doit vous rendre plus fidèle à observer la loi, lorsqu'elle juge que vous pouvez le faire sans danger ; et, quoique l'on ne soit rigoureusement obligé au jeûne qu'à l'âge de vingt-un ans, les jeunes gens n'en doivent pas moins s'exercer à la mortification, à proportion de leurs forces, en retranchant quelque chose de leurs repas ordinaires, en se refusant les petites douceurs dont la privation ne peut altérer leur santé. Il en est de même de ceux que leurs infirmités où d'autres raisons exemptent de la rigueur du jeûne ; s'ils ne peuvent accomplir la pénitence entière, ils doivent en faire au moins une partie, et s'unir d'esprit et de cœur à la pénitence de l'Eglise, et suppléer par d'autres bonnes œuvres à ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Que nous avons dégénéré du zèle et de la piété de nos pères, ô mon Dieu ! notre pénitence n'est rien maintenant, si on la compare à celle des premiers temps. Les plus grandes austérités suffisaient à peine à leur ferveur, et nous sommes rebutés, découragés par les plus légères privations. Renouvelez parmi nous, Seigneur, l'esprit de pénitence dont ils étaient animés ; nous n'avons pas moins de péchés à expier, ni moins de passions à dompter. Pourquoi donc serions-nous moins pénitents qu'ils ne l'ont été ? Soyons au moins exacts à faire le peu que l'Eglise exige de nous maintenant. Quelque adouci que soit le jeûne, tel qu'on le pratique aujourd'hui, vous voulez bien vous en contenter, mon Dieu ! nous l'unissons au vôtre, pour qu'il reçoive de la force et de la vertu. Si la faiblesse de l'âge me dispense de la loi du jeûne, faites que je prenne quelque part à la pénitence générale, en n'accordant aux besoins de mon

corps que ce qui est absolument nécessaire, et que je supplée à ce que je ne peux pas faire, par une vigilance plus exacte sur moi-même, par des prières plus assidues, plus ferventes, et surtout par un travail plus constant, et par une docilité plus parfaite.

PRATIQUE.

Avant l'âge de vingt-un ans, pratiquer quelque légère mortification dans les jours de jeûne.

LXIIIe LECTURE.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.

L'Église, par ce dernier commandement, nous interdit l'usage de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine. Le respect que vous devez, mon cher Théophile, à l'autorité qui vous impose ce devoir, la sagesse des motifs sur lesquels il est fondé, tout vous engage à le remplir fidèlement. C'est l'Eglise qui vous le prescrit; Jésus-Christ l'a établie pour gouverner les hommes dans l'ordre du salut, et il veut que nous lui obéissions comme à lui-même; c'est d'elle qu'il a dit : « Qui vous écoute m'écoute; qui vous méprise me « méprise. » Quel est la fin que l'Eglise se propose en nous ordonnant l'abstinence? C'est d'entretenir dans ses enfants l'esprit de pénitence que Jésus-Christ n'a cessé de recommander lorsqu'il était sur la terre, et qui est l'abrégé de sa divine morale; c'est, en mortifiant le corps, d'affaiblir les passions, de nous faire expier nos fautes passées, et nous préserver de nouvelles chutes. Nous sommes pécheurs, et, à ce titre, obligés de faire pénitence; nous sommes malades, et nous devons travailler à nous guérir. Nous avons tous des péchés à expier; c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie, et que l'on satisfait à la justice divine : nous avons tous des passions à dompter; c'est en retranchant tout ce qui peut les flatter, qu'on les surmonte. L'Eglise, qui connaît le besoin que nous avons de ce remède, et l'éloignement que nous sentons à le pren-

dre, vient au secours de notre faiblesse ; elle nous en fait le commandement exprès, pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre : c'est une bonne mère qui, voyant la répugnance de ses enfants à prendre une potion amère, mais nécessaire, use par tendresse de toute son autorité pour les y résoudre : mais, outre cette vue générale que l'Eglise se propose en nous imposant la loi de l'abstinence, elle en a encore de particulières que vous ne devez pas ignorer. Comme elle a consacré le dimanche à la mémoire de la résurrection du Sauveur, de même elle a consacré le vendredi au souvenir de ses humiliations et de sa croix, toujours dans le même esprit, mais d'une manière bien différente ; car, au lieu que le dimanche est pour elle le jour d'une sainte joie, parce que la résurrection de Jésus-Christ, qu'elle y honore, est le principe de notre justification et le fondement de notre espérance ; le vendredi a toujours été pour elle un jour de pénitence et de mortification, parce que ce sont nos péchés qui ont attaché le Fils de Dieu à la croix, et qu'il est juste que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la rédemption. C'est pour cette raison que, dans les premiers siècles de l'Eglise, tous les vendredis étaient des jours de jeûne. On jeûnait aussi le samedi pour honorer la sépulture de Notre-Seigneur et pour se préparer à la sanctification du dimanche. Dans la suite, on a réduit le jeûne du vendredi et du samedi à une simple abstinence, c'est-à-dire à s'abstenir de l'usage de la viande ; l'Eglise en a fait une loi à laquelle tout chrétien doit se soumettre. Les enfants mêmes n'en sont pas exempts, dès qu'ils peuvent l'observer : il n'y a que l'impuissance réelle d'obéir au précepte qui en dispense devant Dieu. N'écoutez donc pas, mon cher Théophile, ces mauvais chrétiens qui disent que c'est une chose indifférente devant Dieu que d'user de tels ou tels aliments. Sans doute ce n'est pas la distinction des aliments qui en elle-même honore Dieu ; mais ce n'est point une chose indifférente devant Dieu que d'obéir ou de désobéir à l'autorité qu'il a lui-même établie ; ce n'est pas une chose indifférente devant Dieu d'entretenir ou d'éteindre l'esprit de pénitence qu'il nous a lui-même si fort recommandé. N'imitez pas ceux qui, sans aucune raison, sur les plus

légers prétextes, se permettent l'usage de la viande les jours où elle est défendue. Plus ce désordre devient commun, plus il faut en gémir comme d'un très-grand scandale, et s'affermir pour ne pas se laisser entraîner au torrent de l'exemple. C'est une preuve sensible de l'affaiblissement de la foi et de l'indifférence pour le salut dans une multitude de chrétiens.

Je suis pécheur, ô mon Dieu ! et un pécheur ne peut se sauver sans faire pénitence. Si les mortifications qui doivent satisfaire à votre justice étaient laissées à mon choix, je n'aurais pas le courage de me les imposer à moi-même : l'Église, pour soutenir ma faiblesse, me prescrit celles que je dois pratiquer ; c'est un motif de plus pour m'y déterminer, et les œuvres qu'elle me commande en ont plus de valeur devant vous ; l'obéissance leur donne un nouveau prix ; unies d'ailleurs avec celles de tous les fidèles, elles en sont plus propres à vous faire une sainte violence ; je dois m'estimer heureux de trouver, dans cette union, de quoi suppléer à l'imperfection de ma pénitence. J'observerai fidèlement, ô mon Dieu ! la loi de votre Église ; et l'exemple de ceux qui la violent n'ébranlera jamais ma résolution : je l'observerai moi-même dès à présent, et par la suite je la ferai respecter par tous ceux qui dépendront de moi. Je gémirai des scandales dont je serai témoin, mais je ne les imiterai jamais.

PRATIQUE.

Gémir de voir la loi de l'Église si ouvertement violée.

LXIVe LECTURE.

Du péché.

Fili mi, cave ne aliquandò peccato consentias, et prætermittas præcepta Domini Dei tui.

Mon fils, gardez-vous de consentir jamais au péché, et de violer les préceptes du Seigneur votre Dieu. *Tob.*, 4.

Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu : on désobéit à Dieu lorsqu'on fait ce qu'il défend, ou lors-

qu'on manque de faire ce qu'il commande. Le péché offense Dieu, il fait injure à Dieu ; le péché est une révolte contre la souveraine majesté ; celui à qui l'on désobéit est le maître de l'univers, tout lui est soumis, excepté le pécheur. C'est un esclave qui dit insolemment à son maître : Je ne vous servirai point, je ne vous obéirai point. Quoi de plus injurieux ? De plus, le péché est une ingratitude monstrueuse : ce Dieu que nous offensons est celui qui nous a créés, qui nous conserve, et nous comble de biens dans le temps même que nous l'offensons ; le pécheur est un enfant chéri qui outrage un bon père : quelle noirceur ! Vous n'aviez peut-être jamais compris l'énormité du péché, mon cher Théophile ; cette première réflexion commence à vous en donner une juste idée. Pour le comprendre encore mieux, considérez que c'est le péché qui a donné la mort à votre Dieu ; jetez les yeux sur la croix, et voyez ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour expier nos péchés : cette pensée est bien capable de vous en faire concevoir une vive horreur. Qu'est-ce donc que le péché, puisque, pour l'expier, il a fallu que le Fils de Dieu souffrît un supplice si cruel et si ignominieux ? Enfin considérez les châtiments terribles dont Dieu punit le péché : tous les maux répandus sur la terre, les misères de la vie, les douleurs, les maladies, la mort, sont les suites d'un seul péché, du péché de notre premier père. « Le mal, dit l'Apôtre, est entré dans le « monde par un seul homme, en qui tous ont péché ; » c'est ce qu'on appelle le *péché originel*, parce qu'il se contracte en naissant : il est la source de tous les autres, de ceux que nous commettons par notre propre volonté, et que l'on appelle *péchés actuels*. Le péché actuel se commet en quatre manières : par pensées, par paroles, par actions, et par omissions. La loi de Dieu ne défend pas seulement l'action mauvaise, elle en défend aussi la pensée et le désir. Elle n'arrête pas seulement la main et la langue, elle règle encore l'esprit et le cœur. C'est dans le cœur que commence la désobéissance ; le cœur est la source du péché ; les paroles et les actions n'en sont que les effets extérieurs.

Il y a deux sortes de péchés actuels, le mortel et le véniel. Un péché est mortel, quand la matière est considérable et qu'on le commet avec un parfait consen-

tement. C'est le plus grand de tous les maux. Il nous fait perdre la grâce sanctifiante, et le droit à l'héritage céleste ; il donne la mort à notre âme, en la séparant de Dieu, qui est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps ; il nous rend dignes de la damnation éternelle : quand on a le malheur de commettre un péché mortel, on devient l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu, l'objet de sa haine et de ses vengeances éternelles. Mon Dieu ! y a-t-il un mal comparable à celui-là ? Quelle horreur ne devez-vous pas avoir de ce péché, mon cher Théophile ! avec quel soin ne devez-vous pas l'éviter ! Non, il n'y a rien que l'on ne doive être disposé à souffrir plutôt que de commettre un seul péché mortel. La pieuse mère de saint Louis était dans ces sentiments, lorsqu'elle disait à son fils encore enfant : « Vous savez, mon fils, « combien je vous aime ; cependant je serais moins « affligée de vous voir mourir que de vous voir tomber « dans un seul péché mortel. » Le jeune prince n'oublia jamais cette leçon, et il en profita si bien, qu'il vécut toujours dans la crainte de Dieu et dans l'éloignement du péché. Je vous dis la même chose, mon cher Théophile, craignez le péché plus que la mort ; fuyez le péché comme vous fuiriez le serpent : si vous rencontriez un serpent prêt à vous dévorer, avec quel empressement ne vous en éloigneriez-vous pas ! La frayeur vous ferait prendre aussitôt la fuite, encore craindriez-vous que votre fuite ne fût pas assez prompte. Ah ! mon cher Théophile, faites du moins, pour sauver votre âme, ce que vous feriez pour la conservation de votre corps. Evitez même les péchés véniels, c'est-à-dire ceux qui n'ôtent pas la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblissent ; qui ne nous rendent pas dignes de la damnation éternelle, mais qui nous rendent dignes des peines temporelles. Le plus petit péché est un grand mal, parce qu'il offense Dieu. D'ailleurs les péchés véniels, quand on les néglige, conduisent insensiblement au péché mortel. Celui qui néglige les petites fautes, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu dans les grandes, et enfin il se perdra infailliblement. Ne commettez donc jamais un seul péché de propos délibéré et avec réflexion, mais plutôt évitez, selon le précepte de l'Apôtre, jusqu'à l'apparence du mal.

Inspirez-moi pour le péché toute la haine qu'il mérite, ô mon Dieu ! faites que je le craigne plus que tous

les maux de cette vie ; que je le regarde comme le souverain mal, comme le seul mal qui soit à craindre. Eh ! comment oserais-je, moi qui ne suis qu'un ver de terre, me révolter contre votre suprême Majesté ? Serais-je assez ingrat pour outrager le père le plus tendre et le plus aimable ? Est-il rien de plus malheureux que d'être éloigné de vous, que de devenir votre ennemi, l'objet de votre colère, de votre indignation? Non, mon Dieu, je ne me séparerai jamais de vous : ah ! plutôt mourir que de vous offenser. Donnez-moi votre grâce, pour que je veille sur toutes mes pensées, sur toutes mes paroles, sur toutes mes actions, afin qu'il n'y en ait aucune qui soit opposée à votre sainte loi. Fortifiez, Seigneur, cette résolution que je prends devant vous, c'est vous qui la mettez dans mon cœur ; conservez votre ouvrage, et ne permettez pas que la violence de mes passions, ou la séduction des mauvais exemples, détruise jamais, ni même qu'elle affaiblisse la volonté sincère où je suis de vous obéir et de vous servir jusqu'au dernier instant de ma vie.

PRATIQUE

Craindre le péché plus que la mort.

LXVe LECTURE.

Des péchés capitaux : de l'orgueil.

Superbiam nunquàm in tuo sensu aut in tuo verbo dominari permittas, in ipsâ enim initium sumpsit omnis perditio.

Mon fils, ne souffrez jamais que l'orgueil domine, ou dans vos pensées, ou dans vos paroles, car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé. *Tob.* 4.

On réduit ordinairement tous les péchés, que l'homme peut commettre, à sept péchés principaux, qui sont comme les sources d'où coulent tous les autres. Ce sont l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous tracer le tableau de chacun de ces vices et des malheureux effets qu'ils produisent, afin que vous en conceviez de l'horreur et que vous les évitiez avec

plus de soin. Commençons par le premier, le plus grand et le plus dangereux de tous, qui est l'orgueil. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine en vous ; c'était un des premiers avis que Tobie donnait à son fils : c'est par ce vice que tous les maux ont commencé. L'orgueil est une estime et un amour déréglés de soi-même, dont l'effet est de se préférer aux autres, et de ne rapporter tout qu'à soi, et rien à Dieu. L'orgueil offense Dieu, en ce que nous nous glorifions de ses dons, au lieu de lui en renvoyer la gloire. De là viennent la vanité et le désir déréglé de l'estime et des louanges : l'orgueilleux veut être admiré et applaudi ; dans tout ce qu'il fait et dans tout ce qu'il dit, il ne se propose que de s'attirer des éloges ; dès qu'il a obtenu l'approbation des hommes, il est content. La flatterie la plus grossière, il la reçoit avec avidité, il la recherche même avec empressement ; si on la lui refuse, il s'aigrit, il s'irrite. De là l'hypocrisie : l'orgueilleux cache avec soin les défauts qu'il a, et il affecte des vertus qu'il n'a pas ; il a une attention continuelle à s'attirer les regards publics, et à paraître meilleur qu'il n'est en effet. De là le mépris du prochain : la haute opinion que l'orgueilleux a de lui-même et de son propre mérite fait qu'il méprise les autres ; comme il se croit fort au-dessus d'eux, il tient à leur égard une conduite pleine de fierté, il leur parle avec hauteur, il prend avec eux un air dédaigneux. De là enfin la désobéissance : l'orgueilleux ne veut point se soumettre aux ordres de ses supérieurs : il reçoit mal les avis qu'on lui donne : toute autorité le blesse et le révolte, il ne se croit pas fait pour obéir. Que ce vice est haïssable, mon cher Théophile ! fuyez-le donc avec grand soin. Lorsque des sentiments d'orgueil s'élèvent dans votre cœur, demandez à Dieu qu'il éloigne de vous les yeux altiers ; rappelez-vous les paroles de l'Apôtre : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Si vous « l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous, comme « si vous ne l'eussiez pas reçu ! » Souvenez-vous que l'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et que Dieu se plaît à confondre les orgueilleux, au lieu qu'il accorde sa grâce aux humbles. L'humilité chrétienne est la vertu opposée à l'orgueil ; elle est le fondement de toutes les vertus ; l'homme humble connaît le fonds de misères qui est en lui, il se méprise lui-même, et il consent

à être méprisé des autres. En effet, si nous réfléchissons sur ce que nous sommes véritablement, quels sujets ne trouverons-nous pas de nous humilier! Sans parler des infirmités du corps, de ce corps sorti de la poussière, et destiné à y retourner bientôt, considérons quel est l'état de notre âme: qu'y verrons-nous? Ignorance dans l'esprit, corruption dans le corps: quel penchant pour le mal! quelle inconstance dans le bien! Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché, s'il y a en nous quelque chose de bon et d'estimable, nous l'avons reçu de Dieu; les avantages de l'esprit et du corps, les dons de la nature et de la grâce, tout vient de Dieu. Un homme pénétré de cette vérité est bien éloigné de s'enorgueillir, de rechercher les louanges, ou d'ambitionner de vains honneurs. Il est ennemi de l'ostentation et du faste; loin de mépriser les autres, il les croit meilleurs que lui; s'il trouve en lui quelques bonnes qualités, il en rapporte à Dieu toute la gloire; mais il fait beaucoup plus d'attention à ses défauts, et il s'en humilie devant Dieu. Ce sentiment d'humilité, cette disposition de l'âme plaisent beaucoup à Dieu et attirent sur elle les regards de sa miséricorde. Dieu répand avec abondance ses grâces sur une âme humble; plus elle s'abaisse, plus il l'élève. Heureux ceux qui sont humbles de cœur, parce qu'ils seront comblés des bénédictions du Seigneur! Malheur aux âmes hautaines et présomptueuses, parce que Dieu les couvrira de confusion!

Je le reconnais, ô mon Dieu! l'orgueil est un de mes vices et la plaie la plus profonde de mon âme. Je suis né dans le péché, le néant est mon origine; je ne suis que misère et indigence; ce corps dont j'ai tant de soin sera bientôt la proie des vers et de la pourriture; cependant, ô folie! je m'élève, je crois être quelque chose, je veux que l'on m'estime. Oui, mon Dieu, à vous seul appartiennent l'honneur et la gloire: notre partage est la honte et la confusion. Tout ce que j'ai, je le tiens de votre libéralité; tout ce que je suis, je ne le suis que par votre miséricorde; c'est à vous que je dois l'hommage de tout, sans rien prétendre à la gloire qui vous en revient. Qu'elle soit à vous tout entière, ô mon Dieu! et malheur à moi, si je voulais en détourner sur moi la moindre partie! Les biens mêmes que vous m'avez ac-

cordés, loin de m'inspirer de l'orgueil, sont pour moi un sujet d'humiliation, par le mauvais usage que j'en fais. Combien d'autres en auraient mieux profité que moi ! Ne m'abandonnez pas, Seigneur, à l'esprit d'orgueil : accordez-moi l'humilité, cette vertu si précieuse à vos yeux, cette vertu avec laquelle on est sûr de vous plaire, et à laquelle vous ne refusez rien.

PRATIQUE.

Demander souvent à Dieu la vertu de l'humilité.

LXVIe LECTURE.

De l'avarice.

Cavete ab omni avaritiâ.... Avaro nihil est scelestius.

Gardez-vous de toute avarice... Il n'y a rien de plus détestable que l'avare. *Luc*, 12. *Eccl.*, 10.

L'avarice est un attachement déréglé aux biens de la terre. Ce n'est pas un péché d'avoir des richesses, mais c'en est un d'y attacher son cœur, de les rechercher avec empressement, de mettre son bonheur à les posséder, d'employer des voies injustes pour s'en procurer. « L'amour des richesses, dit saint Paul, est la racine de tous les maux. » Il produit l'oubli de Dieu, en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet dont il s'occupe uniquement; c'est pour cela que le même apôtre appelle l'avarice une idolâtrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut, quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune; on n'est guère touché du désir et de l'espérance des biens éternels, quand on est si fort occupé du soin d'amasser des biens temporels; et il est à craindre que l'on ne cesse d'être chrétien quand on a la passion de devenir riche. Aussi le même apôtre assure-t-il que plusieurs, pour s'être livrés à cette passion, en sont venus jusqu'à perdre la foi. L'avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme attaché à ses richesses est insensible à la misère du pauvre; il ne connaît point le sentiment de la pitié. Un autre excès presque incroyable où porte cette passion

insensée, c'est que l'avare s'oublie lui-même, devient insensible à ses propres besoins, préfère son argent à sa santé, à sa vie même, et se refuse le nécessaire, de peur de diminuer son trésor : il accumule ses richesses, sans en faire usage ; il est indigent au milieu de ses biens, et il manque de tout au sein de l'abondance. Quelle folie ! Enfin ce vice produit la duplicité. L'avare, pour avoir le bien d'autrui qu'il désire, emploie le mensonge, la fraude et l'injustice. « Rien n'est plus injuste « dit le Saint-Esprit dans l'Écriture, que celui qui aime « l'argent : un tel homme vendrait son âme. » Quand on est dominé par cette passion, on ne connaît plus ni bonne foi, ni honneur, ni conscience ; on devient injuste, fourbe, violent ; tous les moyens, même les plus criminels, sont employés pour grossir le trésor où l'on a attaché son cœur ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette passion se fortifie avec l'âge. La réflexion, les années affaiblissent les autres passions ; mais l'avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus un avare avance vers ce moment fatal où il faut tout abandonner, plus il s'attache à son misérable trésor ; plus la mort approche, plus il tient à son argent, et plus il le regarde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. « Insensé, « lui dit Notre-Seigneur dans l'Évangile, cette nuit « même on va te redemander ton âme : pour qui seront « les richesses que tu as amassées ? » Il laissera ses richesses à d'autres, et il ne lui restera qu'un sépulcre dans la suite de tous les âges. Gardez-vous bien, mon cher Théophile, d'une passion si déraisonnable et si dangereuse. « Instruit à l'école de Jésus-Christ, ne cher- « chez point à amasser des trésors sur la terre, où les « vers et la rouille les mangent, et où les voleurs les dé- « terrent et les dérobent ; mais travaillez à amasser des « trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni vers « qui les consument, ni voleurs qui les dérobent. » Efforcez-vous d'acquérir la vertu opposée à l'avarice : cette vertu est un détachement chrétien des biens de ce monde, soit dans la pauvreté, soit dans l'opulence. Si vous êtes pauvre, ne portez point envie à ceux qui sont riches ; ne désirez pas de le devenir vous-même. Ces biens fragiles et périssables ne font qu'irriter nos désirs, loin de les satisfaire ; le juste est plus heureux

avec le peu qu'il possède, que les méchants avec leurs grandes richesses; les trésors injustes ne serviront de rien, mais la justice délivrera de la mort. « Ne craignez point, mon fils, disait le saint homme Tobie à « son fils; il est vrai que nous sommes pauvres, mais « nous aurons beaucoup de biens si nous craignons « Dieu, si nous nous éloignons de tout péché, et si nous « faisons de bonnes actions. » Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, nous devons être contents. Si vous êtes riche, n'attachez point votre cœur à vos richesses; songez que vous n'emporterez rien avec vous, et qu'elles deviendront un jour la proie d'un héritier avide qui attend votre mort pour s'en saisir. Répandez-les dans le sein des pauvres, et, par ce saint usage, vous vous ferez un trésor qui ne périra jamais.

Quelle folie, ô mon Dieu! de mettre son affection dans des biens périssables, de les multiplier sans mesure, de faire consister son bonheur à les entasser sans en jouir! Il faut que l'homme soit bien aveugle pour ne pas voir combien cette passion est honteuse et déraisonnable. Hélas! Seigneur, je puis tomber moi-même dans cet excès, puisque d'autres y sont tombés; je n'en suis pas moins capable qu'eux si votre grâce ne m'en préserve. Daignez me l'accorder, cette grâce, ô mon Dieu! Si vous me donnez un jour des richesses, ne permettez pas que j'y attache mon cœur; ne permettez pas non plus que j'en abuse en les employant à satisfaire mes passions, à vivre dans les délices et dans la mollesse. Vous voulez qu'elles servent à mon salut en devenant entre mes mains la ressource des pauvres: faites que je réponde aux vues de votre Providence en soulageant leurs misères, et, pour en détacher efficacement mon cœur, faites que je me rappelle souvent les malédictions terribles que vous prononcez dans l'Evangile contre les riches qui ne font pas un saint usage de vos bienfaits, et les récompenses magnifiques que vous promettez à ceux qui emploieront leurs richesses à soulager les malheureux.

PRATIQUE.

Faire quelques petites aumônes dès l'enfance, pour s'accoutumer de bonne heure à la bienfaisance chrétienne.

LXVIIe LECTURE.

De la luxure.

Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem. Dieu ne nous a point appelés pour être impurs, mais pour être saints *Thess.*, 4.

La luxure est une affection criminelle pour les plaisirs contraires à la chasteté chrétienne. Rien n'est plus indigne de l'homme que ce vice honteux; rien n'est plus opposé à la sainteté de notre vocation; des chrétiens ne devraient pas même le connaître. « Qu'on n'entende jamais parler parmi vous de quelque impureté « que ce soit, » dit l'apôtre saint Paul. Pour concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite, il n'y a qu'à considérer les malheureux effets dont il est la cause. Il produit la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la religion, l'endurcissement du cœur, et l'horreur de la mort. Que ses suites sont affreuses, mon cher Théophile! vous allez voir comment elles naissent de la luxure. Un homme livré à ce vice sait que Dieu l'a en horreur, il ne l'envisage que comme un vengeur sévère des excès que ce vice fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentiments d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur. Les exercices de la religion ne peuvent s'allier avec ce vice honteux; quand on s'y est une fois abandonné, on n'a plus de goût pour les pratiques de piété : la prière ennuie, on la néglige; la parole de Dieu ne prononce que des anathèmes contre ceux qui s'y livrent, on ne l'entend plus; pour s'approcher des sacrements, il faudrait renoncer à ce vice, on les abandonne; la fréquentation des offices divins ferait naître des remords, on s'en éloigne. En étouffant ainsi le cri de la conscience, on tombe dans l'endurcissement, c'est-à-dire dans un état d'insensibilité où l'on n'est plus touché de rien : on s'aveugle sur ses devoirs, sur sa réputation, sur sa santé; on oublie tous ses intérêts; on n'écoute ni avis, ni remontrances; on ne songe qu'à se satisfaire à quelque prix que ce soit; on ne

craint que ce qui peut troubler la jouissance de ses plaisirs criminels. De là l'horreur de la mort qui tourmente le voluptueux, parce qu'elle doit le séparer de ce qu'il aime, et le faire paraître au redoutable jugement de Dieu. Détestez donc, mon cher Théophile, un vice si funeste, et affermissez-vous, avec la grâce de Dieu, dans la vertu contraire, dans la chasteté chrétienne, qui nous règle, par rapport à la pureté, selon l'état où la Providence nous place. Cette belle vertu nous rend semblables aux anges mêmes; elle est infiniment agréable à Dieu, et il la récompense d'une manière magnifique, souvent dès cette vie. Notre-Seigneur promet le ciel à ceux qui la pratiqueront. « Bienheureux ceux « qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu. » Pour conserver cette vertu, qui est exposée à bien des dangers, il y a deux moyens que Jésus-Christ lui-même nous a enseignés dans l'Évangile : la vigilance et la prière. « Veillez, nous dit-il, et priez, afin que vous n'entriez « point en tentation. » Veiller sur soi-même, c'est se précautionner contre tout ce qui pourrait donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu. Il faut veiller sur ses yeux, afin de ne jamais les arrêter sur aucun objet dangereux; il faut veiller sur ses oreilles, pour ne jamais écouter de mauvais discours; il faut veiller sur son esprit, pour en chasser toutes les pensées, toutes les idées contraires à la pureté; il faut veiller sur son cœur, pour y étouffer tous les mauvais désirs dès le premier instant qu'ils s'y font sentir. Souvenez-vous bien, mon cher Théophile, que vous devez résister dès le commencement de la tentation. « Aussitôt qu'une « pensée déshonnête s'élèvera dans votre esprit, dit « saint Bernard, rejetez-la avec force; et elle s'éloigne- « ra de vous; mais, si vous vous y arrêtez, cette image « produira dans votre cœur un plaisir funeste à votre « innocence; ce plaisir vous conduira au consentement, « le consentement à l'action, l'action à l'habitude, « l'habitude à la nécessité, et la nécessité à la mort « éternelle. » En rejetant aussitôt avec force toutes les pensées dangereuses, on évite cet affreux enchaînement de malheurs. Secondement, il faut avoir recours à la prière dès que l'on sent les premiers mouvements de cette passion. Jetez-vous alors entre les bras de Dieu, et dites-lui avec confiance, comme les apôtres : « Sau-

• vez-moi, Seigneur, sans vous je périrai. • N'attendez pas même que vous soyez tenté pour recourir à Dieu. Priez-le souvent et avec ferveur, ou de vous préserver de ces tentations, ou de vous donner la force de les surmonter. Si vous êtes fidèle à cette pratique, soyez sûr que vous remporterez la victoire, et que vous tirerez même avantage de la tentation pour vous affermir dans la vertu.

Je suis bien résolu, ô mon Dieu ! de les employer, ces deux moyens que vous nous enseignez vous-même pour conserver la pureté. Je veillerai sur tous mes sens, afin de ne donner aucune entrée au démon dans mon cœur. Je détournerai mon esprit de toutes les mauvaises pensées aussitôt que je m'en apercevrai. Donnez-moi, Seigneur, votre crainte, et rendez impuissants tous les efforts que l'ennemi de mon salut fera pour me perdre. Dans toutes mes tentations j'aurai recours à vous avec une entière confiance. Je vous crierai du fond de mon cœur : Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! ayez pitié de moi ; ne permettez pas que rien ternisse la pureté de mon âme et de mon corps ; donnez-moi un attachement inviolable pour cette belle vertu qui nous rapproche de vous, qui nous unit à vous, ô Dieu de pureté ! Oui ! quoi qu'il m'en coûte, je veux conserver ce précieux trésor et éviter tout ce qui le mettrait en danger. Pourquoi ne pourrais-je pas, avec votre grâce, ce qu'ont pu tant d'âmes innocentes qui vous ont glorifié dans leurs corps en réprimant leurs passions? Vierge sainte, qui protégez singulièrement la jeunesse, affermissez cette résolution que je prends ; elle ne peut manquer de vous être agréable ; obtenez-moi la grâce de l'exécuter fidèlement jusqu'au dernier soupir de ma vie.

PRATIQUE.

Veiller et prier pour ne pas tomber en tentation, ou pour la vaincre.

LXVIIIe LECTURE.

De l'envie.

Invidiâ diaboli mors introivit in orbem terrarum ; imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

C'est par l'envie du démon que la mort est entrée dans le monde, et ceux qui se rangent de son parti deviennent ses imitateurs. *Sap.*, 2.

L'envie est une tristesse criminelle du bien de notre prochain. L'envieux est blessé du mérite des autres ; il ne peut souffrir d'en être surpassé, ou même égalé ; il est fâché de voir en eux des talents ou des vertus qu'il n'a pas lui-même, ou qu'il voudrait posséder seul. Si la vue de ces avantages qu'il remarque dans les autres ne lui inspirait que le désir de les imiter, ce ne serait plus envie, ce serait une noble émulation ; mais ce n'est point là le sentiment qu'éprouve l'envieux. Il désire moins d'acquérir lui-même ces qualités estimables que d'en voir les autres privés ; il regarde le bien qui leur arrive comme un mal pour lui-même, leurs succès comme une perte qu'il fait, leur réputation comme une tache qui le flétrit. Cette malheureuse disposition de son cœur est un ver qui le ronge ; c'est un poison qui le consume en secret ; il est à lui-même son propre bourreau. Que ce vice est bas et haïssable ! que les effets en sont funestes ! Le premier effet de l'envie, c'est la joie que cause le malheur d'autrui ; ceux à qui l'on porte envie tombent-ils en quelque disgrâce, l'envieux s'en réjouit, il triomphe de leur chute, il trouve un plaisir malin à les voir humiliés ; et remarquez, mon cher Théophile, que ceux qu'il traite si indignement ne lui ont fait aucun mal. Un vindicatif n'attaque que ses ennemis, ceux dont il a reçu, ou dont il croit avoir reçu de mauvais services ; mais l'envieux hait ceux à qui il n'a rien à reprocher que leurs vertus ; tout leur crime est d'avoir trop de mérite et de talents. Quel monstre ! Le cœur de l'homme est-il donc capable d'une telle noirceur ? Le second effet de l'envie, c'est la médisance et la calomnie : l'envieux s'efforce d'obscurcir la réputation de ceux dont

le mérite le blesse ; il affaiblit, autant qu'il peut, le bien qu'on en dit ; il donne des interprétations malignes à toutes leurs actions ; il travestit en vices les vertus les plus pures : leur piété n'est à ses yeux que dissimulation et hypocrisie, leur succès que l'effet du hasard, et non pas le fruit des talents. Le troisième effet de l'envie, c'est l'attention à nuire au prochain. Des paroles on en vient aux actions, on traverse ses desseins, on emploie toutes sortes de moyens pour lui faire de la peine, pour l'empêcher d'obtenir ce qu'il désire, ou pour le lui ôter s'il l'a déjà obtenu. Enfin on se porte quelquefois aux plus grands excès et aux dernières violences. C'est par envie que Caïn tua son frère : il voyait que les sacrifices d'Abel étaient plus agréables à Dieu que les siens, parce qu'ils étaient offerts avec une volonté plus sincère et une intention plus pure ; il en conçut une jalousie qui ne put être satisfaite que par un meurtre affreux. C'est l'envie qui inspira aux frères de Joseph le dessein de le faire mourir, et ensuite de le vendre comme esclave. C'est l'envie qui porta les pharisiens et les docteurs de la loi à calomnier, à persécuter, à crucifier le Fils de Dieu même. Le juge inique qui le condamna à mort reconnut lui-même que c'était par envie qu'on le lui avait livré. Ainsi le plus grand de tous les crimes fut l'effet de l'envie. Ne vous étonnez donc pas, mon cher Théophile, que l'apôtre saint Paul mette ce péché au nombre de ceux qu'il appelle des œuvres de la chair (*Galat.*? 5), des œuvres de ténèbres, qui rendent l'homme digne de la mort éternelle (*Rom.*, 1). N'ouvrez jamais votre cœur à ce vice détestable ; faites tous vos efforts pour acquérir la vertu opposée, c'est-à-dire une affection chrétienne, qui nous rend sensibles au bonheur et au malheur du prochain, en vue de Dieu et du salut de nos frères. Cette affection n'est autre chose que la charité : celui que la charité anime prend part à tout ce qui arrive à ses frères ; il se réjouit avec ceux qui sont dans la joie, il s'afflige avec ceux qui souffrent, il partage avec eux le bien et le mal qu'ils éprouvent, il les ressent l'un et l'autre comme s'il les éprouvait lui-même.

Préservez-moi, ô mon Dieu ! de l'envie, ce vice si odieux à vos yeux, et si funeste à celui qui s'y abandonne. Oui, je le déteste, et j'y renonce pour jamais.

Avec votre sainte grâce, j'aurai soin d'étouffer les premiers mouvements de cette passion dès qu'ils s'élèveront dans mon cœur ; je me livrerai à un sentiment plus conforme à la raison et à la religion : les biens et les maux de mes frères me seront communs avec eux ; je partagerai leurs joies et leurs peines. Loin d'être blessé des bonnes qualités qu'ils possèdent, mon cœur n'admettra que le sentiment d'une louable émulation ; je m'appliquerai à imiter ce qu'il y a de bon dans chacun d'eux. La vue de leurs talents m'excitera à faire mes efforts pour cultiver ceux que vous m'avez donnés ; les vertus que je verrai pratiquer m'animeront à les pratiquer moi-même. S'ils réussissent mieux que moi, je n'en serai point fâché, parce que vous ne demandez de moi que des efforts et non pas des succès ; je m'en réjouirai même, parce qu'en prenant ainsi part au bonheur de mes frères, j'attirerai votre bénédiction sur mon travail, et je mériterai d'obtenir moi-même quelque succès.

PRATIQUE.

Ne point envier, mais imiter ceux qui se distinguent par des qualités estimables.

LXIXe LECTURE.

De la gourmandise.

Noli esse avidus in omni epulatione..... Sanitas est animæ et corporis sobrius potus.

Ne soyez point avide dans vos repas... La tempérance est la santé de l'âme et du corps. *Eccl.*, 31, 37.

La gourmandise est un amour déréglé pour le boire et le manger. Il n'est pas défendu de sentir du plaisir en mangeant et en buvant ; c'est par une sage prévoyance que Dieu a assaisonné d'un sentiment agréable l'usage des aliments qui sont nécessaires pour conserver notre santé et notre vie ; mais on abuse de ce bienfait quand on ne recherche que le plaisir seul. Il faut manger et boire pour vivre, et non pour flatter la sensualité : on ne doit se proposer dans cette action que de satisfaire le besoin, afin d'être en état de rem-

plir ses devoirs et de servir Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous « buviez, faites tout pour l'amour de Dieu. » Pour observer cette leçon de saint Paul, il faut, dans les repas, ne point songer à contenter le corps, mais à suivre l'ordre de Dieu, qui veut que nous conservions notre vie ; n'y chercher que la satisfaction des sens, c'est gourmandise ; c'est faire un dieu de son ventre, selon l'expression du même apôtre ; c'est un vice indigne de l'homme ; il appesantit l'âme, il abrutit l'esprit, il ruine la santé et abrége la vie. « La gourmandise tue « plus d'hommes que l'épée, » a dit un ancien. La gourmandise produit l'intempérance, parce qu'elle porte à manger et à boire avec excès, et quelquefois jusqu'à perdre la raison. Cet excès est horrible ; il dégrade l'homme, l'avilit, et le met même au-dessous de la bête. Aussi les honnêtes gens ne sont-ils pas sujets à ce vice grossier ; il suffit d'avoir de l'éducation et des sentiments pour l'éviter avec soin. Elle produit la sensualité, qui consiste à rechercher des mets exquis et délicats, ou à prendre des choses que l'on sait être nuisibles à la santé, parce qu'elles flattent le goût, ou enfin à manger avec avidité des viandes communes. Quel désordre en effet, quel renversement, que de faire servir à détruire la santé ce qui était destiné à l'entretenir ! Quelle honte pour un homme raisonnable, de se laisser dominer par la sensualité, au lieu d'en réprimer les mouvements ! Ne soyez donc jamais avide dans les repas, mon cher Théophile, et ne vous jetez pas sur toutes les viandes ; car l'excès des viandes cause bien des maux, ajoute le même auteur sacré. La gourmandise produit encore le mépris des lois de l'Église. Quand on est livré à ce vice, on n'est guère disposé à pratiquer les jeûnes et les abstinences que l'Eglise ordonne : on ne sait ce que c'est que de se mortifier ; les lois qui prescrivent certaines privations paraissent un joug insupportable ; on cherche des prétextes pour s'en dispenser, et l'on en vient non-seulement à violer les préceptes du jeûne, mais encore à user sans scrupule des viandes défendues. Enfin la gourmandise produit la dissension. C'est au sein de l'intempérance que naissent les querelles, les emportements et les violences : nous en avons,

dans l'Écriture un tableau frappant, que le Saint-Esprit a tracé lui-même. Voici les propres termes dont il s'est servi : « A qui dira-t-on malheur? pour qui seront les « querelles? pour qui les précipices et les chutes? pour « qui les blessures, si ce n'est pour ceux qui passent « le temps à boire et qui mettent leur plaisir à vider « les coupes? » (*Prov.* 23.) Ayez une vive horreur d'un vice si indigne d'un homme, et encore plus d'un chrétien, mon cher Théophile; pratiquez dans tous vos repas la sobriété chrétienne, cette vertu qui nous règle dans le boire et dans le manger, selon la nécessité; cette vertu qui rend le corps plus robuste et qui prolonge la vie; veillez beaucoup sur vous-même, pour ne point passer les bornes du besoin dans une action qui d'elle-même tend à contenter la nature. Un chrétien regarde la nourriture comme un remède : il n'écoute ni l'avidité, ni la sensualité; il évite la délicatesse et la recherche de ce qui flatte les sens; en un mot, il pense à imiter Jésus-Christ, qui a bien voulu s'assujettir à cette action humiliante, pour nous y servir de modèle; il a toujours présent à l'esprit cet avis salutaire qu'il nous a donné : « Veillez avec attention sur vous-mêmes, de « peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès « des viandes et du vin, et que le jour du Seigneur ne « vienne vous surprendre tout à coup. » Le moyen le plus propre à nous rappeler les règles de la sobriété et nous donner la force de les suivre, c'est de faire avec piété la prière qui se dit avant et après le repas. N'y manquez jamais, mon cher Théophile; par là vous attirerez la bénédiction de Dieu sur vous, et vous obtiendrez la grâce de ne point l'offenser.

C'est à votre bonté paternelle, ô mon Dieu! que nous sommes redevables de toutes choses nécessaires à la vie : vous ne nous les accordez que pour entretenir et réparer nos forces. Si vous attachez du plaisir à l'usage des aliments, ce n'est qu'une sage condescendance, c'est afin que nous n'ayons pas de répugnance à prendre la nourriture qui nous est nécessaire; mais en user pour le seul plaisir, passer les bornes de la nécessité, c'est tourner votre bienfait contre vous-même, c'est employer à vous offenser ce qui ne devrait qu'exciter notre reconnaissance. Ne permettez pas, ô mon Dieu! que je me rende jamais coupable de cet abus; faites-moi la

grâce d'user chrétiennement des aliments que votre Providence nous fournit, de n'en jamais prendre avec excès, de n'y point chercher à contenter mon goût, mais uniquement le besoin de la nature. Pour obtenir cette grâce, je serai fidèle à sanctifier tous mes repas par la prière. Quoique cette sainte pratique soit aujourd'hui fort négligée, je n'y manquerai jamais, je ne rougirai point d'être chrétien, et le mauvais exemple ne sera point capable de m'arrêter.

PRATIQUE.

Ne jamais manquer à dire le *Benedicite* et les *Grâces*.

LXXe LECTURE.

De la colère.

Ne sis velox ad irascendum, quia ira in sinu stulti requiescit.

Ne soyez pas prompt à vous mettre en colère, parce que la colère repose dans le cœur de l'insensé. *Eccl.*, 7.

Il y a une sainte colère excitée par le zèle qui nous porte à reprendre avec force ceux que notre douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître, à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette colère, lorsqu'il chassa du temple les profanateurs qui en violaient la sainteté; mais la colère qui est un péché capital est bien différente; c'est un mouvement impétueux de notre âme, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît. Elle vient d'un mauvais principe: c'est l'effet d'une passion qui règne dans le cœur, et qui rencontre quelque obstacle. Un orgueilleux s'emporte contre ce qui blesse sa vanité ou son ambition; un avare s'irrite quand quelque chose dérange ses projets de fortune; un voluptueux s'indigne lorsqu'on traverse ses plaisirs. Cette colère n'est ni selon Dieu, ni selon la droite raison; elle porte le trouble dans l'âme, et le désordre qu'elle y cause, se peint sur le visage et dans tout l'extérieur de l'homme qui s'y livre; ses yeux s'enflamment, sa voix est entrecoupée, tout son corps

tremble, il ne se connaît plus, il ne respecte rien. De là les injures qu'il vomit contre ceux qui en sont l'objet ; le venin coule de sa bouche à grands flots ; les médisances les plus atroces, les calomnies les plus noires, tout est employé pour les déchirer. De là les imprécations qu'il fait contre lui-même ; de là quelquefois les horribles blasphèmes que son aveugle fureur lui met dans la bouche ; rien n'est sacré pour cette langue impie. Il en vient ensuite aux dernières violences ; les cruautés les plus révoltantes suffisent à peine pour satisfaire sa vengeance, pour assouvir sa rage. Mon Dieu, est-ce là un chrétien ? ce n'est pas même un homme ; la colère en a fait une bête féroce. Voilà, mon cher Théophile, les funestes effets de cette passion terrible. Accoutumez-vous de bonne heure à la maîtriser ; dès que vous en sentirez les premières atteintes, étouffez-la dans le silence, ne parlez pas, tant que votre cœur sera ému ; tout ce que vous diriez alors ne servirait qu'à l'allumer davantage. Exercez-vous à la patience et à la douceur chrétienne ; cette vertu nous fait supporter, en vue de Dieu, les contradictions qui nous arrivent ; elle réprime toutes les vivacités et les saillies que la colère peut exciter ; elle fait qu'on ne donne alors aucun signe d'impatience ou d'aigreur, qu'on ne laisse échapper aucune parole de mépris ou de plainte, qu'on a toujours un air honnête et modeste, que l'on se contraint en faveur de certains esprits difficiles, et qu'on tâche de les gagner à force de complaisance. C'est à la pratique de cette vertu que nous exhorte l'apôtre saint Paul, quand il nous dit : « Je vous conjure de vous conduire « d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous « avez été appelés, pratiquant en toutes choses l'hu- « milité, la douceur, la patience, vous supportant les « uns les autres avec charité ; » et, pour nous engager à la pratique de cette vertu, il nous rappelle à la croix de Jésus-Christ ; il nous remet devant les yeux celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui ; il nous représente avec quelle patience il nous a supportés lorsque nous étions ses ennemis, combien il nous a aimés lorsque nous ne méritions que sa haine. Animez-vous donc, mon cher Théophile, par l'exemple de Jésus-Christ, à supporter tout, et efforcez-vous d'approcher de ce

divin modèle, autant qu'il est permis à votre fragilité. Vous ne pouvez assurer votre salut éternel qu'en vous rendant conforme à Notre-Seigneur, qui nous dit lui-même : « Apprenez de moi que je suis doux et humble « de cœur; » et qui nous exhorte à imiter sa douceur et son humilité. « Je vous ai donné l'exemple, afin que « vous marchiez sur mes traces, et que vous fassiez ce « que j'ai fait le premier. »

Je l'avoue, ô mon Dieu ! je m'abandonne souvent à l'impatience; la moindre contradiction me révolte; en me mettant si souvent en colère, je m'expose à contracter l'habitude de cette dangereuse passion. Je sens la nécessité de vaincre mon impétuosité naturelle, et de me former de bonne heure à la patience. J'ai mes défauts, je suis bien aise qu'on les supporte, il est bien juste que je supporte aussi ceux de mes frères. Faut-il, ô mon Dieu ! que j'aie tant de répugnance à observer une loi que vous m'aviez si bien enseignée par vos leçons et par vos exemples ? Faut-il que je sois si sensible à un léger mépris, tandis que je vous vois souffrir avec une patience inaltérable les plus noires calomnies, les plus sanglants outrages, et endurer le supplice de la croix sans laisser échapper la moindre plainte ? Jésus, qui êtes le Dieu de paix, Jésus, qui êtes doux et humble de cœur et qui me commandez d'imiter votre douceur, aidez-moi à réformer mon naturel impétueux; faites qu'il ne m'arrive jamais de rendre le mal pour le mal, et qu'à votre exemple je garde un profond silence lorsqu'on me dira des injures. Vous déclarez heureux ceux qui sont doux; vous appelez enfants de Dieu ceux qui aiment et entretiennent la paix : donnez-moi, ô mon Dieu ! ce caractère pacifique, cette humeur douce et facile que vous voulez trouver dans vos enfants.

Pratique.

Vivre en paix avec tout le monde, en supportant les défauts des autres.

LXXIe LECTURE

De la paresse.

Qui sectatur otium replebitur egestate.... multam malitiam docuit otiositas.

Celui qui aime l'oisivete sera dans une extrême indigence, l'oisiveté enseigne beaucoup de mal. *Prov.*, 28. *Eccl.*, 33.

La paresse est une lâcheté et un dégoût volontaire du travail, qui font que l'on néglige ses devoirs plutôt que de se faire violence. Il n'y a point de péchés, point de désordres auxquels la paresse ne conduise, parce qu'elle met l'âme dans un état d'engourdissement et de faiblesse, qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations : on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices ; ceux qui en naissent plus directement sont : 1° l'oisiveté et la perte du temps. Un paresseux passe les jours, les mois, les années, ou à ne rien faire, ou dans les amusements frivoles. Il ne remplit point les devoirs de la religion : la prière est ou entièrement omise ou mal faite ; les sacrements sont abandonnés, ou reçus sans la préparation nécessaire. Il ne s'acquitte pas mieux des devoirs de son état : un jeune homme, par exemple, ne profite point de l'éducation qu'on lui donne ; il ne fait rien de ce qu'on lui prescrit, ou le fait mal, sans attention, sans application ; de là son esprit n'est point cultivé, sa mémoire n'est point exercée : il sort de la maison d'éducation presque aussi ignorant qu'il y était entré. Qu'arive-t-il ? On lui donne un emploi souvent très-important, et qui exige des lumières et des connaissances étendues ; mais il est incapable d'en remplir les fonctions, il s'en acquitte mal : son ignorance perce, son incapacité est reconnue, il tombe dans un souverain mépris. Que de regrets alors d'avoir perdu le temps de la jeunesse ! Regrets inutiles : il est trop tard, cette perte est irréparable. Le second vice qui naît de la paresse est la pusillanimité. Le paresseux n'a pas la force d'entreprendre les choses les plus faciles, il est arrêté par le moindre obstacle ;

tout lui paraît impossible, parce qu'il ne veut faire aucun effort. Malheur, dit l'Écriture, à ceux qui manquent de cœur! *Væ dissolutis corde!* La paresse produit l'inconstance. S'il arrive que l'on conçoit quelques désirs de se corriger, ces désirs sont faibles, et ils ne durent pas longtemps; on se lasse bientôt, et l'on retombe dans sa première indolence. « Les désirs tuent le paresseux, dit le Saint-Esprit; il veut et il ne veut pas; « il veut aujourd'hui une chose, et demain une autre; « aujourd'hui il veut le bien, et demain il changera « d'avis. » De là cette tiédeur qui l'accompagne partout, c'est-à-dire une dissipation d'esprit et une langueur de cœur qui ne lui laissent aucun goût pour ses devoirs; de là enfin cette insensibilité qui le rend sourd aux remontrances et aux exhortations de ceux qui veulent le réveiller de son assoupissement: rien ne le remue, rien ne le touche, ni les reproches qu'on lui fait, ni les bons exemples qu'il a sous les yeux. Que de péchés dans une âme lâche et indolente! L'Écriture la compare à une terre inculte et abandonnée. « J'ai passé, « dit l'auteur sacré, par le champ du paresseux, et il « était plein de mauvaises herbes; les épines en couvraient toute la surface, et l'enceinte de pierres qui « devait l'environner était renversée. » Fuyez donc, mon cher Théophile, fuyez un vice si dangereux; écoutez les paroles que Dieu vous adresse lui-même dans le livre des Proverbes: « Allez à la fourmi, ô paresseux; « considérez sa conduite, et apprenez d'elle à être sage, « car, quoiqu'elle n'ait ni chef qui la conduise, ni maître qui l'instruise, elle a soin de faire sa provision « pendant l'été, et d'amasser dans la moisson de quoi « se nourrir. Jusques à quand dormirez-vous, quand « vous réveillerez-vous de votre sommeil? Si vous ne « sortez de votre assoupissement, l'indigence viendra « fondre sur vous, et elle vous accablera. » Retenez bien cette leçon, mon cher Théophile, et ne l'oubliez jamais; demandez à Dieu la vertu contraire à la paresse, c'est-à-dire une sainte activité qui vous fasse aimer vos devoirs, et qui vous rende prompt à les remplir, en vue de lui plaire et pour votre salut. Que les difficultés du travail ne vous rebutent point; ayez bon courage, et Dieu rendra doux et facile ce qui vous avait d'abord paru dur et pénible: c'est lui qui nous a imposé

l'obligation de travailler : il nous aide à pratiquer ce qu'il nous commande. Croyez-moi, l'ennui qui accompagne toujours l'oisiveté est mille fois plus insupportable que le travail le plus fatigant.

Vous avez condamné l'homme au travail, ô mon Dieu ! et il s'écarte de l'ordre que vous avez établi quand il se livre à la paresse, quand il passe son temps dans l'inaction ou dans de vains amusements. Ce temps, vous ne le lui accordez qu'afin qu'il l'emploie utilement, et vous lui demanderez compte un jour de l'usage qu'il en aura fait. Le serviteur inutile sera jeté dans les ténèbres extérieures, où il n'y aura que des pleurs et des grincements de dents. Ne permettez pas, Seigneur, que je tombe dans ce malheur affreux ; faites-moi la grâce de bien employer les premières années de ma vie. Je vous offre mon travail : c'est pour vous plaire que je m'y appliquerai ; préservez moi de la langueur, du dégoût, de la légèreté. Dès que je m'apercevrai que mon esprit se dissipe et s'écarte de l'objet qui doit l'occuper, je renouvellerai mon attention. Aidez-moi, mon Dieu, pour y réussir ; facilitez-moi cette application, en m'y faisant trouver du goût et de l'attrait. C'est vous qui donnez l'intelligence aux petits et la sagesse aux enfants.

PRATIQUE.

Soutenir son attention dans le travail ; et, quand on remarque que l'on s'est dissipé, y revenir promptement.

TROISIÈME PARTIE.

LES SACREMENTS

ET LA PRIÈRE.

LXXIIe LECTURE.

Nécessité de la grâce, et moyens de l'obtenir.

Omne datum optimum et omne donum perfectum desursùm est, descendens à Patre luminum.

Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières. *Jac.*, 1.

Nous avons besoin de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu, et pour nous sauver. Sans ce secours divin, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut. C'est ce que Notre-Seigneur nous a enseigné par ces paroles: « Sans moi, vous ne pouvez rien faire; » et saint Paul par celles-ci: « Nous ne sommes pas ca- « pables d'avoir, par nous-mêmes, aucune bonne pen- « sée, comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui « nous en rend capables. » La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, et en considération des mérites de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de grâces: 1° la grâce habituelle ou sanctifiante, qui nous justifie, c'est-à-dire qui nous fait passer de l'état du péché mortel à l'état de la justice, qui nous rend enfants de Dieu, agréables à ses yeux, et nous donne droit à l'héritage du ciel; 2° la grâce actuelle,

qui consiste dans une sainte pensée, qui éclaire notre esprit, et dans un bon mouvement qui prévient, excite et aide notre volonté pour faire le bien. Le péché originel a répandu d'épaisses ténèbres dans notre esprit et une profonde corruption dans notre cœur. Nous naissons dans l'ignorance avec une forte inclination au mal ; voilà les deux sources générales de tous nos péchés : nous ne péchons que parce que nous ignorons nos devoirs, ou parce que, les connaissant, nous aimons mieux suivre nos penchants que nos lumières. Nous ne pourrions jamais sortir de l'état du péché, ni faire le bien, si Dieu ne nous ouvrait les yeux de l'esprit, et s'il n'imprimait à notre cœur un bon mouvement qui le tourne vers la vertu. La grâce remédie à ces deux plaies que le péché a faites à notre âme : elle nous fait connaître le bien ; elle nous inspire le désir et nous donne la force de le pratiquer. Que deviendrait l'homme attaqué de toutes parts au dedans et au dehors, si Dieu ne l'aidait dans sa faiblesse ? car, à cette pente qu'il a pour le mal, se joignent encore les tentations qu'il éprouve de la part du démon et des créatures. Que de piéges le monde ne lui dresse-t-il pas de tous côtés ! Il étale à ses yeux ses pompes et ses faux biens, pour y attacher son cœur et le détourner de Dieu. Le démon lui livre de continuelles attaques, présentant à ses sens des objets flatteurs et séduisants, remuant son imagination par mille prestiges, et excitant dans sa chair des mouvements de révolte contre l'esprit. Non, il ne pourrait certainement pas résister à tant d'assauts, si Dieu cessait un seul instant de le soutenir. Voilà pourquoi saint Paul, après avoir déploré les contradictions qu'il éprouve au dedans de lui-même, s'écrie : « Malheureux « que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? « ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ. » Voilà pourquoi, en récitant tous les jours la prière du Seigneur, nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, qu'il ne nous abandonne point à la tentation, et qu'il nous délivre du mal. Il est donc vrai, selon la doctrine de Jésus-Christ, que nous ne pouvons glorifier le nom de Dieu, ni faire sa volonté, ni résister à la tentation, ni être délivrés des piéges du malin esprit, que par le secours de Dieu même ; mais avec la grâce nous

pouvons tout, selon cette parole du même apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* Or ce secours ne nous est point dû, autrement ce ne serait plus une grâce : nous n'y avons aucun droit, mais Dieu nous le donne par sa pure bonté, et en vertu des mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Cette grâce n'est refusée à personne; et c'est notre faute quand nous n'en profitons pas pour faire le bien et pour nous sauver. Ce n'est pas la grâce qui nous manque, c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu l'a attachée aux sacrements, quand on les reçoit avec de bonnes dispositions : il l'a promise à la prière, quand elle est bien faite. Nous avons donc deux moyens infaillibles pour obtenir la grâce, ce sont les sacrements et la prière. On reçoit la grâce sanctifiante par le canal des sacrements de baptême et de pénitence, que Jésus-Christ a institués pour cette fin, et qui, par cette institution, sont devenus des moyens nécessaires de sanctification. En second lieu, Dieu a promis de nous exaucer quand nous nous adressons à lui par la prière, quand nous implorons le secours de sa grâce, quand nous sollicitons sa miséricorde au nom de son Fils unique, qui nous a aimés jusqu'à se livrer à la mort pour nous. Vous pouvez donc, mon cher Théophile, attirer la grâce de Dieu; et, avec ce secours puissant, vous pouvez accomplir ses commandements, car Dieu ne nous commande point des choses impossibles; mais il nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas : et il nous aide, afin que nous le puissions. Ses commandements ne sont point pénibles. Son joug est doux et son fardeau est léger, car ceux qui sont enfants de Dieu aiment Jésus-Christ, et ceux qui l'aiment gardent sa parole, ce qu'ils peuvent certainement avec la grâce; et ainsi, vivant avec tempérance, avec justice et avec piété, ils peuvent s'avancer par Jésus-Christ dans la grâce à laquelle ils ont eu entrée par lui, car Dieu n'abandonne pas ceux qu'il a une fois justifiés par sa grâce, s'il n'en est auparavant abandonné; il ne cesse pas de protéger ceux qui ne cessent pas de lui être fidèles.

Oui, mon Dieu, il me serait impossible de vivre chrétiennement et de me sauver, sans le secours puissant de votre grâce. Ce fonds de corruption que je sens

en moi, les attaques multipliées que me livrent les ennemis de mon salut, tout me convainc de cette vérité; mais vous me l'offrez, cette grâce si nécessaire, et il ne tient qu'à moi de la recevoir et d'en faire un bon usage. Si je suis si faible, je ne dois l'imputer qu'à moi-même: c'est que j'ai négligé les moyens d'attirer votre grâce; c'est que je l'ai même rejetée, et que je n'ai pas voulu en profiter. Quand j'ai eu le malheur de perdre la vie spirituelle par le péché, ne pouvais-je pas réparer cette perte en recourant au sacrement que vous avez établi pour me la rendre? Quand je suis assailli par des tentations, ne puis-je pas crier vers vous, ne puis-je pas vous invoquer, et vous demander la force de les vaincre? Vous avez promis d'accorder votre secours à ceux qui vous adresseraient leur prière, pourquoi n'ai-je pas employé cette arme victorieuse que vous me mettiez entre les mains, et qui aurait dissipé tous mes ennemis? Oubliez, ô mon Dieu! les résistances que j'ai opposées jusqu'à présent à votre grâce: rendez mon esprit attentif aux lumières que vous me donnerez: rendez mon cœur docile aux salutaires impressions que vous y exciterez; faites que, par ma fidélité à suivre vos divines inspirations, j'embrasse avec courage le parti de la vertu, et que j'y persévère constamment jusqu'à la mort.

PRATIQUE.

Ne point négliger les bonnes pensées que Dieu nous donne.

LXXIIIe LECTURE.

Des sacrements en général.

Haurietis aquas de fontibus Salvatoris.

Vous puiserez des eaux dans les sources du Sauveur. *Isa.* 12.

Jésus-Christ a institué les sacrements pour être comme des canaux par lesquels il nous communique la grâce de la justice qui conduit au salut. Il a établi certains signes extérieurs et sensibles, auxquels il lui a plu d'attacher le don inestimable de la justification. Ces

signes, par la vertu divine qu'ils renferment, non-seulement signifient, mais produisent en nous la vie spirituelle, l'entretiennent et l'augmentent. On les appelle *sacrements*, ou signes sacrés. Ce sont des signes, puisqu'ils nous font connaître une grâce invisible qu'ils opèrent dans notre âme ; et ils sont sensibles, parce qu'ils tombent sous nos sens. Il y a donc dans les sacrements deux choses : l'une que l'on voit, et l'autre que l'on ne voit pas, mais que l'on croit. Ce que l'on voit, c'est l'action extérieure du ministre : par exemple, dans le Baptême on voit verser de l'eau sur la tête de l'enfant, et l'on entend les paroles que le prêtre prononce en même temps. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'opération invisible par laquelle Dieu lave intérieurement et purifie l'âme de la tache du péché Jésus-Christ, en attachant sa grâce à des choses sensibles, s'est accommodé à la nature de l'homme. Si nous étions de purs esprits, Dieu se serait contenté de nous faire des dons purement spirituels ; mais, parce que notre âme est unie à un corps, il nous donne sa grâce, qui est toute spirituelle, sous des signes sensibles et corporels. L'Eglise catholique, fondée sur l'Écriture et sur la tradition, a toujours reconnu sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Remarquez, mon cher Théophile, que ce petit nombre de sacrements suffit pour tous les besoins de notre âme : ces besoins, dans l'ordre de la grâce, se réduisent à sept, comme dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre naturel, il faut naître, croître, se nourrir ; lorsqu'on est malade, il faut des remèdes ; après la guérison même, il faut des secours particuliers pour détruire ce qui reste d'infirmité, et pour rétablir parfaitement la santé. De plus, la société a besoin de princes et de magistrats pour la gouverner. Enfin, comme les hommes meurent, il faut un moyen pour la perpétuer. Ce sont précisément les mêmes besoins dans l'ordre de la grâce, et Notre-Seigneur y a pourvu par les sacrements qu'il a institués. Le Baptême nous donne une nouvelle naissance et une nouvelle vie ; la Confirmation nous fait croître et nous fortifie dans cette vie spirituelle ; l'Eucharistie nous nourrit spirituellement ; la Pénitence guérit les maladies de notre âme ; l'Extrême-Onction nous délivre des restes

de faiblesses que le péché a causées ; l'Ordre fournit à l'Église des ministres qui la gouvernent ; le sacrement de Mariage lui donne des enfants qui la renouvellent et perpétuent sa durée jusqu'à la fin des siècles. Tous ces sacrements ont été institués pour notre sanctification : tous produisent cet effet ; mais il y a entre eux des différences qu'il est nécessaire de remarquer. Premièrement, le Baptême et la Pénitence nous trouvant morts par le péché, nous donnent la vie de la grâce, au lieu que les autres augmentent seulement en nous cette vie spirituelle que nous avions déjà en les recevant. Secondement, il y en a trois; savoir, le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, dans lesquels l'âme n'est pas seulement sanctifiée par la grâce, mais est encore marquée d'un caractère spirituel, qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière. Celui qui reçoit ces sacrements avec de mauvaises dispositions ne reçoit pas la grâce sanctifiante ; mais il reçoit le caractère : de plus, la grâce, quand on l'a reçue, peut se perdre par le péché, mais le sceau divin que ces sacrements ont imprimé ne saurait s'effacer ; c'est pour cette raison que ces trois sacrements ne peuvent se réitérer, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être reçus qu'une seule fois par la même personne. Remarquez encore, mon cher Théophile, qu'outre l'action et les paroles qui sont essentielles à chaque sacrement, l'Église, toujours conduite par le Saint-Esprit, a ajouté plusieurs cérémonies pour l'instruction et l'édification des fidèles. Quoique ces cérémonies ne soient pas absolument nécessaires pour l'effet des sacrements, elles n'en sont pas moins respectables par leur antiquité : la plupart paraissent avoir été établies par les apôtres mêmes ; elles servent à nous faire mieux connaître l'excellence et la sainteté des sacrements ; elles nous apprennent, d'une manière sensible, avec quelles dispositions nous devons les recevoir, quels effets ils produisent, et quelles obligations ils nous imposent.

Je vous remercie, ô mon Dieu ! de ce que vous avez mis dans votre Église des sources inépuisables de grâces et de bénédictions : en me fournissant tant de moyens de salut, vous me faites connaître que vous voulez me sauver. Serais-je assez ennemi de moi-même pour les négliger, et pour me perdre au milieu de tant de se-

cours si puissants? Non, mon Dieu, je veux en profiter, je ne serai point insensible à vos bontés. Vous voulez me sauver! mon désir le plus empressé sera de répondre aux vues de votre miséricorde sur moi; j'irai puiser, dans ces sources sacrées, l'eau vivifiante qui purifie l'âme de toutes souillures; j'irai y chercher des lumières dans mes ténèbres, de la force dans mes faiblesses, des consolations dans mes peines. Mais, pour y trouver des avantages si précieux, il faut que j'y apporte de saintes dispositions; vos dons ne tombent que sur les cœurs bien préparés: faites, Seigneur, que je ne m'approche jamais des choses saintes qu'avec les sentiments de respect, de religion et de piété que vous exigez de tous ceux qui les reçoivent.

PRATIQUE.

Bénir la bonté de Dieu, qui nous a fourni tant de moyens de salut, et prendre la résolution d'en profiter.

LXXIVe LECTURE.

Du Baptême.

Salvos nos fecit Deus per lavacrum regenerationis...., ut justificati gratiâ ipsius, hæredes simus secundùm spem vitæ æternæ.

Dieu nous a sauvés par l'eau de la régénération, afin qu'étant justifiés par sa grâce nous soyons héritiers de la vie éternelle. *Tit.* 3.

Le Baptême est le premier de tous les sacrements, et il donne le pouvoir de participer aux autres. Notre-Seigneur a institué ce sacrement lorsqu'il a dit à ses apôtres : « Allez, instruisez tous les peuples; baptisez-« les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : « tous ceux qui croiront et seront baptisés seront « sauvés. » C'est donc pour sauver les hommes que Jésus-Christ a institué le Baptême; c'est pour les délivrer du péché et de la mort éternelle, qui est la peine du péché, et pour les rendre, par une nouvelle naissance, les enfants de Dieu et de l'Église. Le Baptême remet le péché originel dans les enfants, et dans les adultes il efface encore tous les péchés actuels qu'ils peuvent avoir commis depuis qu'ils ont l'usage de la

raison. Il remet aussi toutes les peines dues à ces péchés : c'est pour cela que l'Église n'a jamais imposé de satisfaction ou de pénitence aux nouveaux baptisés ; mais il n'ôte pas les suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les misères de la vie et la nécessité de mourir. Dieu nous laisse ces suites du péché originel, après qu'il a été effacé, afin qu'elles servent d'exercice à notre vertu, par les combats que nous avons à soutenir pour la pratiquer. Si le Baptême nous délivrait de l'ignorance et de l'inclination au mal, nous ferions le bien sans peine et comme naturellement ; et quel mérite y aurait-il à le faire, s'il ne nous en coûtait rien ? Mais ces suites du péché qui nous restent encore nous obligent à faire de continuels efforts pour vaincre les difficultés que nous éprouvons dans la pratique du bien. Le Baptême nous fait renaître en Jésus-Christ, et nous donne une nouvelle vie toute spirituelle, selon cette parole de Notre-Seigneur : « Si un homme ne re-« naît de l'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans « le royaume du ciel. » Cette vie de la grâce, que le Baptême nous communique, consiste dans l'union de notre âme avec Dieu, car Dieu est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps : notre corps est vivant lorsqu'il est uni à l'âme ; quand il en est séparé, il est mort, sans mouvement et sans action ; de même notre âme est vivante lorsqu'elle est unie à Dieu par la foi, l'espérance et la charité : quand elle est séparée par le péché, elle est morte et incapable de mériter le ciel. Enfin le Baptême imprime dans notre âme un caractère ou une marque spirituelle et ineffaçable, qui consacre à Dieu ceux qui sont baptisés, et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas : ce caractère de consécration fait qu'on ne peut recevoir le Baptême qu'une fois ; car ce qui est une fois consacré à Dieu lui appartient par un droit inaliénable. Autrefois on donnait le Baptême en plongeant dans l'eau celui qu'on baptisait, et c'est à cette immersion que saint Paul fait allusion, quand il dit : « Nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ dans « le Baptême pour mourir au péché, afin que, comme « Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, nous « marchions aussi dans une vie nouvelle ; » c'est-à-dire que nous sommes dépouillés du péché dans les eaux du Baptême, comme Jésus-Christ s'est dépouillé, par

sa mort, de toutes nos infirmités dont il s'était revêtu, et que nous sortons de ce bain sacré, vivant d'une vie nouvelle, comme Jésus-Christ, par sa résurrection, est sorti du tombeau avec une vie immortelle et toute céleste. Aujourd'hui l'on baptise en versant de l'eau naturelle sur la personne, en disant en même temps ces paroles : « Je te baptise au nom du Père, et du « Fils, et du Saint-Esprit. » Ces deux choses jointes ensemble, l'action et les paroles sont l'essentiel de ce sacrement ; c'est là le signe extérieur et sensible qui nous avertit que l'âme est purifiée de ses péchés, tandis que le corps est lavé dans l'eau : cette cérémonie, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, applique à l'homme les mérites de ce divin Sauveur, pour lui donner une nouvelle naissance, qui le rend enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, et qui lui donne droit au royaume du ciel comme héritier de Dieu et cohéritier de Jésus-Christ. Reconnaissez donc, mon cher Théophile, la dignité que vous avez reçue au Baptême, et prenez bien garde qu'après avoir été fait participant de sa nature divine, vous ne dégénériez, par une conduite criminelle, de la noblesse d'une si haute origine. Le Baptême est si nécessaire pour le salut de tous les hommes, que les enfants mêmes ne peuvent être sauvés sans le recevoir ; cependant le martyre, c'est-à-dire la mort soufferte pour Jésus-Christ, en tiendrait lieu : et de plus dans les adultes, le désir du Baptême, suffit, quand ils sont dans l'impossibilité de le recevoir.

Quand vous m'avez accordé la grâce du Baptême, ô mon Dieu ! je n'étais pas en état de connaître la grandeur de ce bienfait, ni de vous en remercier. Vous m'avez prévenu de l'abondance de vos miséricordes, dans le temps que je ne pouvais ni les désirer ni les sentir. Maintenant je connais le don ineffable que vous m'avez fait, et je vous en rends mes très-humbles actions de grâces. J'avais été conçu dans le péché, mais, par le Baptême, vous m'en avez délivré : j'étais, par ma naissance, l'esclave du démon, et vous m'avez adopté pour votre enfant ; je n'avais reçu de mes parents qu'une vie périssable, et vous m'avez communiqué une vie divine. Vous n'avez pas fait la même grâce à tant de peuples infidèles, qui ne vous connaissent pas, ô mon Dieu !

j'ai eu le bonheur de naître dans le sein de l'Église catholique, et d'une famille chrétienne; qu'avais-je fait pour mériter cette préférence? Je ne la dois qu'à votre miséricorde. Un don si précieux et si peu mérité exige de moi la plus vive reconnaissance. Ah! Seigneur, je veux vous la témoigner en estimant la qualité de chrétien plus que tous les titres du monde, en ne faisant jamais rien qui soit indigne d'un enfant de Dieu.

PRATIQUE.

Remercier Dieu de nous avoir accordé la grâce du Baptême.

LXXVe LECTURE.

Des vœux du Baptême.

Consepulti sumus cum illo per baptismum..., ut in novitate vitæ ambulemus,

Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême...., afin que nous marchions dans une vie nouvelle.

Vous n'avez été admis, mon cher Théophile, à la grâce de l'adoption divine, dans votre baptême, qu'à certaines conditions, que vous vous êtes solennellement engagé à remplir. Lorsqu'on vous a présenté à l'église pour être baptisé, le prêtre, qui est le ministre de Jésus-Christ, vous a demandé si vous croyiez en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et au Saint-Esprit: vous avez répondu, par la bouche de ceux qui vous présentaient: *Je crois.* Le prêtre a ajouté: *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres?* vous avez répondu: *J'y renonce.* Vous avez donc déclaré, à la face des saints autels, devant Dieu et devant ses anges, que vous abandonniez le parti du démon, pour vous soumettre à la loi de Jésus-Christ; vous avez promis de mépriser les pompes du démon, c'est-à-dire les maximes et les vanités du monde: vous avez promis d'éviter les œuvres du démon, c'est-à-dire toutes sortes de péchés. C'est pour vous et en votre nom que ces promesses ont été faites; vous n'aviez pas, il est vrai, l'usage de la raison, quand vous avez été

baptisé ; mais vous les avez ratifiées depuis, toutes les fois que vous avez fait une profession publique du christianisme; vous les ratifiez encore tous les jours, quand vous faites le signe de la croix, quand vous récitez l'Oraison dominicale, quand vous assitez à la messe. C'est en conséquence de ces promesses publiques et solennelles que Dieu a effacé le péché de votre origine, qu'il a orné votre âme de ses dons les plus précieux, qu'il vous a marqué du sceau de ses enfants, qu'il vous a fait l'héritier de son royaume. Vous n'êtes plus à vous, vous appartenez à Dieu : votre esprit, votre cœur, votre corps, toute votre personne a été consacrée à Dieu : tout ce qui est en vous doit être employé pour sa gloire et à son service. Aimer encore les pompes du démon après le Baptême, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce serait renoncer à la qualité de chrétien, ce serait violer l'engagement sacré du Baptême. On garde encore, à la vérité, le caractère que l'on a reçu dans ce sacrement; mais on ne le garde que comme une marque honteuse de sa désertion et de sa perfidie. S'abandonner au péché après son Baptême, ce serait une profanation et un sacrilége; ce serait fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ, par lequel on a été sanctifié, faire outrage à l'esprit de grâce et de sainteté que l'on a reçu, le chasser honteusement de son cœur, et se remettre sous l'empire du démon. Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, des promesses que vous avez faites à Dieu dans votre Baptême, n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté : le sceau ineffaçable du Baptême rend cet engagement éternel et irrévocable; ces promesses sont écrites dans le livre de vie; Dieu les garde dans le ciel; c'est sur ces promesses qu'il vous jugera au moment de votre mort ; votre salut éternel dépend absolument de votre fidélité à les remplir. Pour ne pas les oublier, vous devez les renouveler au moins tous les ans, le jour de votre Baptême. Après avoir remercié Dieu de ce que, par sa grande miséricorde, il vous a arraché de la puissance des ténèbres, pour vous faire passer dans le royaume de son Fils; après avoir ratifié de nouveau les conditions auxquelles vous avez été admis au nombre de ses enfants, vous devez le prier de graver dans votre cœur les paroles qui vous ont été adressées au

nom de l'Église, quand on vous a revêtu de la robe blanche : *Recevez ce vêtement blanc, et portez-le sans tache devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que vous ayez la vie éternelle;* et celles qu'on vous a dites, en vous mettant à la main le cierge allumé : *Recevez ce flambeau ; gardez votre baptême par une vie pure et irréprochable, et par l'observation des commandements de Dieu, afin que vous puissiez, avec tous les saints, aller au-devant de l'Époux, et que vous ayez la vie éternelle.*

Quelle confusion pour moi, ô mon Dieu ! à la vue de mes infidélités ! Que sont devenues mes promesses ? Où sont les biens que vous m'aviez accordés ? Ah ! Seigneur oubliez mes iniquités : vous voyez à vos pieds un coupable qui vous demande grâce et qui désire de réparer son ingratitude passée, et de s'engager à vous par de nouveaux serments. Oui, mon Dieu ! je ratifie maintenant les promesses qu'on vous a faites pour moi au jour de mon baptême ; je les renouvelle de tout mon cœur en votre présence ; je renonce de nouveau et pour toujours à Satan ; je me donne à vous pour ne m'en séparer jamais. Le démon, votre ennemi et le mien, n'aura plus d'empire sur moi ; je renonce à ses œuvres, en détestant tous les péchés que j'ai commis, et ceux que je pourrais commettre. Inspirez-moi, Seigneur, une horreur infinie pour ces œuvres de ténèbres qui donnent la mort à l'âme. Je renonce donc au monde, à ses maximes et à ses vanités ; je veux mener une vie chrétienne et conforme aux règles de l'Évangile ; je veux vivre de la vie de Jésus-Christ, et être dans les mêmes dispositions et les mêmes sentiments où il a été. Je vous consacre mon âme et mon corps, comme une hostie vivante, sainte et agréable à vos yeux ; toute ma gloire sera d'être appelé, et d'être en effet votre enfant ; mon unique plaisir, d'espérer en vous, de vous aimer et de vous posséder dans l'éternité.

PRATIQUE.

Renouveler souvent les promesses de son Baptême.

LXXVIe LECTURE.

Du sacrement de Confirmation.

Qui confirmat nos et qui unxit nos Deus, qui et signavit nos, et dedit pignus spiritûs in cordibus nostris.

C'est Dieu qui nous confirme par l'onction qui nous a été faite; c'est Dieu qui nous a marqués de son sceau, et nous a donné son esprit pour être en nous le gage de l'héritage celeste. 2. *Cor.* 1.

Le second sacrement s'appelle la *Confirmation*, parce qu'il nous confirme dans la foi, et qu'il nous affermit dans la vie spirituelle que le Baptême nous a donnée. La Confirmation achève ce que le Baptême a commencé : elle en est la perfection. La grâce du Baptême est une grâce de régénération, qui nous rend semblables à des enfants nouvellement nés ; celle de la Confirmation est une grâce de force et de courage, qui nous élève à l'état d'hommes parfaits, et nous rend capables de combattre et de vaincre en rendant témoignage à Jésus-Christ, aux dépens mêmes de notre vie. Ouvrez, mon cher Théophile, le livre des Actes des apôtres, vous y verrez les effets merveilleux de la descente du Saint-Esprit sur eux. Avant qu'ils l'eussent reçu, c'étaient des hommes faibles et timides ; mais aussitôt qu'ils en eurent été remplis, ils parurent d'autres hommes, et ils annoncèrent Jésus-Christ avec un courage intrépide. Le Saint-Esprit descend encore sur ceux qui reçoivent la Confirmation, et il produit en eux les mêmes effets, quoique ce ne soit pas d'une manière sensible, parce que ce miracle n'est plus nécessaire. Nous en avons la preuve dans le même livre des Actes : nous y lisons que « les apôtres ayant appris que les habitants de Samarie « avaient embrassé la foi, et reçu le Baptême, envoyè- « rent saint Pierre et saint Jean pour leur conférer le « sacrement de confirmation. Lorsque ces deux apô- « tres furent arrivés, dit le texte sacré, ils prièrent pour « eux : ils leur imposèrent les mains, et ces nouveaux « chrétiens reçurent le Saint-Esprit. » Cette pratique a toujours été observée dans l'Eglise. Les évêques, à qui

seuls ce droit appartient, en qualité de successeurs des apôtres, ont, dans tous les siècles, conféré ce sacrement par la prière et par l'imposition des mains. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous instruire des cérémonies avec lesquelles on l'administre. L'évêque, étant tourné du côté de ceux qui vont être confirmés, tient les mains étendues sur eux, et il fait cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné faire « renaître par l'eau et par le Saint-Esprit vos serviteurs « qui sont ici présents, et qui leur avez accordé la ré- « mission de tous leurs péchés, faites descendre du ciel « sur eux votre Saint-Esprit consolateur, Esprit de sa- « gesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, « Esprit de science et de piété ; remplissez-les de l'Es- « prit de votre crainte, et imprimez en eux, par votre « miséricorde, le signe de la croix de Jésus-Christ pour « la vie éternelle. » Il prend ensuite du saint chrême, qui est un mélange d'huile d'olive et de baume, et il fait à chacun d'eux une onction sur le front, en disant : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Toutes ces actions et ces prières nous rendent sensibles les effets admirables que produit ce sacrement dans ceux qui le reçoivent; l'imposition des mains marque la protection du Saint-Esprit, qui vient habiter en eux, et y répandre l'abondance de ses grâces, et particulièrement les sept dons qu'on lui attribue : la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu. Le saint chrême est bien propre à nous faire connaître l'abondance, la douceur et la force de la grâce qui remplit alors notre âme, qui la pénètre et la fortifie, comme l'huile pénètre et fortifie le corps. La Confirmation nous rend parfaits chrétiens : tant qu'on ne l'a point reçue, on reste dans une sorte d'enfance spirituelle, l'on est sujet à toutes les faiblesses de cet âge, effrayé des moindres dangers, ébranlé par les plus légères tentations. Mais un chrétien confirmé se sent affermi, fortifié, armé d'un courage invincible; il résiste avec force à toutes les attaques du démon : il dompte ses passions; en un mot, ce n'est plus un enfant faible et timide, c'est un homme plein de vigueur, en état de porter les armes et de se défendre contre ses ennemis. Il ne rougit point

de suivre les maximes de l'Evangile, il se déclare hautement pour la vertu; et, par ses bons exemples, il répand partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Les railleries insensées des méchants ne l'arrêtent point; il brave leurs mépris, leurs menaces et leurs violences même; s'il fallait souffrir la mort pour défendre la foi, il n'hésiterait point à répandre son sang, comme les martyrs, plutôt que de dissimuler sa religion. Aussi ce sacrement nous marque-t-il pour être les soldats de Jésus-Christ; et ce caractère qu'il imprime dans notre âme ne s'effacera jamais; ce qui empêche qu'on ne puisse le réitérer.

Mon Dieu, que vous êtes riche en miséricorde! Vous ne vous êtes pas contenté de me faire renaître spirituellement par le Baptême, et de m'y communiquer une vie nouvelle, vous avez établi un sacrement qui fortifie, augmente et affermit cette vie divine. Esprit-Saint, source intarissable de tous les dons, je vous ouvre mon cœur, daignez y descendre, et le remplir de l'abondance de vos grâces. Esprit de sagesse, donnez-moi cette vertu qui assiste auprès de votre trône. Esprit d'intelligence, éclairez mes ténèbres, faites briller dans mon âme un rayon de votre divine lumière. Esprit de conseil, soyez mon guide, enseignez-moi la voie par laquelle je dois marcher. Esprit de force, inspirez-moi le courage de mépriser les discours des méchants et des libertins, de confesser hautement la foi de Jésus-Christ par mes paroles et par mes actions. Esprit de science, donnez-moi cette science qui fait les saints, cette science qui consiste à vous connaître. Esprit de piété, inspirez-moi un zèle ardent pour votre culte, un saint empressement pour tout ce qui peut vous plaire. Mettez aussi dans mon cœur, ô mon Dieu! une crainte salutaire de vous offenser, une horreur infinie pour le péché. Que cette crainte soit comme un frein puissant qui m'arrête lorsque je suis tenté, ou qu'elle me fasse relever promptement, si j'avais le malheur de succomber.

Pratique.

Prier Dieu de produire en nous les effets de la Confirmation, ou de les renouveler, si nous l'avons déjà reçue.

LXXVIIe LECTURE.

Des dispositions à la Confirmation.

Sapientia non introibit in malevolam animam, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

L'Esprit de sagesse n'entrera point dans une âme maligne, et il n'habitera point dans un corps assujetti au péché. *Sap.*

Autrefois l'on donnait la Confirmation immédiatement après le Baptême; mais cet usage est changé, et l'Eglise a jugé à propos d'attendre, pour confirmer les enfants, qu'ils fussent en âge de connaître la sainteté de ce sacrement, et de le recevoir avec des dispositions chrétiennes. On ne doit donc les y admettre que lorsqu'ils ont atteint l'âge de raison, et qu'ils ont assez de discernement pour savoir ce qu'ils reçoivent, afin qu'en le recevant avec piété, ils en retirent plus de fruit. La première disposition qu'ils doivent y apporter, c'est d'être instruits des principaux mystères de la foi, et d'en renouveler la profession : il est donc nécessaire qu'ils aient appris et qu'ils entendent le Symbole des apôtres, qui contient l'abrégé de la foi; ils doivent savoir, de plus, ce qui regarde le sacrement de Confirmation, qu'il s'agit de recevoir, et le sacrement de Pénitence dont ils doivent s'approcher auparavant. Au reste, plus ils sont d'ouverture, plus ils doivent apporter d'instruction. Quoique l'on admette quelquefois de jeunes enfants qui ne sont pas capables de beaucoup de connaissances, c'est une pure indulgence en faveur de leur âge et de leur innocence; mais cette indulgence ne dispense ceux qui le peuvent pas de se faire instruire : quand on reçoit un sacrement, on ne peut être trop instruit, et l'on s'expose à un très-grand danger, lorsque, par sa faute, on n'en sait point assez. La seconde disposition est d'avoir la conscience purgée de tout péché mortel; cette préparation est beaucoup plus nécessaire encore que la première, et rien ne peut en dispenser : le Saint-Esprit nous assure lui-même dans l'Ecriture « que la Sagesse n'entrera point dans une

« âme mal disposée, et qu'elle n'habitera point dans « un corps assujetti au péché. » Le sacrement de Confirmation est un sacrement des vivants, il suppose la vie spirituelle dans celui qui le reçoit ; son effet est d'augmenter cette vie spirituelle; comme on ne peut faire croître dans la vie naturelle un enfant qui serait mort, de même il est impossible de fortifier dans la vie de la grâce un chrétien qui l'aurait perdue : il faut donc, pour être confirmé, ou avoir conservé l'innocence de son Baptême, ou l'avoir recouvrée par une véritable pénitence. Que vous êtes heureux, mon cher Théophile, si vous possédez encore le précieux trésor de l'innocence baptismale ! Interrogez votre cœur, repassez dans votre esprit toute la suite de votre vie: si votre conscience ne vous reproche aucun péché mortel, bénissez-en le Seigneur ; vous possédez un avantage inestimable, et vous apporterez au sacrement de Confirmation la plus excellente de toutes les dispositions; mais, si vous avez eu le malheur de perdre cette précieuse innocence, il ne vous reste plus d'autre ressource que de recourir au sacrement de Pénitence, et de purifier votre âme de toutes les souillures du péché ; sans cette préparation, vous commettriez un sacrilége. Enfin la troisième disposition est un désir ardent de recevoir le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces. Quoique la Confirmation ne soit pas aussi nécessaire que le Baptême, c'est cependant un grand péché de négliger ce sacrement ; c'est désobéir à Jésus-Christ qui l'a institué pour fortifier en nous la grâce du Baptême, et qui nous ordonne d'y avoir recours pour croître dans la vie spirituelle. D'ailleurs, si vous faites réflexion à l'excellence des dons que ce sacrement communique ; et au besoin que vous en avez, vous soupirerez dans l'attente d'une si grande faveur; vous prierez le Saint-Esprit de se préparer lui-même une demeure dans votre cœur; vous le conjurerez de s'y répandre avec une tendre effusion. C'est par ces saints désirs, et par de ferventes prières, que les apôtres se sont disposés à la venue du Saint-Esprit; c'est en imitant leur ferveur que vous l'attirerez en vous. Il est, à la vérité, un Dieu de bonté, toujours prêt à communiquer ses grâces ; mais il veut qu'on les sollicite avec empressement, et qu'on les demande avec persévérance. La meilleure prière que vous puissiez

lui adresser, est celle que l'Église met dans la bouche de ses enfants le jour de la Pentecôte ; mais dites-la plus de cœur que de bouche.

« Venez, Esprit créateur, visitez les cœurs de vos enfants, remplissez de la grâce céleste ces cœurs que vous avez créés. Vous êtes l'Esprit consolateur, le don du Dieu tout-puissant, la source vive et intarissable des grâces, le feu divin, la charité et l'onction spirituelle de nos âmes. Venez avec vos sept dons précieux ; vous qui êtes le doigt de Dieu, qui nous montrez nos devoirs, la promesse par excellence du Père, et qui nous suggérez tout ce que nous devons dire, faites briller votre lumière dans nos esprits ; embrasez nos cœurs des flammes de votre amour ; fortifiez notre faiblesse, et donnez à notre chair fragile une force supérieure aux attaques des ennemis de notre salut ; éloignez de nous l'esprit tentateur ; accordez-nous une paix inaltérable ; faites que, sous votre conduite, nous évitions avec soin tout ce qui pourrait nuire à notre âme ; faites-nous connaître le Père, et Jésus-Christ, son Fils unique ; faites-nous croire fermement que vous êtes l'Esprit du Père et du Fils, et le lien éternel qui les unit ensemble. Venez, Esprit-Saint, remplissez le cœur de vos fidèles, et allumez-y le feu sacré de votre amour. »

PRATIQUE.

Réciter avec attention le *Veni sancte Spiritus*.

LXXVIIIe LECTURE.

Obligations qu'impose la Confirmation.

Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est. Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo qui in cœlis est.

Quiconque me reconnaîtra et me confessera devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi devant mon Père qui est dans le ciel ; et quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est dans le ciel. *Matth.* 10.

Le sacrement de Confirmation, en nous donnant la force de confesser Jésus-Christ, même au péril de notre

vie, nous en fait un devoir. Un chrétien confirmé est obligé de défendre la foi, quand il se trouve des incrédules qui l'attaquent dans ses dogmes, ou des libertins qui en combattent la morale. C'est Notre-Seigneur lui-même qui imposa cette obligation à ses apôtres, en leur promettant le Saint-Esprit. « Vous recevrez, leur dit-« il, la vertu du Saint-Esprit, et vous me rendrez té-« moignage dans Jerusalem, dans toute la Judée et la « Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » Qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ, si ce n'est défendre courageusement la foi qu'il nous a enseignée, s'élever avec force contre ceux qui l'attaquent, et ne craindre ni les railleries, ni les menaces des hommes, ni la mort même? Le châtiment terrible, dont Jésus-Christ menace dans l'Évangile ceux qui manqueront à ce devoir, nous fait connaître combien il est indispensable. « Quiconque, dit Notre-Seigneur, me con-« fessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le « reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père qui « est dans les cieux; et quiconque me renoncera de-« vant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même « devant mon Père. » C'est donc un crime de ne pas confesser Jésus-Christ devant les hommes, de ne pas se déclarer pour lui quand il est outragé. Vous n'avez plus, il est vrai, des persécuteurs à craindre, mon cher Théophile; vous avez le bonheur de vivre dans un royaume catholique, où le prince, loin de combattre la foi, la défend avec zèle: mais vous trouverez dans le monde des hommes corrompus dans la foi, qui tâcheront d'ébranler la vôtre, qui parleront le langage de l'impiété. Opposez à ces discours un courage digne d'un soldat de Jésus-Christ. Soutenez les intérêts et la gloire de votre Maître; dites, avec la modestie qui convient à votre âme, ce que l'on vous a appris dans les instructions que l'on vous a données sur la religion: peu de mots sortis de la bouche pure d'un enfant peuvent, avec la grâce de Dieu, produire plus d'effet que de longs raisonnements; au moins marquez, par un air sérieux et triste, que vous avez horreur de l'impiété. Souffririez-vous qu'on déchirât en votre présence la réputation de votre père? Non, sans doute: comment donc pourriez-vous souffrir qu'on outrageât devant vous le Dieu qui vous a donné la vie, qui est votre premier

père, et qui doit être votre récompense éternelle? Vous trouverez peut-être, même parmi ceux de votre âge, de jeunes libertins qui se moquent de ceux qui sont fidèles à Dieu, et qui en font l'objet de leurs dérisions insensées. Ne craignez point ces censeurs de la piété; que leurs railleries ne vous ébranlent point. Ah! si vous connaissiez le fond de leur cœur, les passions honteuses qui les tyrannisent, le trouble secret qui les agite, les remords cuisants qui les déchirent, loin de redouter leurs mépris, vous auriez pitié de leur aveuglement; et la vue des misères auxquelles ils sont sujets ne servirait qu'à vous affermir dans la pratique de la vertu. C'est surtout par ce moyen, c'est-à-dire par la pureté de vos mœurs et par la régularité de votre conduite, que vous devez confesser Jésus-Christ, et lui gagner, s'il est possible, ou du moins confondre ceux qui attaquent sa doctrine. L'exemple est plus fort et plus persuasif que les paroles, et rien n'honore et ne confirme plus notre sainte religion, qu'une vie chrétienne et vertueuse. C'est ce que l'apôtre saint Jacques appelle montrer, prouver, prêcher la foi par ses œuvres. Pour vous encourager à remplir constamment cette obligation que vous impose le sacrement de Confirmation, souvenez-vous, mon cher Théophile, que l'évêque y trace sur le front le signe de la croix avec le saint chrême : cette marque auguste vous avertit que vous ne devez jamais rougir de la foi; ni la déshonorer par une conduite opposée aux saintes règles de l'Évangile. Défendez donc, soutenez votre foi par la sagesse de vos discours, et plus encore par la sainteté de vos mœurs.

Esprit-Saint, qui en descendant sur les apôtres, les avez remplis d'une force divine et leur avez fait affronter les mépris, les outrages, les tourments et la mort pour prêcher l'Evangile, accordez-moi quelque participation à ce courage intrépide, pour que je ne sois pas ébranlé par les discours des méchants. Je l'avoue, leurs railleries m'intimident quelquefois; le respect humain m'empêche de professer hautement la piété devant ceux qui s'en moquent; mais, Seigneur, vous pouvez rendre fort ce qu'il y a de plus faible. Les apôtres étaient faibles et timides avant qu'ils vous eussent reçu; vous avez changé leur timidité en courage, et leur faiblesse en force. Daignez, ô mon Dieu, opérer en moi les mê-

mes effets, donnez-moi la grâce de mépriser les vains discours des libertins, et de ne jamais rougir de la foi ni de la piété; faites que j'honore la religion par mes œuvres, et que je soutienne l'auguste caractère de parfait chrétien, par une conduite conforme aux maximes de l'Evangile. S'il y a quelque chose à souffrir de la part des méchants, ne dois-je pas me trouver heureux d'avoir part aux opprobres que mon Sauveur a soufferts pour moi?

PRATIQUE.

Mépriser les railleries des méchants.

LXXIXe LECTURE.

Sur le respect humain.

Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cùm venerit in majestate sud, et Patris, et sanctorum angelorum.

Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, quand il viendra dans sa gloire, et dans celle de son Père et de ses saints anges. *Luc.* 9. 26.

On appelle *respect humain* cette faiblesse, cette timidité qui empêche de pratiquer le bien, et qui fait commettre le mal, de peur de déplaire aux hommes déréglés. Un jeune homme, par exemple, n'ose fréquenter les sacrements, paraître recueilli dans la prière, appliqué au travail, docile à l'égard de ses maîtres, parce qu'il craint d'être en butte à la censure de ses condisciples, qui tiennent une conduite différente. Il voit qu'en remplissant ses devoirs il deviendra l'objet de leurs railleries, au lieu qu'en les négligeant il obtiendra leur suffrage, leur approbation: c'en est assez pour le déterminer à faire comme les autres. Ah! mon cher Théophile, que cette conduite est injurieuse à Dieu! qu'elle a de funestes suites! qu'elle est déraisonnable! Un peu d'attention sur les motifs que je vais vous exposer, suffira pour vous en convaincre. 1. Quel outrage ne fait-on pas à Dieu, quand on craint moins de perdre son amitié que celle des hommes; et de quels

hommes? d'hommes pervers, qui ne méritent que le mépris et l'indignation. Quoi! d'un coté, Dieu vous ordonne d'entretenir la piété dans votre cœur, par le fréquent usage des moyens que lui-même a établis pour nous sanctifier; Dieu vous commande l'attention dans vos prières, l'application à l'étude, le respect et la soumission à ceux qu'il a chargés de votre éducation; Dieu vous promet sa grâce, sa tendresse, un bonheur éternel, si vous êtes fidèle à ces obligations qu'il vous impose; d'un autre côté, il en est parmi ceux avec lesquels vous vivez, qui cherchent à vous inspirer l'éloignement des pratiques de la religion, le goût de la dissipation, l'amour de l'indépendance et l'esprit de révolte. Ces jeunes insensés vous engagent à suivre leurs mauvais exemples; c'est à ce prix qu'ils vous offrent leur amitié; il faut choisir. Ah! mon cher Théophile, prendriez-vous le parti de désobéir à Dieu plutôt que de déplaire à des méchants? Craindriez-vous plus d'encourir leur disgrâce que celle de votre Dieu? Quel crime de donner la préférence à la créature sur le Créateur! quelle folie de mettre votre confiance dans les hommes! si Dieu est pour vous, qu'avez-vous à craindre de leur part? Si Dieu est contre vous, quels secours peuvent-ils vous donner? Quand vous périrez, vous sauveront-ils? Quand Dieu vous condamnera, pourront-ils vous défendre? En second lieu, le respect humain est très-funeste dans ses suites: c'est l'écueil ordinaire où viennent échouer les plus sages résolutions: c'est là ce qui empêche le plus souvent les pécheurs de se convertir, et les justes de persévérer dans la piété. Combien de jeunes gens, touchés de Dieu, changeraient de conduite, si le respect humain ne les arrêtait! Combien d'autres qui ont commencé à mener une vie régulière, s'y soutiendraient constamment, s'ils ne craignaient les vains discours des méchants! Ce jeune homme, par exemple, était né avec un caractère heureux; une éducation chrétienne avait encore fortifié son goût pour la piété: s'il suivait son penchant, il serait vertueux; mais les fades railleries des libertins l'intimident, il n'a pas le courage de paraître ce qu'il est; et, par une complaisance criminelle, il abandonne la vertu qu'il aime, et il se livre au vice qu'il déteste. Et alors à quels désordres ne se porte-t-il pas! Il n'y a point d'excès dont on

ne soit capable, quand on se laisse dominer par le respect humain : on tombe dans les différents vices de tous ceux dont on redoute la censure ; on se rend l'esclave de toutes leurs passions, et on leur sacrifie ses lumières, sa conscience et son salut. Enfin rien n'est plus contraire à la raison que le respect humain. De quoi rougissez-vous, mon cher Théophile? Est-ce de quelque défaut que l'on a remarqué en vous? Est-ce de quelque faute qui vous a échappé? Non ; c'est d'avoir obéi à l'autorité qui a droit de vous commander ; c'est d'avoir passé dans le recueillement le temps de la prière, dans le silence et dans l'attention, celui qui est destiné au travail. Quoi, vous rougissez de votre fidélité à remplir vos devoirs! mais n'est-ce pas là, au contraire, ce qui fait votre gloire? Depuis quand, je vous prie, depuis quand la vertu mérite-t-elle la confusion et la honte? Quel renversement d'idées! quelle opposition avec toutes les lumières de la raison, avec tous les principes du sentiment naturel! C'est le vice, mon cher Théophile, c'est le vice qui doit rougir, et non pas la vertu ; c'est au crime qu'appartient la honte, et non pas à l'innocence. Laissez, laissez rougir l'homme vicieux ; pour vous, montrez une noble fierté, une sainte hardiesse, quand vous avez fait ce que vous deviez faire. Quels sont donc, après tout, ces censeurs de la vertu, ces hommes à qui vous craignez si fort de déplaire, dont vous cherchez le suffrage? il faut vous les montrer tels qu'ils sont ; il faut exposer à vos yeux ce qui se passe au fond de leur cœur. Ce sont des hommes livrés à des passions brutales, qui gémissent sous ce joug honteux : un trouble secret les accompagne partout, et empoisonne tous les moments de leur paix ; continuellement déchirés par des remords cruels, tourmentés par les reproches de leur conscience, ils voudraient étouffer cette voix importune ; et c'est pour se rassurer par leur nombre, qu'ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres. Mais, tandis qu'ils s'élèvent au dehors contre la piété, ils ne peuvent s'empêcher de la respecter dans leur cœur, et d'en regretter la perte ; tandis qu'ils persécutent le juste, au fond ils l'estiment, ils envient son sort. Avouez-le, jeunes libertins, vous qui détournez vos condisciples des pratiques de la vie chrétienne, vous qui affectez à leur égard des airs de mépris, qui ne leur

parlez qu'avec aigreur, qui fuyez leur société, avouez-le, si vous êtes de bonne foi : vous voudriez bien ressembler à ceux que vous insultez, et vous ne cherchez à les rendre ridicules que parce que vous n'avez pas le courage de les imiter. Et vous, âmes faibles et timides, qu'un seul mot de raillerie ébranle, renverse, rassurez-vous ; méprisez les vains discours de ces hommes corrompus : que vou importe que l'on vous approuve ou que l'on vous blâme? Si Dieu est dans vos intérêts, qui pourra vous nuire? Rassurez-vous, Dieu saura bien vous défendre. Si vous avez quelque chose à souffrir pour son nom, il saura bien vous consoler et vous dédommager. Souvenez-vous de cette parole de Notre-Seigneur : « Vous serez heureux lorsque les hommes
« vous chargeront de malédictions, qu'ils vous persé-
« cuteront, qu'ils diront faussement toute sorte de mal
« contre vous, à cause de moi ; réjouissez-vous alors,
« et faites éclater votre joie, parce qu'une grande ré-
« compense vous est réservée dans les cieux. »

Hélas ! Seigneur, si au jour du jugement vous refusez de reconnaître pour vos enfants ceux qui, par respect humain, n'auront osé pratiquer votre sainte loi, que ferai-je, moi qui ai si souvent cette indigne faiblesse à me reprocher? Je l'avoue, ô mon Dieu ! mille fois pour ne pas déplaire aux hommes, je vous ai déplu : j'ai négligé le bien que j'approuvais, et j'ai fait le mal que je haïssais ; j'ai osé paraître impie, et j'ai rougi de paraître chrétien. Ah ! Seigneur, je vous demande pardon de cette lâcheté ; je veux sincèrement l'éviter désormais, et m'en corriger ; je ne rougirai plus de votre Evangile ; je veux me déclarer hautement pour la vertu, et pratiquer le bien sans crainte. Je me mets peu en peine de ce que les hommes diront de moi ; qu'ils en pensent ce qu'ils voudront, qu'ils se moquent de ma conduite ; pourvu qu'elle vous plaise, ô mon Dieu ! je suis content. Recevez mes regrets, agréez mes résolutions, soutenez mon courage. Je renonce au monde pour me jeter dans vos bras ; si j'ai tout à craindre de ma faiblesse, j'ai tout à espérer de votre bonté.

Pratique.

S'affermir contre le respect humain.

LXXXe LECTURE.

Du sacrement de Pénitence.

Quorum remiseritis peccata, remittentur eis.
Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. *Joan* 20.

Dieu ne s'est pas contenté de nous donner la vie spirituelle par le Baptême; comme nous pouvons perdre cette vie précieuse, il nous a préparé un moyen pour la recouvrer, après l'avoir perdue. Ce moyen, c'est le sacrement de Pénitence, qui a la force de remettre tous les péchés commis après le Baptême. Que la misericorde de Dieu est grande, mon cher Théophile! quels sentiments de reconnaissance ne doit-elle pas exciter dans votre cœur! C'était beaucoup que le Seigneur nous eût accordé une grâce qu'il n'a point faite aux anges rebelles, qu'il nous eût donné un Sauveur, et qu'il nous en eût appliqué les mérites dans un premier sacrement. Il pouvait abandonner ceux qui, après avoir reçu cette première grâce, se souilleraient de nouveau par le péché: mais non, il n'a point usé des droits de sa justice, il veut bien recevoir une créature rebelle toutes les fois qu'elle revient à lui, et il lui a préparé une seconde planche après le naufrage; c'est l'expression dont se servent les Pères de l'Église, en parlant du sacrement de Pénitence, parce qu'il est la seule ressource qui reste à un chrétien, quand il a eu le malheur de perdre la grâce du Baptême. Ce sacrement a été institué par Jésus-Christ, lorsqu'après la résurection il souffla sur ses apôtres, et qu'il leur dit: « Recevez le Saint-Esprit; les « péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, « et ils seront retenus à ceux à qui vous les retien- « drez. » Par ces paroles, il les a établis juges des péchés, et il leur a donné, à eux et à leurs successeurs, le pouvoir de les remettre et de les retenir, en promettant de ratifier dans le ciel le jugement qu'ils prononceraient sur la terre. Il en avait fait la promesse pendant sa vie, lorsqu'il avait dit à saint Pierre: « Je vous donnerai les

« clefs du royaume des cieux ; tout ce que vous lierez « sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous « délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » (*Matth.* 16.) La Pénitence est donc un sacrement qui remet les péchés : quels péchés ? tous les péchés actuels, sans exception. Oui, mon cher Théophile, ce sacrement a, par l'institution de Jésus-Christ, la vertu de remettre toutes sortes de péchés : il n'y a point de crimes si énormes qu'il ne puisse effacer, non-seulement une fois, mais toutes les fois qu'on y a recours avec les dispositions nécessaires. Les péchés mortels en sont la matière principale ; celui qui est coupable de ces péchés qui donnent la mort à notre âme, ne peut en obtenir la rémission que par ce sacrement. « Que personne ne « dise : Je fais pénitence en mon particulier ; je fais « pénitence devant Dieu : cela ne suffit pas, dit saint « Augustin, il faut recourir au sacrement. Serait-ce « donc en vain que Jésus-Christ aurait dit aux apôtres « et à leurs successeurs : *Les péchés que vous remet-* « *trez seront remis* ? Serait-ce en vain que les clefs au- « raient été données à l'Eglise ? » Non ; comme les péchés commis avant le Baptême ne peuvent être remis que par ce premier sacrement, de même les péchés commis après le Baptême ne peuvent être effacés que par le sacrement de Pénitence : je parle des péchés mortels, car pour ce qui est des péchés véniels, on peut en obtenir la rémission par des prières et d'autres bonnes œuvres. Il est cependant utile de les soumettre au pouvoir des clefs, et d'en obtenir l'absolution, parce qu'il est souvent très-difficile de distinguer ce qui est péché véniel de ce qui est peché mortel, et parce que l'absolution que l'on en reçoit augmente la grâce en nous. Le sacrement de pénitence est donc un second Baptême offert aux pécheurs qui auraient perdu la grâce du premier ; mais remarquez-le bien, mon cher Théophile, ce second Baptême est un Baptême pénible et laborieux, qui demande des larmes, des gémissements, des travaux. Au lieu que, dans le premier, Dieu, voulant signaler sa pure miséricorde, tient le pécheur quitte de tout, sans rien réserver ; dans le second, par une conduite mêlée de miséricorde et de justice, il ne se réconcilie avec lui qu'à des conditions dures et humiliantes. « En « effet, dit le concile de Trente, la justice de Dieu

« exige qu'il suive des règles différentes, pour recevoir « en sa grâce ceux qui, avant le baptême, ont péché par « ignorance, et ceux qui, après avoir été délivrés de la « servitude du péché, et après avoir reçu le don du « Saint-Esprit, n'ont pas craint de profaner son tem- « ple, et de contrister l'Esprit-Saint. » D'ailleurs les saintes rigueurs de la pénitence sont non-seulement un remède salutaire pour l'expiation des péchés passés, mais encore une espèce de frein qui en arrête le cours, qui réprime les passions de l'homme, et qui l'oblige d'être à l'avenir plus vigilant et plus ferme à résister aux attraits séduisants de la chair et du monde.

Hélas! Seigneur, que nous serions malheureux, si, après avoir perdu l'innocence du baptême, il n'y avait plus de moyen pour la recouvrer! Vous pouviez ne nous délivrer qu'une fois de l'esclavage du démon, et nous abandonner; si nous venions à perdre cette première grâce par notre faute, nous n'aurions pas eu à nous en plaindre, et ce malheur irréparable, nous n'aurions pu l'imputer qu'à nous-mêmes; mais vous connaissez notre fragilité, et vous êtes riche en miséricorde; vous nous ouvrez une voie pour notre retour à la grâce, vous avez institué un sacrement qui a la force de remettre tous nos péchés, et de nous rétablir dans notre première innocence. Ô bonté! ô miséricorde de mon Dieu! que vous revient-il donc du salut de la créature, pour sacrifier ainsi en sa faveur les droits de votre justice? Il est vrai que, pour accorder cette seconde réconciliation, vous exigez de grands gémissements et des exercices pénibles; mais n'est-il pas juste qu'un ingrat qui a abusé de vos bienfaits, soit traité plus sévèrement que celui qui n'a pas encore reçu la grâce du baptême? Ah! Seigneur, rien ne me paraîtra difficile pour réparer la perte que j'ai faite; je me soumets volontiers à toutes les rigueurs de la pénitence: trop heureux qu'à ce prix je puisse rentrer en grâce avec vous!

PRATIQUE.

Recourir souvent au sacrement de Pénitence.

LXXXIe LECTURE.

De la contrition.

Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.

Comprenez quel malheur c'est pour vous, et combien il doit vous être amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu. *Jérém.* 2.

Il y a trois conditions nécessaires pour recevoir l'absolution de ses péchés : il faut que le pécheur haïsse et déteste ses péchés par la *contrition*, qu'il les déclare au prêtre par la *confession*, et qu'il répare, autant qu'il est en lui, par la *satisfaction*, l'injure qu'il a faite à Dieu et au prochain. Vous désirez sans doute, mon cher Théophile, qu'on vous explique chacune de ces trois parties du sacrement de Pénitence : je commence par la contrition, qui est la première et la plus indispensable des trois. La contrition est une douleur et une détestation du péché que l'on a commis, avec une ferme résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Cette première disposition est si nécessaire, que sans elle aucun péché, même véniel, ne peut jamais être remis. Une maladie qui ôte l'usage de la parole dispense de la confession : une mort prompte exempte de la satisfaction, au moins dans cette vie ; mais rien ne peut nous dispenser de la contrition. « Il n'y a, dit le prophète, « qu'une âme pénétrée de douleur et de tristesse, à cause « de la grandeur du mal qu'elle a fait, qui rende gloire « à la justice du Seigneur. » A qui Dieu promet-il, dans l'Écriture, le pardon de leurs péchés ? ce n'est qu'à ceux qui se convertissent à lui de tout leur cœur, dans leurs pleurs et dans les cris d'une douleur amère et profonde ; qu'à ceux qui déchirent leur cœur et non pas leurs vêtements. A qui lisons-nous que Dieu a accordé en effet ce pardon ? ce n'est qu'à ceux qui ont pleuré amèrement leurs crimes. Écoutez, mon cher Théophile, les gémissements de ces saints pénitents : « Mon père, dit l'Enfant prodigue, j'ai péché contre le

« ciel et contre vous; je ne suis plus digne d'être ap-
« pelé votre fils..... J'ai péché contre vous, Seigneur,
« dit le saint Roi pénitent, et mon iniquité est toujours
« présente à mes yeux. » Qui ne voit dans ces paroles l'expression du repentir le plus amer? La contrition, pour être suffisante, doit avoir quatre caractères: elle doit être *intérieure*, c'est-à-dire dans le cœur, et non pas seulement sur les lèvres; il ne suffit pas de lire ou de prononcer des actes de contrition; c'est le cœur qui a péché, c'est dans le cœur que doit être la douleur et la détestation du péché. La contrition doit être *surnaturelle*: il faut qu'elle soit excitée par un mouvement du Saint-Esprit, et non par un mouvement de la nature. Détester son péché parce qu'il nous a causé quelque malheur temporel, par exemple un châtiment, une maladie, une perte de biens, ce n'est point là une contrition suffisante pour en obtenir le pardon; il faut s'en repentir en vue de Dieu, parce que le péché l'offense, et qu'il lui déplaît souverainement. La contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire l'emporter sur toute autre douleur, en sorte que nous soyons disposés à tout perdre plutôt que d'y retomber. En effet le péché est le plus grand de tous les maux, et il nous fait perdre le plus grand de tous les biens, le souverain bien: nous devons donc en être plus affligés que de tous les maux du monde. Il n'est cependant pas nécessaire que cette douleur soit sensible; elle peut être au fond de notre cœur sans se manifester au dehors autrement que par les œuvres qui en sont l'effet et la preuve. Enfin la contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels que l'on a commis. On n'a point une véritable contrition s'il y a un seul péché mortel auquel le cœur demeure attaché; la raison en est que tout péché mortel est une grande injure faite à Dieu, que tout péché mortel mérite l'enfer. Il n'y en a donc aucun que nous ne devions haïr et détester, si nous voulons rentrer en grâce devant Dieu. Pour avoir cette contrition, vous devez, mon cher Théophile, la demander à Dieu par des prières humbles et ferventes. Nous pouvons bien, par nos seules forces, offenser Dieu, mais nous ne pouvons sans son secours nous en repentir comme il faut. Vous devez ensuite réfléchir sur les motifs qui sont propres à l'exciter dans

votre cœur. Considérez quel est celui que vous avez offensé; c'est votre Créateur, votre Père, qui vous a comblé de biens, qui vous a racheté au prix de son sang: quelle ingratitude! Considérez ce que vous avez perdu par le péché; un bonheur éternel vous était réservé, et vous n'y avez plus aucun droit: quelle perte! Considérez à quoi vous expose votre péché; il vous rend digne de l'enfer, ce séjour de larmes, de rage et de désespoir, où l'on brûle éternellement: quelle horrible destinée! Il n'est pas possible de réfléchir sérieusement sur ces grandes vérités, sans en être ému, et sans concevoir de la haine pour le péché. La contrition est différente selon les différents motifs qui la font naître; elle est parfaite quand on est fâché d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon: alors elle justifie le pécheur par elle-même, avant qu'il ait reçu l'absolution, pourvu qu'il la désire néanmoins, et qu'il la reçoive, s'il le peut. La contrition est imparfaite quand elle n'est produite que par la honte d'avoir commis le péché, ou par la crainte d'en recevoir un châtiment: et alors elle ne justifie point le pécheur, mais elle le dispose à recevoir la justification dans le sacrement, pourvu qu'elle ait toutes les qualités nécessaires pour une vraie contrition.

Donnez-moi vous-même, ô mon Dieu! la contrition qui est nécessaire pour obtenir le pardon de mes péchés; brisez mon cœur de la plus vive douleur, à la vue de mes iniquités: faites-m'en concevoir toute la haine et la détestation qu'elles méritent; inspirez-moi la ferme résolution d'y renoncer pour toujours. Mon cœur resterait insensible, si vous ne le touchiez par votre grâce; amollissez-en la dureté: ma volonté demeurerait attachée au mal, si vous ne l'aidiez à rompre ses liens; brisez ses chaînes, ô mon Dieu! faites que je connaisse la difformité du péché, et que je sois saisi de crainte à la vue du châtiment qu'il mérite. Je vous ai offensé, vous qui êtes mon Dieu, mon Créateur, mon souverain Maître: j'ai perdu droit à l'héritage céleste que vous me destiniez; j'ai mérité l'enfer. Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi; j'ai horreur de mon iniquité j'y renonce pour toujours. Vous mettez en mon cœur une douce confiance que vous me pardonnerez: que vous êtes bon, ô mon Dieu! c'en est fait, je veux commen-

rer à vous aimer et à vous servir avec fidélité tous les jours de ma vie.

PRATIQUE.

S'appliquer principalement à exciter la contrition de son cœur, quand il va à confesse.

LXXXIIe LECTURE.

Du bon propos.

Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas, et revertatur ad Dominum, et Dominus miserebitur ejus.

Que l'impie quitte sa voie, et le pécheur ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, et le Seigneur lui fera miséricorde. *Isa.* 55.

La contrition doit renfermer le bon propos, c'est-à-dire la ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. Remarquez bien, mon cher Théophile, que ce doit être une volonté déterminée, et non pas un faible désir de se corriger. On ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés, si l'on n'y renonce de tout son cœur, et si l'on n'est dans la disposition que le saint roi David exprime par ces paroles : « Oui, je l'ai juré, je l'exécuterai, je « garderai les saintes ordonnances de votre justice. » Dieu s'explique lui-même, dans l'Ecriture, sur la nécessité de ce bon propos. « Que l'impie quitte sa voie, et « le pécheur ses pensées, et qu'il retourne au Seigneur, « et il lui fera miséricorde. » Il n'y a donc de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce au péché. Dieu ne nous pardonne nos péchés qu'autant que nous nous en repentons sincèrement; et quand ce repentir est sincère, on fait tous ses efforts pour n'y plus retomber. D'ailleurs ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que l'on voudrait encore commettre? Mais comment distinguer un ferme propos d'un désir faible et insuffisant? Je vais vous l'apprendre, mon cher Théophile. Il y a trois marques auxquelles on peut reconnaître le bon propos; la première est de changer de vie. Un jeune homme était orgueilleux, emporté, indocile, menteur, négligent dans ses devoirs, dissipé dans ses exercices de

piété ; il devient doux, humble, obéissant, appliqué au travail, vrai dans ses discours, recueilli dans la prière, modeste à l'église : voilà une preuve sensible de la sincérité de sa résolution ; on ne peut douter qu'il n'ait eu le bon propos. Mais celui en qui l'on n'aperçoit aucun changement de conduite, n'avait pas renoncé véritablement au péché : ses promesses n'étaient que sur les lèvres, et non pas dans le cœur : où il n'y a point d'amendement, il n'y a point de véritable repentir. La seconde marque est d'éviter les occasions qui portent ordinairement au péché : il y en a de deux sortes : les unes portent au péché par elles-mêmes, comme les mauvais livres, les spectacles, les bals, les mauvaises chansons, les peintures déshonnêtes, les mauvaises compagnies. Les autres ne sont occasions de péché qu'à cause de la faiblesse et de la disposition des personnes qui y sont engagées ; telles sont certaines professions légitimes par elles-mêmes, mais qui deviennent une occasion d'offenser Dieu pour ceux qui n'ont point assez de lumières ou assez de forces pour en remplir les devoirs. On est obligé de quitter toutes ces occasions ; et, si l'on y demeure volontairement, c'est une marque que l'on n'a pas un ferme propos de se corriger. Le Saint-Esprit nous avertit que celui qui aime le danger y périra. Il en coûte quelquefois beaucoup pour se séparer des occasions, mais il faut se résoudre à en faire le sacrifice, si l'on ne veut pas se perdre pour l'éternité. C'est le sens de ces paroles de Notre-Seigneur : « Si votre « œil droit ou si votre main droite sont pour vous un « sujet de scandale et de chute, arrachez-les et jetez-« les loin de vous, car il vaut mieux pour vous qu'un de « vos membres périsse, que si votre corps était jeté tout « entier dans l'enfer. » C'est-à-dire, quand ce qui vous porte au péché vous serait aussi cher et aussi précieux que votre œil droit et votre main droite, il faut vous en séparer, si vous voulez vous sauver. Enfin la troisième marque d'un ferme propos est de travailler à détruire ses mauvaises habitudes, c'est-à-dire la facilité que l'on a à commettre certains péchés où l'on tombe fréquemment. Il faut pour cela veiller beaucoup sur soi-même, faire souvent des actions contraires à ses habitudes ; par exemple, des actions de douceur contre la colère, d'obéissance contre l'indocilité, et s'imposer à soi-même

quelque pénitence toutes les fois qu'on aura succombé à sa mauvaise habitude. Mais, si l'on ne fait aucun effort pour la vaincre, si l'on n'évite pas les dangers d'y retomber, si les chutes sont aussi fréquentes qu'auparavant, si l'on n'en gémit pas devant Dieu, si l'on ne se hâte pas de s'en purifier par la confession, c'est une marque certaine que l'on n'a point eu le bon propos.

Je prends devant vous, ô mon Dieu! la ferme résolution de ne plus retomber dans mes péchés passés, et de vous servir désormais avec une constante fidélité. Ah! ne serais-je pas indigne de ce pardon, si je n'en avais qu'une volonté faible et chancelante! Je veux changer de vie, et prendre tous les moyens de corriger mes mauvaises inclinations. Dès ce moment je renonce à ces lectures, à ces compagnies, à ces entretiens qui ont été la cause de mes chutes. Mais, Seigneur, toutes mes précautions et mes efforts seront inutiles, si votre main puissante ne me soutient. Bénissez ma résolution efficace; elle vient de vous, accordez-moi la grâce de l'exécuter; défendez-moi, protégez-moi contre les tentations du démon, contre les dangers du monde, et surtout contre ma propre faiblesse. Oui, mon Dieu, ce qu'il y a de plus à craindre pour moi, c'est ma faiblesse; mais vous pouvez, mais vous voulez me fortifier : cette pensée me rassure; avec vous je triompherai de tout.

PRATIQUE.

Renouveler tous les jours la résolution que l'on a prise de se corriger.

LXXXIIIe LECTURE.

De la confession.

Dixi: Confitebor adversùm me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei.

J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur, et je confesserai moi-même mon iniquité, et vous avez aussitôt remis l'impiété de mon péché. *Psalm.* 31.

La seconde partie du sacrement de Pénitence, c'est la confession, ou l'accusation de ses péchés. Il faut ac-

cuser tous les péchés mortels que l'on a commis, même ceux qui sont restés cachés au fond du cœur, comme les mauvais désirs et les mauvaises pensées. Cette obligation est une suite du pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses ministres de remettre ou de retenir les péchés en son nom ; car ils ne peuvent juger de l'état des consciences, s'ils ne le connaissent pas; et ils ne peuvent le connaître que par la confession que les pécheurs en font eux-mêmes. Telle a été la pratique de l'Église dans tous les siècles. C'est une vérité constante que, pour obtenir la rémission de ses péchés, il faut les déclarer tous, sans aucune réserve, sans aucun déguisement, et que, si l'on retient volontairement un seul péché mortel, il n'y en a aucun de remis, et l'on commet un sacrilége. Il faut, de plus, en déclarer le nombre, l'espèce et les circonstances considérables; le nombre, en disant, autant qu'il est possible, combien de fois on a commis chaque péché ; l'espèce, car ce n'est point assez de dire en général qu'on a beaucoup péché, mais on doit dire en particulier quelle sorte de péché l'on a commis, si c'est un vol, une médisance, un mensonge, etc. ; sans cela le confesseur ne pourrait pas juger de l'état de notre conscience, ni prescrire les remèdes et les pénitences convenables. Il faut encore déclarer les circonstances considérables. Il y en a de deux sortes : les unes changent l'espèce du péché ; par exemple, voler dans une église n'est pas un simple vol, mais un sacrilége qui est une espèce de péché plus considérable que le vol. Les autres font que le péché est plus grand sans changer l'espèce ; par exemple, dérober un écu à quelqu'un, c'est un larcin ; mais prendre un écu à un pauvre qui n'a rien autre chose pour vivre, c'est un péché bien plus considérable que de le prendre à un riche; c'est là une circonstance qu'il faut déclarer. Vous sentez, mon cher Théophile, que, pour faire une confession exacte de tous ses péchés, il faut s'être examiné avec soin : sans cet examen sérieux, vous ne vous rappelleriez pas plusieurs péchés que vous auriez commis, vous ne les confesseriez pas ; et, par une suite de votre négligence, vous n'en obtiendriez pas la rémission. Au lieu de rentrer en grâce avec Dieu, vous en deviendriez plus coupable à ses yeux. Vous devez donc, avant de vous présenter au tribunal de la Pénitence, vous reti-

rer en particulier, bannir de votre esprit toutes les pensées qui pourraient vous distraire, et là, seul avec votre conscience, demander à Dieu les lumières dont vous avez besoin pour vous connaître vous-même; parcourir les commandements de Dieu et de l'Église, les différents devoirs de votre état, pour voir en quoi vous y avez manqué; vous rappeler enfin les fautes que vous avez commises, et le nombre de ces fautes, et les circonstances qui les ont accompagnées, car votre examen doit s'étendre sur tous ces objets. Au reste, cette recherche doit se faire sans trouble et sans inquiétude: quand vous avez fait ce qui dépend de vous, quand vous y avez mis l'attention et le temps que demande une action si importante, vous devez être tranquille. Vous avez affaire à un bon Père, qui défend à la vérité la négligence, mais qui ne veut pas que l'on se trouble, et que l'on s'inquiète. Vous examiner avec attention, déclarer avec sincérité tous les péchés que vous connaîtrez, les détester; éviter les occasions qui pourraient vous y faire retomber; voilà tout ce qu'il vous commande. Quand même vous auriez oublié quelques péchés dans vos confessions, ils sont remis avec ceux que vous avez déclarés, parce qu'il n'y a point eu de négligence de votre part. « Les péchés, dit le concile de Trente, qui ne se « présentent point à l'esprit d'une personne qui pense « avec application, sont censés compris en général « dans la confession qu'elle fait; et c'est pour ces pé- « chés que nous disons avec confiance, après le Pro- « phète: Purifiez-moi, Seigneur, de mes crimes ca- « chés. » Il suffit de déclarer dans la confession prochaine le péché qui avait été oublié.

J'irai, ô mon Dieu! j'irai me jeter aux pieds de votre ministre: vous lui avez donné le pouvoir de me guérir; mais, pour faire usage de ce pouvoir, il faut qu'il connaisse les plaies de mon âme; je les lui découvrirai, je confesserai mes iniquités: soyez dans ma bouche et dans mon cœur, pour que cette confession ait toutes les qualités qu'elle doit avoir, pour que je m'accuse de toutes mes fautes sans aucun détour, que je ne cherche point à en diminuer l'énormité, que je ne les raconte pas avec une indifférence et une insensibilité criminelles, mais que je les accuse en esprit de pénitence, dans l'amertume de mon cœur. Rendez-moi docile aux in-

structions que vous me donnerez par la bouche de votre ministre : ne permettez pas que je résiste aux vérités qu'il me fera connaître, et aux impressions salutaires qu'il cherchera à exciter dans mon cœur. Donnez-lui à lui-même, Seigneur, la lumière dont il a besoin pour bien connaître l'état de mon âme, et pour me prescrire les remèdes convenables aux maladies dont elle est attaquée. Donnez-lui ce zèle qui touche, qui pénètre, qui change les cœurs, afin qu'il fixe une bonne fois le mien dans la haine du vice et dans la pratique de la vertu.

PRATIQUE.

Accuser avec humilité et sincérité tous ses péchés, après un examen sérieux.

LXXXIVe LECTURE.

De ceux qui retiennent quelque péché à confesse.

Non confundaris confiteri peccata tua.... Qui abscondit peccata sua non dirigetur; qui autem confessus fuerit et reliquerit ea misericordiam consequetur.

N'ayez point de honte de déclarer vos péchés.... Celui qui cache ses fautes ne réussira pas; mais celui qui les confesse et qui s'en retire obtiendra miséricorde. *Eccl.* 4. *Prov.* 28.

Vous le savez, mon cher Théophile, retenir volontairement un seul péché mortel, c'est non-seulement rendre l'absolution du prêtre nulle et sans effet, mais même c'est commettre un nouveau péché, un sacrilége, puisque c'est profaner un sacrement. Alors, au lieu d'apaiser la colère de Dieu, on l'outrage, on foule aux pieds le sang adorable du Fils de Dieu, qui, tombant sur un sujet indigne, est profané d'une manière plus criminelle que lorsque les Juifs l'ont répandu sur la croix : on change en poison le remède qui avait été préparé pour nous guérir. Cependant combien n'y a-t-il pas de jeunes gens qui se rendent coupables de ce crime! Quelles sont les causes d'un malheur si déplorable? Dans les uns c'est la honte de déclarer certaines fautes. Le démon, cet esprit de malice et de mensonge, diminue à leurs yeux l'énormité du péché avant qu'ils

le commettent, et il leur en montre toute la laideur, lorsqu'il s'agit de s'en confesser. Rien n'est plus mal fondé que cette mauvaise honte : faites attention, mon cher Théophile, à la force des raisons qui doivent la faire surmonter. Le confesseur est obligé au secret le plus inviolable par toutes les lois divines et humaines : lui découvrir ses péchés, c'est comme si on ne les découvrait à personne. Hors le tribunal sacré, il ne peut faire aucun usage de ce qui lui a été dit, il n'y a à craindre de sa part ni reproches amers, ni insulte ; c'est la charité, c'est la douceur qui lui dictera les avis qu'il vous donnera. Celui à qui vous déclarez vos fautes n'est point un ange ; c'est un homme semblable à vous, environné comme vous de faiblesses, et par conséquent porté à avoir compassion des vôtres. C'est un ami fidèle qui ne désire que votre guérison et votre retour à la vertu ; c'est un père tendre, qui sera touché des marques de confiance que vous lui donnerez, et qui ne songera qu'à vous secourir dans un besoin si pressant. Dites-moi, la honte vous retient-elle, quand il s'agit de découvrir à un médecin quelque mal secret, surtout lorsque la mort est à craindre en le tenant caché? L'amour de la vie ne fait-il pas vaincre toutes les répugnances? Comment donc cède-t-on à la honte, quand l'âme est blessée d'une plaie mortelle? Comment n'a-t-on pas la force de la découvrir à celui qui peut y appliquer de salutaires remèdes ? D'ailleurs que gagne-t-on à dérober aujourd'hui au confesseur la connaissance de ses péchés? Peut-on la dérober à Dieu? Ne faudra-t-il pas la confesser tôt ou tard, ou périr éternellement? Mon Dieu, faites sentir ces vérités à tous ceux qui entendent cette lecture, et ne permettez pas qu'aucun d'eux se laisse vaincre par une mauvaise honte. Il en est d'autres que la crainte de ne pas faire leur première communion ou leurs pâques, empêche de se découvrir au confesseur ; mais rien n'est plus insensé que de profaner deux sacrements pour ne pas manquer à la première communion ou au devoir pascal. Quelle disposition, ô mon Dieu ! à une action aussi sainte, qu'une horrible dissimulation ! Ne vaut-il pas mieux différer quelque temps à recevoir la divine Eucharistie, que de commettre un horrible sacrilége ? On se le reproche toute sa vie, ou l'on s'endurcit dans le mal, ou

l'on périt misérablement. Au contraire, celui qui a ouvert son cœur tout entier au confesseur, et qui a employé le temps convenable à s'éprouver, est bien dédommagé de la légère épreuve à laquelle il s'est soumis : ce délai a été court, il est passé, il ne reste plus que le témoignage d'une bonne conscience ; il sait que sa communion a été bien faite ; la paix règne dans son cœur ; pendant tout le cours de sa vie, il bénira l'heureux moment où il a remporté sur lui-même une victoire qui lui assure une douce tranquillité sur la terre, et son salut éternel après sa mort. Vous sentez, mon cher Théophile, qu'il n'y a point à hésiter, et vous êtes sans doute bien résolu de déclarer avec une entière sincérité, à votre confesseur, tous les péchés dont vous sentirez votre conscience chargée, sans écouter ni la honte, ni la crainte que le démon pourrait vous suggérer pour perdre votre âme.

Non, mon Dieu! je n'écouterai jamais les répugnances que je pourrais avoir à découvrir mes péchés dans le saint tribunal. Chassez loin de moi ce démon muet, qui cherche à me lier la langue, et à me faire commettre un sacrilége horrible. Que je ne sois sensible qu'à la crainte de votre jugement et des peines éternelles dont vous menacez les pécheurs. Non, Seigneur, je ne cacherai rien au ministre qui tient votre place, et qui vous représente ; je ne dissimulerai rien. Je sais que lui déclarer mes faiblesses, c'est les déclarer à vous-même ; et comment pourrais-je vous les cacher, à vous qui les connaissez mieux que moi, à vous qui pénétrez dans le fond des cœurs? S'il y a dans cet aveu quelque confusion à essuyer, n'est-il pas bien juste que je la souffre pour expier mes péchés? Ne vaut-il pas mieux supporter un moment de honte, que de m'exposer à une confusion éternelle? cette humiliation, vous l'avez bien adoucie, ô mon Dieu! c'est à un seul homme que je dois en faire l'aveu, c'est à un homme que toutes les lois obligent au secret le plus inviolable ; c'est à un pécheur comme moi, qui a lui-même ses propres faiblesses à pleurer, et qui est disposé à compatir aux miennes. Cette peine légère sera récompensée par le soulagement que mon âme éprouvera ; ma conscience sera déchargée d'un poids qui l'accablait, et je sortirai du lieu saint, pénétré de la plus douce consolation.

PRATIQUE.

Ne point écouter la tentation de cacher certains péchés, mais commencer sa confession par ceux-là.

LXXXVe LECTURE.

De la satisfaction.

Facite fructus dignos pœnitentiæ.
Faites de dignes fruits de pénitence. *Matth.* 3.

La satisfaction, qui est la troisième partie du sacrement de Pénitence, est une réparation de l'injure faite à Dieu et au prochain. Satisfaire à Dieu pour nos péchés, c'est faire ou souffrir quelque chose pour fléchir la colère de Dieu que nous avons offensé, et pour réparer le tort que nous avons causé à notre prochain. La satisfaction, du moins quant à l'acceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les péchés soient remis par le sacrement de Pénitence; quand on n'a point la volonté de satisfaire à Dieu, on ne peut obtenir la rémission de ses péchés. C'est Dieu qui les remet: lui seul est le maître des conditions auxquelles il veut en accorder le pardon. Dans le sacrement de Baptême, il nous dispense de la satisfaction; aussi les ministres de l'Eglise n'imposent-ils aucune pénitence à ceux qu'ils baptisent, quelques péchés qu'ils aient commis auparavant. Il n'en est pas de même du sacrement de Pénitence: Dieu, par la bouche des prêtres, ne nous y remet que la peine éternelle, et il nous oblige à subir une peine temporelle. Nous trouvons la preuve de cette vérité dans plusieurs endroits de l'Ecriture sainte; il suffira de vous en rapporter un exemple. David commet deux grands crimes, l'adultère et l'homicide: aussitôt Dieu lui envoie le prophète Nathan, pour lui faire sentir son iniquité. David s'humilie et confesse qu'il a péché; le prophète l'assure que Dieu lui a pardonné, cependant il ajouta: « Parce que vous avez fait blas-
« phémer le nom de Dieu, le glaive des afflictions ne
« sortira point de votre maison, et le fils qui vous est

« né mourra. » En effet la suite de sa vie fut traversée par mille afflictions, selon la prédiction du prophète, pour expier le crime qu'il avait commis, quoique Dieu le lui eût pardonné. Il reste donc une peine temporelle à souffrir, après que la peine éternelle a été remise par l'absolution. Ceux qui meurent avant d'avoir subi cette peine temporelle, la subissent dans l'autre vie; ils achèvent d'expier leurs péchés dans le purgatoire. En effet il convient à la justice de Dieu que ceux qui ont abusé de la première grâce reçue dans le baptême, qui en ont violé les promesses, soient admis plus difficilement à la réconciliation; il convient à la justice de Dieu que ceux qui ont déshonoré les glorieuses qualités d'enfant de Dieu, de membre de Jésus-Christ, de temple du Saint-Esprit, qui ont traité comme une chose profane le sang adorable par lequel ils avaient été sanctifiés, et qui ont fait outrage à l'Esprit de grâce, ne trouvent pas la même facilité de pardon que ceux qui n'ont point été baptisés, et dont les péchés, commis en grande partie par ignorance, ne portent pas le même caractère d'ingratitude. D'ailleurs la miséricorde de Dieu fait trouver au pécheur pénitent un grand bien dans le châtiment même qui le punit: il y trouve un frein à ses passions, un remède contre ses mauvaises habitudes; car la satisfaction que la confession impose doit être propre, non-seulement à expier le péché commis, mais encore à détruire le vice qui l'a fait commettre, comme les humiliations pour l'orgueil, l'aumône pour l'avarice, le jeûne pour l'intempérance, la mortification des sens pour l'impureté; et ces pénitences doivent avoir quelque proportion avec les péchés, c'est-à-dire qu'elles doivent être plus ou moins grandes, selon que les péchés sont plus ou moins énormes, ou qu'ils ont été plus ou moins multipliés. « Il faut, dit saint Cyprien, que « la pénitence égale la faute, et que le remède ne soit « pas moins fort que la maladie. » Les œuvres de pénitence sont principalement celles qui sont imposées par le prêtre, et que l'on peut réduire à la prière, au jeûne, à l'aumône. Par la prière, on entend tous les actes de religion, comme les bonnes lectures, l'assiduité aux offices divins; le jeûne renferme toutes les privations, tout ce qui mortifie les sens; l'aumône comprend tous les secours corporels et spirituels donnés au pro-

chain. Dieu veut bien encore accepter en satisfaction toutes les afflictions qui nous arrivent, comme les maladies, les injures, les persécutions; mais, pour que toutes ces œuvres soient de quelque prix devant Dieu, il faut les souffrir dans un esprit de pénitence, et les unir aux souffrances et aux satisfactions de Jésus-Christ, dans lequel nous méritons et nous satisfaisons: c'est Jésus-Christ seul qui donne à nos actions tout ce qu'elles ont de mérite et de valeur; c'est lui qui les présente à Dieu, c'est en sa considération qu'elles sont acceptées par son Père. L'on est obligé de satisfaire au prochain quand on lui a fait tort, ou dans sa personne par de mauvais traitements, ou dans son honneur par des médisances et des calomnies, ou dans ses biens par des vols ou quelque autre dommage. On ne peut obtenir de Dieu le pardon de ses péchés qu'en se réconciliant avec le prochain, si on l'a maltraité; en réparant son honneur, si l'on a noirci sa réputation; en lui restituant ce qu'on lui a pris, en réparant le dommage qu'on lui avait causé.

J'avais mérité des tourments éternels, et vous voulez bien, ô mon Dieu! les changer en quelques peines passagères. Vous pouviez me condamner à un supplice affreux, et vous vous contentez d'une légère satisfaction. Cet adoucissement est le fruit des souffrances que vous avez endurées pour moi. J'accepte, ô mon Dieu! toutes les peines que votre justice m'imposera pour l'expiation de mes péchés; je les unis à la satisfaction que vous avez offerte pour moi. Daignez m'appliquer le mérite de votre mort: j'accomplirai fidèlement la pénitence qui me sera imposée; je supporterai avec patience les maladies et toutes les afflictions que votre providence m'enverra; je les regarderai comme des témoignages de votre amour, persuadé que vous ne me châtiez en cette vie que pour m'épargner dans l'autre; j'y ajouterai même des pénitences et des mortifications volontaires, pour suppléer à l'insuffisance de celles qui m'ont été prescrites au saint tribunal. Quelques légères privations dans mes repas, quelques aumônes faites de ce que j'aurai retranché à la sensualité, l'exactitude à me lever à l'heure marquée, la fidélité à garder le silence dans le temps et le lieu où il est ordonné: toutes ces pratiques, qui ne peuvent nuire à ma santé, vous seront

très-agréables: unies à vos souffrances, elles serviront à expier mes péchés, et à satisfaire votre justice.

PRATIQUE.

Offrir chaque jour à Dieu ses peines, et les supporter en esprit de pénitence.

LXXXVIe LECTURE.

Des indulgences.

Quæcumque ligaveritis super terram erunt ligata et in cœlo; et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cœlo.

Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel. *Matth.* 18.

L'indulgence est une rémission des peines temporelles dues au péché, même après qu'il a été pardonné. L'indulgence ne remet point le péché ni la peine éternelle qu'il mérite, mais seulement la peine corporelle qui reste ordinairement à souffrir, quoique la tache en ait été effacée par le sacrement de Pénitence; elle modère la rigueur de cette peine temporelle, ou elle en abrège la durée. Autrefois on imposait, pour certains péchés, des pénitences publiques qui duraient plusieurs années: il fallait prier beaucoup, passer les jours dans le deuil, et les nuits dans les veilles et les pleurs, coucher sur la terre, dans le sac et la cendre, se couvrir d'un cilice, jeûner, faire beaucoup d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Cette ancienne discipline ne subsiste plus; cependant la justice de Dieu est toujours la même: le péché ne mérite pas moins de peine aujourd'hui que dans les premiers siècles. C'est pour suppléer à l'insuffisance de nos satisfactions, que l'Eglise, toujours animée et conduite par l'Esprit de Dieu, accorde des indulgences, c'est-à-dire qu'elle remet à ses enfants une partie des œuvres de pénitence qui auraient dû leur être imposées selon les anciennes règles. Jésus-Christ a donné ce pouvoir à l'Eglise dans la personne des apôtres, lorsqu'il leur a dit: « Tout ce que vous « lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que

« vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Elle a donc le pouvoir d'imposer des peines pour l'expiation de nos péchés, et celui de remettre ces peines, lorsque la vue de la gloire de Dieu et le bien spirituel de ses enfants l'engagent à user d'indulgence à leur égard. La preuve que fournissent les paroles de Jésus-Christ, est confirmée par une pratique ancienne, constante et universelle; cette pratique se trouve dans les monuments les plus authentiques de l'histoire, et même dans les livres saints. L'apôtre saint Paul usa d'indulgence envers un fidèle de Corinthe qui avait commis un grand crime; il ordonna, par l'autorité qu'il avait reçue de Jésus-Christ, que ce pécheur fût séparé pour un temps de l'assemblée des fidèles, et livré à Satan pour être puni dans son corps, afin que son âme fût sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le coupable se soumit à cette humiliation avec de si vifs sentiments de pénitence, qu'il était à craindre qu'il ne fût accablé par un excès de tristesse: c'est pourquoi l'apôtre, dans la lettre qu'il écrivit l'année suivante, lui remit le reste de sa pénitence, et il exhorta les Corinthiens à le consoler et à le traiter avec charité; il ajoute qu'il agit en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Jésus-Christ. « Ce que j'accorde à cet homme, dit-il, je l'accorde en votre considération et en la personne de Jésus-Christ, que je représente. » L'Église, dans ces premiers siècles, avait égard à la recommandation des martyrs, et à leur prière elle traitait avec indulgence les pécheurs auxquels ils s'intéressaient. Elle abrégeait aussi le temps de la pénitence en faveur de ceux qui l'avaient commencée avec courage, lorsqu'on était menacé d'une persécution, afin de les fortifier, et de les mettre en état de résister à la violence des persécuteurs. C'est avec les mérites surabondants de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des Saints, qu'elle acquitte ses enfants de ce qu'ils doivent à la justice divine. Voilà la source où elle puise les grâces qu'elle leur accorde. La dispensation de ce trésor immense lui appartient, et elle le distribue avec la mesure que lui dicte sa sagesse. Quelquefois elle n'accorde qu'un certain nombre de jours ou d'années d'indulgence, c'est-à-dire qu'elle diminue d'autant la pénitence que prescrivent les saintes règles de l'ancienne discipline. Quelquefois elle accorde une indulgence plénière,

c'est-à-dire qu'elle remet au pécheur pénitent tout ce qui lui reste à faire pour accomplir la pénitence canonique. Remarquez cependant, mon cher Théophile, que l'intention de l'Église n'est pas de nous décharger de la pénitence, mais de nous aider à la faire; elle n'accorde des indulgences qu'aux pécheurs qui font ce qu'ils peuvent pour apaiser la justice de Dieu; elle veut suppléer à leur impuissance; et non pas favoriser le relâchement et la paresse. D'ailleurs les œuvres de pénitence ne servent pas seulement à expier les péchés passés; elles sont encore nécessaires pour préserver de la rechute, pour dompter les passions, pour assujettir la chair à l'esprit, et à cet égard on ne peut en être dispensé.

Je ne puis assez bénir votre miséricorde, ô mon Dieu! j'avais mérité l'enfer, et vous m'en avez délivré; vous avez effacé mes péchés dans le sacrement de Pénitence: j'étais encore redevable à votre justice; elle exigeait de moi une satisfaction proportionnée à mes fautes: hélas! qu'ai-je fait pour les réparer? Les œuvres que j'avais à vous offrir étaient trop légères et trop faibles pour expier mes péchés; vous venez encore à mon secours, et vous daignez remplacer, par des indulgences, ce qui manque à ma pénitence. C'est du trésor inépuisable de vos mérites, ô mon Sauveur! que l'Église tire le prix qui doit m'acquitter avec vous. Quelle reconnaissance ne vous dois-je pas pour tant de grâces! Ce serait en abuser que de prétendre être exempt des travaux de la pénitence, parce que vous daignez abolir mes dettes. Voudrais-je donc ne rien faire pour vous parce que vous faites tout pour moi? Serais-je assez lâche pour vouloir me sauver sans qu'il m'en coûte, tandis que mon salut vous a coûté si cher? Non, il n'est pas juste que l'innocent souffre seul, et que le coupable soit épargné; je consens à souffrir avec vous: tout ce que je vous demande, c'est que vous daigniez m'appliquer le mérite de vos souffrances, pour suppléer à l'imperfection des miennes.

PRATIQUE.

Ne pas négliger les occasions de gagner les indulgences.

LXXXVIIe LECTURE.

Du sacrement de l'Eucharistie.

Panis quem ego dabo caro mea est... Caro mea verè est cibus, et sanguis meus verè est potus.

Le pain que je donnerai est ma chair..... Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. *Joan.* 6.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin ; c'est le plus grand, le plus auguste et le plus divin de tous les sacrements. En effet les autres sacrements nous donnent la grâce, mais l'Eucharistie nous donne l'auteur de la grâce, Dieu lui-même. Par elle Jésus-Christ demeure en nous, et nous demeurons en lui. Notre-Seigneur en avait fait la promesse longtemps avant qu'il l'instituât ; nous la lisons au chapitre VI de l'Evangile de saint Jean : après avoir dit aux Juifs : « Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel, » Notre-Seigneur ajouta : « Le pain que je donne- » rai, c'est ma chair que je livrerai pour la vie du » monde. » Et comme les Juifs en murmuraient, il insista de nouveau, et plus fortement encore, en disant : « En vérité, en vérité je vous le dis, si vous ne mangez » la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son » sang, vous n'aurez point la vie en vous ; celui qui » mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, « et je demeure en lui. » Il a exécuté cette promesse la veille de sa Passion, dans la cène où il mangea l'agneau pascal avec les disciples. « Il prit le pain, et, après avoir » rendu grâces à son Père, il le rompit, et le donna à « ses disciples, en disant : Prenez et mangez ; ceci est » mon corps, qui sera livré pour vous ; faites ceci en » mémoire de moi. » Puis, prenant le calice, il dit : « Buvez-en tous ; c'est mon sang, le sang de la nou- » velle alliance, qui sera répandu pour vous et pour » plusieurs pour la rémission des péchés : faites ceci

« en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boi-« rez. » Les espèces du pain et du vin, que nous voyons et que nous goûtons, sont le signe sensible qui nous fait connaître l'effet invisible de l'Eucharistie; elles signifient que le corps et le sang de Jésus-Christ sont la nourriture spirituelle de nos âmes, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps; mais, quoique ces apparences, comme la couleur, la figure et le goût, restent les mêmes après la consécration, il n'y a plus de pain ni de vin; et toute la substance du pain est changée en celle du corps de Jésus-Christ, et toute la substance du vin est changée en celle de son sang; de sorte que c'est alors le même corps qui a été attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel. Comme c'est un corps vivant et animé, il s'ensuit que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des deux espèces, et tout entier sous chaque partie des mêmes espèces: sous l'espèce du pain, le corps de Jésus-Christ est uni à son sang, à son âme et à sa divinité; et sous l'espèce du vin, son sang est uni à son corps, à son âme et à sa divinité; car, maintenant que Jésus-Christ est glorieux et immortel, il ne peut plus être divisé. On reçoit donc autant en communiant sous une seule espèce, que si l'on communiait ous les deux espèces. Ce changement admirable se faits par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, que le prêtre prononce en son nom. C'est Dieu lui-même qui opère toutes ces merveilles par l'organe de ses ministres, c'est lui qui a changé autrefois l'eau en vin aux noces de Cana; c'est celui qui de rien a fait le ciel et la terre. Il lui est aussi facile de changer une substance en une autre substance, que de tirer du néant toutes choses par sa seule parole. Nous ne comprenons pas, à la vérité, comment toutes ces merveilles s'opèrent; mais nous savons que rien n'est impossible à Dieu, et nous croyons, sur la parole de Jésus-Christ, qu'il nous a aimés jusqu'à opérer en notre faveur des choses que nous ne pouvons comprendre. Dieu peut faire ce prodige, puisqu'il est tout-puissant; il le fait réellement, puisqu'il nous assure que c'est son corps. Nous écoutons sa parole avec respect et avec docilité; nous ne raisonnons point sur une chose qui surpasse notre raison; nous ne cherchons point l'ordre de la nature dans ce qui est au-dessus de la na-

ture. Croyez donc, mon cher Théophile, croyez sur la parole de votre Dieu, qu'il est réellement présent dans l'Eucharistie : croyez, malgré le témoignage de vos sens, qu'il n'y a plus de pain ni de vin : quand Dieu parle, vous ne devez plus écouter les sens; rien n'est difficile à une puissance infinie. Notre-Seigneur, pour nous unir intimement à lui, a voulu devenir notre nourriture; il nous a ordonné de boire de ce même sang qu'il a versé pour nous, et de manger la victime immolée pour nous sur la croix. Il a prodigué les miracles pour nous procurer ce bonheur.

Que vos œuvres sont grandes, ô mon Dieu ! Est-il croyable que vous daigniez habiter parmi les hommes, et devenir leur nourriture spirituelle? Vous avez donné autrefois à votre peuple un aliment céleste; vous l'avez nourri dans le désert du pain des anges. Vous faites maintenant beaucoup plus pour nous; ce n'est pas la manne qui descend du ciel, c'est votre corps, c'est votre sang, c'est votre divinité même. O prodige d'amour que vous seul pouviez opérer, et que l'homme ne pourra jamais comprendre ! Mais vous l'avez dit, vous qui êtes la vérité même; c'en est assez, je le crois sur l'autorité de votre parole; je perce les nuages qui vous couvrent, je reconnais mon Dieu. Je vois dans ce mystère l'effet d'une charité immense, de la charité d'un Dieu. Qu'il m'est doux de savoir que vous avez choisi un moyen si merveilleux pour vous unir à moi, et de m'unir moi-même intimement à vous ! Que ce moyen convient bien à l'excès de votre amour ! Qu'il répond bien à celui qui vous a fait revêtir de notre nature, et mourir pour nous ! Plus tendre qu'une mère, vous nous nourrissez de votre chair et de votre sang. Que je réponde à un amour si touchant, par mon empressement à vous recevoir. Que je coure à la table sainte avec la même avidité qu'un enfant saisit les mamelles de celle qui l'allaite. Que mon unique douleur soit d'être privé de cette nourriture divine.

PRATIQUE.

Adorer Jésus-Christ présent, quand on entre dans l'église.

LXXXVIIIe LECTURE.

Des dispositions pour recevoir l'Eucharistie.

Opus grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.

L'entreprise est grande, car ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu que l'on prépare une demeure. *I. Paralip.* 29.

Il n'y a point de sacrement qui nous unisse plus étroitement à Dieu que la divine Eucharistie; il n'y en a point, par conséquent, auquel nous devions nous préparer avec plus de soin. Plus ce sacrement est saint, plus on doit y apporter de dispositions. Ce n'est pas à un homme, c'est à un Dieu que l'on prépare une demeure. Parmi ces dispositions, les unes regardent l'âme, et les autres le corps. La première disposition de l'âme, c'est la pureté de conscience. Il faut s'éprouver soi-même, selon le précepte de l'apôtre, avant de manger ce pain céleste; et, si l'on se sent coupable de quelque péché mortel, il est nécessaire de recourir au sacrement de Pénitence. L'Eucharistie suppose la vie spirituelle dans ceux qui la reçoivent; il faut être vivant pour s'en nourrir : c'est le Dieu de pureté qui se donne à nous, il ne se plaît que dans un cœur pur. C'est pour faire entendre cette vérité à ses apôtres que Jésus Christ leur lava les pieds avant de leur donner son corps à manger et son sang à boire. C'est pour la même raison que le diacre criait autrefois avant la célébration des saints mystères : *Les choses saintes sont pour les saints.* L'innocence du baptême, ou conservée ou réparée par la pénitence, est cette robe nuptiale sans laquelle on ne doit point paraître au festin du père de famille. Cette innocence, cette pureté, est la principale disposition; mais il faut y joindre une foi vive, une ferme espérance et une charité ardente. Jésus-Christ appelle lui-même l'Eucharistie un serment de foi : celui qui s'en approche doit croire, sans hésiter, qu'en le recevant, c'est Jésus-Christ qu'il reçoit, le même Jésus-Christ qui est venu au monde, qui est mort pour nous sauver, qui est res-

suscité glorieux et qui est maintenant dans le ciel, à la droite de son Père. La ferme espérance consiste à attendre avec confiance de Jésus-Christ tout ce que nous lui demandons par rapport à notre salut; puisqu'il se donne lui-même tout entier, que pourrait-il nous refuser? il a déclaré que celui qui mange sa chair et boit son sang aura la vie éternelle, et qu'il le ressuscitera au dernier jour : après une telle promesse, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en sa bonté! Allez donc, mon cher Théophile, à la table sainte dans la même disposition que cette femme de l'Évangile, qui disait en elle-même : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie*, et qui effectivement le fut à l'heure même; il n'est pas besoin de vous prouver que l'amour doit vous conduire à l'autel. L'Eucharistie est un sacrement d'amour, c'est par un amour incompréhensible que Jésus-Christ l'a instituée : ne serait-ce pas une ingratitude monstrueuse de la recevoir dans un cœur froid et indifférent? Mais cet amour doit être accompagné de profonds sentiments d'humilité, d'adoration et de reconnaissance. Que recevons-nous dans l'Eucharistie? Dieu lui-même, le créateur et le souverain maître de l'univers, celui dont la puissance, la sainteté et toutes les perfections sont infinies. Que sommes-nous? Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché. Humilions-nous donc devant notre Dieu, et reconnaissons, avec le centenier de l'Évangile, que nous ne sommes pas dignes de nous approcher de lui; adorons-le dans un saint tremblement, et prosternons-nous à ses pieds; car, quoiqu'il soit caché sous le voile des symboles eucharistiques, il n'en est pas moins notre Dieu. Excitons dans notre cœur une reconnaissance sans bornes; si elle doit se mesurer sur la grandeur du bienfait, quelle doit être la nôtre pour un don qui est infini! Il faut aussi que le corps contribue à sa manière à honorer l'hôte divin qu'il doit recevoir. Il y a deux dispositions du corps; la première est d'être à jeun; l'Église l'a ainsi ordonné, dès les premiers siècles, par respect pour cet auguste sacrement : elle n'en dispense que ceux qui, étant dangereusement malades, le reçoivent comme viatique. La seconde est d'être à genoux, et d'avoir l'extérieur le plus modeste et le plus recueilli qu'il est possible. Cette posture du corps et ce maintien annoncent

les sentiments d'une âme qui s'abaisse profondément devant la Majesté suprême.

Je crois fermement, ô mon Sauveur ! que vous êtes réellement présent dans l'Eucharistie, et qu'en la recevant c'est vous-même que l'on reçoit ; je vous y adore comme mon Seigneur et mon Dieu. Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi ; mais vous me commandez de vous recevoir ; j'obéis, ô mon Dieu ! Je me suis présenté à votre ministre, et je lui ai confessé toutes mes iniquités ; il a prononcé sur moi la sentence de la réconciliation : mes péchés sont donc effacés ; cependant purifiez-moi de plus en plus, sanctifiez cette demeure où vous voulez habiter, ornez-la de toutes les vertus ; j'attends tout de votre miséricorde. Pourriez-vous me refuser quelque chose, après vous être donné vous-même ? Oui, mon Dieu, j'en ai la ferme confiance ; oui, vous guérirez toutes mes infirmités, et vous m'attacherez à vous pour toujours. Quel amour ne vous dois-je pas pour un si grand bienfait ! pourrais-je le recevoir sans en être attendri ? Allumez dans mon cœur le feu sacré de votre amour ; ce cœur est tout ce que je puis vous offrir, pour vous marquer ma reconnaissance ; je veux, ô mon Dieu ! le consacrer à votre amour ; agréez l'offrande que je vous en fais. Les sentiments que j'éprouve maintenant sont votre ouvrage, c'est vous qui me les inspirez ; conservez-les en moi, Seigneur, et ne permettez pas qu'ils s'affaiblissent jamais.

Pratique.

Se disposer à la communion, en faisant, dès la veille, des actes de foi, de confiance et d'amour.

LXXXIXe LECTURE.

Des effets de l'Eucharistie.

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet, et ego in illo... Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam æternam, et ego resuscitabo eum in novissimo die.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui... Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. *Joan.* 6.

L'Eucharistie produit des effets admirables dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes dispositions : le premier est de nous unir intimement et de nous incorporer à Jésus-Christ. Sentez, mon cher Théophile, la force de cette expression. On peut être uni à Jésus-Christ par la foi, en croyant toutes les vérités qu'il a révélées; on peut aussi s'unir à lui par la charité, en l'aimant parfaitement ; la foi lui soumet notre esprit, la charité lui attache notre cœur; mais il y a une union beaucoup plus intime et parfaite, c'est celle qui se fait par la participation de sa chair sacrée et de son précieux sang ; cette union est l'effet propre de l'Eucharistie. Qu'arrive-t-il quand nous avons le bonheur de la recevoir? Jésus-Christ se donne à nous tout entier, il unit son corps avec le nôtre ; par cette union, nous devenons un même corps et un même esprit avec lui. O merveilleux effet de cet auguste sacrement ! Aurions-nous jamais pensé être capables d'une union si divine ? C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'assure par ces paroles : « Celui « qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en « moi, et moi en lui. » Comme les aliments que nous prenons, se mêlant à notre corps, deviennent notre corps; de même; en recevant la sainte Eucharistie, notre corps devient celui de Jésus-Christ ; car il y a cette différence, que les aliments ordinaires se changent en notre substance, au lieu que la communion nous transforme en Jésus-Christ : c'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Le second effet de l'Eucharistie est d'aug-

menter, d'affermir et conserver en nous la vie spirituelle de la grâce : notre divin Sauveur, devenu l'aliment de nos âmes, n'y reste pas sans agir ; il donne un nouvel accroissement à sa grâce, il nous affermit dans son amour, et nous fait conserver ce précieux trésor avec une fidélité constante. De là cette sainteté soutenue que nous admirons dans ceux qui communient dignement. Voulez-vous savoir ce qui soutient ce jeune homme dans une piété qui édifie tout le monde, dans une régularité de conduite qui le rend le modèle de la maison où il se trouve ? C'est la sainte Eucharistie qu'il reçoit souvent, et avec de saintes dispositions. Le troisième effet de cet auguste sacrement, c'est d'affaiblir en nous la concupiscence, et de modérer la violence de nos passions. Nous naissons tous avec une forte inclination au mal ; elle est comme un venin qui s'est répandu dans toute notre nature par le péché du premier homme. L'Eucharistie ne nous en délivre pas entièrement, mais elle en affaiblit la malignité ; c'est pour cette raison que les Pères de l'Eglise l'ont appelée un *antidote*, *un contre-poison*. Vous l'éprouverez, mon cher Théophile, si vous vous en approchez avec un cœur bien préparé; vous sentirez vos forces s'augmenter, et celles de vos ennemis s'affaiblir ; vous serez tenté plus rarement, vous le serez moins violemment : résistez avec courage, ne vous lassez point, et la vertu du corps et du sang de Jésus-Christ vous fera triompher de toutes vos passions. Le quatrième effet de l'Eucharistie est de nous donner le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous enseigne cette consolante vérité : « Celui qui mange ma chair « et qui boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressuscite rai au dernier jour. » La vie que la sainte Eucharistie communique à l'âme, est le commencement et comme un avant-goût de la vie bienheureuse ; et cette vie demeurera en nous, et sera éternelle, si nous ne nous en privons pas volontairement. La chair vivante de Jésus-Christ agit même sur nos corps ; elle y est comme une semence et un germe d'immortalité, qui les fera un jour renaître de la poussière du tombeau, et les revêtira de toutes les qualités glorieuses. « Oui, dit « saint Irénée, puisque Jésus-Christ est en nous par sa « chair sacrée, il est certain que nous ressusciterons

• un jour. • La présence de ce corps glorieux est un gage assuré de notre immortalité.

Divin Jésus, vous ne vous communiquez aux hommes que pour les combler de biens inestimables. Quel bonheur pour moi de pouvoir me procurer des avantages si précieux ! Je puis donc m'unir à vous, jusqu'à devenir une même chose avec vous, vivre de votre vie divine, être animé de votre esprit. Hélas ! Seigneur, je gémis sous le poids d'un corps misérable, sujet à mille infirmités : mais vous le sanctifierez par votre présence: un malheureux penchant me porte sans cesse au mal; mais votre chair sacrée affaiblira mes passions, et me donnera la force de les surmonter. Pour prix de la victoire, vous me promettez une vie éternelle, vous m'en donnez le gage dans la sainte communion : mon corps, uni au vôtre, sortira un jour du tombeau, glorieux et incorruptible. Venez donc, ô mon Dieu! ou commandez-moi d'aller à vous : mon cœur et ma chair ont tressailli de joie, dans l'espérance de s'unir à vous, qui êtes le Dieu vivant. Qu'ai-je à désirer dans le ciel, qu'ai-je à désirer sur la terre, si ce n'est vous, ô mon Dieu, qui êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage pour l'éternité?

PRATIQUE.

Après la communion, prier Jésus-Christ de produire en nous les effets admirables de ce sacrement.

XC^e^ LECTURE.

De la mauvaise Communion.

Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum.

Vous ne pouvez point participer à la table du Seigneur et à la table des démons. 1 *Corinth.* 10.

Ceux qui communient en état de péché mortel reçoivent véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais ils ne reçoivent pas les grâces et les salutaires effets de ce sacrement. Au contraire, ils mangent et ils boivent leur jugement et leur condamnation : c'est la terrible expression dont se sert l'apôtre saint Paul :

« Quiconque, dit-il, mangera ce pain et boira le calice « du Seigneur indignement, c'est-à-dire dans un état de « péché qui l'en rend indigne, sera coupable du crime « contre le corps et le sang du Seigneur. Que l'homme « donc s'éprouve lui-même, qu'après cela il mange de « ce pain et boive de ce calice, car celui qui boit et « mange indignement mange et boit sa condamnation, « ne faisant pas le discernement qu'il doit du corps du « Seigneur. » Ces paroles nous apprennent quel est le crime d'une mauvaise communion, et quelles en sont les suites. Ce crime est le plus horrible de tous les sacriléges ; c'est la profanation du plus auguste de tous les sacrements, et de ce qu'il y a de plus saint dans la religion; les autres péchés n'attaquent qu'un homme, au lieu que celui-ci attaque Dieu même ; il profane de la manière la plus outrageante l'humanité et la divinité de Jésus-Christ ; il unit, autant qu'il est en lui, ce divin Sauveur avec l'iniquité, en faisant couler son sang adorable dans des veines infectées par le péché. Ce crime est une perfidie et une trahison semblable à celle de Judas : comme lui, il livre son divin maître à ses plus cruels ennemis ; comme lui, après avoir été comblé de ses bienfaits, il viole les droits les plus sacrés de l'amitié et de la reconnaissance ; il le crucifie de nouveau, il en fait le jouet de ses passions, et il foule aux pieds le sang de la nouvelle alliance : ce sont encore les paroles mêmes de l'Apôtre. Quelles sont les suites d'un crime si énorme ? les voici : celui qui communie indignement mange et boit son jugement et sa condamnation. Méditez, mon cher Théophile, le sens de cette expression de l'Apôtre. Le profanateur mange et boit l'arrêt qui le condamne ; il se l'incorpore et le rend en quelque sorte inévitable. La nourriture est inséparable de celui qui l'a prise, elle se change en son sang et en sa chair ; elle devient une même chose avec lui, en sorte qu'il n'y a plus moyen de les diviser ; de même le profanateur a mangé son jugement, il l'a, pour ainsi dire, changé en lui-même ; sa condamnation n'est pas seulement écrite sur un livre, ni sur des tables de pierre ou de marbre, mais sur son propre cœur ; elle a passé dans ses veines : il la porte sans cesse avec lui. O punition terrible, qui ne peut venir que de la colère d'un Dieu indignement outragé ! Aussi arrive-t-il ordinairement que

celui qui a commis ce crime tombe dans un endurcissement de cœur et un aveuglement d'esprit, qui le conduisent à l'impénitence finale. Nous en avons un exemple effrayant dans le perfide Judas: à peine a-t-il reçu indignement la sainte Eucharistie, que son esprit s'obscurcit, que son cœur devient insensible; rien ne l'arrête plus; il se lève brusquement de table, et consomme son crime. A quoi se termine son sacrilége? Au désespoir, à la mort, à la réprobation éternelle. Ne concluez cependant pas, mon cher Théophile, que celui qui a fait une communion indigne doive désespérer de son salut: à Dieu ne plaise! quelque grand que soit son crime, il lui reste toujours une ressource, la miséricorde de Dieu est infinie; s'il y a recours avec un cœur contrit et humilié, il ne sera point rejeté; ce sang précieux qu'il a profané peut encore le purifier. Mais ce que vous devez en conclure, c'est que ce crime est difficile à expier; c'est qu'il est rare qu'un profanateur du corps et du sang de Jésus-Christ rentre en lui-même; c'est que vous devez prendre toutes les précautions possibles pour ne jamais tomber dans un si grand malheur.

Je comprends, ô mon Dieu! combien est énorme le crime d'une communion indigne. Vous crucifier de nouveau, profaner votre corps adorable, fouler aux pieds votre sang précieux, renouveler la trahison de Judas et l'attentat des Juifs contre votre divine personne! ces idées jettent le trouble dans mon âme, et me remplissent d'horreur. Un chrétien, un homme qui fait profession de vous appartenir, de croire en vous, est-il donc capable de se porter à un tel excès? Serais-je moi-même assez méchant pour le commettre? Ah! Seigneur, détournez de moi un si grand malheur. Je ne suis pas surpris que ce crime soit suivi d'un châtiment terrible. Manger et boire son jugement et sa condamnation: que cette pensée est effrayante! Je ne puis y réfléchir sans me sentir pénétré d'un sentiment de terreur et d'effroi. Arrêtez, Seigneur, arrêtez les profanateurs; qu'une force invisible les empêche d'approcher de votre saint autel. Remplissez-moi d'un saint respect pour la divine Eucharistie; donnez-moi cette robe nuptiale qui est nécessaire pour entrer dans la salle du festin, et sans laquelle on mérite d'être jeté dans les ténèbres extérieures. Prépa-

rez vous-même dans mon cœur votre demeure, en le purifiant de toutes ses souillures, et ne permettez pas que je trouve la mort dans la source même de la vie. Pour éviter ce malheur, ô mon Dieu! je ne me jugerai pas moi-même, je courrais trop de risque de me tromper; mais j'aurai recours à un directeur éclairé; je ne lui cacherai rien de mes faiblesses; je me soumettrai à sa décision, et je la suivrai avec confiance.

PRATIQUE.

Suivre, à l'égard de la communion, l'avis d'un sage directeur.

XCI^e LECTURE.

De la fréquente Communion

Animam esurientem satiat bonis.
Il remplit de biens une âme qui est affamée. *Ps.* 106.

L'apôtre saint Paul, après avoir exposé avec les termes les plus forts l'énormité d'une communion indigne, ne tire pas cette conséquence: *Eloignez vous de la sainte Eucharistie*, mais il dit: *Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'ensuite il mange de ce pain et boive de ce calice.* La crainte de communier indignement ne doit pas vous détourner de la communion, mon cher Théophile; mais elle doit seulement vous engager à examiner sérieusement vos dispositions, et à redoubler votre vigilance sur vous-même, pour approcher souvent de la table sainte. Communier indignement est un grand mal sans doute, mais ne pas communier en est un autre: l'un et l'autre conduisent certainement à la mort éternelle. L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce; les forces de l'âme s'épuisent peu à peu comme celles du corps, si l'on n'a soin de les réparer. Le moyen que Jésus-Christ a établi pour entretenir les forces spirituelles, c'est la divine Eucharistie. « Si vous ne mangez, nous » dit-il lui-même, la chair du Fils de l'homme, et si » vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie » en vous. » Il a institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin, pour nous faire sentir que nous de-

vons le recevoir souvent; la sainte Eucharistie doit être la nourriture ordinaire de notre âme, comme le pain et le vin sont la nourriture ordinaire de notre corps. Dans les premiers temps du christianisme, les fidèles comprenaient bien cette vérité; ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu; ils le mangeaient en effet tous les jours, et ils ne craignaient rien tant que d'en être privés. Vous devez vous efforcer, mon cher Théophile, d'entrer dans les mêmes dispositions, et d'imiter leur ferveur. Ne dites pas que la fréquente communion était alors en usage, et que la discipline de l'Eglise a changé. Je vous avoue que les chrétiens ont changé, et que la ferveur s'est ralentie: mais l'esprit de l'Eglise est toujours le même. En voulez-vous une preuve, voici ce que dit le saint concile de Trente, qui n'est pas fort éloigné de notre temps: « Le « saint concile souhaiterait que les fidèles, toutes les « fois qu'ils assistent au sacrifice de la messe, y participassent, non-seulement spirituellement, mais encore par la réception actuelle de l'Eucharistie. » Le concile de Reims, tenu presque de nos jours, exprime le même désir en ces termes: « Nous voyons avec douleur qu'il y a des chrétiens assez négligents pour ne « communier qu'une fois dans l'année, c'est pourquoi « nous ordonnons, aux curés et à ceux qui exercent le « ministère de la parole, d'instruire les fidèles sur la « fréquente communion, qui était autrefois en usage, « sur les fruits merveilleux qu'elle produisait alors; et « de leur persuader qu'il n'y a pas de moyen plus propre à ramener parmi nous les beaux jours de l'Eglise « naissante, que la fréquente communion. » Vous reconnaissez, mon cher Théophile, la voix de l'Eglise dans ces paroles; et vous voyez que si elle n'oblige rigoureusement les fidèles qu'à une communion dans l'année, ce n'est pas qu'elle croie que cette communion annuelle suffise pour entretenir dans ses enfants la vie spirituelle de la grâce; elle n'a pas voulu user de menaces pour les porter à communier plus d'une fois, dans la crainte de multiplier les transgressions ou les sacriléges: mais elle désirerait qu'ils fussent assez purs pour communier souvent, et aussi souvent qu'il serait nécessaire pour conserver, par la vertu de l'Eucharistie, la vie et la santé de l'âme. Si vous aimez Dieu, mon

cher Théophile, vous vous unirez souvent à lui, il vous invite à ce banquet sacré. Venez à moi, nous dit-il, vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés, je vous soulagerai ; venez avec confiance et ne craignez rien : venez à moi qui suis votre Père, et je vous donnerai le gage le plus touchant de mon amour ; venez à moi qui suis votre Dieu, et je vous enrichirai de mes grâces les plus précieuses. Ne méprisez pas les tendres invitations de votre Dieu. Si vous aimez l'Eglise votre mère, vous ne vous bornerez pas à accomplir le précepte, vous vous conformerez à ses intentions, et vous remplirez ses désirs. Si vous voulez vous sauver, vous aurez souvent recours à la sainte Eucharistie, qui est le moyen le plus puissant pour assurer votre salut.

Vous nous invitez, ô mon Dieu ! à cette table sainte, où vous êtes vous-même notre nourriture spirituelle ; vous désirez de voir vos enfants environner souvent votre saint autel, vous faites vos délices d'habiter en eux, et de les combler de vos faveurs ; mais ils résistent à vos tendres invitations : vous les appelez, et ils vous fuient ; ils n'écoutent ni votre voix, ni celle de votre Eglise. Est-ce la crainte qui les arrête ? Vous demandez, à la vérité, des dispositions dans ceux qui vous reçoivent ; mais ces dispositions, ils peuvent les acquérir avec votre grâce ; mais, s'ils craignent de communier mal, ils ne doivent pas craindre moins de ne pas communier, et de mourir faute de cette nourriture. Ah ! Seigneur, ce n'est pas la crainte qui m'éloigne de la communion, c'est mon peu d'amour pour vous. Si je vous aimais, je renoncerais sans peine à tout ce qui me rend indigne ; si je vous aimais, je ferais tous mes efforts pour mériter de m'en approcher souvent : donnez-le-moi, ce saint amour, ô mon Dieu ! allumez-le dans mon cœur, et il n'y aura plus d'obstacles capables de me détourner de la sainte communion ; alors mon âme soupirera après vous comme le cerf altéré soupire après une source d'eau vive ; alors je ne trouverai point de consolation plus douce que celle de m'unir à vous, point de douleur plus sensible que celle d'être privé de la divine Eucharistie.

PRATIQUE.

Nourrir dans son cœur le désir de la communion.

XCII^e LECTURE.

Du sacrifice de la Messe.

Ab ortu solis usquè ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.

Depuis l'orient jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations : l'on me sacrifie en tous lieux, et l'on offre à mon nom une oblation pure. *Malach.*

L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle; elle est encore un sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de s'offrir une fois sur la croix pour nous racheter; mais, voulant laisser à son Église un sacrifice qui représentât celui de la croix, qui en perpétuât la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui nous en appliquât le mérite; dans la dernière cène, la nuit même qu'il fut livré, il offrit à Dieu son Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin; il les donna à ses apôtres, qu'il établissait alors prêtres du Nouveau Testament; et par ces paroles, *Faites ceci en mémoire de moi*, il leur commanda, à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné. Ce sacrifice est le même que celui de la croix; il en est la continuation et le renouvellement. Jésus-Christ est présent sur l'autel dans un état de victime, dans une apparence de mort. Quoiqu'il soit vivant et glorieux, il y paraît comme immolé, en ce que, par les paroles de la consécration, son corps paraît séparé de son sang : cette séparation des espèces est une vive représentation de la mort violente qu'il a soufferte. Ainsi c'est la même hostie et le même sacrificateur, tant sur la croix que sur l'autel; ce qu'il y a de différence n'est que dans la manière; sur la croix il s'est offert par lui même, au lieu que sur l'autel il s'offre par le ministère des prêtres; sur la croix il s'est offert d'une manière sanglante, au

lieu que sur l'autel il s'offre d'une manière non sanglante. Tel est le sacrifice de la religion chrétienne, sacrifice digne de la nouvelle alliance, sacrifice auguste qui réunit seul tous les avantages que les différents sacrifices ne montraient qu'en figure de l'ancienne loi : il est tout ensemble un sacrifice d'adoration, par lequel nous reconnaissons l'empire souverain que Dieu a sur toutes les créatures; un sacrifice d'actions de grâces, par lequel nous le remercions de ses bienfaits ; un sacrifice d'impétration, par lequel nous en obtenons de nouveaux; et un sacrifice de propitiation, par lequel nous apaisons sa justice. On ne peut douter que l'oblation que Jésus-Christ fait de lui-même à son Père, ne renferme l'hommage le plus parfait qui puisse être rendu à sa majesté infinie, et qu'elle ne le porte à nous regarder d'un œil propice, en lui remettant devant les yeux la mort cruelle à laquelle son Fils bien aimé s'est soumis volontairement pour réconcilier les pécheurs. Instruit comme vous l'êtes, mon cher Théophile, du mystère d'Eucharistie, persuadé que Jésus-Christ est réellement présent sur l'autel, et qu'il y renouvelle et perpétue la mémoire de sa mort, avec quelle piété et quelle reconnaissance devez-vous assister à ce sacrifice auguste ! Si vous aviez été présent sur le Calvaire quand votre Sauveur s'est immolé pour vous, quels auraient été vos sentiments? N'auriez-vous pas été pénétré de douleur, de componction et d'amour à un spectacle si touchant? Puisque le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix, vous devez y être animé des mêmes sentiments. Il faut avoir soin de vous unir au prêtre qui l'offre, et de conformer vos intentions aux siennes. Il l'offre pour rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû, pour obtenir la rémission de nos péchés, pour attirer les grâces qui nous sont nécessaires, pour remercier Dieu de toutes celles que nous avons reçues.

Remarquez, mon cher Théophile, que c'est à Dieu seul qu'on offre le sacrifice, parce que c'est un hommage de notre dépendance et de notre servitude. On y fait seulement mémoire des saints, pour louer et remercier Dieu des victoires qu'il leur a fait remporter par sa grâce, et de la gloire dont il les a couronnés, et pour leur demander qu'ils unissent leurs prières avec les nô-

tres. On offre ce sacrifice non-seulement pour tous les hommes vivants, mais encore pour ceux qui sont morts en état de grâce, et auxquels il reste quelque péché à expier dans le purgatoire. L'Eglise demande pour eux, par le mérite du sacrifice, que leurs âmes soient soulagées dans les peines qu'elles souffrent, et qu'elles en soient délivrées pour entrer dans la vie éternelle. Cet usage d'offrir le sacrifice pour les morts est de la première antiquité, et vient de la tradition des apôtres.

Il n'a pas suffi à votre amour pour nous, ô mon Dieu! d'avoir sacrifié votre vie sur la croix, vous avez voulu que ce sacrifice fût continué et renouvelé tous les jours sur l'autel, pour nous en appliquer le mérite. Mon cœur pourra-t-il suffire à tous les sentiments qu'exige de lui un don si ineffable, un sacrifice si saint, si excellent et si efficace? Je veux, ô mon Sauveur! répondre à votre amour, et me mettre en état de participer aux grâces que vous y répandez sur les âmes fidèles. J'assisterai tous les jours à la messe avec le plus de dévotion qu'il me sera possible: en entrant dans l'Eglise, je regarderai l'autel comme un second Calvaire, je m'y tiendrai toujours dans une posture respectueuse, évitant avec soin tout ce qui pourrait me distraire de l'attention que je dois à ces redoutables mystères; j'unirai mes intentions à celles du prêtre qui offre le sacrifice; ce sera pour rendre hommage à votre Majesté; pour vous remercier des faveurs que vous m'avez déjà accordées, pour satisfaire à votre justice, et pour obtenir les grâces dont j'ai besoin. A l'élévation, je produirai des actes de foi, d'adoration: pendant la communion du prêtre, j'exciterai dans mon cœur un désir ardent de m'unir à vous, et je formerai la résolution de me mettre en état de vous recevoir au plus tôt.

PRATIQUE.

Assister à la messe avec piété.

XCIII^e LECTURE.

De l'Extrême-Onction.

Infirmatur quis in vobis ? inducat presbyteros Ecclesiæ, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini ; et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum Dominus, et, si in peccatis sit, remittentur ei.

Quelqu'un parmi vous est-il malade ? qu'il appelle les prêtres de l'Église, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade : le Seigneur le soulagera ; et s'il a commis des péchés ils lui seront remis. *Jac.* 5.

Dieu, qui est infiniment bon, ne nous a pas seulement préparé des secours salutaires pour le cours de notre vie et dans l'état de notre santé, il a encore établi un sacrement pour nous soulager dans le temps de la maladie, et surtout aux aproches de la mort, où les tentations sont plus violentes et plus dangereuses : ce sacrement s'appelle *l'Extrême-Onction,* parce que c'est la dernière onction que reçoive un chrétien. La première onction est dans le baptême, la seconde dans la confirmation, et la dernière dans une maladie dangereuse. Jésus-Christ a institué l'Extrême-Onction pour le soulagement spirituel et corporel des malades. L'apôtre saint Jacques nous l'explique en ces termes : « Quelqu'un est-« il malade parmi vous ? qu'il appelle les prêtres de « l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au « nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le « malade : le Seigneur le soulagera ; et s'il est coupa-« ble de péchés ils lui seront remis. » Selon ces paroles de l'apôtre, deux choses sont essentielles à ce sacrement, l'onction, et la prière qui l'accompagne ; l'onction se fait avec de l'huile d'olive que l'évêque bénit le jeudi saint. L'huile sainte s'applique à chacun des principaux membres, pour le purifier des péchés dont il a été l'organe et l'instrument. Voici la prière que le prêtre prononce en même temps : « Que le Seigneur, par « cette onction de l'huile sacrée et par sa très-grande « miséricorde, vous pardonne tous les péchés que vous « avez commis par la vue, par l'odorat et par les au-

• tres sens. • Prière puissante et efficace, puisque Notre-Seigneur a promis, par la bouche de son apôtre, qu'il l'exaucerait toujours. Il y a trois principaux effets de ce sacrement : le premier, c'est de donner de la force aux malades contre les tentations du démon et contre les horreurs de la mort : il affermit leur foi et leur confiance en Dieu, et par là il les fortifie contre les attaques du démon ; il excite dans leur cœur le désir et l'espérance de posséder Dieu, et par là il les fortifie contre la crainte de la mort ; plus ce désir est ardent et cette espérance ferme, moins on craint de mourir. Le second effet de l'Extrême-Onction est de nettoyer les restes du péché, et les péchés même, s'il y en a encore à expier : c'est pour cela que les Pères de l'Eglise l'appellent la perfection et le complément de la pénitence. On entend par les restes du péché une faiblesse et une langueur de l'âme, qui restent après que le péché a été pardonné, qui font que l'on conserve encore du penchant pour les choses de la terre, et qu'on a peu de goût pour les choses spirituelles : le sacrement ôte cette faiblesse, en nous détachant du monde et nous faisant désirer le ciel. Il remet encore les péchés véniels, et même les péchés mortels dont on ne se souvient pas, ou que l'on est hors d'état de confesser, pourvu néanmoins qu'on ait une véritable contrition ; mais il faut, s'il est possible, avoir recours au sacrement de Pénitence auparavant, car l'Extrême-Onction est un sacrement des vivants, que l'on doit recevoir en état de grâce. Le troisième effet de l'Extrême-Onction est de rendre la santé aux malades, si elle est nécessaire pour leur salut ; il ne faut donc pas attendre, pour la recevoir, que l'on soit à l'extrémité ; il n'est pas temps de demander la santé, quand on est près de rendre le dernier soupir ; ce serait alors tenter Dieu, puisqu'on ne pourrait plus la recouvrer sans un miracle évident. Il suffit d'être bien malade pour recevoir l'Extrême-Onction ; et, quand on la reçoit avec un jugement sain et libre, on s'y dispose mieux, et l'on en tire plus de fruits. D'ailleurs, en différant jusqu'au dernier moment, on court risque de mourir sans l'avoir reçue ; il arrive souvent que ceux qui retardent ainsi sont prévenus par la mort. Quoique ce sacrement ne soit pas d'une nécessité absolue, on est cependant obligé de le recevoir quand

on le peut, c'est le moyen ordinaire pour obtenir une bonne mort : ceux qui le négligent désobéissent aux préceptes de Jésus-Christ : ils se privent volontairement des grâces attachées à ce sacrement, et se mettent en danger de mourir mal ; ce qui est le plus grand de tous les malheurs.

Je vous remercie, ô mon Dieu ! de ce que vous nous avez préparé dans le sacrement de l'Extrême-Onction des remèdes salutaires et des grâces infiniment précieuses pour ces moments critiques, d'où dépend notre bonheur ou notre malheur éternel. L'ennemi de notre salut redouble alors ses efforts pour nous perdre ; mais vous redoublez vous-même les secours, à proportion des dangers auxquels nous sommes exposés. Vous nous fortifiez contre les rudes attaques qu'il a coutume de nous livrer aux approches de la mort. Que vous êtes bon, ô mon Dieu ! de prendre ainsi soin de nous, et de nous fournir des armes puissantes dans la circonstance la plus périlleuse de notre vie ! Vous faites éclater sur nous votre miséricorde, dans le temps même où nous paraissions être livrés à votre justice.

Ne permettez pas, Seigneur, que je sois privé de ce sacrement à l'heure de la mort : je ne veux négliger aucun des secours que votre bonté paternelle nous a ménagés ; je tâcherai de mériter cette faveur par une vie chrétienne. Je vous conjure dès à présent de m'accorder alors l'esprit de pénitence et de componction, qui doit accompagner la réception de ce sacrement. Faites, ô mon Dieu ! que je ne paraisse devant vous qu'après m'y être préparé autant qu'il m'est possible, afin que mourant entre vos bras je vive éternellement avec vous.

PRATIQUE.

Prendre la résolution de demander de bonne heure les sacrements dans les maladies.

XCIV^e^ LECTURE.

Du sacrement de l'Ordre.

Dixit Spiritus Sanctus : Segregate mihi Paulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. Tunc imponentes eis manus, dimiserunt illos.

Le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Paul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.... Ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller. *Act.* 13.

Les cinq premiers sacrements sont communs à tous les chrétiens, et tous doivent les recevoir dans le temps et dans les circonstances où ces secours sont nécessaires : les deux suivants sont particuliers à deux états, qui, par leur importance et les grandes obligations qu'ils imposent, ont besoin de grâces plus puissantes. Le sacrement de l'Ordre donne à l'Eglise des pasteurs qui la gouvernent ; c'est par l'imposition des mains, et par la prière dont elle est accompagnée, qu'ils sont séparés du reste des fidèles, et qu'ils reçoivent le pouvoir d'annoncer l'Evangile, d'administrer les sacrements, d'offrir le saint sacrifice ; en un mot, d'exercer le saint ministère. Jésus-Christ a institué ce sacrement lorsqu'il appela ses apôtres, et leur dit : Je vous envoie comme « mon Père m'a envoyé ; allez, instruisez les nations ; « baptisez-les, recevez le Saint-Esprit ; les péchés se- « ront remis à ceux à qui vous les remettrez, etc. ; » et lorsqu'après avoir établi le sacrifice de son corps et de son sang, il ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi.* L'Ordre est donc un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les exercer saintement : les apôtres n'ont pas reçu ce pouvoir pour eux seuls, mais pour le communiquer à d'autres. Nous voyons dans l'Ecriture qu'ils ont ordonné des évêques, des prêtres et des diacres par l'imposition des mains, et nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique que les premiers évêques établis par les apôtres en ont ordonné d'autres pour leur succéder ; et cette succession, qui n'a jamais été interrompue, continuera

jusqu'à la fin des siècles. Quoique l'on distingue plusieurs ordres, il n'y a cependant qu'un sacrement d'Ordre; c'est le sacerdoce, auquel on participe plus ou moins, selon que chaque ministère est plus ou moins élevé. La tonsure par laquelle on entre dans l'état ecclésiastique n'est point un ordre, mais une cérémonie qui précède les ordres, et qui y prépare: celui qui la reçoit déclare qu'il prend Dieu en partage, et qu'il se consacre à son service et à celui de l'Eglise. Un état si saint demande de grandes dispositions dans ceux qui veulent l'embrasser; la première est d'y être appelé, et de ne pas s'y ingérer de soi-même. S'il n'y a aucun état où il soit permis d'entrer sans avoir consulté Dieu, pour savoir s'il nous y appelle, cette précaution est bien plus nécessaire encore, quand il sagit d'un état dont les fonctions sont si saintes et si sublimes. « Que « personne, dit saint Paul, ne soit assez téméraire pour « usurper cet honneur; il ne convient qu'à celui qui « est appelé de Dieu. » C'est Jésus-Christ qui a choisi ses apôtres; ils ne se sont pas présentés d'eux-mêmes. « Ce n'est pas vous, leur disait Notre-Seigneur, ce « n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui « vous ai établis, afin que vous alliez et que vous por- « tiez du fruit. » Les apôtres étaient si persuadés de la nécessité de cette vocation divine, qu'ils s'adressaient à Dieu pour connaître celui qui devait remplacer le perfide Judas. « Vous Seigneur, qui connaissez le cœur « de tous, montrez lequel des deux vous avez choisi « pour entrer dans ce ministère et dans l'apostolat. » Mais, me direz-vous peut être, mon cher Théophile, comment puis-je connaître si Dieu m'appelle à l'état ecclésiastique? Vous le connaîtrez, si vous demandez souvent au Seigneur qu'il vous montre la voie que vous devez suivre, si vous vous adressez à un homme sage et éclairé, à qui vous ouvriez votre cœur, et dont vous receviez les avis avec une entière docilité et une parfaite soumission. La seconde disposition pour entrer dans l'état ecclésiastique, c'est d'être animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain: malheur à ceux qui n'ont en y entrant que des vues humaines, qui ne consultent que l'intérêt et l'ambition, qui ne se proposent que de s'y enrichir, et d'y vivre plus commodément et plus honorablement! La troisième disposition

est d'être irréprochable dans ses mœurs ; il serait à souhaiter que l'on eût conservé la grâce de son Baptême : du moins faut-il l'avoir recouvrée depuis longtemps, et mener une vie édifiante et exempte de reproche. Enfin la quatrième disposition est d'être en état de grâce ; ce serait un horrible sacrilége de recevoir un sacrement si saint avec une conscience souillée par le péché mortel.

Heureux, ô mon Dieu! celui que vous avez choisi pour le service des autels ! il habitera dans votre sainte maison ; à l'ombre de vos ailes, il sera préservé de l'air contagieux que l'on respire dans le monde ; vous répandrez sur lui l'abondance de vos bénédictions ; mais ces avantages ne sont que pour ceux que vous appelez vous-même à ces augustes fonctions : malheur à celui qui s'y ingèrera de lui-même et sans vous avoir consulté! malheur à celui qui embrassera un état si saint par des vues toutes profanes, et avec des intentions purement humaines ! il ne trouvera point les grâces et les secours si nécessaires pour exercer ce redoutable ministère : il n'y trouvera que des piéges et des dangers, qui le conduiront à sa perte éternelle.

Mon Dieu, faites-moi connaître ce que vous voulez de moi ; mon sort est entre vos mains, il n'appartient qu'à vous de disposer de moi, et de marquer la place où je dois être ; mon cœur est prêt à vous obéir : si vous voulez que j'entre dans l'état ecclésiastique, donnez-moi les vertus que ce saint état exige, rendez-moi digne de votre choix ; mais si vous ne m'y destinez pas, ah ! Seigneur, ne permettez pas que j'aie la témérité d'y entrer contre votre volonté. Faites, ô mon Dieu ! qu'aucune considération humaine ne me détermine à une démarche que vous me défendez ; je dois vous obéir plutôt qu'aux hommes.

PRATIQUE.

Consulter un sage directeur sur le choix d'un état.

XCV^e LECTURE.

Du sacrement de Mariage.

Honorabile connubium.... Magnum est hoc sacramentum; ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ.

Que le mariage soit traité avec honneur.... Ce sacrement est grand ; je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise. *Hebr.* 13. *Eph.* 5.

Le Mariage a été institué dès le commencement du monde, lorsque Dieu donna à l'homme, pour compagne, la femme qu'il avait formée d'une de ses côtes, et que, par une bénédiction particulière, il leur accorda la fécondité. Pour rendre cette institution plus sainte encore, Jésus-Christ l'a élevée à la dignité de sacrement, y attachant une grâce spéciale pour affermir cette union indissoluble, et pour sanctifier ceux qui la contractent; il l'a rendue l'image et le signe d'un grand mystère, de son union intime et éternelle avec l'Eglise: par là le Mariage est devenu une source de bénédictions spirituelles pour ceux qui le reçoivent avec des dispositions chrétiennes : c'est ce que le concile de Trente a décidé, suivant l'autorité de la parole de Dieu, en ces termes : « Le mariage, dans la loi évangélique, « étant plus excellent que les anciens mariages, à cause « de la grâce qu'il confère par Jésus-Christ, c'est avec « raison que les saints Pères, les conciles et la tradition « universelle de l'Eglise ont de tout temps enseigné « qu'il doit être mis au nombre des sacrements de la loi « nouvelle. » Le Mariage est donc un sacrement qui donne la grâce pour sanctifier la société légitime de l'homme et de la femme. C'est une vérité certaine que ceux qui se marient après avoir consulté Dieu, et avec des vues chrétiennes, reçoivent, par la vertu de ce sacrement, des grâces pour se sanctifier, en remplissant fidèlement les obligations de leur état. Avant de se décider à embrasser l'état du mariage, il faut donc adresser à Dieu des prières ferventes, pour connaître s'il nous y appelle. Sans cela, on contracterait témérairement et contre l'ordre de Dieu un engagement irrévo-

cable qu'il ne bénirait pas, et l'on exposerait son salut à un grand danger. Dieu ne manque jamais de faire connaître sa volonté à ceux qui l'invoquent de tout leur cœur. On doit aussi prendre conseil de ses parents. Ils désirent l'avantage de leurs enfants, ils savent mieux qu'eux ce qui peut le leur procurer. On doit suivre leurs avis, plutôt qu'une inclination aveugle, dans une affaire si importante, et d'où dépend notre bonheur pour le temps et pour l'éternité. Il y a trois principales dispositions pour recevoir le sacrement de Mariage; la première est de le recevoir avec une conscience purifiée de tout péché mortel, parce que le Mariage est un sacrement des vivants, qui suppose la vie spirituelle de la grâce dans ceux qui le reçoivent. Le concile de Trente exhorte même les personnes qui veulent entrer dans cet état à s'approcher de la sainte Eucharistie, pour attirer sur elles les bénédictions du ciel. La seconde disposition est de le recevoir dans l'intention de faire la volonté de Dieu, et de le servir dans cet état. C'est un principe que nous devons nous proposer, de plaire à Dieu dans toutes nos actions, même les plus communes: combien plus devons-nous avoir cette intention dans un engagement qui dure toute la vie! « Nous sommes les enfants des saints, disait le jeune Tobie à « Sara son épouse, et nous ne devons pas nous marier « comme les païens, qui ne connaissent point Dieu. » Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, que celui qui se croit appelé à l'état du mariage, ne doit y entrer que dans la vue de s'y sanctifier, et d'en remplir toutes les obligations. La troisième disposition pour le sacrement de Mariage, est de le recevoir avec la modestie, la pudeur et les autres vertus convenables à la sainteté de ce sacrement, en évitant avec soin tout ce qui pourrait s'écarter des règles de la plus exacte bienséance. Recevoir la bénédiction nuptiale avec un extérieur contraire à la modestie, ce serait offenser Dieu au pied même de ses autels, et profaner un sacrement dont on ne doit s'approcher qu'avec beaucoup de piété et de religion. Les personnes mariées ont quatre obligations à remplir: elles doivent vivre ensemble dans une sainte société et une parfaite union, se garder réciproquement la foi conjugale qu'elles se sont promise à la face des autels, s'assister mutuellement dans leurs

besoins, et enfin donner à leurs enfants une éducation chrétienne, en les accoutumant de bonne heure à prier Dieu, et à faire avec piété les autres exercices de religion, en leur apprenant et leur répétant souvent les maximes de l'Evangile, en leur donnant bon exemple en toutes choses, et en veillant sur leur conduite, pour les éloigner de tout ce qui pourrait les porter au mal.

L'union conjugale est sainte dans son origine, puisque vous en êtes l'auteur, ô mon Dieu ! mais quel accroissement de sainteté ne reçoit-elle pas de la grâce que vous avez bien voulu y attacher, en l'élevant à la dignité de sacrement ! Vous l'avez élevée à un ordre spirituel et divin, en la faisant le symbole de votre union avec l'Eglise. Vous avez honoré de votre présence les noces de Cana, vous avez même daigné y faire le premier de vos miracles, en faveur des deux époux : par là vous avez sanctifié cette alliance établie dès le commencement du monde. Faites, Seigneur, que ceux qui sont appelés à cet état se rendent dignes de la grâce que vous leur destinez, qu'ils s'y préparent par une vie sainte et remplie de bonnes œuvres, qu'ils ne s'y proposent que des vues chrétiennes, en prenant un engagement si sérieux, qu'ils n'y entrent que par votre Esprit, et selon les règles de l'Eglise. Accordez-leur la grâce d'en remplir fidèlement tous les devoirs ; que votre amour soit le principe de leur union, que votre gloire en soit la fin, et que leur salut en soit le fruit.

Pratique.

N'oublier jamais que le mariage est un état saint ; que le bonheur de cette vie et de l'autre dépend de la manière dont on entre dans cet état.

XCVI^e LECTURE.

DE LA PRIÈRE.

Nécessité de la prière.

Orationi instate, vigilantes in ea.

Persévérez et veillez dans la prière. *Coloss.* 4.

La prière est le second moyen pour obtenir la grâce ; c'est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu, pour lui demander les choses qui nous sont nécessaires ; c'est le gémissement d'une âme touchée de son indignité, qui s'adresse à l'auteur de tous les biens, pour solliciter sa miséricorde, et attirer les secours dont elle a besoin. La prière est un devoir indispensable que l'on ne peut omettre sans pécher. Jésus-Christ nous en fait un commandement exprès, et ce précepte est souvent répété dans l'Evangile : *Veillez*, nous dit-il, *et priez; il faut toujours prier et ne point se lasser de le faire.* De là ce reproche qu'il fait à ses disciples : « Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; de- « mandez, et vous recevrez. » Il a pratiqué lui-même ce qu'il nous commande ; il passait souvent les nuits à prier, et, pour mieux dire, sa vie a été une prière continuelle. Jésus-Christ n'avait certainement pas besoin de prier pour lui-même, mais il voulait nous donner l'exemple, et nous engager par là à nous livrer à ce saint exercice : nous avions besoin qu'il priât pour nous, et qu'il nous montrât l'obligation où nous sommes de prier. « Voyez, dit saint Ambroise, ce que vous devez faire « pour votre salut, puisque notre divin Sauveur a passé « les nuits à prier, pour vous obtenir les grâces qui « vous sont nécessaires. » Le salut n'est promis qu'à la prière ; le salut n'est possible qu'à la prière ; le salut n'est accordé qu'à la persévérance dans la prière ; ce saint exercice est donc d'une nécessité indispensable ; et, quand même l'Evangile ne nous ferait pas une loi positive de prier, et de prier sans cesse, le sentiment de notre misère suffirait seul pour en prouver

la nécessité. Rentrez un moment en vous-même, mon cher Théophile ; les besoins toujours renaissants de votre âme et de votre corps ne vous avertissent-ils pas continuellement de recourir à celui qui seul peut y remédier ? N'est-ce pas le partage des misérables de gémir et de solliciter du secours ? Un pauvre cesserait-il de demander, si cela suffisait pour obtenir ce qu'il souhaite ? Notre indigence est extrême ; les biens qui nous manquent sont d'un prix infini : Dieu est prêt à nous les accorder ; non-seulement il nous permet, mais il nous commande de les lui demander : ce n'est pas qu'il ignore nos besoins, il les connaît mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes ; il exige cependant que nous les lui exposions, pour nous faire désirer avec plus d'ardeur les biens qu'il nous prépare, et pour nous rendre, par ce désir, plus capables de les recevoir. Le désir des biens spirituels s'enflamme par l'exercice de la prière ; et plus ce désir est ardent, plus on reçoit de Dieu; il remplit ceux qui sont affamés ; et il renvoie vides ceux qui se croient riches, et qui s'imaginent n'avoir besoin de rien ; il veut par là nous tenir dans l'humilité, et nous faire sentir notre dépendance. Si Dieu nous accordait ces biens sans attendre nos prières, nous serions portés à nous les attribuer ; mais, quand après avoir senti notre misère et notre impuissance, nous recourons à lui, nous ne pouvons alors nous dissimuler à nous-mêmes notre dépendance : nous sommes obligés de reconnaître que nous ne pouvons rien sans lui, et que tout ce que nous en recevons est un don de sa pure libéralité : cet humble aveu de notre indigence nous dispose à recevoir ses bienfaits avec abondance. Vous connaissez maintenant, mon cher Théophile, les raisons pleines de sagesse pour lesquelles Dieu nous fait une loi de prier, et de prier sans cesse. Appliquez-vous donc à ce saint exercice ; ne croyez pas que, pour remplir ce devoir essentiel, il suffise d'y employer quelques moments rapides, et de passer le reste du temps sans penser à Dieu ; il faut avoir souvent recours à la prière, et y persévérer longtemps; Dieu veut être sollicité, pressé, importuné ; il ne se lasse pas de nous écouter ; le trésor de ses grâces est infini, et l'on ne peut rien faire qui lui soit plus agréable que de demander sans cesse à y puiser. Les rois de la terre ne permet-

tent pas à toutes sortes de personnes de leur parler, c'est une faveur qu'ils n'accordent qu'à leurs favoris, et dans certains moments ; mais il n'en est pas ainsi de notre Dieu ; il nous permet de lui parler à toute heure, de lui représenter nos besoins, et de réclamer son secours; il nous ordonne même de le faire en toute liberté, et, si l'on ne se présente devant lui, il s'en offense. Quel honneur pour une vile créature de s'approcher ainsi de son Dieu, de lui communiquer ses pensées, ses inquiétudes, ses désirs avec une sainte liberté, avec une douce confiance ! Ne serait-ce pas mépriser sa bonté, que de ne pas profiter de la faveur qu'il nous accorde de nous écouter, et de s'intéresser à tout ce que nous désirons ?

A qui m'adresserai-je dans mes besoins, sinon à vous, ô mon Dieu ! qui êtes l'auteur et la source de tout bien ? Quel autre que vous peut me consoler dans mes peines, me fortifier dans mes combats ? Environné de dangers, agité par des passions violentes, je sens que je ne suis rien, que je ne puis rien de moi-même ; mais vous m'ordonnez, ô mon Dieu ! de recourir à vous, de vous représenter souvent ma faiblesse, d'implorer votre secours. Je puis donc, quoique je ne sois que cendre et poussière, je puis, je dois même vous parler avec confiance, m'entretenir avec vous, vous exposer mes misères, déposer toutes mes inquiétudes dans votre sein paternel. Donnez-moi, ô mon Dieu ! la grâce de la prière, qui attire toutes les autres grâces ; formez vous-même dans mon cœur ces désirs ardents qui s'élèvent toujours jusqu'au trône de votre miséricorde ; que ce saint exercice devienne ma plus douce consolation. Oui, Seigneur, quand je vous parle avec la confiance d'un enfant, votre oreille est attentive aux cris que je pousse vers vous ; vous écoutez toutes mes paroles, vos yeux sont ouverts sur moi ; vous voyez les larmes que je répands en votre présence, votre cœur paternel s'attendrit, et vous me répondez intérieurement : Rassurez-vous, je serai votre force ; avec moi vous pouvez tout. Alors la paix et la joie renaissent dans mon âme, et je m'écrie : Soyez à jamais béni, ô mon Dieu ! de m'avoir commandé un exercice qui est le remède assuré de tous mes maux.

PRATIQUE.

S'accoutumer à élever de temps en temps son esprit et son cœur à Dieu.

XCVII^e LECTURE.

Efficacité de la prière.

Omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.

Tout ce que vous demandez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et cela vous sera accordé. *Marc.* II.

Tout est promis à la prière; la prière obtient tout quand elle est bien faite. C'est une vérité répétée presque à chaque page de l'Ecriture, la promesse de Jésus-Christ y est formelle : *Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez.* Il ne s'est pas contenté de nous déclarer qu'une prière bien faite sera toujours exaucée, il nous l'a assuré avec serment. *En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* Enfin, pour dissiper tous nos doutes, il ajoute cette preuve, qui est bien capable de ranimer les esprits les plus découragés : « Y a-t-il parmi vous un père « qui donne une pierre à son fils quand il lui demande « du pain? et s'il lui demande un poisson, lui donnera-« t-il un serpent? Si donc, tout méchants que vous êtes, « vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, « combien plus votre Père céleste donnera-t-il les vrais « biens à ceux qui les demandent ! » Après une promesse si claire, si précise, si formelle, il faudrait avoir perdu la foi pour douter de l'efficacité de la prière. Si l'on compte sur les promesses d'un homme de bien, combien doit-on plus compter sur la promesse et le serment de Jésus-Christ, qui est la vérité même ! Donner entrée dans son cœur à la défiance, ce serait lui faire injure. Eh ! d'où pourrait donc venir cette défiance ? serait-ce de notre indignité ? Mais la bonté de Dieu

pour nous n'est-elle pas toute gratuite? Mais l'aveu même de notre indignité n'est-il pas un titre pour avoir accès auprès d'une miséricorde que les plus grands crimes ne peuvent épuiser, et qui invite les plus grands pécheurs à s'approcher d'elle avec confiance? Mais n'est-ce pas au nom de Jésus-Christ que nous prions, et notre indignité n'est-elle pas couverte par ses mérites infinis? Non, jamais la prière du pécheur qui s'humilie n'a été rejetée; elle s'élève jusqu'au trône de Dieu, et elle attire infailliblement un regard de miséricorde sur celui qui la fait.

« Est-il quelqu'un, dit le Prophète, qui ait invoqué « le Seigneur, et qui en ait été méprisé? Nos pères ont « crié vers le Seigneur, et ils ont été délivrés; ils ont « espéré dans le Seigneur, et ils n'ont point été con- « fondus: quiconque invoquera le nom du Seigneur « sera sauvé. » Cette confiance pleine, entière et sans bornes, honore Dieu; c'est un hommage rendu à sa puissance, à sa bonté, à sa fidélité dans ses promesses; elle obtient tout, Dieu ne lui refuse rien. Voulez-vous, mon cher Théophile, des exemples frappants de l'efficacité de la prière, l'Ecriture sainte nous en fournit un grand nombre. Moïse prie sur la montagne, et les ennemis du peuple de Dieu sont vaincus; Judith prie, et sa patrie est délivrée; le pieux roi Ezéchias prie, et Dieu révoque l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre lui; le publicain prie dans le temple, et il en sort justifié; la femme pécheresse prie, et ses péchés lui sont remis; le bon larron prie sur la croix, et, quoiqu'il fût souillé des crimes les plus énormes, il en obtient le pardon. Voilà pourquoi saint Jean disait: « Ce qui fait notre « confiance en Dieu, c'est qu'il nous exauce en tout ce « que nous lui demandons qui est conforme à sa volon- « té; car nous savons qu'il nous exaucera en tout ce « que nous lui demanderons; et nous le savons, parce « que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que « nous lui avons faites. » N'alléguez donc plus votre faiblesse, mon cher Théophile, quand on vous exhorte à pratiquer la vertu; ne dites plus que votre penchant pour le mal vous entraîne, que vous ne pouvez résister à la violence de vos passions. Vous pouvez prier, et la prière soutiendra votre faiblesse; vous pouvez prier, et la prière vous fortifiera contre vos mauvais penchants;

vous pouvez prier, et la prière modèrera la violence de vos passions. Vous avez besoin de grâces pour pratiquer la sagesse, demandez-les, et Dieu vous les accordera. « Si quelqu'un de nous manque de sagesse, dit « l'apôtre saint Jacques, qu'il la demande à Dieu, qui « donne à tous libéralement, et la sagesse lui sera don- « née. » On ne manque donc jamais d'obtenir de Dieu les secours qu'on lui demande comme il faut ; et, si nous ne les obtenons pas, c'est toujours de notre faute, c'est que nous ne recourons pas à Dieu avec cette confiance qui obtient tout.

Non, mon Dieu, une véritable prière ne monte jamais en vain au pied de votre trône. Vous écoutez toujours favorablement les gémissements d'un cœur qui vous invoque, et l'on est sûr d'être exaucé quand on implore votre secours avec confiance : voilà ma ressource, mon soutien, mon repos et ma consolation. Je suis faible, mais en priant je puis devenir fort; l'ennemi de mon salut m'attaque ; mais, si je prie comme il faut, infailliblement je serai sauvé; je désire la victoire d'une tentation qui me tourmente ; mais, si je vous la demande de tout mon cœur, vous m'en délivrerez, ou vous me donnerez la force de la combattre avec avantage. Vous l'avez promis, Seigneur, et vous êtes fidèle dans vos promesses ; vous viendrez à mon secours, je ne saurais en douter ; ce que je crains, c'est que je ne sois pas assez fidèle à recourir à vous ; mais il me semble que je suis bien résolu de ne pas manquer à ce devoir. Oui, mon Dieu, dans toutes mes peines, je me prosternerai à vos pieds, je me jetterai entre les bras de votre miséricorde, et dans cet asile je n'aurai rien à craindre; vous me couvrirez comme d'un bouclier, et votre main toute-puissante repoussera les traits que mes ennemis lanceront contre moi.

PRATIQUE.

Attendre tout de Dieu, quand on le prie bien.

XCVIII^e LECTURE.

Qualités de la prière.

Male dictus qui facit opus Dei negligenter.

Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence. *Jérem.* 48.

Les grands avantages de la prière sont attachés à la manière dont on s'acquitte de ce devoir. Pour bien prier, il faut d'abord que ce soit au nom et par les mérites du Jésus-Christ ; il n'a promis de nous accorder que ce que nous demanderions en son nom : *Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai.* C'est pour cela que l'Eglise termine toutes ses prières par ces paroles : *Nous vous en prions par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* Secondement, il faut prier avec attention, c'est-à-dire penser à Dieu et à ce qu'on lui demande : Dieu écoute bien plus les paroles du cœur que celles de la bouche : la prière est une élévation de notre âme vers Dieu ; ce n'est donc pas prier que de penser à toute autre chose qu'à Dieu, quand on lui parle. Il est vrai que les distractions, quand elles sont involontaires, ne rendent pas la prière mauvaise ; mais Dieu est offensé par celles auxquelles on a donné occasion par sa faute, ou qu'on ne rejette pas après qu'on s'en est aperçu. On mérite alors ce reproche que Dieu faisait autrefois aux Juifs : « Ce « peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin « de moi. » Prenez garde de vous attirer le même reproche, mon cher Théophile ; comment voulez-vous que Dieu vous écoute, quand vous ne vous écoutez pas vous-même ? Si vous parliez à un prince, vous feriez attention à ce que vous lui diriez ; combien ne devez-vous pas être plus attentif lorsque vous avez le bonheur de parler à Dieu ! Troisièmement, il faut prier avec confiance. Notre-Seigneur, en nous promettant d'exaucer nos prières, y met toujours cette condition : pourvu qu'elles soient faites avec foi : *Credite quia accipietis, et evenient vobis.* Il disait ordinaire-

ment à ceux qui s'adressaient à lui pour obtenir leur guérison : *Qu'il vous soit fait selon votre foi.* L'apôtre saint Jacques nous avertit de demander avec confiance et sans aucun doute : « Car, ajoute-t-il, celui qui doute « et qui hésite est semblable au flot de la mer, qui est « agité, emporté çà et là par la violence du vent ; que « celui-là ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose « de Dieu. » Notre confiance ne saurait être trop ferme étant appuyée sur la puissance de Dieu, qui peut faire infiniment plus que nous ne lui demandons ; sur sa miséricorde, qui n'a point de bornes, et sur les mérites infinis de Jésus-Christ, au nom duquel nous prions. Eh quoi, nous nous adresserions avec confiance, dans nos besoins temporels, à un ami riche, puissant et éprouvé, et nous en manquerions en nous adressant à Dieu pour les besoins même spirituels, quoiqu'il nous commande et qu'il nous invite lui-même à recourir à lui comme à un bon père ! Une telle défiance ne serait-elle pas injurieuse à sa tendresse ? Qu'est-ce donc que la bonté des hommes, comparée à celle de Dieu ? Ne mettez point de bornes à votre confiance, mon cher Théophile, et Dieu n'en mettra point à sa miséricorde. Enfin il faut prier avec persévérance. Dieu, par une conduite pleine de sagesse et de bonté, diffère quelquefois de nous accorder ce que nous lui demandons ; ce délai n'est pas un refus, mais une épreuve. Il veut par là nous faire connaître le prix de ses dons, augmenter l'ardeur de nos désirs, et nous disposer à les recevoir avec plus d'abondance. On ne doit pas se décourager ni se lasser de prier ; Jésus-Christ nous l'ordonne ; et, pour nous faire sentir la nécessité de la persévérance, il se sert de deux comparaisons : la première est celle d'une veuve qui, par ses importunités, touche le cœur d'un mauvais juge, et le force à lui rendre justice ; la seconde est celle d'un homme qui au milieu de la nuit va demander à son ami trois pains à emprunter ; ce dernier refuse de se lever ; l'autre ne se rebute point, il continue de frapper à la porte, et il redouble ses prières ; sa persévérance est récompensée, et il obtient ce qu'il demandait. Notre-Seigneur termine cette parabole par une exhortation vive et pressante de prier sans relâche, et par une promesse formelle de nous accorder tout ce que nous demanderons avec persévérance. Instruit par

ses exemples, encouragé par ses promesses, vous ne devez jamais vous rebuter, mon cher Théophile : le moment où vous cesseriez de prier est peut-être celui où vous auriez été exaucé. Retenez bien ceci : c'est la prière qui demande, mais c'est la persévérance qui obtient.

Seigneur, apprenez-moi à prier comme il faut : je ne sais de moi-même ni ce que je dois demander, ni comment le demander. Donnez-moi votre Esprit saint, qui aide ma faiblesse, qui prie et qui gémisse en moi. Parlez vous-même le premier à mon cœur, afin qu'il soit en état de vous parler; donnez-moi l'esprit de ferveur, afin que je ne désire pas faiblement, et que je ne demande pas avec négligence des biens dont le prix est inestimable. Faites que dans ce saint exercice je sois pénétré d'un profond respect pour votre présence, que je ne m'occupe que de vous seul, et que je ne m'arrête à aucune autre pensée. Vous connaissez, ô mon Dieu ! ma légèreté naturelle; aidez-moi à la fixer. J'éviterai avec soin tout ce qui pourrait me distraire; dès que je m'apercevrai que mon esprit s'égare, je le rappellerai à la pensée de votre présence. Augmentez, Seigneur, ma confiance; regardez votre Fils unique mourant pour moi sur une croix : c'est en son nom que je vous prie; c'est en m'appuyant sur ses mérites, c'est en me confiant à ses promesses, c'est en obéissant à son commandement, que j'espère obtenir de votre miséricorde tout ce qui est utile à mon salut. Si vous différez à m'accorder ce que je vous demande, je ne me découragerai point, je continuerai, je redoublerai mes instances; cette importunité ne vous déplaît pas; vous ne refusez rien à une prière persévérante.

PRATIQUE.

Écarter les distractions, quand on s'en aperçoit.

XCIXe LECTURE.

Oraison dominicale : ce qu'il faut demander à Dieu.

Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.

Considérez quel amour le Père nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons en effet les enfants de Dieu. 1. *Joan.* 3.

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous a enseigné ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dans lequel nous devons le demander. Il a bien voulu lui-même dresser la requête que nous devons présenter en son nom au Père éternel, et nous laisser une excellente formule de prière, que l'on appelle, pour cette raison, la prière du Seigneur, ou l'*Oraison dominicale*. Jésus-Christ, dit saint Cyprien, entre autres avis et préceptes salutaires qu'il a donnés à son peuple pour le conduire au salut, lui a prescrit une formule de prière, afin que nous fussions plus facilement exaucés par le Père, lorsque nous lui adresserons la prière même que son propre Fils nous a apprise. « Prions donc, ajoute ce saint « docteur, comme notre Maître et notre Dieu nous l'a « enseigné ; c'est une prière bien agréable à Dieu que « celle qui vient de lui-même, et celle qui frappe ses « oreilles par les paroles de Jésus-Christ : que le Père « reconnaisse les paroles de son Fils quand nous le « prions. Puisque c'est Jésus-Christ qui est notre avo- « cat auprès du Père, servons-nous des propres pa- « roles de notre intercesseur ; il nous assure que le « Père nous accordera tout ce que nous lui demande- « rons en son nom : combien plus nous l'accordera- « t-il, si nous demandons, non-seulement en son nom, « mais par ses paroles ! » Aussi l'Eglise fait-elle un usage continuel de cette divine prière ; c'est par elle qu'elle commence et qu'elle finit tous ses offices ; elle la rappelle en particulier au saint sacrifice de la messe. Les fidèles doivent la réciter tous les jours, le matin et le soir, et se la rappeler de temps en temps dans le cours de la journée. L'Oraison dominicale est composée d'une courte préface et de sept demandes, dont les

trois premières se rapportent à Dieu, et les quatre autres nous regardent nous-mêmes; elle renferme tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu; elle est la règle sur laquelle nous devons former nos sentiments et nos désirs. Nous pouvons bien nous servir d'autres paroles dans nos prières, mais nous ne pouvons demander à Dieu autre chose que ce qui y est renfermé; toute demande qu'on ne peut y rapporter est indigne d'un chrétien, et ne saurait être agréable à Dieu. La préface consiste dans ces mots : *Notre Père qui êtes dans les cieux.* Jésus-Christ a réuni dans ce peu de mots tout ce qu'il y a de plus capable d'engager Dieu à nous exaucer, et de nous inspirer à nous-mêmes des sentiments de respect, d'amour et de confiance : nous appelons Dieu notre Père, c'est Jésus-Christ qui nous l'ordonne. Dieu est en effet notre Père par la création, puisqu'il nous a donné la vie, et qu'il nous a formés à son image; il l'est encore plus par la grâce de la régénération, puisque dans le baptême il nous a adoptés en Jésus-Christ pour ses enfants. « Considérez, dit l'apôtre « saint Jean, quel amour le Père a eu pour nous, de « vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons « en effet les enfants de Dieu. » Parce que vous êtes enfants, ajoute saint Paul, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils qui crie : *Mon Père, mon Père !* Ô nom plein de douceur et de charmes ! quel amour, quelle reconnaissance, quelle confiance ne doit-il pas exciter dans votre cœur, mon cher Théophile ! S'il est vrai que Dieu est votre Père, pouvez-vous craindre que votre prière soit rejetée, lorsque vous lui rappellerez un nom qu'il prend à notre égard avec tant de complaisance ? Que n'accordera-t-il pas à un enfant qui le prie, après qu'il l'a reçu au nombre de ses enfants, par une grâce qui a prévenu ses prières et ses désirs ! Ne craignez que de vous rendre indigne, par votre désobéissance, d'être appelé l'enfant de Dieu; rien autre chose ne peut arrêter le cours de ses grâces et l'effet de vos prières. Chacun de nous, en parlant à Dieu, dit : *Notre Père*, et et non pas *mon Père;* parce qu'ayant tous le même Père et espérant de lui le même héritage, nous ne devons pas seulement prier pour nous, mais encore pour tous les fidèles qui sont nos frères. Par là nous comprenons que ce n'est pas en notre propre nom que nous prions,

mais au nom de Jésus-Christ, et en union avec tout le corps de son Eglise, dont nous sommes les membres. Nous ajoutons : *qui êtes dans les cieux ;* car, quoique Dieu soit en tous lieux par son immensité, nous considérons néanmoins le ciel comme le trône de sa gloire ; c'est dans le ciel qu'il fait éclater sa magnificence et qu'il se montre à ses élus à découvert et sans nuage. C'est au ciel où nous sommes appelés nous-mêmes : le ciel est notre patrie, et l'héritage que notre Père nous destine. Lors donc que nous nous mettons en prière, élevons nos pensées et nos désirs vers le ciel : unissons-nous à la société des esprits bienheureux ; excitons dans nos cœurs le désir et l'espérance de posséder Dieu.

Vous me permettez, ô mon Dieu ! vous m'ordonnez même de vous appeler *mon Père ;* ce nom si cher à mon cœur me répond de votre tendresse pour moi, et m'assure vos miséricordes. Vous êtes mon Père, et le meilleur de tous les pères. Que pourriez-vous me refuser qui me fût véritablement utile? Je ne vous demande, ô mon Père ! que ce que vous m'avez vous-même appris à vous demander : je vous adresse les paroles mêmes que vous m'avez enseignées ; c'est vous qui m'avez dicté la prière que je vous fais : vous voulez donc l'exaucer, vous voulez m'accorder toutes les demandes qu'elle renferme. Je ne désire rien autre chose ; tous mes besoins y sont exposés. Qu'il est doux, qu'il est consolant pour moi, de savoir que j'ai dans le ciel un Père infiniment riche, infiniment puissant et infiniment bon, qui veut remédier à tous mes maux, et m'enrichir de tous les biens ! O mon Père, mon tendre Père ! je me présente devant vous avec une confiance pleine et entière, avec la confiance d'un enfant ; je répands mon âme dans votre sein paternel. Que vous êtes bon de me regarder, de me traiter comme votre enfant ! Qui suis-je, ô mon Dieu ! pour être honoré de cette auguste qualité, et pour en ressentir tous les avantages ? Je suis votre enfant ; que peut-il me manquer ? A ce titre je puis tout demander, je suis sûr de tout obtenir.

PRATIQUE.

Parler à Dieu comme à un bon Père.

C^e LECTURE.

PREMIÈRE DEMANDE.

Que votre nom soit sanctifié.

Il est bien juste que notre premier désir et notre première demande aient la gloire de Dieu pour objet. Si nous sommes ses enfants, rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre Père. Nous commençons donc par demander que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire honoré et glorifié. Le nom de Dieu est saint par lui-même, et il ne peut acquérir aucun nouveau degré de sainteté; mais il est souvent déshonoré par les discours et par la conduite des hommes. Ce que nous demandons par ces paroles, c'est que le saint nom de Dieu soit connu, loué et adoré par toutes les créatures; que toute langue le bénisse; que tout l'univers lui rende l'hommage qui est dû à sa souveraine majesté; que sa gloire s'étende dans toutes les contrées du monde. Il y a encore des peuples infidèles, des peuples qui ne connaissent point Dieu; nous le prions de les faire sortir des ténèbres où ils sont ensevelis, et de les appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Il y a des hérétiques qui le connaissent, mais qui ne lui rendent pas un culte pur; livrés à l'erreur et aux égarements d'une raison orgueilleuse, ils ne soumettent pas leur esprit au joug de la foi, ils se révoltent contre l'autorité qu'il a établie pour nous instruire et pour nous gouverner : nous demandons qu'ils renoncent à l'erreur, qu'ils reconnaissent la vérité, et qu'ils rentrent dans le sein de la véritable Eglise, hors de laquele il n'y a point de salut. Enfin il y a de mauvais chrétiens qui ne servent pas Dieu, qui l'outragent par leurs péchés, qui profanent et blasphèment son nom redoutable : nous demandons qu'ils se convertissent à Dieu par une sincère pénitence, et qu'ils commencent à le glorifier par une conduite édifiante. Nous prions même pour les justes, qui honorent déjà le nom de Dieu par

leurs vertus, afin qu'ils croissent, qu'ils persévèrent jusqu'à la fin dans la justice ; mais ce que nous devons surtout désirer, c'est de sanctifier nous-mêmes le nom de Dieu, de consacrer toute notre vie à le glorifier et à le faire glorifier par les autres. On sanctifie le nom de Dieu par ses pensées, en s'humiliant profondément devant la divine majesté, en ne pensant jamais à Dieu, ni aux choses de Dieu, qu'avec un profond respect et une vénération religieuse. On sanctifie le nom de Dieu par ses paroles, en ne parlant jamais de Dieu qu'avec un sentiment d'adoration intérieure et un saint tremblement. On le sanctifie par ses actions, en menant une vie exemplaire, qui porte les autres à louer Dieu et à le servir. Vous devez donc, mon cher Théophile, en prononçant cette demande : *Que votre nom soit sanctifié*, vous devez avoir un désir sincère de procurer la gloire de Dieu autant qu'il vous est possible ; de porter les autres à l'honorer, de leur inspirer, par vos discours et par votre exemple, l'amour de la vertu et le goût de la piété. Sans ce désir, votre cœur démentirait votre bouche, et vos paroles déposeraient contre vous-même, puisque vous ne désireriez pas ce que vous paraissez demander. Que serait-ce, si, en demandant à Dieu que son nom soit sanctifié, vous étiez du nombre de ceux qui portent les autres à offenser Dieu ! De quel front ces hommes corrompus, ces instruments du démon, osent-ils demander à Dieu que son nom soit sanctifié, tandis qu'il s'efforcent de pervertir des âmes innocentes, et d'étouffer en elles le sentiment de la crainte de Dieu, et le respect pour les pratiques de la religion ; tandis que, non contents d'être eux-mêmes vicieux, ils entraînent les autres dans le désordre ; qu'ils cherchent à ébranler et à décourager, par leurs railleries, ceux qui commencent à servir Dieu, et qu'ils rejettent sur la vertu la honte et le mépris qui ne sont dus qu'au vice, comme s'il était honteux à un enfant d'honorer son père ? Réciter cette prière dans des dispositions aussi criminelles, ne serait-ce pas insulter Dieu et lui faire outrage ? ne serait-ce pas prononcer sa condamnation ? Oui, malheur à ces pécheurs scandaleux, si, avant de prononcer cette prière, ils ne détestent leur impiété, et s'ils ne prennent la résolution de contribuer, par leur changement, à faire glorifier le saint nom de Dieu, se-

lon cette parole de Notre-Seigneur : « Que votre lumière
• luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bon-
• nes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est
• dans les cieux ! •

Mettez dans mon cœur, ô mon Dieu ! les désirs ardents que formait autrefois le Prophète, lorsqu'il disait dans la ferveur de son zèle : • Que toute la terre loue
• le Seigneur ; que toutes les nations célèbrent à l'envi
• sa grandeur. La terre et tout ce qu'elle contient sont
• au Seigneur ; que tous ceux qui l'habitent publient à
• haute voix sa puissance et sa gloire ; que tous les
• royaumes et tous les empires craignent son saint
• nom : vous tous qui êtes l'ouvrage de ses mains, bé-
• nissez le Seigneur, chantez des cantiques à son hon-
• neur, faites retentir l'univers entier de vos chants
• d'allégresse, et qu'il soit craint jusqu'aux extré-
• mités de la terre. » Mais ce que je dois désirer surtout, c'est de sanctifier moi-même votre saint nom ; ce que je dois demander, c'est que je vous glorifie dans mon état autant qu'il dépend de moi, c'est que je ne me borne point à de simples paroles, mais que je passe à la pratique, et que, par la pureté de mes mœurs, par la ferveur de ma piété et par la sainteté de ma vie, je vous présente chaque jour un sacrifice de louanges, et que je vous rende jusqu'à la mort un hommage perpétuel.

PRATIQUE.

Dans tout ce que l'on fait, se proposer la gloire de Dieu : *Ad majorem Dei gloriam.*

CI^e LECTURE.

SECONDE DEMANDE.

Que votre règne arrive.

Par ces paroles, *que votre règne arrive*, nous ne demandons pas que Dieu possède un pouvoir souverain sur toutes les créatures, cette souveraineté lui appartient nécessairement et essentiellement ; rien ne peut se sous-

traire à son empire. C'est de cet empire absolu de Dieu que le Prophète parle, lorsqu'il dit : *Votre règne, Seigneur, est le règne de tous les siècles, et votre empire s'étend à tous les âges.* Mais il y a un autre règne, un règne de grâce auquel nous devons coopérer, et que Dieu fait dépendre de notre consentement; un règne tout spirituel, où l'âme, prévenue et aidée par la grâce, obéit volontairement et librement à toutes les inspirations de Dieu, se conforme en toute choses et sans réserve à son bon plaisir, exécute avec une pleine fidélité tous ses ordres, et n'a point d'autre règle de conduite que sa loi et ses divins commandements; un règne où le cœur se donne lui-même à Dieu, afin qu'il le possède tout entier, afin qu'il le gouverne selon son gré, pour qu'il le dégage de toute affection terrestre, de toute attache humaine. Voilà le règne que nous désirons que Dieu établisse en nous dès à présent. Il y a un règne de gloire où Dieu a préparé à ses élus une couronne immortelle, où il se donne à eux pour qu'ils le possèdent à jamais, où il répand sur eux tous ses trésors et ses richesses, où il les enivre de l'abondance des biens de sa maison et d'un torrent de délices, où il les fait régner avec lui dans tous les siècles des siècles. Voilà le règne que nous désirons de voir arriver. Ce que nous demandons, c'est donc que Dieu règne dès à présent dans nos cœurs par la grâce, et qu'il nous fasse régner un jour avec lui dans sa gloire. En faisant cette demande, vous devez, mon cher Théophile, désirer que le règne du péché, que le règne des passions soit détruit en vous, et que votre esprit, votre cœur et votre corps soient soumis à Dieu, qu'il en soit le maître et l'unique souverain. Si vous êtes dominé par de mauvaises habitudes, et assujetti à des vices, il faut que vous gémissiez de cette malheureuse servitude, que vous souhaitiez de briser vos chaînes, et de rentrer dans la liberté des enfants de Dieu; il faut ensuite que vous éleviez vos pensées et vos désirs au-dessus de la terre, qui n'est pour vous qu'un lieu d'exil; que vous soupiriez après votre patrie, où plongé dans les délices éternelles, vous règnerez avec Jésus-Christ. Ce doit être là l'objet de nos désirs et de nos espérances, la consolation de nos travaux et de nos peines. La vie de l'homme, si courte dans sa durée, est remplie de beaucoup de misères. Comment

pouvons-nous être attachés à cette vie misérable, nous qui sommes destinés à une vie éternelle? Comment pouvons-nous appréhender la séparation de ce corps mortel et corruptible, qui nous empêche de voir Dieu, de nous réunir à la société des esprits bienheureux? « Pendant que nous habitons dans ce corps de boue, nous « nous sommes éloignés du Seigneur; nous savons que « si cette maison terrestre vient à se dissoudre, Dieu « nous donnera une autre maison qui n'est point faite « de la main des hommes, et qui durera éternellement. » Que peut-il donc nous arriver de plus avantageux que de sortir de cette prison, que de quitter ce monde visible, où nous sommes exposés à tant de dangers, où tout est piége pour nous, où nous courons risque de périr à chaque instant? Un bon chrétien a sans cesse devant les yeux la récompense qu'il attend : il se regarde sur la terre comme un voyageur, il est déjà citoyen du ciel, par la vivacité de sa foi et de son espérance : assis sur les rivages de Babylone, il pleure amèrement au souvenir de la Jérusalem céleste, qui est sa véritable patrie; il lève souvent les yeux vers la montagne sainte, où est le séjour de la paix, où son héritage l'attend, où Jésus-Christ doit le couronner et le rendre éternellement heureux.

Je gémis, ô mon Dieu ! de me voir tous les jours exposé au danger de vous offenser : quand serai-je affranchi de la triste servitude du péché? quand serai-je délivré de la tyrannie de mes passions? quand est-ce que vous règnerez parfaitement dans mon cœur? Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort? Rompez, Seigneur, rompez les liens qui m'attachent à la terre. Qu'il vienne cet heureux règne où l'on vous voit sans nuage, où l'on vous aime sans partage, où l'on vous possède sans craindre de vous perdre. Je désire de sortir de ce monde, et d'être avec vous; je n'ose cependant vous demander la mort, parce que je crains de ne pas y être préparé. Préparez-moi par votre grâce, et mettez-moi dans l'heureuse disposition de ces âmes parfaites qui souffrent la vie avec patience, et qui reçoivent la mort avec joie. Hélas ! mon Dieu, ne me fais-je pas illusion à moi-même? Malgré la vue que la foi me donne du ciel, je sens toujours le poids de la misère humaine qui me retient, qui m'appesantit, qui

m'attache à cette vie; mais, Seigneur, ce sont les sentiments d'une nature faible et aveugle que je désavoue. Qu'elle y répugne ou qu'elle y consente, tous mes vœux s'élèvent vers le ciel. Que votre règne arrive; que mon âme, dégagée des liens corruptibles qui l'arrêtent, puisse elle-même bientôt arriver à la terre des vivants, car ce n'est ici que la région des morts; je serais bien ennemi de moi-même, si, pour une vie périssable et sujette à tant de misères, je voulais prolonger mon bannissement, et retarder la jouissance de mon unique et suprême bonheur.

PRATIQUE.

Exciter et nourrir dans son cœur le désir du ciel.

CII^e LECTURE.

TROISIÈME DEMANDE.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Pour obtenir du Père céleste l'héritage qu'il nous réserve, et le royaume qu'il nous destine, il faut faire sa volonté. Notre-Seigneur nous en avertit lui-même dans l'Évangile. « Tous ceux qui me disent : *Seigneur, Seigneur,* n'entreront point pour cela dans le royaume des cieux, mais ceux qui feront la volonté de mon Père. » C'est pourquoi nous ajoutons : *Que votre volonté soit faite;* nous nous montrons par là disposés à faire tout ce qu'il veut. Il y a en Dieu une volonté qui est la règle de nos devoirs, par laquelle il nous commande le bien et nous défend le mal; c'est cette volonté que le Prophète désirait d'exécuter quand il disait : « Apprenez-moi à faire votre volonté, faites-moi marcher dans la voie de vos commandements, donnez à mon cœur du goût pour vos saintes ordonnances. » Cette volonté divine nous est manifestée dans les Commandements de Dieu et de l'Église, dans les avertissements de nos supérieurs. Ainsi, en disant à Dieu : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel,* nous lui de-

mandons la grâce d'observer sa loi, d'obéir à l'Eglise et à tous ceux qu'elle a chargés de nous conduire; nous désirons que notre obéissance soit aussi parfaite que l'est dans le ciel celle des anges et des bienheureux. Dans le ciel, tout obéit à Dieu avec promptitude, avec ponctualité, avec ardeur. Est-ce ainsi que vous lui obéissez, mon cher Théophile? Etes-vous fidèle à observer ses commandements? êtes-vous soumis à ceux qui tiennent sa place à votre égard? Cependant on ne fait sérieusement cette prière que lorsque le cœur est d'accord avec la langue; ce serait mentir à Dieu, que de lui demander des lèvres ce que le cœur ne désire pas. Il y a une volonté de Dieu qui est la cause des événements de la vie : tout ce qui arrive dans le monde est réglé par la volonté de Dieu; il ne dépend pas de nous d'en arrêter l'effet; notre devoir, à l'égard de cette volonté divine, est de l'adorer, de nous y soumettre, d'accepter avec résignation les maux qu'il lui plaît de nous envoyer, de recevoir, comme de la main d'un Père, les coups dont il nous frappe. Dieu permet que ces maux nous arrivent, parce qu'il a sur nous des vues de miséricorde. S'il nous envoie des afflictions, c'est parce qu'il veut nous sauver, il veut qu'elles servent à expier nos péchés. Ainsi c'est plutôt par bonté que par justice que Dieu nous punit en cette vie : ce qui fait dire à l'Apôtre que le Seigneur châtie celui qu'il aime, et qu'il frappe celui qu'il reçoit au nombre de ses enfants, et qu'en cela même il le traite comme ses enfants; car, ajoute-t-il, quel est l'enfant qui n'est pas châtié par son père? Ce que nous demandons à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite,* c'est donc de supporter avec une entière soumission toutes les peines qu'il lui plaira de nous envoyer; c'est que, quelque chose qui nous arrive, il nous trouve toujours patients, résignés, et dans une parfaite conformité de cœur et d'esprit aux desseins de sa Providence. On ne fait donc cette prière comme il faut, qu'en renonçant à sa propre volonté, ou en s'efforçant d'y renoncer. Rien n'est en effet plus avantageux pour nous, que de l'assujettir à la volonté de Dieu. L'homme ne s'est perdu que pour avoir préféré sa propre volonté à celle de Dieu, et il ne se sauve qu'en préférant la volonté divine à la sienne : ôtez la propre volonté,

dit saint Bernard, et il n'y aura plus d'enfer. Notre-Seigneur a donné l'exemple de cette parfaite conformité à la volonté de Dieu. « Je suis venu sur la terre, « nous dit-il lui-même, non pour faire ma volonté, « mais pour faire celle de mon Père ; » et ailleurs : « Ma « nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a « envoyé. » En effet, toute la vie de Notre-Seigneur n'a été que l'accomplissement exact des ordres de son Père. S'il naît dans une étable, s'il passe sa jeunesse dans une humiliante obscurité, et ses dernières années dans les fonctions d'un ingrat et pénible ministère, c'est parce que son Père l'a envoyé, et qu'il règle toutes ses démarches sur les ordres qu'il a reçus de lui ; enfin, s'il meurt par le plus ignominieux des supplices, c'est qu'il faut que la volonté de son Père s'accomplisse, et non pas la sienne,

Je ne puis me sauver, ô mon Dieu ! qu'en faisant votre volonté, en gardant vos commandements. Votre loi est sainte, et mon bonheur consiste à l'observer ; je m'y soumets de tout mon cœur ; elle sera désormais la règle inviolable de ma conduite ; c'est la résolution que je prends en votre présence. Vous voulez, ô mon Dieu ! que je sois docile aux avis et aux instructions de ceux qui ont autorité sur moi ; leur désobéir, c'est désobéir à vous-même ; j'aurai pour eux la déférence que je leur dois ; je renonce à cette opposition naturelle que je sens à obéir ; je combattrai ce fonds d'orgueil qui me porte à leur résister ; s'ils me font quelques reproches, je les souffrirai en paix, et je n'aurai, en les souffrant, d'autre regret que de les avoir mérités. Vous voulez que je remplisse exactement les devoirs de mon état ; je tâcherai de ne manquer à aucun, et d'employer avec fidélité tous mes moments ; à la prière, ceux qui sont consacrés à ce saint exercice ; au travail, le temps qui y est destiné ; et ce sera pour vous plaire, ô mon Dieu ! que je m'acquitterai de ces devoirs. Mais, hélas ! que deviendront ces résolutions, si vous ne m'aidez de votre grâce ? Je vous la demande, Seigneur, au nom de mon Sauveur, qui n'est venu au monde que pour accomplir votre volonté, et qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

PRATIQUE.

Faire tout ce que l'on fait en vue de plaire à Dieu.

CIII^e LECTURE.

QUATRIÈME DEMANDE.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Après les trois premières demandes qui regardent la gloire de Dieu, nous demandons au Père céleste ce qui nous est nécessaire chaque jour pour la vie du corps et pour celle de l'âme. Dieu est la source de tous les biens; c'est lui qui pourvoit à tous nos besoins dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Nous sommes tous devant lui comme des indigents qui n'ont rien que ce qu'ils reçoivent de sa main libérale. « Toutes les créatures, dit le Prophète en parlant à Dieu, toutes les « créatures attendent de vous la nourriture que vous « leur donnez en leur temps : vous ouvrez votre main, « et elles sont rassasiées de vos biens. » Les riches eux-mêmes sont obligés de demander chaque jour leur pain, pour reconnaître que tout ce qu'ils possèdent est dans la main de Dieu, qu'ils le tiennent de sa libéralité, et qu'ils peuvent le perdre en mille manières, s'il ne le leur conserve. Remarquez, mon cher Théophile, que nous demandons à Dieu, non pas des richesses superflues, non pas de quoi satisfaire notre sensualité ou notre orgueil, mais uniquement notre pain, c'est-à-dire ce qui nous est absolument nécessaire pour notre subsistance, selon notre état; encore ne devons-nous le demander que pour le jour présent, car Notre-Seigneur nous défend de nous inquiéter du lendemain, où nous ne sommes pas sûrs d'arriver; il veut que nous nous reposions sur la Providence, et que chaque jour nous recourions à lui, bien assurés que nous retrouverons chaque jour un bon Père, toujours également disposé à accorder à ses enfants tout ce qui leur est nécessaire. « Ne vous mettez point en peine, nous dit-il « lui-même, où vous trouverez de quoi boire et de quoi « manger pour le soutien de votre vie; ni d'où vous

• aurez des vêtements pour couvrir votre corps; votre • Père qui est dans le ciel sait que vous avez besoin « de toutes ces choses. Ne soyez point inquiets pour « le jour qui doit suivre; à chaque jour suffit son mal. • Cette confiance en la Providence ne doit cependant pas être oisive et présomptueuse; Dieu ne veut pas favoriser la paresse, mais il nous ordonne de faire tout ce qui dépend de nous; et, quand nous l'avons fait, de nous confier en lui, et de compter alors sur les trésors inépuisables de sa Providence. La manne était donnée jour par jour aux Israélites dans le désert, et pendant quarante ans elle ne manqua pas une seule fois : voilà pour les besoins du corps. Nous avons aussi une âme qui a besoin d'une nourriture spirituelle; c'est ce pain de l'âme que nous demandons principalement dans cette prière. La nourriture de notre âme, c'est la parole de Dieu, c'est la grâce, c'est la divine Eucharistie. La parole de Dieu nourrit notre âme; elle conserve les justes, et les fait avancer dans la justice : elle guérit les pécheurs, et les ramène à la vie de la grâce qu'ils ont perdue; c'est le moyen ordinaire dont Dieu se sert pour faire entrer et croître dans notre âme la connaissance et l'amour des vérités du salut. Vous ne devez donc jamais négliger d'entendre la parole de Dieu, mon cher Théophile; vous devez l'écouter avec respect, avec attention, et avec le désir d'en profiter. La grâce est aussi nécessaire pour la vie de l'âme que le pain matériel l'est pour la vie du corps: c'est la grâce qui soutient l'âme, qui la fortifie, qui la fait agir : nous en avons un besoin continuel; Dieu veut que nous demandions et que nous fassions instance tous les jours pour l'obtenir. Enfin la sainte Eucharistie est la nourriture de notre âme. Jésus-Christ lui-même nous l'assure. • En vérité en vérité, je vous le dis, • si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si • vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en • vous; je suis le pain vivant descendu du ciel; celui • qui mange de ce pain vivra éternellement. • Les chrétiens des premiers siècles mangeaient tous les jours ce pain céleste; il serait bien à souhaiter que nous pussions y participer comme eux, parce que notre âme tombe en défaillance et meurt, quand elle néglige de s'en nourrir; mais, comme il faut avoir le cœur pur pour recevoir la sainte Eucharistie, en priant Dieu de nous

donner chaque jour ce pain de vie, nous lui demandons la pureté du cœur, qui nous met en état de le prendre avec fruit.

Oserai-je le dire, ô mon Dieu ! dès que vous êtes notre Père, cette qualité vous engage à nourrir vos enfants. Je viens donc à vous comme à la source de tous les biens; en vous représentant mes besoins temporels, je ne vous demande point un superflu qui me serait nuisible par l'abus que j'en ferais ; je ne vous demande que ce qui m'est nécessaire pour vivre d'une manière convenable à mon état ; ce n'est point avec inquiétude pour l'avenir que je vous adresse cette prière, c'est seulement pour aujourd'hui ; demain je vous présenterai mes vœux tout de nouveau : il est bien juste que chaque jour je reconnaisse devant vous mon indigence, que chaque jour je rende hommage à votre pouvoir souverain ; mais ce que je vous demande surtout, ô mon Dieu ! c'est de pourvoir aux besoins de mon âme ; c'est votre parole qui la nourrit, c'est votre grâce, c'est l'auguste sacrement de votre corps et de votre sang. Ah ! Seigneur, cette nourriture céleste m'est infiniment plus nécessaire encore que les aliments corporels. La vie de l'âme est bien plus précieuse que celle du corps. Remplissez mon âme de votre sainte doctrine, faites que je la goûte, que je la médite, et que je m'en nourrisse continuellement. Répandez sur moi l'abondance de votre grâce; qu'elle soit ma force et mon appui dans l'extrême faiblesse où je suis. Recevez-moi souvent à la table sainte ; que j'y coure avec empressement ; que je fasse mes délices de ce pain des anges, qui donne la vie éternelle.

Pratique.

Attendre tout de la Providence, quand on a fait ce qu'on a pu.

CIV^e LECTURE.

CINQUIÈME DEMANDE.

Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Un Dieu si bon, un Père si tendre, ne devrait trouver dans ses enfants qu'une docilité parfaite à sa sainte loi, et une fidélité constante et inviolable; mais il s'en faut bien que les hommes aient ces sentiments, et tiennent cette conduite à l'égard de Dieu. Ils l'offensent tous les jours: la plupart l'abandonnent, violent ses commandements dans les points les plus essentiels, et l'outragent par les plus grands crimes. Les justes mêmes tombent souvent dans les fautes qui contristent le Saint-Esprit: ils ne commettent point, à la vérité, de ces crimes qui donnent la mort à l'âme, et qui la séparent de Dieu; mais ils font tous les jours des choses qui lui déplaisent, « Il n'y a point « d'homme qui ne pèche; et, si nous disons que nous « ne sommes coupables d'aucun péché, nous nous « trompons nous-mêmes, et la vérité n'est point en « nous. » Ce sont les paroles de l'apôtre saint Jean. Aussi notre divin Sauveur, qui connaissait la faiblesse de notre nature, nous a fait un devoir de demander tous les jours à Dieu le pardon de nos offenses. Il n'a mis cette demande dans la prière qu'il nous a enseignée que parce qu'il veut nous pardonner; il ne nous l'aurait pas prescrite, s'il n'avait pas eu la volonté de nous accorder l'effet de cette demande. Mais, pour bien faire cette prière, il faut au moins commencer par se repentir de ses péchés, car c'est un principe dans la religion que, sans la contrition, aucun péché, ni mortel, ni véniel, ne peut être remis. Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont du regret de l'avoir offensé, et qui sont dans la résolution de n'y plus retomber. Il ne faut cependant pas se dispenser de prier, sous prétexte qu'on se croit éloigné de cette disposition: il faut, au contraire, prier

pour la demander à Dieu. En lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses*, nous lui demandons la grâce d'une sincère pénitence, afin d'obtenir par ce moyen le pardon de nos péchés. Quand on est dans cette disposition, l'on est sûr d'être écouté favorablement, et de parvenir à une entière réconciliation avec Dieu. Oui, mon cher Théophile, quelques péchés que vous ayez commis, quelque énormes, quelque multipliés qu'ils soient, si vous en concevez une douleur sincère, vous obtiendrez miséricorde ; c'est Dieu lui-même qui vous l'assure : il ne met à sa promesse qu'une seule condition, c'est que vous pardonniez vous-même à ceux qui vous ont offensé. Serait-il juste, en effet, de vouloir que Dieu nous remît nos offenses, tandis que nous ne pardonnons pas à notre prochain les fautes qu'il a commises contre nous ? Serait-il raisonnable de vouloir que Dieu usât d'indulgence à notre égard, et qu'il oubliât les injures que nous lui avons faites, si nous voulions nous venger de celles que nous avons reçues? Nous disons tous les jours à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Le pardon que nous accordons aux autres, est donc la mesure de celui que nous demandons à Dieu pour nous-mêmes : si nous pardonnons à notre prochain, Dieu nous pardonnera; si nous ne voulons pas lui pardonner, Dieu ne nous pardonnera pas non plus. Faire cette demande, et conserver dans son cœur du ressentiment contre ceux qui nous ont offensés, ce serait donc dire à Dieu : Ne me pardonnez pas, parce que je ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait de la peine; vengez-vous de moi, parce que je veux me venger d'eux : ce serait prononcer l'arrêt de sa condamnation, en demandant pour soi-même le traitement que l'on fait aux autres. A Dieu ne plaise, mon cher Théophile, que vous soyez jamais dans une disposition si criminelle ! vous regarderez, au contraire, comme un avantage précieux, que Dieu ait attaché votre réconciliation avec lui à une condition qui dépend de vous ; vous vous empresserez de remplir cette condition ; vous pardonnerez à vos frères les fautes qu'ils auront faites contre vous, afin que, selon la promesse de Jésus-Christ, votre Père céleste vous pardonne aussi les vôtres.

J'accepte de grand cœur, ô mon Dieu! la condition à laquelle vous voulez bien m'accorder la rémission de tous mes péchés; elle m'est trop avantageuse, pour ne pas la remplir avec empressement; vous avez dit: *Pardonnez, et l'on vous pardonnera!* Ah! Seigneur, si j'ai été offensé en quelque chose, de quelque part que ce soit, je le pardonne, je le pardonne entièrement; je le pardonne non pas de bouche seulement, ni en apparence, mais sincèrement, mais au fond de mon cœur; telle est, à ce qu'il me paraît, ma disposition intérieure. Loin de moi tout ressentiment, tout désir de vengeance! si, malgré moi, il restait encore dans mon cœur quelque impression capable de l'aigrir, je la désavoue, je veux la combattre, en réprimer tous les sentiments, et en effacer jusqu'aux moindres vestiges. Avec cela, mon Dieu, vous me permettrez de venir à vous et de vous dire: Pardonnez-moi, parce que je pardonne; et, comme je pardonne, vous écouterez votre miséricorde, parce que j'écoute moi-même mon devoir; je fais ce que vous m'avez ordonné, et j'ose me répondre, avec une humble confiance, que vous ferez ce que vous m'avez promis. Charitable et indulgent envers mes frères, je trouverai en vous un Père plein de bonté, de douceur et d'indulgence.

PRATIQUE.

Ne jamais se venger, mais pardonner.

CV^e LECTURE.

SIXIÈME DEMANDE.

Ne nous abandonnez pas à la tentation.

Ce n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis; nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés, à cause des tentations qui nous y sollicitent: c'est pour cela que nous implorons la protection de Dieu,

en lui disant : *Ne nous abandonnez pas à la tentation;* nous lui demandons qu'ayant égard à notre faiblesse, il détourne de nous la tentation, ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter. Le monde, le démon, la concupiscence, conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tente par ses mauvais exemples, par ses maximes. « Toutes les créatures, dit le Sage, sont devenues un sujet de tentation pour les hommes, et comme un filet où se prennent les pieds des insensés. » Le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination des impressions qui tendent à nous suggérer de mauvaises pensées et de mauvais désirs. Il n'y a point de ruses qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber ; il tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer ; enfin la concupiscence nous tente, c'est-à-dire ce penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous porte au mal ; elle nous suit partout, elle est au dedans de nous comme un ennemi domestique, et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. « Chacun de nous, dit l'apôtre saint Jacques, est tenté par la concupiscence, qui le détourne du bien et qui le sollicite au mal. » Être tenté n'est point un péché, c'est même souvent une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose : mais c'est un péché de consentir à la tentation. Si, par la crainte d'offenser Dieu, nous réprimons les premiers mouvements qui s'excitent en nous, et si nous refusons constamment de consentir au mal, il n'y a point de péché; cette résistance est même une action de vertu, que Dieu récompensera un jour ; mais, si l'on s'y arrête avec complaisance, après qu'on s'en est aperçu, alors c'est un péché, et l'on devient coupable. Quoique la tentation ne soit pas un péché par elle-même, elle est toujours dangereuse; cependant nous ne demandons pas à Dieu d'être exempts de toutes tentations ; elles sont inévitables dans cette vie, qui est une guerre et un combat continuels : les plus grands saints ont été tentés ; Notre-Seigneur lui-même a voulu être tenté, pour nous apprendre la manière de vaincre les tentations, et pour nous en mériter la grâce. Ce que nous demandons, c'est que nous ne soyons pas abandonnés dans la tentation. Nous sommes si faibles, que la moindre tentation est capable de nous renverser;

J'accepte de grand cœur, ô mon Dieu! la condition à laquelle vous voulez bien m'accorder la rémission de tous mes péchés; elle m'est trop avantageuse, pour ne pas la remplir avec empressement; vous avez dit: *Pardonnez, et l'on vous pardonnera!* Ah! Seigneur, si j'ai été offensé en quelque chose, de quelque part que ce soit, je le pardonne, je le pardonne entièrement; je le pardonne non pas de bouche seulement, ni en apparence, mais sincèrement, mais au fond de mon cœur; telle est, à ce qu'il me paraît, ma disposition intérieure. Loin de moi tout ressentiment, tout désir de vengeance! si, malgré moi, il restait encore dans mon cœur quelque impression capable de l'aigrir, je la désavoue, je veux la combattre, en réprimer tous les sentiments, et en effacer jusqu'aux moindres vestiges. Avec cela, mon Dieu, vous me permettrez de venir à vous et de vous dire: Pardonnez-moi, parce que je pardonne; et, comme je pardonne, vous écouterez votre miséricorde, parce que j'écoute moi-même mon devoir; je fais ce que vous m'avez ordonné, et j'ose me répondre, avec une humble confiance, que vous ferez ce que vous m'avez promis. Charitable et indulgent envers mes frères, je trouverai en vous un Père plein de bonté, de douceur et d'indulgence.

PRATIQUE.

Ne jamais se venger, mais pardonner.

CV^e^ LECTURE.

SIXIÈME DEMANDE.

Ne nous abandonnez pas à la tentation.

Ce n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis; nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés, à cause des tentations qui nous y sollicitent: c'est pour cela que nous implorons la protection de Dieu,

en lui disant : *Ne nous abandonnez pas à la tentation;* nous lui demandons qu'ayant égard à notre faiblesse, il détourne de nous la tentation, ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter. Le monde, le démon, la concupiscence, conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tente par ses mauvais exemples, par ses maximes. « Toutes les créatures, dit le Sage, sont devenues un sujet de tentation pour les hommes, et comme un filet où se prennent les pieds des insensés. » Le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination des impressions qui tendent à nous suggérer de mauvaises pensées et de mauvais désirs. Il n'y a point de ruses qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber ; il tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer ; enfin la concupiscence nous tente, c'est-à-dire ce penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous porte au mal ; elle nous suit partout, elle est au dedans de nous comme un ennemi domestique, et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. « Chacun de nous, dit l'apôtre saint Jacques, est tenté par la concupiscence, qui le détourne du bien et qui le sollicite au mal. » Être tenté n'est point un péché, c'est même souvent une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose : mais c'est un péché de consentir à la tentation. Si, par la crainte d'offenser Dieu, nous réprimons les premiers mouvements qui s'excitent en nous, et si nous refusons constamment de consentir au mal, il n'y a point de péché; cette résistance est même une action de vertu, que Dieu récompensera un jour ; mais, si l'on s'y arrête avec complaisance, après qu'on s'en est aperçu, alors c'est un péché, et l'on devient coupable. Quoique la tentation ne soit pas un péché par elle-même, elle est toujours dangereuse; cependant nous ne demandons pas à Dieu d'être exempts de toutes tentations ; elles sont inévitables dans cette vie, qui est une guerre et un combat continuels : les plus grands saints ont été tentés ; Notre-Seigneur lui-même a voulu être tenté, pour nous apprendre la manière de vaincre les tentations, et pour nous en mériter la grâce. Ce que nous demandons, c'est que nous ne soyons pas abandonnés dans la tentation. Nous sommes si faibles, que la moindre tentation est capable de nous renverser;

cation : ce sont plutôt des biens que des maux ; quelque pénibles qu'ils soient, ils sont, dans l'ordre de la Providence, le châtiment du péché et un moyen pour arriver au bonheur éternel. « Il faut, dit l'Apôtre, passer par beaucoup de tribulations et de souffrances, pour entrer dans le royaume du ciel. » Il nous est cependant permis de désirer et de demander d'être délivrés de ces maux, pourvu que nous fassions cette prière avec une entière résignation à la volonté de Dieu, et que nous soyons disposés à les souffrir avec soumission, si Dieu les juge nécessaires ou utiles pour notre salut. En priant ainsi et en persévérant dans la prière, nous trouvons le vrai remède de tous nos maux. Dieu exaucera nos prières, soit en nous en délivrant, soit en nous donnant la force de les supporter, ce qui est bien plus avantageux pour nous. En second lieu, nous demandons d'être délivrés des ennemis de notre salut, et en particulier du démon, qui est notre plus cruel ennemi. Cet esprit de ténèbres, non content d'avoir séduit nos premiers parents et d'avoir attiré sur leur postérité un déluge de maux, ne cesse de nous faire la guerre, et de nous tendre des piéges pour nous perdre ; mais Dieu arrête sa fureur et lui prescrit des bornes qu'il ne peut franchir. « Notre ennemi, dit saint Cyprien, ne peut rien contre nous, si Dieu ne le permet ; c'est donc vers Dieu que nous devons sans cesse tourner nos regards et lui adresser nos prières, puisque l'esprit malin n'a d'autre pouvoir sur nous que celui que Dieu lui donne. » Enfin nous demandons à Dieu qu'il nous délivre de la damnation éternelle, qui est le comble de tous les maux, le souverain mal, mal irréparable, mal éternel. C'est dans cet abîme de maux, c'est dans cette fatale éternité qu'il n'y aura plus à demander d'en être délivré, il faudra porter à jamais tout le poids de la colère et de la vengeance divines. C'est là qu'il n'y a plus de rédemption à espérer, plus de bonheur à attendre, plus de salut à demander ; mais un assemblage de tous les maux à souffrir, et à souffrir pendant l'éternité. Avec quelle ardeur, avec quelle persévérance ne devons-nous pas demander d'être garantis de ce malheur affreux ! Devons-nous jamais nous lasser de faire cette prière, tandis que nous pouvons encore en obtenir l'effet?

Vous me permettez, ô mon Dieu ! de vous demander la délivrance des maux temporels, de l'infirmité, de la douleur, et de tous les accidents qui peuvent troubler le repos de ma vie ; mais vous voulez qu'en vous faisant cette demande je me soumette à tout ce qu'il vous plaira d'ordonner pour mon bien : je la fais, cette prière, et je la fais avec la restriction que vous y mettez. J'ai mérité de souffrir, je vous offre mes peines pour l'expiation de mes péchés. Donnez-moi, Seigneur, la patience qui m'est nécessaire ; ayez égard à ma faiblesse, ô Père des miséricordes, ô Dieu de toute consolation ! Faites couler dans mon âme cette divine onction qui diminue le sentiment des peines. Mais, outre les maux du corps, il y a des maux bien plus à craindre, des maux spirituels, des maux éternels : délivrez-moi surtout, ô mon Dieu ! de ces derniers, délivrez-moi du malin esprit, de l'esprit d'orgueil et d'indocilité, de l'esprit de mensonge, de l'esprit d'impureté et de paresse, qui m'entraîneraient dans le péché, et de là dans la damnation éternelle. Ah ! Seigneur, si, pour éviter ce dernier malheur, il est nécessaire que j'éprouve quelque autre mal que ce soit, je ne vous demande plus que vous m'épargniez en ce monde. Frappez, je m'abandonne à vous sans réserve ; je suis entre les mains d'un père qui connaît mes forces et mes besoins ; c'en est assez pour que je conserve la paix au milieu même de mes souffrances.

PRATIQUE.

S'adresser à Dieu avec confiance dans toutes ses peines.

CVII^e LECTURE.

SALUTATION ANGÉLIQUE.

Dévotion à la sainte Vierge.

Après Dieu, le plus digne objet de notre culte et de nos hommages, c'est la sainte Vierge, Mère de Dieu. Elle a été choisie avant tous les siècles, pour être le temple vivant de la sagesse éternelle et l'instrument glo-

rieux du salut des hommes. Par son auguste qualité de Mère de Dieu, elle est élevée au-dessus de tous les saints et de tous les anges, dont elle est la reine; aussi le culte que l'Eglise lui rend est-il un culte particulier qui ne convient à aucun autre saint. Prévenue, dès sa conception, des dons les plus excellents et les plus divins, elle a été un parfait modèle de toutes les vertus, et la plus sainte des créatures : par un privilége spécial, elle a été exempte de tout péché. Pleine de bonté, elle a pour nous une tendresse de mère: nous sommes en effet devenus ses enfants lorsque Jésus-Christ, mourant sur la croix, la donna pour mère à saint Jean, et, dans sa personne, à tous les chrétiens. Elle est donc votre mère, mon cher Théophile. Quel nom plus tendre, plus touchant, plus propre à vous inspirer pour elle les sentiments d'une entière confiance, et à vous faire espérer de sa part tous les secours dont vous avez besoin ! Elle est sensible à nos misères ; son cœur s'attendrit sur nos besoins, quand nous les lui exposons avec confiance. Jamais personne, dit saint Bernard, ne l'a invoquée sans ressentir les effets de sa protection. Elle s'intéresse singulièrement au salut des jeunes gens, dont elle connaît la faiblesse. Elle sait à combien de dangers ils sont exposés, elle voit les combats que leur livre le démon, les piéges qu'il leur tend, les efforts qu'il fait pour leur enlever leur innocence. Elle les protége d'une manière particulière quand ils ont recours à elle. Il y a mille exemples de personnes qu'elle a préservées des écueils de cet âge. Pour n'en citer qu'un seul, ce fut par l'assistance de cette reine des vierges, que saint François de Sales, dans sa jeunesse, fut délivré en un instant d'une tentation dangereuse qui le tourmentait depuis longtemps. Vous concevrez combien son intercession est puissante auprès de votre Dieu, si vous faites attention qu'elle a sur lui tout le crédit d'une mère chérie : sa puissance n'a point de bornes, parce que l'amour de Jésus-Christ pour sa sainte Mère est infini. Son fils, qui est tout-puissant, ne refuse rien à la meilleure, à la plus tendre des Mères ; il partage, pour ainsi dire, son autorité avec elle : il n'est point auprès de Jésus-Christ de médiation ni de recommandation égale à celle de son auguste mère ; il l'a établie l'arbitre de ses trésors et la dispensatrice des grâces

qu'il répand sur les hommes; il veut que nous nous adressions à elle pour obtenir tout de lui. Vous devez donc, mon cher Théophile, recourir à la sainte Vierge avec la confiance d'un enfant qui se jette entre les bras de sa mère : ayez pour elle une tendre dévotion, et vous éprouverez que l'on ne réclame jamais en vain son secours ; invoquez-la dans les tentations et les dangers : s'il s'élève quelque nuage dans votre esprit, si quelque passion agite votre cœur, dans vos perplexités, dans vos troubles, pensez à elle, ayant son nom dans la bouche, et plus encore dans votre cœur ; elle vous consolera, elle dissipera vos doutes, elle calmera vos agitations, elle soutiendra votre faiblesse. Si vous êtes juste, elle vous affermira dans la vertu, elle vous fera persévérer et croître dans la justice. Si vous avez eu le malheur de tomber dans quelque péché, recourez promptement à cette mère de miséricorde : elle est le refuge des pécheurs; elle vous réconciliera avec son Fils. Priez-la d'obtenir pour vous la grâce d'une sincère conversion. Elle demandera et obtiendra ces secours puissants qui vous feront sortir de l'esclavage du démon et rentrer dans la douce liberté des enfants de Dieu. En quelque état que vous soyez, considérez les vertus qui ont éclaté en elle, surtout son humilité profonde et son inviolable pureté, et appliquez-vous à les pratiquer à son exemple. En vivant ainsi, vous serez du nombre de ses véritables enfants; elle sera votre mère, et, tant que vous serez sous sa sauvegarde, vous ne périrez point. La plus excellente prière que vous puissiez lui adresser, c'est celle dont l'Eglise fait un usage si fréquent, et qu'elle joint presque toujours à l'Oraison dominicale. Cette prière, si auguste dans sa simplicité, nous rappelle le souvenir du mystère de l'Incarnation ; elle renferme en peu de mots le plus parfait éloge de la sainte Vierge ; elle est propre à exciter notre confiance, en nous faisant souvenir de ce qu'elle peut auprès de Dieu, et de ce que nous devons espérer de sa bonté pour nous. On appelle cette prière *la salutation angélique,* parce qu'elle commence par les paroles que l'ange Gabriel adressa à la sainte Vierge en lui annonçant le mystère de l'Incarnation : « Je vous salue, ô « Vierge pleine de grâce ! le Seigneur est avec vous ; « vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Ces der-

niers mots furent répétés peu de temps après par sainte Elisabeth, dans la visite qu'elle reçut de la Mère de Dieu ; elle y ajouta ceux-ci : « Et le fruit de vos entrailles est béni. » L'Eglise y a joint les paroles qui suivent : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, « pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre « mort. Ainsi soit-il. » En récitant cette prière, vous devez, mon cher Théophile, avoir intention de remercier Dieu du mystère de l'Incarnation, d'honorer la sainte Vierge, qui a eu une si grande part à ce mystère, et de lui témoigner la confiance que vous avez dans sa puissante intercession.

Je vous salue, ô Vierge sainte ! vous avez porté dans votre chaste sein l'auteur même de la grâce, et vous avez reçu, de la plénitude qui est en lui, une surabondance de grâces qui vous a rendue la plus parfaite des créatures. Le Seigneur est avec vous par la présence la plus intime : c'est de vous, c'est de votre substance qu'il s'est formé un corps. Vous avez été comblée des bénédictions divines, et la terre s'accorde avec le ciel pour vous bénir. Le fruit de vos entrailles est la source de cette bénédiction qui s'est répandue sur tout l'univers, qui s'est communiquée à toutes les nations. Sainte Marie, Mère de Dieu, vous voyez nos misères, vous êtes sensible à nos besoins, priez pour nous maintenant ; nous sommes pécheurs, obtenez-nous la grâce de la pénitence et le pardon de nos péchés ; obtenez-nous les vertus dont vous nous avez donné l'exemple, et surtout l'humilité et la pureté. Priez pour nous à l'heure de notre mort. Nous sommes vos enfants, redoublez les efforts de votre tendresse pour nous dans ce terrible passage du temps à l'éternité : soutenez-nous dans ce dernier combat, fortifiez-nous contre les frayeurs de la mort ; faites que nous expirions en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie ; présentez-nous vous-même au trône de votre Fils, qui sera alors notre juge, et obtenez-nous une sentence favorable.

PRATIQUE.

Dire avec attention et piété la prière. *Ave Mari*

DERNIÈRE LECTURE.

Bonheur de la vie chrétienne.

Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini!

Heureux tous ceux dont la vie est sans tache, et qui règlent leur conduite sur la loi du Seigneur! *Ps.* 118.

Il n'est que trop ordinaire de se former une fausse idée de la vie chrétienne, et de la regarder comme une vie triste, gênante et désagréable. Rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste que ce préjugé si répandu contre la vertu et la piété. Il est important, mon cher Théophile, de vous garantir de cette erreur dangereuse, ou de vous détromper si vous y étiez déjà engagé; il est important de vous convaincre que le bonheur est le partage de la vertu: si vous en doutiez, écoutez le Saint-Esprit, qui nous assure, en mille endroits de l'Écriture, que la justice, c'est-à-dire l'exacte observation de la loi de Dieu, est toujours accompagnée de la paix de l'âme, de ce sentiment délicieux que produit une bonne conscience; et par conséquent que la vertu, et la vertu seule, rend l'homme véritablement heureux. Partout où il est parlé de la fidélité à observer la loi de Dieu, il est aussi parlé de la paix, comme inséparable de la justice; et avec quelle énergie le Saint-Esprit ne s'exprime-t-il pas sur cet article: « O mon fils! vous « dit-il, soyez fidèle à garder mes préceptes; ils seront « pour vous une source de joie et de paix: celui qui « observe la loi du Seigneur, fera sa demeure dans la « paix. » (*Prov.* 13.) Remarquez qu'il ne dit pas seulement: Il trouvera la paix; il jouira de la paix; mais: Il fera sa demeure dans la paix, il y établira son séjour, il y sera comme environné des avantages de la paix; et cette paix sera une paix profonde: *Pax multa diligentibus legem tuam*, une paix abondante, qu'il compare à un fleuve dont les eaux salutaires ne tarissent jamais: *Erit sicut flumen pax tua.* De là cette joie vive et pure, ce plaisir intime, solide et durable que

goûtent les justes : *Delectabuntur in multitudine pacis.* Heureux donc l'homme qui met son affection dans la loi du Seigneur ! Il sera comme un bel arbre qui, planté sur le bord des eaux ; porte un fruit excellent, et dont le feuillage ne se flétrit jamais. Ce sont les paroles mêmes du Prophète. La promesse de Jésus-Christ, dans l'Evangile, n'est pas moins formelle ni moins positive ; il déclare en termes clairs et précis que son joug est doux et son fardeau léger, que ceux qui le portent y trouvent la paix de l'âme : c'est donc une vérité fondée sur la parole de Dieu, qu'une vie chrétienne est une vie heureuse, qu'il n'y a de véritable, de solide bonheur que dans la fidélité à accomplir la loi de Dieu. Cette vérité est encore fondée sur l'expérience : je vais, mon cher Théophile, vous citer un témoin qui n'est pas suspect, un témoin qui a éprouvé l'une et l'autre situation, celle du pécheur et celle de l'homme vertueux : c'est saint Augustin. Vous le savez, avant sa conversion il avait mené une vie toute mondaine, une vie sensuelle ; il avait passé un grand nombre d'années dans l'oubli de Dieu et dans le déréglement des passions. Rappelé enfin à la vertu, voici comme il s'explique au livre de ses Confessions : « Mon Dieu, vous avez rompu mes liens, que mon cœur et ma langue vous louent à jamais de ce que vous m'avez fait recevoir votre joug si aimable, et le fardeau si léger de votre loi. Combien ai-je trouvé de douceur et de plaisir à renoncer aux vains plaisirs du monde ! Combien ai-je ressenti de joie à abandonner ce que j'avais craint de perdre, car vous qui êtes le seul véritable plaisir capable de remplir une âme, en éloignant de moi tous ces faux plaisirs, vous entriez en leur place, vous qui êtes la véritable et souveraine douceur ; mon esprit était déjà délivré des chagrins cuisants que donnent l'ambition, l'amour des richesses et le désir de se plonger dans la fange des voluptés criminelles ; et je commençais à goûter le plaisir de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu ! qui êtes ma lumière, mon bien et mon salut. » Vous l'entendez, mon cher Théophile, une vie de péché et de désordre est un dur esclavage, où l'on est déchiré par des inquiétudes continuelles ; une vie vertueuse, au contraire, est une vie tranquille et pleine de consolation. Il est vrai qu'il faut se faire violence, et résister à ses pas-

sions, mais cette résistance coûte peu à une âme qui a goûté Dieu : les sacrifices qu'il faut faire sont bien payés par le témoignage de la conscience, et par l'espérance d'un bonheur éternel qui remplit l'âme de joie. Ce que saint Augustin avait éprouvé, tous ceux qui servent Dieu avec fidélité l'éprouvent comme lui. N'en connaissez-vous pas, mon cher Théophile, même parmi ceux de votre âge, de ces âmes fidèles à remplir leurs devoirs? Voyez cette joie pure et innocente, cette gaieté simple et modeste, cette égalité d'humeur, qui les accompagnent partout. La sérénité de leur âme est peinte sur leur visage; le calme profond dont ils jouissent, la paix de leur cœur brillent, pour ainsi dire, sur leur front. N'en doutez pas, ce calme, cette paix sont le fruit de la vertu. Mais pourquoi recourir à des exemples étrangers? Vous-même, mon cher Théophile, vous-même n'avez-vous pas senti ce bonheur qui accompagne la vertu? Rappelez-vous cette époque de votre jeunesse, où, touché de Dieu, vous vous êtes purifié de toutes vos fautes; où, admis pour la première fois à la table sainte, vous avez éprouvé combien le Seigneur est bon pour ceux qui l'aiment. Alors votre cœur, dégagé des liens des passions, votre cœur, pur aux yeux de Dieu, ne goûtait que lui, ne désirait que lui, ne soupirait que pour lui. De quelle joie ce cœur ne fut-il pas alors inondé! quelle paix délicieuse remplissait alors votre âme! quelles étaient douces les larmes que vous répandiez dans le sein d'un si bon Père! que vous désiriez alors d'être toujours dans cet heureux état, de n'en sortir jamais! Avouez-le, rendez cet hommage à la religion : jamais, non jamais vous n'avez passé de moments plus doux : ce jour a été le plus beau de vos jours. Alors vous compreniez cette vérité, que l'on n'est heureux qu'en servant le Seigneur; alors vous étiez pénétré des sentiments qui animaient le Prophète quand il disait : Oui, mon Dieu, un seul jour passé à votre service est bien préférable à des années entières passées dans la compagnie des pécheurs. Si vous avez conservé ces sentiments de piété, ce goût précieux de la vertu, bénissez-en le Seigneur, mon cher Théophile; vous entendrez aisément tout ce que je viens de vous dire sur le bonheur de la vie chrétienne : si, au contraire, la vertu, qui autrefois avait pour vous tant de charmes, vous

paraît aujourd'hui importune, ennuyeuse, n'en accusez que votre infidélité à remplir vos devoirs. Si vous aviez marché constamment dans la voie de Dieu, vous auriez joui d'une paix inaltérable. Il vous reste une ressource, c'est de reprendre une généreuse résolution d'observer exactement la loi du Seigneur et de vaincre les premiers dégoûts. Revenez à votre Père, un soupir le désarme, une larme l'apaise Bientôt vous sentirez renaître dans votre âme ces consolations intérieures et ces délices ineffables qui ont fait votre bonheur dans les jours de votre innocence.

Peut-on être malheureux en vous servant, ô mon Dieu! vous qui êtes la source de tous les biens? Non, Seigneur, non : votre joug est doux, et votre fardeau est léger. Vous nous avez créés pour vous, et notre cœur est dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il se repose en vous. En vain chercherais-je mon bonheur hors de vous, je ne trouverais que de faux biens qui laisseraient mon cœur vide, ou des maux réels qui le rempliraient de trouble et d'inquiétude. Vous l'avez dit, ô mon Dieu! il n'y a point de paix pour les méchants; des remords cuisants, des alarmes continuelles, des chagrins dévorants, voilà leur partage. Celui qui porte l'iniquité dans son sein y porte aussi le trouble et la frayeur. Mais que le sort d'une âme qui vous sert est différent, ô mon Dieu! elle est toujours tranquille, toujours contente, toujours heureuse. Elle a sans doute des sacrifices à faire, mais l'onction de votre grâce rend ces sacrifices faciles, agréables même : elle a des peines à souffrir, mais que ces peines sont légères au milieu des consolations dont vous la remplissez! Je ne balance pas, Seigneur, à embrasser le parti de la vertu, persuadé que la vie des gens de bien est mille fois plus douce que celle des pécheurs. Je serai fidèle à observer votre sainte loi, et, par cette fidélité, je me procurerai tout le bonheur dont on puisse jouir sur la terre, et une félicité parfaite dans le ciel, que vous réservez à ceux qui auront mené une vie chrétienne.

PRATIQUE.

Chercher son bonheur dans la pratique de la vertu.

FIN.

TABLE

DES LECTURES.

SYMBOLE.

		Page
1re	Lecture. Nécessité de s'instruire de la Religion.	1
2.	Existence de Dieu.	4
3.	Perfection de Dieu.	8
4.	Immensité de Dieu.	11
5.	Providence de Dieu.	13
6.	Nécessité d'une religion.	17
7.	Unité de Dieu.	20
8.	Il y a une révélation. Autorité des livres saints.	23
9.	Mystère de la sainte Trinité.	27
10.	Dieu a créé le ciel et la terre.	30
11.	Chute de l'homme ; péché originel.	34
12.	Promesse d'un Sauveur.	37
13.	Développement des promesses; conversion future des Gentils.	40
14.	Caractères du Messie, tracés par les prophètes.	43
15.	Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.	47
16.	Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.	51
17.	Suite du Mystère de l'Incarnation.	54
18.	Vie publique de Jésus-Christ; ses miracles.	56
19.	Doctrine de Jésus-Christ.	60
20.	Vertus de Notre-Seigneur.	63
21.	Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié.	66
22.	Jésus-Christ est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers.	69
23.	Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour.	72
24.	Suite des réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ.	76
25.	Jésus-Christ est monté au ciel ; il est assis à la droite de Dieu.	79
26.	Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts.	82
27.	Je crois au Saint-Esprit.	85
28.	Je crois la sainte Eglise. Formation de l'Eglise chrétienne.	88
29.	Suite de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Constance des Martyrs.	91
30.	Caractères de l'Eglise ; je crois la sainte Eglise catholique.	95
31.	De l'autorité de l'Eglise.	98
32.	La Communion des saints.	101

33. Je crois la rémission des péchés. 104
34. La résurrection de la chair. 107
35. Je crois la vie éternelle. 110

DÉCALOGUE.

36. De la Foi. 114
37. De l'Espérance. 117
38. De la Charité. 121
39. De l'Adoration. 124
40. Du respect dans les églises. 127
41. Du jurement. 130
42. De la sanctification du dimanche. 132
43. De l'amour du prochain. 135
44. Devoirs des enfants à l'égard des parents. 138
45. Devoirs des disciples envers leurs maîtres. 141
46. Du cinquième commandement. 144
47. Du scandale. 147
48. Sixième commandement. De l'impureté. 150
49. Des mauvaises compagnies. 153
50. Des mauvais livres. 156
51. Des spectacles. 158
52. Vous ne déroberez point. 161
53. Du mensonge. 164
54. De la médisance. 166
55. Des jugements téméraires. 169
56. Des mauvais désirs. 172
57. Du désir injuste du bien d'autrui. 174
58. Les fêtes tu sanctifieras, etc. De la sanctification des fêtes. 177
59. Les dimanches la messe entendras, et les fêtes pareillement. 180
60. Tous tes péchés confesseras, au moins une fois l'an. 182
61. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement. 185
62. Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement. 187
63. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement. 190
64. Du péché. 192
65. Des péchés capitaux : de l'orgueil. 195
66. De l'avarice. 198
67. De la luxure. 201
68. De l'envie. 204
69. De la gourmandise. 206
70. De la colère. 209
71. De la paresse. 212

SACREMENTS.

72. Nécessité de la grâce, et moyens de l'obtenir. 215
73. Des sacrements en général. 218
74. Du Baptême. 221
75. Des vœux du Baptême. 224
76. Du sacrement de Confirmation. 227

77. Des dispositions à la Confirmation. 230
78. Obligations qu'impose la Confirmation. 232
79. Sur le respect humain. 235
80. Du sacrement de Pénitence. 239
81. De la contrition. 242
82. Du bon propos. 245
83. De la confession. 247
84. De ceux qui retiennent quelque péché à confesse. 250
85. De la satisfaction. 253
86. Des indulgences. 256
87. Du sacrement de l'Eucharistie. 259
88. Des dispositions pour recevoir l'Eucharistie. 261
89. Des effets de l'Eucharistie. 265
90. De la mauvaise Communion. 266
91. De la fréquente Communion. 270
92. Du sacrifice de la Messe. 273
93. De l'Extrême-Onction. 276
94. Du sacrement de l'Ordre. 279
95. Du sacrement de Mariage. 282

PRIÈRE.

96. Nécessité de la prière. 285
97. Efficacité de la prière. 288
98. Qualités de la prière. 291
99. Oraison dominicale; ce qu'il faut demander à Dieu. 294
100. Que votre nom soit sanctifié. 297
101. Que votre règne arrive. 299
102. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. 302
103. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. 305
104. Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons. 308
105. Ne nous abandonnez point à la tentation. 310
106. Délivrez-nous du mal. 313
107. Salutation angélique. Dévotion à la sainte Vierge. 315
108. Bonheur de la vie chrétienne. 319

FIN DE LA TABLE DES LECTURES.

TOURS. — IMPRIMERIE MAME.

UNIVERSITAS O. M.

DOCTRINE
CHRÉTIENNE.

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 07 07 11 2